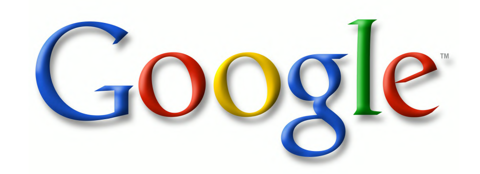
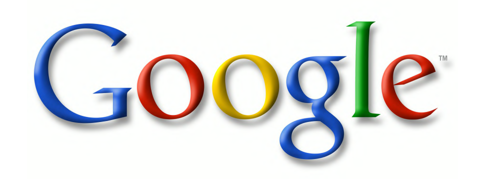
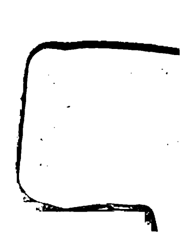






Sau





HISTOIRE

NUMISMATIQUE

DU RÈGNE DE FRANÇOIS Ier

Paris. — Imp. Gauthier-Villars, 55, quai des Augustins, 55.

à M. Ch. Robert
souvenir de son
vieil ami et
confrère
F. de Saulcy

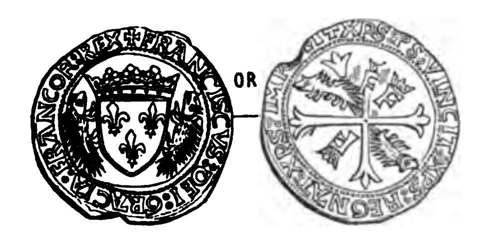
HISTOIRE NUMISMATIQUE

DU RÈGNE DE FRANÇOIS I[ER]

ROI DE FRANCE

PAR

F. DE SAULCY



PARIS

A LA LIBRAIRIE NUMISMATIQUE DE C. VAN PETEGHEM, ÉDITEUR

QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 41

1876

AVANT-PROPOS

Lorsque parut le curieux Catalogue d'une collection de monnaies françaises des rois de la troisième race, rédigé par feu Delombardy, ce livre fut accueilli par les numismatistes, soit comme une œuvre d'imagination pure, soit comme le fruit d'un labeur effrayant. Où l'auteur avait-il puisé les notions si précises qu'il jetait à pleines mains dans son travail ? Il ne le disait pas, se réservant de révéler dans un travail d'ensemble, qui devait suivre incessamment, l'histoire de ses intéressantes découvertes. La mort est venue, et le travail promis est resté en portefeuille, car il était rédigé ! A son tour, la Commune est venue, et le pétrole a mis à néant les manuscrits de Delombardy. La méfiance a donc eu beau jeu pour s'évertuer sur le compte du Catalogue de la collection Rignault, et, à part quelques exceptions bien peu nombreuses, ce travail a été traité avec dédain. Et pourtant c'étaient les exceptions qui étaient dans le vrai !

Est-ce à dire que toutes les assertions contenues dans ce précieux Catalogue doivent être admises sans contrôle ? Non, vraiment. Cette fois, comme toujours dans les ouvrages des novateurs, il y a des taches par-ci par-là ; mais elles sont en si petit nombre, qu'elles peuvent à bon droit être regardées comme l'ombre au tableau, et à un excellent tableau même. N'ayant jamais douté de la bonne foi du pauvre Delombardy, mon ami A. de Barthélemy s'était bravement mis à la recherche des sources où l'auteur du Catalogue avait puisé. Plus tard, j'ai réuni mes efforts aux siens, et nous avons *retrouvé tout* ce que Delombardy avait eu le mérite incontestable de *trouver* le premier. Plus heureux encore qu'il ne l'avait été, nous avons pu compulser de nombreux manuscrits et registres dont il ne connaissait même pas l'existence, et bientôt notre riche moisson de documents sera publiée avec indication des sources.

En attendant que ce grand travail voie le jour (il va être mis sous presse), j'ai pensé que la monographie monétaire d'un règne, comme celui de François Ier par exemple, pourrait donner une idée du travail gigantesque que nous avons entrepris de concert, et je me suis mis à l'œuvre. Cette monographie, d'ailleurs, comporte naturellement des détails infinis qu'un travail d'ensemble sur l'histoire des monnaies royales de la troisième race ne saurait présenter. J'ose espérer que les amis de notre numismatique nationale accueilleront avec faveur cette monographie, qui leur fournira le moyen de classer avec une certitude presque absolue les monnaies qu'ils ont pu recueillir et qui appartiennent au règne illustré par la renaissance des lettres et des arts.

J'ai décrit tout ce que j'ai rencontré jusqu'ici de monnaies de François Ier : le nombre en est déjà très-considérable ; mais à coup sûr il sera facilement doublé, triplé même par les recherches ultérieures. On verra, en effet, par le peu de monnaies que j'ai pu étudier *de visu*, combien il en reste encore à retrouver, et pourtant j'en signale déjà quatre cent quatre-vingt-quatorze espèces ou variétés distinctes (1). On verra, de plus, que telle pièce négligée, et considérée jusqu'ici comme vulgaire et d'un intérêt plus que médiocre, peut et doit être hautement prisée à cause de sa rareté indiscutable. Enfin, les renseignements consignés dans cette monographie permettront à chacun de reconnaître et de classer, comme je l'aurais pu faire moi-même, les pièces inédites que le hasard fera tomber entre ses mains.

F. DE SAULCY.

Contrexéville, 18 juillet 1875.

(1) En voici le détail :

Écus au Soleil	98	Report	341
Écus à la Salamandre	2	Douzains à la Croix blanche	33
Écus à la Croix blanche	22	Dizains	28
Testons et Demi-Testons	122	Liards	35
Douzains à la Couronne	75	Doubles-Tournois	39
Douzains à la Salamandre	22	Deniers Tournois	18
A reporter	341	Total	494

NOTA. — Depuis que ce qui précède a été écrit, le nombre des pièces reconnues s'est notablement élevé. (25 août 1875.)

NOTICE SUR FRANÇOIS Ier

(1515 à 1547).

Dans la première année de son règne, il songe à passer en Italie et donne la régence à sa mère, Louise de Savoie.

Le 13 septembre, il gagne la bataille de Marignan et signe un traité de paix perpétuelle avec les Suisses ; puis il prend Gênes et Milan, et signe en octobre 1516 le concordat avec le pape Léon X.

La même année se signe le traité de Noyon, qui stipulait entre Charles d'Autriche et François Ier une alliance offensive et défensive, et restituait à Jeanne d'Albret la Navarre, dont s'était emparé Ferdinand le Catholique.

En 1519, Maximilien meurt, et les deux signataires du traité de Noyon briguent la couronne impériale. Charles-Quint est élu, et la lutte commence entre la maison de France et celle d'Autriche.

En 1520, nouvelle rivalité, nouvel échec pour l'amour-propre de François Ier. Il s'agissait d'obtenir l'alliance de Henri VIII, roi d'Angleterre. L'entrevue du camp du Drap d'or n'eut pas le succès que le roi de France en espérait, et Charles-Quint s'assura l'appui de l'Angleterre, dans la visite qu'il fit à Henri VIII, à Gravelines, et sans ombre d'apparat.

En 1521, la guerre éclate en Navarre et en Champagne.

En 1522, François perd le Milanais.

En 1523, la France est envahie de trois côtés à la fois, par les Espagnols en Guyenne, par les Allemands en Franche-Comté, et par les Anglais en Flandre et en Picardie.

Tous les assaillants sont heureusement repoussés.

En 1524, Bonnivet se laisse battre et chasser d'Italie. Le connétable de Bourbon, traître à son pays et à son roi, une fois la frontière d'Italie découverte par la déroute de Bonnivet, entre en Provence et vient mettre le siége devant Marseille, à la tête d'une armée d'Impériaux. En août 1524, il doit reculer vers les Alpes et abandonner ce qu'il avait regardé comme une conquête assurée.

En 1525, François Ier franchit de nouveau les Alpes, et s'empare promptement de Milan. Ayant eu la mauvaise idée d'expédier un corps d'armée vers Naples, François Ier avait affaibli d'autant ses ressources; le 24 février 1525 a lieu la bataille de Pavie, et le roi de France, fait prisonnier, est conduit à Madrid.

Louise de Savoie reprend la régence, et, le 30 août 1525, elle contracte alliance avec le roi d'Angleterre.

En janvier 1526, François signe un traité désastreux pour sortir de la dure captivité dans laquelle Charles-Quint le retenait. Il est alors échangé contre ses deux fils.

En 1527 a lieu le sac de Rome, et le traître Bourbon est un des premiers tués à l'assaut qui met la ville sainte entre les mains des Luthériens.

En 1528, Lautrec commence une nouvelle campagne en Italie; mais, après quelques brillants succès, les Français sont encore une fois battus et expulsés.

En 1529 est conclue la paix « des Dames », qui dura six années, de 1529 à 1535.

Le duc François Sforza étant mort sans héritier, François Ier remet en avant ses prétentions sur le Milanais, et, au commencement de 1536, il s'empare de la Savoie et du Piémont.

A la nouvelle de cette agression, les troupes impériales envahissent une seconde fois la Provence et subissent encore un honteux échec.

En 1538 est signée la trêve de Nice, qui devait durer dix ans. François

restait maître de la Savoie et du Piémont. Ce fut en 1539 que Charles-Quint traversa la France en ami.

En 1542, la guerre éclate de nouveau, et Nice, la seule ville qui restait au duc de Savoie, est assiégée (1543). La victoire de Cerisoles (14 avril 1544) conserve le Piémont à la France ; mais les troupes victorieuses sont rappelées en hâte pour venir protéger la frontière septentrionale du royaume. Charles-Quint avait envahi la Champagne, et, après avoir enlevé Saint-Dizier, s'était s'emparé d'Epernay et de Château-Thierry ; le roi d'Angleterre n'ayant pas voulu suivre exactement le plan d'attaque qui avait été combiné entre lui et l'empereur Charles-Quint, celui-ci est obligé de signer le traité de Crespy (17 septembre 1544), par lequel François Ier reste maître de la Savoie et du Piémont. Henri VIII, à son tour, signe la paix le 17 juin 1546.

Le 31 mars 1547, François Ier meurt à cinquante-deux ans, au château de Rambouillet.

LISTE DES ATELIERS MONÉTAIRES

QUI ONT FONCTIONNÉ PENDANT LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier

AVEC INDICATION DES POINTS ET DES LETTRES D'ATELIER.

	Aix	ft
7e	Angers	F
25e	Bayonne	L
24e	Bordeaux	K
	Bourges	Y
23e	Châlons	Q
	Chambéry	★
1e	Crémieu	Une Couronne.
13e	Dijon	P
	Grenoble	Z
9e	La Rochelle	H
10e	Limoges	I
12e	Lyon	D
	Marseille	ft
3e	Montélimar	Un Monde.
	Montferrand	?
4e	Montpellier	N
	Nantes	?
18e	Paris	A
8e	Poitiers	G
	Rennes	Ƨ
2e	Romans	Y (?)
15e	Rouen	B
19e	Saint-Lô	C
11e	Saint-Pourçain	O
5e	Toulouse	M
6e	Tours	E
14e	Troyes	S
	Turin	V (et T)
	Villefranche	X
20e	Villeneuve-Saint-André	R

En tout 31 ateliers monétaires.

D'autres listes donnent :

Nantes	T
Amiens	V
Aix	X
Rennes	Ƨ

Mais elles sont postérieures à François Ier.

Provence .... ft

RÉSUMÉ DE L'HISTOIRE DES ATELIERS

AIX.

1540. 23 janvier. L'avis des conseillers généraux maîtres est qu'en Provence on ne frappe monnaie qu'à Aix.
1541. 16 août. L'atelier n'est pas en exercice.
1542. 25 juin. Lettres de rétablissement de cet atelier.
1543. 13 avril, après Pâques. Les généraux enregistrent les lettres de rétablissement d'Aix.
— Honorat Pichenat, nommé maître particulier.

ANGERS.

1515. 19 octobre. Conseil donné à la duchesse d'Anjou de rétablir cet atelier.
1519. Guillaume Le Pellé a pour différent une clef.
— 6 août. Patrons envoyés.
1522. Marc Couance, pour un an.
1523. Le même, pour un an.
1527. Le même, pour un an.
1528, 1529, 1533. Le même; différent : X.
1534. Pierre Turpin.
1539. 8 mars. Écus à la salamandre ordonnés.
1540, 4, 5, 6. Pierre Turpin. Différent : une pomme de pin. 1540, 1er avril.
1541. Pierre Turpin, pour quatre ans. Même différent.
— 16 août. L'atelier fonctionne.

BAYONNE.

1514. 24 mars. Monté avec des ouvriers du serment de France, venus de Morlas.
1515. Antoine de Châteauneuf, pour huit ans.
1523. Le même, pour un an. Ouvre du 28 juillet au 14 septembre 1527.
1527. Barthélemy de Meleun (Moléon?), provisoirement; il met un point ouvert sous l'écu et au R̸ sous la quatrième lettre.
— 21 janvier. Le même; un point ouvert sous les quatrièmes lettres, aux franciscus.

Pierre de La Rue est tailleur.

Avant Barthélemy de Meleun, avait été commis Jehannot de Barrouette.

— 4 février. Ordre à Barthélemy de Meleun de prendre un nouveau différent : c'est un croissant sous l'écu des deniers d'or à pile, et à croix un croissant sous la croix, à la droite de l'ancre.

Aux franciscus, un croissant au-dessus (?) de F et à croix comme aux écus.

1535. Menault de Montdaco, pour dix ans.

D. à la fin des légendes.

1539. 29 avril. Menault de Montdaco.
— 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1541. 16 août. L'atelier fonctionne.
1542. Pierre de La Rue, pour six ans. P. au commencement des deux légendes.

BORDEAUX.

1514. Robert Girault, confirmé.
— 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. 19 juin. Mise en chômage.
— 19 octobre. Conseil de rouvrir.
1518. 16 avril. Réouverture.
1519. R, différent de Robert Girault.
— 6 août. Patrons envoyés.
1521. 10 septembre. Ordre de frapper des testons.

1523. Janvier. Jean Tointault, tailleur, inculpé de fausse monnaie.
1526. Robert Girault, pour six ans.
1527. Jean de La Fontaine, commis pour Girault, absent.
— Robert Guyrault. G. (lisez Girault).
1528. Pierre Gaignart, pour dix ans. P.
1530. Il est destitué; monnaie vacante.
1532. Jean de La Fontaine, pour cinq ans. F. des deux côtés.
1537. Charles Martin, pour deux ans. C à la fin des légendes.
1539. Charles Martin, pour six ans. Différent : une étoile au commencement des légendes.
— 29 avril. Charles Martin.
— 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1540. 4 avril, avant Pâques. Charles Martin, tailleur.
1541. Robert Richard, pour six ans.
— 16 août. L'atelier fonctionne.
— 6 novembre. Liards, doubles et deniers tournois ordonnés.
1564. 17 mai. Robert Richard.

BOURGES.

1514. Pierre Ronsart, confirmé.
— 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. 19 juin. Mise en chômage.
— 19 octobre. Conseil donné de rouvrir.
1516. 4 juillet. L'atelier est rouvert.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1521. 10 septembre. Ordre de frapper des testons.
1528. Jean Mathieu, pour un an; altère ses lettres et est destitué.
1529. Pierre Ronsart, pour un an.
1534. Le même, pour un an. Différent : une feuille de rosier sauvage entre la croix et le B dudit ouvrage.
1540. 20 mai. Pierre Ronsart est destitué par les généraux maîtres.
1541. 27 avril. Clôture de la Monnaie.
1541. 31 décembre. Réouverture.
1543. Jean Georges, commis par le roi.

CHALONS.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. 19 juin. Mise en chômage.

CHAMBÉRY.

(Date inconnue, omise au registre.)
André Roze, pour quatre ans. Différent : deux roses à la fin des légendes.
1542. 15 juin. Ouverture de cet atelier.

CRÉMIEU.

1516, 1517, 1519. Janvier. Pierre Besson.
1525. 12 novembre. Nicolas Ricart, pour huit ans.
1531. 27 janvier. Nicolas Galopin, pour neuf ans.
1534. 18 février. Jacques Pinatel (ou Pignatol). 1537.
1537. 28 janvier. Pierre Le Maistre, nommé pour quatre ans.

DIJON.

1539. 23 mars. Ordre d'ouvrir la Monnaie de Dijon.
Avant 1541, Jacques Bergeron a exercé quinze mois, commis par le général maître G. Chicot.
1541. Le même, pour un an, par les généraux. B à la fin des légendes.
— 16 août. L'atelier fonctionne.
1542. Jacques Bergeron, pour six ans.

GRENOBLE.

1515. 4 et 7 décembre. Antoine Vagnon.
1517. 8 janvier. Etienne Nachon, nommé par le gouverneur. E précédé ou suivi d'une rose. 1522, 1523.
1522, 1523. Etienne Nachon.
1525. Jehan Farbot, nommé tailleur.
— 14 février, 11 mars. Etienne Nachon

confirmé. Il prend N au lieu de E, précédé ou suivi d'une rose.
1531. Etienne Nachon en fuite, condamné, le 29 mai 1534, à être brûlé vif.
1532. 5 avril. Pierre Vincent. P. V. entre un point et une rose, ou précédés d'une rose.
1539. Loys Prost, pour six ans. Installé par Philippe de Lautier, à ce commis le 5 mai 1540. Différent : L. — 1540, 41.
— 12 mars. Établissement de la Monnaie de Grenoble.
1540. Petite croix mise au bout de la grande, par Louis Prost.
1541. 16 août. L'atelier fonctionne.
1542. Jean Corrieul, dit de Vienne, pour quatre ans.
1543. Huguet Thury, pour quatre ans.
1545. 11 janvier. Ordre de faire des liards, doubles et deniers tournois.
1546, 1554. Huguet Thury. T.

LA ROCHELLE.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. 19 juin. Mise en chômage.
— 19 octobre. Conseil de rouvrir.
1518. Jean Rousseau pour un an.
— 5 avril. Réouverture.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1523. Barthélemy Le Mercier, pour six ans.
1527, 1528. Mathieu Audier, commis.
1538. 3 juillet. Jean de La Fontaine, pour un an, par les gardes. Nommé pour six ans par le roi. Quitte Bordeaux pour La Rochelle. Différent : un petit trèfle au commencement des deux légendes.
1539. 8 mars. Écus à la salamandre ordonnés.
1540. André Cybot. Différent : A.
1542. Jean de La Fontaine, pour un an. Différent : une fontaine à la fin de la légende de son ouvrage.
1544-46. Le même. 1544. 2 juin.

LIMOGES.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. 19 juin. Mise en chômage.
— 19 octobre. Conseil donné à la duchesse d'Anjou de rouvrir cet atelier.
1519. Jean Mercier, pour six ans.
— 6 août. Patrons envoyés.
1521. Jacques de Coustures, pour huit ans. 1527.
1527. 19 février. Jacques de Coustures.
1529. Jacques de Coustures, pour trois ans.
1535. Aimery, dit Merigot Guybert, pour un an.
1538. Jacques Juge, pour trois ans.
1539. 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1541. 16 août. L'atelier fonctionne.
1543. 27 février. François Dauvergne.

LYON.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1518. Au 9 mai. Michel Guilhem.
1519. Michel Guilhem, représenté par son neveu François, qui prend F avec le trèfle de Lyon.
— 6 août. Patrons envoyés.
1521. 10 septembre. Ordre de frapper des testons.
1528. Michel Guilhem. Deux petits croissants au lieu de deux points.
1529. André de La Roze, pour un an.
1537. François Guilhem, pour six ans. F.
1540. Petite croix au bout de la grande, mise à Grenoble et à Lyon, à partir de 1540, sur l'écu au soleil. François Guilhem. F.
— François Guilhem (?). — En 1543-1545, testons avec un point dans le premier C de *Franciscus*. — En 1546 et 1547, mêmes testons avec le même C pointé,

plus un point sous les deux seizièmes lettres. — En 1549, D et le trèfle.
1541. 16 août. L'atelier fonctionne.
1543. André Morel. A. M.
— François Guilhem, pour neuf ans.
1544. 31 octobre. Le même.
1546. 25 février. Le même.

MARSEILLE.

1539. 12 mars. Ordre d'établir une Monnaie à Marseille.
1540. François Perrin, pour six ans. Différent : un P à la fin des légendes et les armes de la ville au-dessous de l'écu, dans la légende.
— 20 septembre. Ordre de mettre à tout l'ouvrage, outre la lettre d'atelier, une petite croix au bout du bâton de la croix.
1541. André de Montaigu, pour six ans, par suite de la démission de Perrin.
— 16 août. L'atelier fonctionne.
1542. 17 janvier. L'atelier est fermé depuis plusieurs mois.
1544-45-46. André de Montagut (Montaigu).

MONTÉLIMAR.

1521. 25 octobre. Monnaie rouverte. Robert Lenormant. R à la fin des légendes et point sous la troisième lettre.
Tailleur, Andrieu Balme.
1523. 10 décembre. Pierre Marin remplace Robert Lenormant, démissionnaire. Différent : à pile, un P; un trousseau, une étoile.
1524. 8 janvier. Giraud de La Baulme. G à la fin de la légende à pile et point sous la troisième lettre.
1529. 12 mai. Michel Calvet remplace G. de La Baulme, démissionnaire.
1531. 25 février. Réouverture de la Monnaie, en faveur de Michel Calvet.
1535. 27 novembre. Jacques Foucart, pour neuf ans.
1545. 17 février. Rétablissement de la Monnaie.
1546-47. Balthazar Sauvaire a pour différent un chardon fleuri.

MONTFERRAND.

1531. Janvier. Établissement de l'atelier.
1535. 27 avril. L'atelier est ramené à Saint-Pourçain.

MONTPELLIER.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. Leonnet Tessier, confirmé
— 19 juin. Mise en chômage.
— 19 octobre. Conseil donné de rouvrir cet atelier.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1520. Gaspard Fournier, pour six ans.
1527. Le même, pour dix ans.
1535. Guillaume Calvet, pour trois ans. C au commencement des légendes.
1540. Michel Calvet, pour six ans. Différent : une feuille de chêne à la fin des légendes.
— 1er mars. Michel Calvet. 1544-45-46.
1541. 16 août. L'atelier fonctionne.
1544. François Caze, pour six ans.

NANTES.

1534. 27 avril. Jean Taupier, remplaçant feu Guillaume Raboteau.
1536. 5 août. Entérinement des lettres de Jean Taupier.
1539. 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1541. 30 avril. Ordre de frapper des écus, des douzains et des liards.
1544. 9 juillet. Jean Taupier, autorisé à frapper des testons.

PARIS.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
— 13 mars. Nicolas Lecoincte, autorisé à frapper un teston sur flan d'or.
1517. 26 mai. Guillaume de May, tailleur.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1521. 16 mars. A cette date, Nicolas Lecoincte, commis.
— 10 septembre. Ordre de frapper des testons.
— 5 novembre. Martin Le Gault est tailleur (Gaule, 1523; Le Gaule, 1524).
1522. 24 septembre. François Perdrier, pour un an (1527-1528).
1527. Juin. Claude de May, tailleur.
1528. 28 mai. François Perdrier, pour un an.
1529. 19 février. Claude Rouget, pour un an. Petite rose dans le premier C de *Franciscus* et à croix dans le C du premier XPC, aux écus; aux blancs et testons une rose au-dessous de la croix et de l'écu.
1530. 4 mars. Le même, pour un an.
1532. 6 mai. Claude Rouget.
— 3 février. Il est en fuite.
1535. Olivier Glaine, commis.
1536. Le même et Claude Le May, tailleur.
1537. Olivier Glanne (Glaine).
1538. Olivier Glanne, commis à la maîtrise.
1539. 12 mai. Olivier Glanne, ci-devant commis à la maîtrise, l'exercera deux mois.
— 18 juillet. Claude Le May, tailleur.
— 27 octobre. On informe contre Olivier Glanne.
— 17 novembre. Les gardes Jean Barbedor et Guillaume Lotin exerceront la maîtrise en régie, au lieu d'Olivier Glanne, alors détenu à la Conciergerie.
— 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1539. 18 mars. Christophe de Laulne, pour six ans. Différent : une hermine des deux côtés. Avril 1540.
1541. Pierre de Laulne. Différent : deux points sous l'hermine de son fils, qu'il remplace par mandement des généraux maîtres.
— 17 octobre. Bastien de Riberolles, commis jusqu'à la Saint-Martin (11 novembre), en place de Christophe de Laulne, destitué. Mettra le différent ci-dessus.
— 10 novembre. Bastien de Riberolles, commis par les généraux. Prend une merlette entre *nomen* et *Domini*. 1546-47-48.
— 12 janvier. Commis par les généraux pour un an.
1542. Testons et demi-testons frappés avec la vaisselle du roi.
1543. Juillet. La Monnaie est établie en la maison des estuves, au bout du jardin du palais, au moulin dit la Gourdène.
— Bastien de Riberolles, pour six ans. Même merlette à croix seulement.

POITIERS.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. 19 juin. Mise en chômage.
— 19 octobre. Conseil de rouvrir.
1518. Guion Brunet (Bonnet ?), pour un an.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1521. Guion Brunay, pour un an.
— 7 mai. Robin Rousseau est tailleur.
1523. 1er février. Laurent de Chenevelles, pour six ans.
1528. 29 décembre. Laurent de Chenevelles, maître particulier; Jean Gallardon, tailleur.
— 18 mars. Robert Rousseau, mort, remplacé par Mathurin Cosse (ou Coste).
1529. Laurent de Chenevelles, pour un an.
1533. Jean de La Roche, dit de Jouhe, pour un an. R à la fin des légendes.

1539. 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1541. 27 avril. Clôture de la Monnaie.
— 20 février. Réouverture.
1543. 9 mars. François Audyer, pour six ans. a à la fin de la légende de pile.

RENNES.

1522. 6 août. Jean Ferré, pour six ans, remplace feu Pierre Champion.
— 15 octobre. Serment reçu de Jean Ferré.
— 21 octobre. Il est mis en possession.
1541. 30 avril. Ordre de frapper des écus, douzains et liards.
1543. 18 mars. Jean Ferré.
1546. 9 juillet. Nicolas Maillart.

ROMANS.

1521 à 1523. Janvier. Jacques Gentet. Monnaie ouverte le 21 janvier 1521 avec Jacques Gentet, nommé pour dix ans le 3 novembre 1522.
1523. 24 décembre. Jacques Gentet. François Thevenot, tailleur, remplace Loys Bernard, décédé.
1526. 10 mai. Pierre Carme, dit Augustin, nommé pour sept ans, en place de Jacques Gentet, démissionnaire.
1529. 10 décembre. Guillaume Calvet, nommé par le gouverneur.
1530. 20 août. Pierre Guérin, nommé pour six ans, entre en possession de la maîtrise.
1534. 17 janvier. Pierre Guérin, continué pour huit ans. Il donne sa démission en janvier 1535.
1535. 12 janvier. Claude Mosnyer (Monnier) nommé à la place de Pierre Guérin, pour les huit ans de celui-ci.
1536. 1er octobre et 1er décembre. Pierre Guérin prolongé pour trois mois chaque fois.
1537. 6 juillet. Entérinement des lettres de Claude Monnier, mis en possession de la maîtrise le 30 juin 1537.
— 20 novembre. Loys Prost, pour six ans, au lieu de Pierre Guérin.
1539. 24 novembre. Requête des habitants, demandant le rétablissement de la Monnaie. L'avis des généraux maîtres est qu'il ne faut qu'une Monnaie en Dauphiné.
— 2 janvier. Loys Prost, maître particulier.
1545. 4 janvier. Ordre de frapper des liards, des doubles et des deniers tournois.

ROUEN.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. Pierre Lesgare, nommé pour un an. Deux trèfles entre *Francorum* et *rex*, et entre XPS et *imperat*.
— Nommé pour six ans.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1520. Jean Jumel, commis, puis nommé pour six ans.
1421. 10 septembre. Ordre de frapper des testons.
1530. Jean Jumel, pour un an.
1536. Cosme du Moustier, commis pour un an.
1537. Le même, pour un an. Un cor à la fin des deux légendes.
1538. Guillaume de Houppeville, pour six ans.
1539. 8 mars. Écus à la salamandre ordonnés.
1542. Guillaume de Houppeville, pour six ans.
1545. 8 février. Cosme du Moustier fera des testons. Il mettra un cornet après *vincit*.

SAINT-LO.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. Richart Basire, pour un an.
— 19 juin. Mise en chômage.
1516. 21 mars. Réouverture.

1521. 2 mai. Jean Brunoy, commis à la maîtrise, jusqu'à la Saint-Remy (1er octobre).
— 28 juin. Jean Brunoy, déchargé de la commission, et Pierre de Bonlieu, commis.
— 4 novembre. Pierre de Bonlieu, commis.
1522. Jacques Louvet, commis provisoirement.
1524. Jean Rogier, commis pour un an.
1529. Julien Roupelin, pour un an. Différent : une petite tête d'oiseau à la fin des légendes.
1539. Février. Guillaume Ybert, commis pour un an. Différent : une petite tête de licorne au commencement des légendes.
— 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1541. 27 avril. Clôture de la Monnaie.

SAINT-POURÇAIN.

1514. 13 février. L'atelier, suspendu depuis l'édit du roi précédent, est rétabli.
1515. 19 juin. Mise en chômage.
1516. 21 mars. Réouverture.
1518. Jehan Menudel, pour six ans.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1529. Pierre Monachy, commis provisoirement. Z à la fin des légendes.
1535. 27 avril. L'atelier ramené de Montferrand.
— 23 juillet. Josse Dominique, pour un an. Différent : une pensée à la fin de la légende.
1536. Josse Dominique, continué provisoirement jusqu'à nouvel ordre. G à la fin des légendes.
1539. André Colas, pour un an. Différent : un croissant à la fin des légendes, avec la lettre d'atelier O (pièces à la salamandre).
1539. 11 décembre. André Billon.
— 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1551. 27 avril. Clôture de la Monnaie.

TOULOUSE.

1515. 19 octobre. Conseil de rétablir cet atelier.
1520. Antoine Auricoste, pour un an.
— 1er février. Réouverture de l'atelier.
1521. Mathieu Audier, pour un an.
— 10 septembre. Ordre de frapper des testons.
1528. Hugues Lamier, pour six ans.
1538. Hugues Lamier, pour cinq ans. Un petit trèfle au commencement des légendes.
1539. 8 mars. Écus à la salamandre ordonnés.
1540. Jacques Chambry, pour six ans.
1541. 16 août. L'atelier fonctionne.
1544. 16 mai. Jacques Chambry.

TOURS.

1514. 23 janvier. Patrons envoyés.
1515. 19 juin. Mise en chômage.
— 19 octobre. Conseil de rouvrir.
1517. 3 décembre. Réouverture.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1521. 10 septembre. Ordre de frapper des testons.
1523. Gilles Redon, pour un an.
1524. Le même, pour un an.
1532. Jean Rugny, pour six ans. A la fin des légendes Y, et au-dessous une croisette près de la tour. 1533.
1534. Jean de Fangas, dit le Gascon, pour un an. Différent : une flamme de feu entre DEI et GRA.
1535. Jean de Fangas, pour un an.
— Laurent Poursot remplace Fangas, emprisonné. Γ entre *Franciscus* et *Dei*.
1538. Christophe de Laulne, pour un an ✳.

1539. Charles Chiffrain remplace provisoirement comme tailleur Paris Grillon.
— 2 janvier. Christophe de Laulne.
— 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1540. Estienne Boysleve.
— Jacques Foucard, pour six ans. Différent : une larme.
1541. Jean Guenbal.
— 16 août. L'atelier fonctionne.
1543. 28 février. Christophe de Laulne.
1544. 8 mai. Le même.
1547. Christophe de Laulne, pour trois ans.

TROYES.

1516. 20 octobre. Cet atelier est rouvert.
1521. Christophe Chevalier, pour six ans.
— 10 septembre. Ordre de frapper des testons.
1527. Bertrand Prevost, pour un an.
1534. Emond Griveau, pour un an. Différent : un cœur à la fin de la légende, à pile.
1538. Lupin Le Tartrier, pour un an.
1539. Jacques Le Tartrier, pour un an. Différent : une hure de sanglier.
— 8 mai. Écus à la salamande ordonnés.
1540. 26 août. Jacques Le Tartrier, commis.
1541. Le même. Le tailleur est Henryet Boulanger.
— 16 août. L'atelier fonctionne.
1543. 11 octobre. Ordre aux gardes de chercher un maître particulier.
1544. Jean Hüe, commis par les gardes. Différent : un petit cor de chasse.

TURIN.

1537. 25 mars, avant Pâques. Marc de Varembert du Quiers est nommé.
1539. 8 mars. Ordre de faire des écus à la salamandre.
1541. 27 avril. Clôture de la Monnaie.
— 1er juillet. La Monnaie est rouverte.
— 16 août. L'atelier fonctionne.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE.

1517. 24 septembre. Réouverture.
1518. 4 août. Le différent du maître est un V entre deux points clos, à la fin des légendes.
1519. 6 août. Patrons envoyés.
1527. Jean Blanc, pour six ans.
1532. Jean Blanc, pour six ans.
1539. Pierre Coulon le jeune, pour six ans. Différent : V° au commencement des légendes.
1541. Pierre Coulon l'aîné, pour six ans, y compris les trois qui restent du bail passé à son fils. Différent : V et deux points ouverts au bout des légendes.
— 27 avril. Clôture de la Monnaie.
— 15 octobre. Réouverture de la Monnaie.
1543. Antoine Poujouly, pour six ans, y compris le temps qui reste du bail de Coulon. ⁝A⁝ à la fin des légendes.

VILLENEUVE-SAINT-ANDRÉ-LÈS-AVIGNON

1520. 21 juillet. Réouverture.
1522. Jean de Coussel, dit Agaffin, pour six ans.
1526. 15 novembre. Le même.
1530. Jean de Coussel, pour un an.
1533. Jérôme Bourdin, pour un an. Différent : deux petits bourdons en croix de Saint-André, au commencement des deux légendes.
1537. Jérôme Bourdin, pour deux ans ; il est remplacé à la demande du pays par Jean de Farges, nommé pour six ans.
1539. 8 mars. Écus à la salamandre ordonnés.
1541. 27 avril. Clôture de la Monnaie.
1543. 2 août. Réouverture.

CATALOGUE

DES

MAITRES PARTICULIERS

ET DES

TAILLEURS DE MONNAIES DU ROYAUME

PENDANT LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier

Bordeaux, 1514...........	Robert Girault, confirmé.
Bourges, 1514............	Pierre Ronsart, confirmé.
Bayonne, 1515....	Antoine de Châteauneuf, pour huit ans.
Saint-Lô, 1515	Richard Basire, pour un an.
Montpellier, 1515...... ...	Leonnet Tessier, confirmé.
Rouen, 1515..............	Pierre Lesgare, pour un an, puis pour six ans.
Bordeaux, 1516 à 1519.. ..	Robert Girault. Différent : Z.
Poitiers, 1518	Guyon Brunay (*alias* Bonnet), pour un an.
La Rochelle, 1518.........	Jean Rousseau, pour un an.
Saint-Pourçain, 1518......	Jehan Menudel, pour six ans.
Lyon, mai 1518............	Michel Guilhem, représenté par son neveu François Guilhem.
Angers, 1519.............	Guillaume Le Pellé. Différent : une clef.
Limoges, 1519	Jean Mercier, pour six ans.
Bordeaux, 1519...........	Robert Girault. Différent : R.
Lyon, 1519................	François Guilhem. Différent : F.
Montpellier, 1520.........	Gaspard Fournier, pour six ans.
Rouen, 1520..............	Jean Jumel, pour six ans.
Toulouse, 1520............	Antoine Auricoste, pour six ans.
Limoges, 1521............	Jacques de Coustures, pour huit ans.
Poitiers, 1521.............	Guyon Brunay, pour un an.
Toulouse, 1521............	Mathieu Audier, pour un an.
Troyes, 1521	Christophe Chevalier, pour six ans.
Saint-Lô, 2 mai 1521......	Jean Brunay, commis à la maîtrise jusqu'à la Saint-Remy. Nommé le 28 juin 1521.

Paris, 16 août 1521	Nicolas Le Coincte, commis à la maîtrise.
Saint-Lô, 4 novembre 1521.	Pierre de Bonlieu.
Angers, 1522.............	Marc Conance (ou Couance), pour un an.
Saint-André, 1522	Jean de Coussel, dit Agaffin, pour six ans.
Saint-Lô, 1522...........	Jacques Louvet, provisoirement.
Toulouse, 1522............	Antoine Auricoste, pour six ans.
Rennes, 6 août 1522.......	Jean Ferré, pour six ans, en remplacement de Pierre Champion, décédé. Installé le 15 octobre 1522.
Paris, 24 septembre 1522..	François Perdrier, pour un an, en remplacement de Nicolas Le Coincte.
Angers, 1523.............	Marc Couance, pour un an.
Bayonne, 1523............	Antoine de Châteauneuf, pour un an.
Poitiers, 1523	Laurent de Chenevelles, pour six ans.
Saint-André, 1523	Jean de Coussel, pour un an.
Tours, 1523.............	Gilles Redon, pour un an.
La Rochelle, 1523.........	Barthélemy Le Mercier, pour six ans.
Saint-Lô, 1524...........	Jean Rogier, pour un an.
Tours, 8 janvier 1524......	Gilles Redon, pour un an.
Bordeaux, 1526-1527......	Robert Girault, pour six ans. Différent : G.
Saint-André, novemb. 1526.	Jean Agaffin (de Coussel).
Angers, 1527.............	Marc Couance, pour un an.
Montpellier, 1527	Gaspard Fournier, pour dix ans.
Villefranche, 1527.........	Jean Blanc, pour six ans.
La Rochelle, 1527.........	Mathieu Audier, 1528.
Bayonne, 1527............	Barthélemy de Meleun (Moléon), provisoirement.
Bordeaux, 1527...........	Jean de La Fontaine, en l'absence de R. Girault.
Limoges, 1527	Jacques de Coustures.
Troyes, 1527............	Bertrand Prevost, pour un an.
Paris, 1527..............	François Perdrier.
Poitiers, décembre 1527....	Laurent de Chenevelles.
Bayonne, décembre 1527...	Antoine de Châteauneuf (du 28 juillet 1527 au 14 septembre suivant). A cette date, Barthélemy de Moléon.
Bayonne, avant déc. 1527 ..	Jehannot de La Barouette. Avait été commis à la maîtrise. Il est arrêté et mis en prison.
Limoges, février 1527......	Jacques de Coustures.
Lyon, 1528...............	Michel Guilhem.
Bordeaux, 1528...........	Pierre Gaignart, pour dix ans. Destitué en 1530. Différent : P.
Bourges, 1528...........	Jean Mathieu, dit de Lion, pour un an. Destitué pour altération de ses lettres.
La Rochelle, 1528	Mathieu Audier.
Toulouse, 1528...........	Hugues Lamier, pour six ans.
Angers, 1528	Marc Couance. Différent : ℭ.
Paris, 28 mai 1528........	François Perdrier, pour un an.
Bourges, 1529	Pierre Ronsart, pour un an.

Limoges, 1529	Jacques de Coustures, pour trois ans.
Poitiers, 1529............	Laurent de Chenevelles, pour un an.
Lyon, 1529..............	André de La Roze, pour un an.
Saint-Lô, 1529...........	Julien Roupelin, pour un an.
Saint-Pourçain, 1529......	Pierre Monachy, provisoirement.
Toulouse, 1529...........	Chômage à cause du décès d'Auricoste.
Paris, février 1529........	Claude Rouget, pour un an.
Rouen, 1530..............	Jean Jumel, pour un an.
Saint-André, 1530.........	Jean de Coussel, pour un an. Il avait déjà tenu cette Monnaie pour un an.
Paris, mars 1530..........	Claude Rouget, pour un an.
Bordeaux, 1532..........	Jean de La Fontaine, pour cinq ans.
Tours, 1532	Jean Rugny, pour six ans.
Villefranche, 1532.........	Jean Blanc, pour six ans.
Paris, 3 février 1532.......	Claude Rouget est en fuite.
Saint-André, 1533.........	Jérôme Bourdin, pour un an.
Poitiers, 5 mars 1533......	Jean de La Roche, dit de Jouhe, pour un an.
Angers, juillet 1533........	Marc Conance (lisez Couance).
Angers, 1534	Pierre Turpin.
Bourges, 1534	Pierre Ronsart.
Tours, 1534	Jean de Fourgas (*alias* Fangas), dit le Gascon, pour un an.
Troyes, 1534	Emond Griveau, pour un an.
Nantes, avril 1534.........	Jean Taupin (Taupier) remplace Guillaume Raboteau, décédé.
Bayonne, 1535............	Menault de Montdaco, pour dix ans.
Limoges, 1535	Aimery, dit Mérigot Guybert, pour un an.
Montpellier, 1535	Cuillaume Calvet, pour trois ans.
Tours, 1535	Jean de Fangas (*alias* Fourgas), pour un an.
Tours, 1535	Laurent Ponsot remplace Fangas, emprisonné; il n'est que commis à la maîtrise.
Saint-Pourçain, juillet 1535.	Josse Dominique, pour un an.
Rouen, 1536.............	Cosme du Moustier, pour un an.
Paris, 1536..............	Olivier Glanne, commis à la maîtrise.
Saint-Pourçain, 1536......	Josse Dominique, continué jusqu'à nouvel ordre.
Nantes, 5 août 1536.	Les lettres de Jean Taupier sont entérinées.
Bordeaux, 1537...........	Charles Martin, pour deux ans.
Lyon, 1537.............	François Guilhem, pour six ans.
Rouen, 1537..............	Cosme du Moustier, pour un an.
Saint-André, 1537.........	Jérôme Bourdin, pour deux ans.
Paris, juin 1537..........	Olivier Glanne.
Rouen, 1537..............	Cosme du Moustier.
Turin, 15 mars 1537.......	Marc de Varambert de Quiers.
Limoges, 1538...........	Jacques Juge, pour trois ans.
La Rochelle, 1538.........	Jean de La Fontaine, naguère à Bordeaux, pour un an.

La Rochelle, juillet 1538.....	Jean de La Fontaine, nommé pour six ans.
Rouen, 1538.............	Guillaume de Houppeville, pour six ans.
Toulouse, 1538............	Hugues Lamier, pour cinq ans.
Tours, 1538.............	Christophe de Laulne, pour un an.
Troyes, 1538.............	Lupin Le Tartrier, pour un an.
Paris, janvier 1538........	Olivier Glanne.
Bordeaux, 1539...........	Charles Martin, pour six ans.
Saint-Pourçain, 1539......	André Colas, pour un an.
Saint-Lô, 1539..........	Guillaume Ybert, naguère commis par les gardes, pour un an.
Troyes, 1539............	Jacques Le Tartrier, pour un an.
Villefranche, 1539.........	Pierre Coulon le jeune, pour six ans.
Bayonne, avril 1539	Menault de Montdaco.
Bordeaux, 1539...........	Charles Martin.
Paris, octobre 1539.......	Ordre d'informer contre Olivier Glanne.
Paris, novembre 1539......	Monnaie en régie sous la direction des gardes Jean Barbedor et Guillaume Solin.
Saint-Pourçain, déc. 1539..	André Billon.
Tours, janvier 1539........	Christophe de Laulne.
Paris, 18 mars 1539.......	Christophe de Laulne, pour six ans.
La Rochelle, 1540.........	André Cybot. Différent : A.
Marseille, 1540..........	François Perrin, pour six ans.
Montpellier, 1540..........	Michel Calvet, pour six ans.
Toulouse, 1540............	Jacques Chambon, pour six ans.
Tours, 1540..............	Étienne Boysleve, commis à la maîtrise.
Angers, 1540.............	Pierre Turpin.
Paris, avril 1540..........	Christophe de Laulne, remplacé par son père Michel.
Bourges, mai 1540........	Pierre Ronsart, destitué.
Troyes, août 1540.........	Jacques Le Tartrier, commis à la maîtrise.
Angers, avril 1540.........	Pierre Turpin.
Angers, 1541.............	Le même, nommé pour quatre ans.
Dijon, 1541..............	Jacques Bergeron, commis à la maîtrise, a déjà exercé quinze mois (avant 1541).
Dijon, 1541..............	Le même, nommé pour un an.
Marseille, 1541...........	André de Montaigu, pour six ans.
Bordeaux, 1541...........	Robert Richart, pour six ans.
Tours, 1541..............	Jean Guenbal.
Villefranche, 1541.........	Pierre Coulon l'aîné, pour six ans, y compris les trois ans qui restent du bail de son fils, Pierre Coulon le jeune.
Troyes, 1541.............	Jacques Le Tartrier.
Paris, août 1541..........	Pierre de Laulne remplace son fils Christophe.
Paris, 10 novembre 1541...	Bastien de Riberolles remplace provisoirement Christophe de Laulne.
Paris, janvier 1541.......	Bastien de Riberolles, nommé pour un an; il est renommé jusqu'en 1548.

Bayonne, 1542...........	Pierre de La Rue, pour six ans.
Chambéry, 1542...........	André de La Roze, pour quatre ans.
Dijon, 1542...............	Jacques Bergeron, pour six ans.
La Rochelle, 1542..........	Jean de La Fontaine, pour un an.
Rouen, 1542..............	Guillaume de Houppeville, pour six ans.
Bourges, 1543............	Jean George, commis.
Lyon, 1543...............	André Morel.
Lyon, 1543...............	François Guilhem, pour neuf ans.
Villefranche, 1543.........	Antoine Poujouly, pour six ans, y compris ce qui reste du bail de Coulon.
Aix, 13 av. 1543, apr. Pâques.	Honorat Pichenot.
Lyon, juillet 1543.........	François Guilhem.
Rouen, octobre 1543.......	Guillaume de Houppeville.
Limoges, février 1543......	François Dauvergne.
Tours, 1543..............	Christophe de Laulne.
Paris, mars 1543..........	Bastien de Riberolles, pour six ans.
Poitiers, mars 1543........	François Audier, pour six ans.
Rennes, 1543.............	Jehan Ferré.
Montpellier, 1544..........	François Caze, pour six ans.
Troyes, 1544..............	Jean Hue, commis par les gardes.
Toulouse, mai 1544........	Jacques Chambry.
Bordeaux, 1544...........	Robert Richard.
La Rochelle, juin 1544.....	Jehan de La Fontaine. — 1546.
Marseille, 1544...........	André de Montagut (Montaigu). — 1545-46.
Nantes, juillet 1544........	Jehan Taupier.
Lyon, 1544...............	François Guilhem. — Février 1546.
Rouen, février 1545........	Cosme du Moustier.
Montpellier, 1546..........	Michel Calvet. Différent : une feuille de chêne.
Rennes, juillet 1546........	Nicolas Maillard.
Angers, 1546.............	Pierre Turpin. Différent : une pomme de pin.
Tours, 1547..............	Christophe de Laulne, pour trois ans.

CATALOGUE

DES

MAITRES PARTICULIERS

DES

MONNAIES DU DAUPHINÉ PENDANT LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.

Crémieu, 5 juillet 1516.	Pierre Besson, nommé maître particulier pour dix ans. — Septembre 1520.
Grenoble, 8 janvier 1516.	Étienne Nachon, nommé maître particulier.
Montélimar, 1517-1520.	Robert Le Normant, maître particulier.
Grenoble, 1er octobre 1520.	Étienne Nachon est confirmé.
Romans, 3 novembre 1522.	Jacques Gentet, nommé maître particulier pour dix ans.
Montélimar, 10 décembre 1523. . . .	Pierre Marin est commis à la maîtrise. Sa différence est un P à pile et une étoile au trousseau.
— 8 janvier 1524.	Girauld de La Baulme est nommé maître particulier. — 1528. — Donne sa démission le 30 avril 1529.
Crémieu, 12 novembre 1525.	Nicolas Ricart est nommé maître particulier pour huit ans. — 1528.
Romans, 10 mai 1526.	Pierre Carme, dit Augustin, est nommé maître particulier pour sept ans, en remplacement de J. Gentet, démissionnaire. — 1528.
Grenoble, 14 février 1526	Étienne Nachon est confirmé. Il prend pour différence N au lieu de E. — 1528.
Montélimar, 12 mai 1529.	Michel Calvet, en place de Girauld de La Baulme, démissionnaire. — Février 1531.
Romans, 14 novembre 1529.	Pierre Guérin, nommé à la place de Pierre Carme, décédé. Guillaume Calvet fait opposition. Le 20 août 1530, Pierre Guérin est mis en possession; il est nommé pour six ans. Guillaume Calvet avait été nommé par le gouverneur, le 10 décembre 1529.

Crémieu, 27 janvier 1531.	Nicolas Galopin, nommé maître particulier pour neuf ans, en remplacement de Nicolas Ricart, décédé.
Grenoble, 5 avril (après Pâques) 1532.	Pierre Vincent est commis à la maîtrise. Il prête serment le 7 février 1532.
Romans, 10 avril 1532.	Pierre Guérin est maître particulier.
— 17 janvier 1534.	Pierre Guérin, continué pour huit ans.
Grenoble, 15 février 1534.	Pierre Vincent est nommé pour huit ans, en remplacement d'Étienne Nachon, condamné à mort par contumace. — Décembre 1538.
Crémieu, 18 février 1534.	Jacques Pinatel (Pignatel) est nommé maître particulier. — Septembre 1537.
Montélimar, 27 novembre 1535. . . .	Jacques Foucart est nommé pour neuf ans, en remplacement de Michel Calvet, déchargé de l'office. — Juillet 1538.
Romans, 17 janvier 1535.	Pierre Guérin donne sa démission par écrit, après l'avoir donnée verbalement.
— 11 janvier 1535.	Claude Monnier (Mosnyer) est nommé pour les huit ans concédés à Pierre Guérin.
— 1er octobre 1536.	Pierre Guérin, prolongé pour trois mois. Son bail expire le 13 octobre 1536.
— 1er décembre 1536.	Le même, nommé pour trois mois à titre provisoire, devra prendre une nouvelle différence. Il est encore maître particulier le 4 avril 1536.
— 30 juin 1537	Claude Monnier prend possession de la maîtrise.
— 20 novembre 1537.	Loys Prost, de Paris, nommé par le Roi pour six ans, en remplacement de Pierre Guérin, dont le bail est expiré. Son bail est entériné par les généraux maîtres, le 18 janvier 1537.
Crémieu, 28 janvier 1537.	Pierre Le Maistre, nommé pour quatre ans, en remplacement de Jacques Pinatel, démissionnaire.
Romans, octobre 1538.	Claude Monnier conserve la maîtrise, que Loys Prost lui a disputée trois mois durant.
Grenoble, 1539.	Loys Prost, nommé maître particulier pour six ans. — 1540-1541.
— 1542.	Jean Corrieul, dit de Vienne, nommé pour quatre ans.
Romans, 3 octobre 1542	Le Roi ordonne la réouverture de la Monnaie et nomme Claude Monnier pour six ans. Il est mis en possession le 1er février 1542 (1543, n. st.).
Grenoble, 1543.	Huguet Thury, de Lyon, nommé pour quatre ans. — 1546-1554.
Montélimar, 1546.	Balthazar Sauvaire, maître particulier. — 1547.

LISTE

DES

TAILLEURS DE COINS

SOUS LE RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.

Grenoble, 1511 à mars 1521	Jehan Marion.
Paris, 6 octobre 1512	Guillaume Chefdelaville. — 1514.
La Rochelle, 1514	Feu Olivier Hubert est cité.
Paris, dès novembre 1514	Guillaume Le Mais ou Le May. — 1517. De May.
Crémieu, 6 août 1515	Antoine Besson, nommé par le roi.
Paris, 1519	Martin Gault, — Le Gault. — Novembre 1521. — Janvier 1523.
— 7 mai 1521	Robin Rousseau.
Romans, 5 novembre 1522	François Thevenot remplace provisoirement Louis Bernard, décédé. Il est titulaire le 5 août 1523. — Octobre 1530.
Grenoble, 7 février 1521	Jacques Gauvain, commis à la taille.
Montélimar, 17 novembre 1521. — Janvier 1523	André Baulme.
Bordeaux, janvier 1523	Jean Tointault, emprisonné pour fausse monnaie.
Grenoble, août 1524	Jean Farbot remplace Jacques Gauvain. — 1527, 1540.
Paris, juin 1527	Claude de May.
Poitiers, décembre 1527	Jean Gallardon.
Bayonne, décembre 1527	Pierre de La Rue.
Poitiers, 28 mars 1528	Mathurin Coste (ou Cosse) remplace feu Robert Rousseau.
Paris, 1536	Claude Le May. — 1539.
Tours, 1539	Charles Chiffrain remplace Pierre Grillon.
Bordeaux, avril 1540, avant Pâques	Charles Martin.
Troyes, 1541	Henriet Boulanger.

FRANÇOIS I[er]

MONNAIES D'OR

ÉCUS AU SOLEIL

Documents.

NOTA. — Toutes les dates sont données en ancien style, c'est-à-dire en années commençant le jour de Pâques.

1514. — François, roy de France, premier de ce nom, dict restorateur des lectres, filz de Charles, comte d'Angoulesme, et de madame Loïse de Savoye, comme le plus prochain en ligne collatéralle et masculine en la maison de Vallois, feust sacré roy de France, d'aultant que la ligne directe estoit faillie au roy Charles VIII[e], et commença à régner ledit seigneur Roy le premier jour da janvier l'an 1514 (1515, n. st.). (Ms. Bal., 192, recto. — Lotier, 156, recto.)

S'ensuyvent les villes de France où on forge monnoyes de présent.

Les points secrets étaient distribués aux ateliers monétaires dans l'ordre suivant :

1. F Cremeu.	11. D Saint-Pourçain.	21. R Saint-Auperre (?).
2. R Romaint.	12. E Mascon ou Lyon.	22. A Sainte-Menehou.
3. A Mirabel.	13. I Disjon.	23. N Challons.
4. N Mõtpellier.	14. G Troes.	24. C Bordeaulx.
5. C Thoullouse.	15. R Rouen.	25. O Baionne.
6. I Tours.	16. A Tournay.	26. R (omis).
7. S Angiers.	17. C Saint-Quentin ou Amiens.	27. V Bourges (biffé).
8. C Potiers.	18. I Paris.	28. M (rien).
9. V La Rochelle.	19. A Saint-Lô.	29. R —
10. S Lymoges.	20. F Saint-Andry.	30. E —
		31. X —

Ms. Bigot, 1, 24, verso.

1514. — Dès le 2 janvier, les généraux maîtres des monnaies furent confirmés dans leurs offices. (Y, 159, verso. — Reg. H, 147.)

Avant Pâques de cette même année 1514, le bail de Robert Girault, maître particulier de la Monnaie de Bordeaux, passé au nom du feu roi, fut confirmé. (Sorbonne, 3, 22, verso.)

Il en fut de même pour le bail de Pierre Ronsart, maître particulier de la Monnaie de Bourges. (Sorb., 3, 18, verso.)

Le 23 janvier 1514, les généraux maîtres envoyèrent des lettres, avec des patrons d'écus au soleil et de grands blancs, à Lyon, Bordeaux, Bourges, Limoges, Paris, La Rochelle, Rouen, Châlons, Saint-Lô, Montpellier, Tours et Poitiers, avec ordre de rompre les fers de l'ouvrage précédent, tant pour l'or que pour l'argent. (Reg. G, 25.)

1514. — Le 23e jour de janvier 1514, le Roy ordonna en ses Monnoyes estre forgé l'ouvraige qui s'ensuyt :

Escuz d'or soleil, à 23 karats 1/8 et à 1/8 de karat de remedde, poisant 2 d. 17 gr. au feur de 70 pièces au marc, ayans cours pour 36 sols 3 den. pièce.

Marc d'or fin, 130 liv. 3 sols 4 den. tournois. France, Bretagne, Dauphiné. (Bal., 193, recto et verso. — Lot., 156, verso.)

Pour les écus frappés en France, le manuscrit (Bal., 193, recto) donne deux figures distinctes.

La première offre l'écusson couronné, et sans aucun signe sur ses côtés.

La deuxième porte l'écusson accompagné de deux F couronnés.

Au revers des deux variétés, la croix est cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

Sur les écus frappés en Bretagne, l'écusson est accosté d'un F et d'une hermine couronnés ; au revers, la croix est cantonnée de deux F et deux hermines couronnés.

Sur les écus du Dauphiné, les légendes commencent par des couronnelles, et l'écu est écartelé de France et Dauphiné.

Le 13 février 1514, la Monnaie de Saint-Pourçain, fermée depuis l'édit du roi précédent, fut rétablie. (Reg. G, 30.)

1514. — Le 13 mars, permis à Nicolas Le Cointe, commis à la maîtrise particulière de la Monnoye de Paris, qu'il puisse faire ouvrer et monnoyer en ladite Monnoye ung denier d'or du prix de ung escuz, et sur les fers des gros testons derrènement faiz, par ordonnance du Roy, pour icellui denier estre baillé et délivré par ledit Le Cointe à maistre Jehan Sallit, conseiller et maistre des requestes ordinaire de l'ostel dudit seigneur. (Z, 3156.)

1515. — Pâques tombe le 15 avril.

En cette année, sont nommés :

A Bayonne, pour huit ans, par lettres patentes, Antoine de Châteauneuf : il frappera par an 300 marcs d'or (soit 21,000 écus). (Sorb., 3, 21, verso.)

A Saint-Lô, pour un an, sous la main du roi, Richart Basire. (Sorb., 3, 40, recto.)

A Montpellier, par confirmation du bail de six ans fait par le feu roy Loys, derreinement décédé, à Leonnet Teissier. (Sorb., 3, 21, recto.)

A Rouen, commis pour un an, puis confirmé pour six ans, par lettres patentes, Pierre Lesgare : il frappera les escus au soleil à 23 karats 1/8, à 1/8 de karat de remède, de 70 den. de poids au marc de Paris.

Différent : 2 petits trèfles entre FRANCORUM et REX du côté de la pile, et du côté de la croix, entre XPS et IMPERAT. (Sorb., 3, 12, recto.)

1515. — Le 19 juin, toutes les Monnaies du royaume sont mises en chômage, excepté celles de Paris, Rouen, Lyon, Bayonne. (Reg. G, 31.)

Le 5 juillet 1515, de l'ordonnance du roy fut faict en la Monnoye de Paris ouvraige de mil petits royaulx d'or, pour en faire dons à son plaisir, lesquels luy furent envoyez en son voyage allant conquérir le duché de Millan, et feurent faictz des poidz et loy qui ensuyvt.

Lesdits royaulx d'or à 23 karats 1/8 et audit 1/8 de karat de remedde; d'ung denier 8 grains tresbuchans chacune pièce, au feur de sept vingt pièces au marc.

Marc d'or fin : 130 liv. 3 sols 4 deniers. (Bal., 196, verso. — Lot., 159, verso.)

La figure donnée offre un écu couronné entouré de la légende : + *Deus auxiliū tuum regi da.* ℟. *Fracisc. I Dei gr. Franc. rex.* Le roi, à cheval, allant vers la droite. 17 millimètres de diamètre.

Au mois d'octobre, l'an 1515, fut faict (en Italie) escuz soleil à 23 karats et 1/8, de 2 den. 17 gr. de poids, au feur de 70 pièces de poids au marc, ayans cours pour 36 sols 3 den. tournoys de France.

Demys desdits escuz d'or soleil, de loy, poix et cours à l'équipollent.

Les figures annexées donnent à la fin de la légende royale : *Francorum Rex, Dux : M.*

Doubles ducats à 23 k. et 1/8, de 5 deniers 10 grains de poix, au feur de 35 pièces de poix au marc, ayant cours pour 72 sols 6 deniers monnoye de France.

Marc d'or fin, à raison de la dite monnoye de France, 130 liv. 3 sols 4 deniers tournois. (Bal., 197, recto. — Lot., 160, verso.)

Le 19 octobre 1515, la duchesse d'Anjou, régente, consulte la Chambre des monnaies sur le prix à mettre aux marcs d'or et d'argent, et sur les ateliers à rouvrir; on propose Tours, Angers, Poitiers, La Rochelle, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Bourges. (Reg. G, 32.)

Le 27 novembre 1515, a esté donné cours aux escus par manière de provision, du poids de 2 deniers 16 grains, pour 40 sols tournois, et aux escus couronne du poids de 2 deniers 14 grains, pour 39 sols tournois. (F, 18,500, 10, recto.)

Les 4 et 7 décembre 1515, Antoine Vagnon, à Grenoble, met en boîte 3 écus (600 pièces). (B, 4. 21.)

1516. — Pâques tombe le 23 mars.

Le 24 mai, les jurez de l'orfévrerie mandez, leur est remonstré que le cours et mise des escus au soleil et porc espic, hausse de jour en jour, comme de 40 sols à 40 sols 6 deniers et 41 sols pièce, qui est contre le vouloir de l'ordonnance, lequel haussement procède en partie de ceux dudit mestier; leur est enjoint de faire savoir à tous ceux de leur mestier d'orfévrerie, qu'ils n'aient doresenavant à recevoir ne bailler les dits escus à plus haut prix que de 40 sols pièce, jusqu'à ce que autrement par le roy en ait esté ordonné; ce qu'ils ont promis faire.

Des avertissements semblables sont donnés jusqu'au 2 juin suivant à tous les corps de métier. (Sorb., 2, 113, verso.)

Le 4 juillet 1516, réouverture de l'atelier de Bourges. (Reg. G, 50.)

Le 20 octobre 1516, réouverture de l'atelier de Troyes. (Reg. G, 86.)

Le 8 janvier 1517, Étienne Nachon, nommé maître particulier de la Monnaie de Grenoble, par ordonnance du gouverneur. Différent : E entre une rose et une croix, à pile. (*Quintus Liber*, etc., 183, recto.)

Empreinte publiée par Pilot :

+ FRANCIS ⁝ CUS ⁝ DEI ∘ GRA ⁝ FRANCORUM ⁝ RE, champ écartelé, soleil évidé en cœur ; les S sont retournés.

℟. + XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ REGNAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT ; croix fleurdelisée, cantonnée d'un F couronné aux deuxième et troisième cantons ; un point au cœur de la croix ; les S retournés.

A Crémieu, du 14 janvier 1516 (1517 de la Nativité) au 15 septembre 1520, Pierre Besson, maître particulier, met en boîte 114 écus d'or, forgés suivant l'ancienne ordonnance.

1516. — Le 21 mars, réouverture de la Monnaie de Saint-Lô. (Reg. G, 92.)

Même jour, réouverture de Saint-Pourçain. (Reg. G, 59.)

1517. — Pâques tombe le 12 avril.

1517. — A la date du 26 mai, le tailleur de la Monnaie de Paris est Guillaume de May. (Z, 3,156.)

Le 24 septembre, réouverture de la Monnaie de Villefranche-en-Rouergue. (Reg. G, 49.)

Le 3 décembre, réouverture de Tours. (Reg. G, 52.)

1518. — Pâques tombe le 4 avril.

Guyon Brunay (*alias* Bonnet) est nommé maître particulier à Poitiers, pour un an, sous la main du roy. (Sorb., 3, 47, verso.)

Jehan Rousseau, nommé pour un an à La Rochelle. (Sorb., 3, 37, verso.)

Jehan Menudel, nommé pour six ans, par lettres patentes, à Saint-Pourçain. (Sorb., 3, 45, verso.)

Les boîtes de Dijon sont renvoyées par le roy à l'examen du Parlement de Bourgogne ; elles contiennent 11 écus au porc-épic. (Reg. G, 54.)

Au 9 mai, Michel Guilhem est maître particulier de la Monnaie de Lyon. (Sorb., 2, 114, verso.)

Au 4 août 1518, le différent du maître de la Monnaie de Villefranche-en-Rouergue est un V entre deux points clos, à la fin des lettres, à croix et à pile. (Z, 3,156.)

1518. — Du 19 août au 15 septembre 1520, Pierre Besson frappe à Crémieu 22,816 écus d'or. (B, 4. 428, verso.)

Le 5 avril, réouverture de l'atelier de La Rochelle. (R. G, 61.)

Le 16 avril, réouverture de l'atelier de Bordeaux. (R. G, 62.)

1519. — Pâques tombe le 24 avril.

Guillaume Le Pellé, maître particulier à Angers, a pour différent une clef.

Robert Girault, maître particulier à Bordeaux, a pour différent un R.

François Guilhem, maître particulier à Lyon, représentant son oncle Michel Guilhem, a pour différent un F.

Jean Mercier, marchand, nommé pour six ans maître particulier, par lettres patentes, à Limoges ; il frappera 100 marcs d'or par an (7,000 écus). (Sorb., 3, 41, verso.)

Martin Gault est tailleur de la Monnaie de Paris. (Sorb., 2, 114, verso.)

Le 16 mai, lettres du roi ordonnant de frapper à Paris et à Lyon, pendant deux mois, des écus au soleil à 22 k. 3/4 et 1/8 de k. de remède. (Reg. G, 64.)

Le 21 juillet, lettres patentes, datées de Saint-Germain-en-Laye, ordonnant de frapper des écus au soleil à 23 k. à 1/8 k. de remède, de 71 1/6 au marc, de 2 deniers 16 grains trébuchants, ayant cours pour 40 sols tournois. (Reg. G, 66. — Z, 18,500, 10, recto.)

1519. — Écus frappés à Crémieu par Pierre Besson, suivant l'ordonnance du 21 juillet 1519. Mis en boîte 198 écus (39,600 pièces). (B, 4. 426 à 428.)

Robert Lenormant, maître particulier à Montélimar, frappe des écus, dont 8 mis en boîte (1,600 pièces). (B, 4. 427.)

Le 6 août, l'ordre de frapper ces écus est envoyé par les généraux maîtres, avec les patrons, à Paris, Rouen, Lyon, Montpellier, Tours, La Rochelle, Angers, Poitiers, Limoges. Bordeaux, Villefranche, Bourges et Saint-Pourçain. (Reg. G, 66.)

Du 15 octobre 1519 au 5 juin 1520, Pierre Besson frappe à Crémieu, par ordre du roy, 50,000 écus au soleil. Mis en boîte 250. (B, 4. 429.)

1520. — Pâques tombe le 8 avril.

1520. — Gaspard Fournier, nommé par lettres patentes pour six ans, à Montpellier. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 24, recto)

A Rouen, Jean Jumel, d'abord commis provisoirement, puis nommé par lettres patentes pour six ans. Il frappera 150 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 12, recto.)

A Toulouse, Antoine Hauricoste, nommé pour un an par les gardes. (Sorb., 3, 19, verso.)

Le 21 juillet, réouverture de la Monnaie de Villeneuve-Saint-André. (Reg. G, 100.)

Le 11 janvier, Benoît Seigneuret est nommé général maître des Monnaies du Dauphiné, par lettres patentes du roi, datées de Saint-Germain-en-Laye. (Pilot, 289, note 2.)

Du 26 janvier 1522 au 9 mai 1523, Jacques Gentet frappe à Romans des écus dont il met 14 en boîte (2,800 pièces). (B, 4. 427.)

Le 1er février, réouverture de la Monnaie de Toulouse. (Reg. G. — Z, 3,160, 81.)

Du 6 février 1520 au 19 décembre 1523, Estienne Nachon frappe des écus à Grenoble et en met 51 en boîte (10,200 pièces). Le chiffre vrai est 10,007.

Le 26 mars, ordre des généraux maîtres, à Toulouse, de frapper les écus ordonnés le 21 juillet 1519. (Reg. G, 82.)

1521. — Pâques tombe le 31 mars.

A Limoges : Jacques de Coustures, nommé pour huit ans ; il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 41, verso.)

A Poitiers : Guyon Brunay, nommé sous la main du roy, pour un an, par les généraux. (Sorb., 3, 47, verso.)

A Toulouse : Mathieu Audier, nommé pour un an, par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 19, verso.)

A Troyes : Christophe Chevalier, nommé pour six ans, par lettres patentes. (Sorb., 3, 15, recto.)

Le 2 mai, à Saint-Lô : Jean Brunoys, commis à la maîtrise jusqu'à la Saint-Remy (1er octobre), par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 40, verso.)

A la date du 7 mai, Robin Rousseau est tailleur de la Monnaie de Poitiers. (Sorb., 3, 63, recto.)

Le 28 juin, Jean Brunoy est déchargé de la commission à la maîtrise de Saint-Lô et remplacé par Pierre de Bonlieu. (Sorb., 3, 63, recto.)

A la date du 16 août 1521, on trouve Nicolas Le Coincte maître particulier de la Monnaie de Paris. (Sorb., 3, 63, recto.)

Du 25 octobre au 22 mars 1522, à Montélimar, sont mis en boîte huit écus au soleil.

Quatre délivrances (1,560 pièces) par Robert Lenormant, avec R à la fin des légendes. Ces écus sont à 23 kar. 1/8, et de 71 et 1/6 au marc. (B, 5. 3e pièce.)

Le 4 novembre 1521, Pierre de Bonlieu commis à la maîtrise de Saint-Lô, par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 40, verso.)

1521. — La Monnaie de Romans est rouverte le 21 janvier. Jacques Gentet est maître particulier.

Du 26 janvier 1521 au 9 mai 1523, il frappe des écus d'or, dont 14 sont mis en boîte (2,800 pièces).

A Grenoble, du 7 février 1521 au 20 décembre 1523, des écus d'or sont frappés, et 51 sont mis en boîte (10,007 pièces), par Estienne Nachon. (B, 5. 2e pièce.)

1522. — Pâques tombe le 20 avril.

A Angers : Marc Couance, nommé pour un an. (Sorb., 3, 11, verso.)

A Saint-André : Jean de Coussel, dit Agaffin, nommé pour six ans, par lettres patentes ; il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 24, verso.)

A Saint-Lô : Jacques Louvet, commis jusqu'à nouvel ordre du roi ou de la Chambre des monnaies. (Sorb., 3, 40, verso.)

A Toulouse, Antoine Auricoste est nommé pour six ans, par lettres patentes. Il frappera 120 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 19, verso.)

Le 6 août, lettres de provision, nommant Jean Ferré maître particulier à Rennes, pour six ans, en place de Pierre Champion, décédé. (Sorb., 3, 14, recto.)

Le 24 septembre, François Perdrier, commis à la maîtrise pour un an, à Paris, en remplacement de Nicolas Lecointe, nommé général maître. (Sorb., 3, 8, recto.)

1522. — Le 15 octobre, Guillaume Loysel, seigneur de La Thourodaye, grand-maître des Monnaies du roi en Bretagne, entérine, après serment reçu, les lettres de nomination de Ferré.

Le 21 octobre, Guillaume Languedo, lieutenant du grand-maître des Monnaies en Bretagne, met Ferré en possession de la maîtrise. (Sorb., 3, 14, recto.)

1523. — Pâques tombe le 5 avril.

A Angers : Marc Couance, nommé maître particulier pour un an. (Sorb., 3, 11, verso.)

A Bayonne : Antoine de Châteauneuf, nommé pour un an, par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 21, verso.)

A Poitiers, Laurent de Chenevelles est nommé pour six ans, par lettres patentes vérifiées en la Chambre des monnaies, le 1er février 1523. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 47, verso.)

A Saint-André, Jean de Coussel est nommé pour un an, par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 24, verso.)

Nota. — Il y a erreur de date : c'est 1533 qu'il faut lire.

A Tours, Gilles Redon est nommé pour un an. (Sorb., 3, 13, recto.)

A La Rochelle, Barthélemy Lemercier est nommé pour six ans, par lettres patentes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb , 3, 37, verso.)

1523. — A Romans, du 20 juillet 1523 au 24 décembre suivant, Jacques Gentet reçoit 21 délivrances comportant 11,401 écus, dont 216, trouvés trop faibles, sont cisaillés. Mis en boîte, 55 écus. (B, 5. 5e pièce.)

En janvier, messire Germain le Maçon, général des Monnaies, va à Bordeaux faire le procès à Jean Tointault, tailleur de la Monnaie de ladite ville, prisonnier pour raison de fausse monnaie. (Sorb., 3, 64, recto.)

A la date du 17 janvier, Martin Gaule est tailleur de la Monnaie de Paris (on le retrouve en juillet 1524, et le 2 septembre 1524, nommé Le Gaule). (Sorb., 3, 64, recto.)

1524. — Pâques tombe le 27 mars.

A Saint-Lô : Jean Rogier, commis à la maîtrise pour un an. (Sorb., 3, 40, verso.)

A Tours, Gilles Redon est nommé pour un an. (Sorb., 3, 13, recto.)

Boîtes du Dauphiné pour l'an 1524 :

A Crémieu, 2 écus au soleil (400);

A Montélimar, 5 écus au soleil (1000);

A Grenoble, 23 écus au soleil (4600). (B, 5. 1re pièce.)

Ces boîtes sont envoyées le 9 août 1526.

Jean Farbot, orfévre de Grenoble, est nommé tailleur de la Monnaie de cette ville. (Pilot, 292, note 1.)

1525. — Pâques tombe le 16 avril.

Le 14 février, à Grenoble, Étienne Nachon est confirmé par ordonnance royale. (*Sextus liber Pedum*, etc., 51, recto.)

1526. — Pâques tombe le 1er avril.

A Bordeaux, Robert Girault est nommé pour six ans, par lettres patentes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 22, recto.)

Le 15 novembre 1526, Jean Agaffin, maître particulier de Villeneuve-Saint-André, est autorisé à transporter l'atelier monétaire dans une maison neuve, bâtie par lui près de la tour du pont de Villeneuve. Il recevra de loyer annuel 30 liv. tournois. (Sorb., 3, 64, verso.)

1526. — Le 11 mars, à Grenoble, Étienne Nachon est continué dans l'office de maître particulier, par commission de la Chambre des comptes delphinaux. — Il prendra pour différent N au lieu de E, précédé ou suivi d'une rose.

+ FRANCISCVS ∘ DEI • GRA ∘ FRACOR • REX ∘ Rose N; champ écartelé, avec un soleil plein en haut.

℟ + XPS • VINCIT • XPS ∘ RENAT • XPS • INPERAT N Rose; croix fleurdelisée, cantonnée aux 2e et 3e d'un F couronné. (*Empreinte des Archives de Grenoble*, publiée par Pilot, pl., fig. 5.)

1527. — Pâques tombe le 21 avril.

A Angers, Marc Couance, nommé pour un an. (Sorb , 3, 11, verso.)

A Montpellier, Gaspart Fournier, nommé pour dix ans par lettres patentes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 21, recto.)

A Villefranche-en-Rouergue, Jean Blanc est nommé pour six ans par lettres patentes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 25, recto.)

A Bayonne, Barthélemy de Meleun est commis provisoirement à la maîtrise par la Chambre des monnaies. (Sorb., 3, 21, verso.)

A Bordeaux, Jean de La Fontaine est commis par les généraux, en l'absence de Girault et sur sa présentation. (Sorb., 3, 22, verso.)

A Limoges, Jacques de Coustures est maître particulier en cette année.

A Paris, François Perdrier est commis à la maîtrise; il y est encore en 1528.

A Bordeaux, Robert Guyrault (lisez Girault) a pour différent un G.

A Troyes, Bertrand Prévost est commis pour un an par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 15, recto.)

En juin de cette année, Claude de May est toujours tailleur de la Monnaie de Paris. (Sorb., 3, 65, recto.)

A la date du 30 décembre, Laurent de Chenevelles est maître particulier de la Monnaie de Poitiers, et Jean Gallardon tailleur. (Sorb., 5, *ad calcem.*)

1527. — Le 9 janvier, le général maître Pierre Porte trouve à Bordeaux les ouvriers de la Monnaie travaillant de l'or.

Le 22 janvier, à Bayonne, il ouvre la boîte de l'ouvrage d'Antoine de Châteauneuf, depuis le 28 juillet 1527 au 14 septembre suivant. Le maître particulier actuel est Barthélemy de Melun, qui a pris pour différent un point ouvert sous l'écu, du côté du trousseau, et à pile un point ouvert sous la quatrième lettre.

Sur ses *franciscus*, il a pour différent un point ouvert sous les quatrièmes lettres.

Pierre de La Rue est tailleur.

Le 27 janvier, informations commencées contre Jehannot de Barrouette, accusé d'avoir fait des *franciscus* faux.

Le 4 février, Pierre Porte ordonne audit de Melun de prendre un nouveau différent, tant aux deniers d'or qu'aux deniers blancs. Il prend un petit croissant sous l'écu du denier d'or, à pile, et à croix, un croissant sous la croix, au droit du différent de la ville (qui est une ancre), et aux deniers *franciscus* fera faire aussi un croissant au-dessus de F et du costé de la croix pareille que auxdits escus.

Au 19 février, il arrive à Limoges, dont Jacques de Coustures est maître particulier.

1528. — Pâques tombe le 12 avril.

A Montélimar, Giraud de La Baulme est maître particulier; il a pour différent un G, à pile, entre la dernière lettre et la croix, « avec la différence vieille de la tierce lettre ».

A Angers, Marc Couance a pour différent ℭ, et il est encore maître particulier en 1529.

1528. — A Lyon, Michel Guilhem met à pile et à croix deux petits croissants au lieu de deux points.

A La Rochelle, Mathieu Audier, commis à la maîtrise dès 1527.

A Bordeaux, Pierre Gaignart, nommé pour dix ans par lettres patentes; il frappera 120 marcs d'or par an. Son différent est un P. (Sorb., 3, 22, verso.)

En 1530, il est destitué et la maîtrise reste vacante.

A Bourges, Jean Mathieu, dit de Lyon, changeur, nommé pour un an ; ayant altéré ses lettres, il est privé de la maîtrise. (Sorb., 3, 18, verso.)

A Toulouse, Hugues Lamyer, nommé pour six ans par lettres patentes. (Sorb , 3, 10, verso.)

Le 7 mai, différences nouvelles ordonnées à Grenoble : aux escus du costé du trousseau, là où il y avait deux F couronnés, ils n'y mettront plus qu'une, et là où estoit autre F mettront ung dauphin, avec autre différence secrette que bon leur semblera, et que par Messieurs leur sera ordonnée. (6. *Liber*, etc., 67, recto. — Pilot, 287, note 1.)

Nota. — Cette ordonnance du 7 mai est répétée en septembre 1528. (Pilot, 287, note 1.)

Le 28 mai, à Paris, François Perdrier est commis pour un an. (Sorb., 3, 8, recto.)

1528. — 18 mars, Mathurin Coste prête serment de tailleur de la Monnaie de Poitiers, en remplacement de Robert Rousseau. (Sorb., 3, 66, recto.)

1529. — Pâques tombe le 28 mars.

A Bourges, Pierre Ronsart commis pour un an par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 18, verso.)

A Limoges, Jacques de Coustures nommé pour trois ans par lettres patentes ; il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 42, recto.)

A Poitiers, Laurent de Chenevelles commis pour un an par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 47, recto.)

A Lyon, André de La Roze nommé pour un an. (Sorb., 3, 17, recto.)

A Montélimar, le maître particulier est Michel Calvet. (B, 3.)

A Saint-Lô, Julien Roupelin nommé pour un an. Son différent est une petite tête d'oiseau à la fin des lettres, à croix et à pile. (Sorb., 3, 40, verso.)

A Saint-Pourçain, Pierre Monachy commis par les généraux, provisoirement. Son différent : un Z à la fin des deux légendes. (Sorb., 3, 45, recto.)

A Toulouse, Julienne de Faure, damoiselle, veuve d'Antoine Auricoste, pour le chômage de la Monnaie par le trespas d'Auricoste. (Sorb., 3, 19, verso.)

Le 8 février 1529, Michel Calvet frappe à Montélimar 210 écus au soleil. (B, 4.)

1529. — 3 septembre, l'hostel appartenant à Jean Agaffin sera subject pour faire l'ouvrage de la Monnoye de Villeneuve, jusques à 10 ans. (Sorb., 3, 66, verso.)

19 février, à Paris, Claude Rouget commis pour un an par les généraux maîtres ; il a pour différent aux escus soleil une petite roze dedans le C de *Franciscus* à pile, et à croix dedans le C du premier XPC. (Sorb., 3, 8, verso.)

1530. — Pâques tombe le 17 avril.

A Rouen, Jean Jumel commis par les généraux maîtres pour un an. (Sorb., 3, 12, recto.)

A Saint-André, Jean de Coussel commis pour un an par les généraux maîtres, puis nommé pour trois ans par lettres patentes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 23, verso.)

Le 4 mars, à Paris, Claude Rouget commis pour un an par les généraux maîtres. (Sorb., 3, 8, verso.)

1531. — Pâques tombe le 9 avril.

En janvier, établissement de la Monnaie de Montferrant. (Reg. H, 225.)

Au 24 janvier, Estienne Nachon est encore maître particulier de la Monnaie de Grenoble. (Sorb., 3, 78, recto.)

Accusé d'altération des monnaies, avec les gardes et l'essayeur, il est condamné par contumace, le 29 mai 1534, a être brûlé vif à Grenoble. (7. *Liber*, etc., 65. — Pilot, 286.)

1532. — Pâques tombe le 31 mars.

A Bordeaux, Jean de La Fontaine nommé pour cinq ans, par lettres patentes; il frappera 120 marcs d'or par an. Différent : un F à croix et à pile. (Sorb., 3, 22, verso.)

A Chambéry, André Roze nommé pour quatre ans par lettres patentes; il frappera 200 marcs d'or par an. Différent : deux roses à la fin de la légende à croix et à pile.

Nota. — La date est omise au registre. (Sorb., 3, 15, verso.)

A Tours, Jean Rugny nommé pour six ans. Il frappera 100 marcs d'or par an. Différent : un Y à la fin des deux légendes, « sous lequel Y il y aura une petite croix qui sera mise auprès de la différence de la ville, qui est une tour ». (Sorb., 3, 13, recto.)

A Villefranche-en-Rouergue, Jean Blanc nommé pour six ans par lettres patentes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 25, recto.)

Le 5 avril, Pierre Vincent nommé à Grenoble par le gouverneur. Différent : P V entre un point et une rose, ou précédé d'un rose. (7. *Liber*, 36, recto. — Pilot, 287 et 288.)

Le 3 février, Claude Rouget, naguère maître particulier de la Monnaie de Paris, est en fuite; le roi ordonne de l'appréhender au corps. (Sorb., 3, 68, verso.)

5 mars, les écus soleil publiés par provision à 45 sols; les écus couronne à 43 sols 6 deniers, le 5 février 1533. (F, 18,500, 10, recto. — Sorb., 4, 4, verso.)

1533. — Pâques tombe le 13 avril.

A Saint-André, Gerosme Bourdin, pour un an, par les généraux. Différent : deux petits bourdons en croix de Saint-André, au commencement des deux légendes. (Sorb., 3, 24, verso.)

Le 5 mai, à Poitiers, Jean de La Roche, dit de Jouhe, maître orfévre à Poitiers, commis par les généraux pour un an. Son différent est un R à la fin des deux légendes. (Sorb., 3, 47, verso.)

Au 16 juillet 1533, Marc Couance est maître particulier de la Monnaie d'Angers. (Sorb., 3, 69, verso.)

Au 16 septembre 1533, Jean de Rugny est toujours maître particulier à Tours. (Sorb., 3, 70, recto.)

Le 5 février, les écus à la couronne sont publiés par provision pour 43 sols 6 deniers. (F, 18,500, 10, recto.)

1534. — Pâques tombe le 5 avril.

A Angers, Pierre Turpin est maître particulier. (Sorb., 3, 11, verso.)

A Bourges, Pierre Ronsart, nommé pour un an par les généraux. Différent : une feuille de rosier sauvage entre la croix et le B dudit ouvrage. (Sorb., 3, 18, verso.)

A Tours, Jean de Fangas, dit le Gascon, pour un an. Différent : une flambe (*sic*) de feu entre les mots DEI GRA. (Sorb., 3, 13, recto.)

A Troyes, Emond Griveau, nommé pour un an par les gardes. Différent : un cœur à la fin de la légende de pile. (Sorb., 3, 15, recto.)

1534. — 27 avril, à Nantes, Jean Taupier, nommé maître particulier, en remplacement de Guillaume Raboteau, décédé. (Sorb., 3, 14, verso.)

1535. — Pâques tombe le 28 mars.

A Bayonne, Menault de Montdaco, nommé pour dix ans, par lettres patentes. Différent : un D à la fin de la légende. Il frappera 300 marcs d'or. (Sorb., 3, 21, verso.)

A Limoges, Aimery, dit Merigot Guybert, nommé pour un an. (Sorb., 3, 42, recto.)

A Montpellier, Guillaume Calvet, nommé pour trois ans, par lettres patentes. Différent : un C au commencement des deux légendes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 21, recto.)

A Tours, Jean de Fangas, pour un an. (Sorb., 3, 31, recto.)

A Tours, Jean de Fangas, mis en prison, et remplacé par commission de Laurent Poursot, changeur à Tours. Différent : un L renversé servant de point entre FRANCISCUS et DEI. (Sorb., 3, 13, recto.)

A Paris, Olivier Glaine, commis à la maîtrise. (Sorb., 3, 72, recto.)

Le 27 avril, la Monnaie de Saint-Pourçain, qui avait été transférée à Monferrand, est rétablie à Saint-Pourçain. (Sorb., 3, 45, recto.)

Le 23 juillet, la Monnaie de Saint-Pourçain, étant en chômage, est donnée pour un an par les généraux maîtres à Josse Dominique, orfévre à Moulins. Différent : une pensée à la fin de la légende. (Sorb., 3, 45, recto.)

1536. — Pâques tombe le 16 avril.

A Rouen, Cosme du Moustier, commis par les généraux, pour un an. (Sorb., 3, 12, recto.)

Olivier Glanne, commis à la maîtrise de la Monnaie de Paris. — Claude Lemay, tailleur. (Sorb., 3, 72, recto.)

A Saint-Pourçain, Josse Dominique est continué. Différent : un G romain à la fin des deux légendes. (Sorb., 3, 38, recto.)

Le 5 août, Jean Hix, sieur de La Trocardière, général et grand maître des Monnaies du païs et duché de Bretagne, entérine les lettres de Jean Taupier (voir au 27 avril 1354). (Sorb., 3, 14, verso.)

1537. — Pâques tombe le 1er avril.

A Bordeaux, Charles Martin, nommé pour deux ans, par lettres patentes. Différent : un C à la fin des légendes. Il frappera 120 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 23, recto.)

A Lyon, François Guilhem, neveu de Michel Guilhem, naguère décédé, est nommé pour six ans, par lettres patentes. Différent : F. Il frappera par an 100 marcs d'or. (Sorb., 3, 17, recto.)

A Rouen, Cosme du Moustier, nommé pour un an par les généraux. Différent : un cor à la fin des deux légendes. (Sorb., 3, 12, recto.)

A Romans, Loys Prost, pour six ans, par lettres patentes, en remplacement de Pierre Guérin. Il frappera par an 100 marcs d'or. (Sorb., 3, 42, verso.)

A Saint-André, Gerôme Bourdin, nommé pour deux ans, par lettres patentes.

Jean de Farges, nommé pour six ans, par lettres patentes, à la recommandation des syndics et habitans du Languedoc. Il frappera 120 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 24, verso.)

1537. — Au 12 juillet, Olivier Glanne est maître particulier à Paris, et Cosme du Moustier à Rouen. (Sorb., 3, 73, verso.)

Le 25 mars, Marc de Varembert, de Quiers, nommé maître de la Monnaie de Turin, par Guillaume du Belloy, seigneur de Langey, gouverneur. (Sorb., 3, 22, recto.)

1538. — Pâques tombe le 21 avril.

A Limoges, Jacques Juge, nommé pour trois ans. (Sorb., 3, 42, recto.)

A La Rochelle, Jean de La Fontaine, naguère maître particulier de Bordeaux, nommé pour un an par les généraux, et peu après par le Roi pour six ans. Différent : un petit trèfle au commencement des deux légendes. Il frappera les écus comme à Rouen. (Sorb., 3, 27, verso, et 38, recto.)

A Rouen, Guillaume de Houppeville, nommé pour six ans par le Roi. Il taillera les écus de 71 1/6 au marc, pesant 2 d. 16 gr. trébuchant, à 23 k. et 1/8 de k. de remède. (Sorb., 3, 12, verso.)

A Toulouse, Hugues Lamier, nommé pour cinq ans, par lettres patentes. Différent : un petit trèfle au commencement des légendes. (Sorb., 3, 19, verso.)

A Tours, Christophe de Laulne nommé pour un an. Différent : ✱. (Sorb., 3, 13, recto.)

A Troyes, Lupin Le Tartrier, nommé pour un an par les gardes, par ordre des généraux maîtres. (Sorb., 3, 15, recto.)

Le 9 juillet, lettres des généraux aux maires et échevins de La Rochelle, les priant de donner à Jean de La Fontaine un local convenable pour l'exercice de la maîtrise de la Monnaie, au moins de frais possible. (Sorb., 3, 37, verso.)

Mars 1538, requête des habitants de Marseille, réclamant le rétablissement de la Monnaie de cette ville. Elle est renvoyée aux généraux maîtres, qui déclarent qu'une seule Monnaie suffit en Provence. (Sorb., 3, 74, recto.)

1538. — En mars, messire Philippe de Lautier, conseiller général des Monnaies, va à Thurin en Piedmont. (Sorb., 3, 74, recto.)

1539. — Pâques tombe le 6 avril.

A Bordeaux, Charles Martin, nommé pour six ans, par lettres patentes. Il frappera 120 marcs d'or par an. Différent : une estoille au commencement des deux légendes. (Sorb., 3, 23, recto.)

A Saint-Pourçain, André Colas (*alias* Billon), commis pour un an par les gardes. Différent : un croissant à la fin de la légende des deux côtés. « Mettant la différence nouvelle que le Roy a ordonné estre mise aux escus, qui est la lettre O, et aux deniers grands douzains ledit O, avec les salamandres. » (Sorb., 3, 38, recto.)

A Grenoble, Loys Prost, pour six ans, par lettres patentes entérinées par maître Philippe de Lautier, conseiller du Roy, général de ses Monnaies, commissaire député par ledit seigneur pour faire ouverture de la Monnaie de Grenoble en Dauphiné, et establissement d'officiers y nécessaires, le 5 mai 1540. (Sorb., 3, 42, verso.)

A Saint-Lô, Guillaume Ybert, naguère commis par les gardes, commis par les généraux pour un an. Différent : une petite tête de licorne au commencement des deux légendes. (Sorb., 3, 41, recto.)

A Troyes, Jacques Le Tartrier, nommé par les gardes pour un an. Différent : une hure de sanglier. (Sorb., 3, 15, recto.)

A Villefranche en Rouergue, Pierre Coulon le jeune, pour six ans, par lettres patentes. Il frappera 100 marcs d'or par an. Différent : •V• en dessus de la croix et au commencement des légendes. (Sorb., 3, 25, recto.)

1539. — Charles Chiffrain, commis provisoirement tailleur à Tours, au lieu de Pierre Grillon.

A la date du 29 avril, sont maîtres, à Bayonne, Menault de Montdaco, et à Bordeaux, Charles Martin. (Sorb., 3, 58, recto.)

Le 12 mai, Olivier Glanne, ci-devant commis à la maîtrise de Paris, l'exercera pendant deux mois. (Sorb., 3, 8, verso.)

Le 18 juillet, Olivier Glanne commis à la maîtrise de la Monnaie de Paris, en baillant caution dans deux mois. (Sorb., 3, 8, verso.)

Le 24 octobre, il sera informé à la requête du procureur du roy des parjures faits par ledit Glanne, commis à la maîtrise. (Sorb., 3, 8, verso.)

Le 17 novembre, Jean Barbedor et Guillaume Lotin (*alias* Solin), gardes de la Monnaie de Paris, sont commis par la Chambre des Monnaies pour exercer la maîtrise sous la main du Roy, au lieu dudit Glanne, à présent prisonnier en la Conciergerie. (Sorb., 3, 8, verso, et 58, recto.)

24 novembre 1539, requête des habitans de la ville de Romans à M. le chancelier, pour la réouverture de la Monnaie de ladite ville, renvoyée aux généraux. Leur advis qu'ils sont d'advis qu'il ni aye qu'une Monnoie en Dauphiné. (Sorb., 3, 58, recto.)

Au 11 décembre, André Billon (*alias* Colas) est maître particulier de la Monnaie de Saint-Pourçain. (Sorb., 3, 58, verso.)

A la date du 2 janvier, Louis Prost est maître particulier de la Monnaie de Romans, et Christophe de Laulne, fermier de la Monnaie de Tours. (Sorb., 3, 59, verso, et 60, recto).

1539. — Lettre du Roi, ordonnant l'emploi des lettres d'atelier. Elle est datée du 14 janvier 1539. (Reg. H, 246.)

Le 28 janvier, les généraux maîtres en expédient l'exécutoire. Ordre de faire disparaître les anciens fers, piles et trousseaux, et d'en faire de nouveaux, ausquels « soit mis différence nouvelle, suivant les lettres de la croix de par Dieu, à commencer depuis A jusques à la fin de ladite lettre, pour obvier aux fautes et abus que l'on a fait cy-devant en plusieurs Monnoyes du royaume, et afin que les fautes que l'on fera doresenavant soient evidemment connues, pour sçavoir par quels maîtres et en quelles Monnoyes ils auront esté faits, » etc. (Sorb., 3, 40, verso. — Reg. H, 244.)

Voici la liste de ces différents :

A	Paris.	P	Dijon.
B	Rouen.	Q	Chalon.
C	Saint-Lô.	R	Saint André-de-Villeneuve-les-Avignon.
D	Lyon.	S	Troyes.
E	Tours.	T	Sainte-Menigot (Menehould).
F	Angers.	V	Tulin (Turin).
G	Poitiers.	X	Villefranche-de-Rouergue.
H	La Rochelle.	Y	Bourges.
I	Limoges.	Z	Grenoble.
K	Bordeaux.	?	Nantes.
L	Bayonne.	ft	Marcelle (Marseille).
M	Toulouse.	?	Romans.
N	Montpellier.		Une couronne, Crémieu.
O	Riom.		Un monde, Montélimar.

(Ms. fr., 1358, fonds Saint-Germain.)

1539. — La lettre T, différent de Sainte-Menehould, passe à Nantes (?).

Une liste semblable, insérée au Ms. F., 21435, 7, recto, donne les variantes :

Q Narbonne.
S Reims.
T Nantes.
V Amiens.
X Aix.
9 Rennes.
A R Arras.
L couronné, l'Isle en Flandres.
S couronné, Troyes.

Cette liste est postérieure d'un grand nombre d'années.

Au Ms. 4533, 51, verso, on trouve :

O Saint-Porcin.
ſt Provence.
9 Bretaigne.

Au 24 février 1539 feust faict escuz d'or soleil à la sallemandre, à 32 k., à 1/8 de carat de remedde, de 2 deniers 16 grains tresbuchans, au feur de 71 pièces et 1/6 de poix au marc, ayans cours pour 45 sols tournois pièce. (Bal., 5524, 199, recto. — Lotier, folio 161, recto.)

La figure annexée est celle de l'écu à la salamandre, à la croix cantonnée de deux F et deux salamandres.

L'exécutoire est du 8 mars. (Reg. H, 250.)

1539. — Le 12 mars, ordonnance royale pour l'établissement de la Monnaie de Marseille. (Reg. H, 252.)

Même date pour la Monnaie de Grenoble. (Reg. H, 252.)

Le 18 mars, Christophe de Laulne, nommé à Paris, pour six ans, par lettres patentes. Il fera par an 200 marcs d'or. Différent : une hermine, tant du costé de la croix que de la pille. (Sorb., 3, 9, recto.)

Le 23 mars, messire Chicot, estant à Lyon, est commis par le Roy pour ouvrir la Monnaie de Dijon et commettre à la maîtrise homme capable. (Reg. H, 255.)

1540. — Pâques tombe le 28 mars.

A Marseille, François Perrin, nommé pour six ans; nommé d'abord par Philippe de Lautier et confirmé par lettres patentes. Différent : un P à la fin des légendes, avec les armes de la ville de Marseille à l'endroit, et au-dessous de l'escu, dedans la légende. Il frappera 50 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 23, verso.)

A Montpellier, Michel Calvet, nommé pour six ans, par lettres patentes. Différent : une feuille de chêne au bout des deux légendes. (Sorb., 3, 21, recto.)

A Toulouse, Jacques Chambon (*alias* Chambry), nommé pour six ans, par lettres patentes. (Sorb., 3, 19, verso.)

A Tours, Estienne Boyslève, commis à la maîtrise. (Sorb., 3, 13, recto.)

A Tours, Jacques Foucard, nommé pour six ans par le Roi. Différent : une larme. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 13, recto.)

Le 19 mai, les écus sol sont mis à 45 sols. (Sorb., 4, 4, verso.)

Le 20 mai, à Bourges, Pierre Ronsart privé de la maîtrise par sentence des généraux. (Sorb., 3, 18, verso.)

Le 26 août, à Troyes, Jacques Le Tartrier est commis à la maîtrise. (Sorb., 3, 61, recto.)

Le 20 septembre 1540, ordre à Marseille de mettre « doresenavant en tout l'ouvrage une petite croix pour différence au bout du baston de la croix, et ne laissez à y mettre la lettre de l'alphabet qui vous a esté baillée et envoyée cy-devant, tant devers la croix que la pille, avec les différences anciennes, et la petite croix ne servira, sinon pour entendre que c'est de l'ouvrage faict depuis ceste dernière publication. » (Reg. H, 261.)

Au 1er mars, à Montpellier, le maître particulier est Michel Calvet, qui a pour différent une feuille de chêne au bout de la légende. C'est encore lui en 1544, 1545, 1546.

A La Rochelle, André Cybot a pour différent un A romain.

A Lyon, François Guilhem a pour différent un F. Il s'agit des écus soleil à la croisette, qui, outre l'ancien différent, ont une petite croix au bout du baston de la croix.

A Grenoble, Louis Prost a pour différent un L. Les écus au soleil, à dater de 1540, sont faits avec une petite croix au bout de la grande croix, « pour novelle diferance, suyvant le pourtraict qui nous a esté envoyé par messeigneurs les conseillers du Roy et généraulx en la Chambre des Monnayes de Paris. »

En avril, à Paris, Christophe de Laulne a pour différent une hermine.

A Angers, Pierre Turpin a pour différent une pomme de pin. (1544, 1545, 1546.)

Le 23 janvier, sur nouvelles instances de Marseille, le Conseil des Monnaies opine pour qu'on ne frappe monnaie en Provence qu'à Aix. (*Rev. num.*, 1867, 214.)

Le 19 mars fut donné prix au marc d'or fin 165 livres 7 sols 6 deniers tournois, et sur ledit pied se continua la fabrication des escus aux cours, poids, loy et remedde comme au précédent, jusques au dernier janvier 1549. (Fr., 18500, 16, recto. — Reg. H, 269.)

Au 19 mars 1540 fut faict escuz soleil à 23 caratz de loy et 1/8 de carat de remedde, de 2 deniers 16 grains tresbuchans, au feur de 71 escuz et ung sixieme de poix au marc, ayans cours pour la somme de 45 sols tournois.

Demys desdits escuz de loy, poix et forme à l'équipollent que dessus, à 22 sols 6 deniers tournois pièce.

Marc d'or fin, 165 livres 7 sols 6 deniers tournois.

FRANCE. — DAULPHINÉ. — BRETAIGNE.

Les types donnés sont une croix alésée dans un cercle dentelé pour l'écu et le demi-écu.

En Dauphiné, même revers et le champ écartelé.

En Bretagne, l'écu est accosté d'une hermine et d'un F couronné. (Bal., 199, recto. — Lotier, 161, verso.)

Au 4 avril avant Pâques, Charles Martin est tailleur de la Monnaie de Bordeaux. (Sorb., 3, 61, verso.)

1541. — Pâques tombe le 17 avril.

A Angers, Pierre Turpin, nommé pour quatre ans, par lettres patentes. Différent : une pomme de pin à la fin des légendes. Il fera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 11, verso.)

A Dijon (avant 1541), Jacques Bergeron, commis par messire Gabriel Chicot, a exercé quinze mois. (Sorb., 3, 14, recto.)

A Dijon (avant 1541), Jacques Bergeron, nommé par les généraux pour un an. Différent : B à la fin des légendes (Sorb., 3, 14, recto.)

A Marseille, André de Montaigu, nommé pour six ans par le Roy, sur la résignation de Perrin Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 23, verso.)

A Bordeaux, Robert Richart, nommé pour six ans, par lettres patentes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 23, recto.)

A Tours, Jean Guenbal. (Sorb., 3, 13, verso.)

A Villefranche, Pierre Coulon l'aisné, pour six ans, par lettres patentes, y compris les trois ans qui restent du bail fait à Pierre Coulon le jeune, son fils. Différent : un V et deux points ouverts au bout des deux légendes. (Sorb., 3, 25, recto.)

A Paris, Pierre de Laulne remplace son fils Christophe par le mandement des généraux maîtres. Différent : deux points sous l'hermine, qui était la marque de son fils. (Arch. Nat., 2e carton, Z, 16.)

A Troyes, Jacques Le Tartrier est maître particulier et Henryet Boulanger tailleur. (A. N., Z, 16.)

Le 27 avril, clôture de la Monnaie de Saint-Lô. (Reg. H, 265.)

A la même date, clôture des Monnaies de Bourges, Saint-Pourçain, Villefranche-de-Rouergue, Turin, Poitiers, Villeneuve-Saint-André. (Reg. H, 267.)

Le 30 avril, ordre aux officiers de Nantes et de Rennes de faire des écus. (Reg. H, 268.)

Le 1er juillet, réouverture de la Monnaie de Turin. (A. N., Z, 3168, folio 2.)

Le 15 octobre, réouverture de la Monnaie de Villefranche. « Dans les trois mois, les gardes feront connaître la différence et contre-seing que ledit maistre aura prinse et choisy pour l'ouvrage qu'il fera. » (A. N., Z, 3168, p. 11.)

Le 17 octobre, à Paris, Bastien de Riberolles, commis jusques à la Saint-Martin (11 novembre) à la maîtrise de la Monnaie au lieu de Christophe de Laulne, privé de l'exercice de ladite maistrise, par jugement des généraux, «fera les escus comme ci-desus». Différent comme ci-dessus. (Voyez 7 mars 1543. — Sorb., 3, 9, verso.)

En novembre, descry des escuz legers qui ne seront du poids de 2 deniers 16 grains tresbuchans, après le 15 mars ensuivant. Depuis, sur les remonstrances de ses sujets, le Roy permet par provision le cours des escuz legers, assavoir : ceux de 2 deniers 14 grains pour 43 sols 6 deniers, ceux de 2 deniers 15 grains pour 44 sols 3 deniers. (Sorb., 4, 4, verso)

1541. — Le 10 novembre, à Paris, Bastien de Riberolles, commis par les généraux, prend pour différent une merlette entre NOMEN et DOMINI (1546-7-8). (A. N., 2e carton, Z, 16.)

Le 31 décembre, réouverture de la Monnaie de Bourges. (A. N., Z, 3168, p. 20.)

Le 12 janvier, à Paris, Bastien de Riberolles, commis par les généraux pour un an. (Sorb., 3, 9, verso.)

Le 17 février, avis des généraux sur les articles à eux envoiez par le roy, touchant les pièces d'or que ledit seigneur entend estre au titre de 22 carats. (A. N., Z, 3168, p. 26.)

Le 20 février, réouverture de la Monnaie de Poitiers. (*Ibid.*, p. 28.)

Le 8 mars, lettres patentes ordonnant la continuation du cours des escus soleil du poids de 2 den. 14 et 15 grains. (*Ibid.*, p. 36.)

1542. — Pâques tombe le 9 avril.

A Bayonne, Pierre de La Rue, nommé pour six ans, par lettres patentes. Différent : un P romain au commencement des légendes. Il frappera 200 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 3, verso.)

A Dijon, Jacques Bergeron, nommé pour six ans, par lettres patentes, frappera 100 marcs d'écus par an. (Sorb., 3, 14, recto.)

A La Rochelle, Jean de La Fontaine, nommé pour un an, par les généraux. Différent : une fontaine à la fin des légendes. (Sorb., 3, 38, recto.)

A Grenoble, Jean Corricul, dit de Vienne, nommé pour quatre ans, par lettres patentes. (Sorb., 3, 42, verso.)

A Rouen, Guillaume de Houppeville, nommé pour six ans, par lettres patentes, frappera 200 marcs d'or par an. — Les écus soleil seront à 23 kar. et à 1/8 kar. de remède, de 71 1/6 au marc. (Sorb., 3, 12, verso.)

Le 15 juin, ouverture de la Monnaie de Chambéry. (A. N., Z, 3168, 53.)

Le 25 juin, lettres patentes rétablissant la Monnaie d'Aix en Provence. (Sorb., 3, 16, recto. — A. N., Z, 3168, 65.)

17 janvier 1542. Doléances adressées à l'Assemblée générale des États, pour demander la prompte ouverture de la Monnaie d'Aix, attendu que celle de Marseille, qu'il avait plu au roi de faire ouvrir, est fermée depuis plusieurs mois. (Archives des Bouches-du-Rhône, reg. du pays, fol. 128. — *Rev. num.*, 1867, 225.)

1543. — Pâques tombe le 25 mars.

A Bourges, Jean Georges, commis par le Roy. (Sorb., 3, 18, verso.)

A Lyon, André Morel, maître particulier, a pour différent AM.

A Grenoble, Huguet Thury, nommé pour quatre ans, par lettres patentes. (Sorb., 3, 42, verso.)

A Lyon, François Guilhem, nommé pour neuf ans, par lettres patentes. (Sorb., 3, 17, recto.)

A Villefranche, Antoine Poujouly, nommé pour six ans, par lettres patentes, compris le temps qui reste du bail de Coulon. Différent : :A: à la fin des légendes. Il frappera 100 marcs d'or par an. (Sorb., 3, 25, recto.)

13 avril, après Pâques. Enregistrement par les généraux des lettres patentes pour le rétablissement de la Monnaie d'Aix, dont Honorat Pichenat est nommé maître particulier. (Sorb., 3, 16, recto.)

En juillet, établissement de la Monnaie de Paris en la maison des Estuves, au bout du jardin du Palais, au moulin dit la Gourdène. (Sorb., 4, 4, verso.)

Le 2 août, ouverture de la Monnaie de Villeneuve-Saint-André-lès-Avignon. (A. N., Z, 3168, 73.)

Le 11 octobre, la Chambre écrit aux gardes de la Monnaie de Troyes de chercher un maître particulier. (A. N., Z, 3168, 84.)

Au 27 février, François Dauvergne est maître particulier à Limoges. (*Ibid.*, 139.)

Au 28 février, Christophe de Laulne est maître particulier à Tours. (*Ibid.*, 121.)

Le 7 mars, Bastien de Riberolles, nommé pour six ans à Paris, par lettres patentes enregistrées le 13 mars (il tenait déjà la Monnaie par commission des généraux). Il fera 200 marcs d'or par an.

Il prend pour différent et contre-seing une merlette sans pieds, au milieu de la légende à croix seulement, différent dont il a ci-devant usé. (Sorb., 3, 9, recto et verso.)

Le 9 mars, à Poitiers, François Audyer, nommé pour six ans, par lettres patentes.

Différent : un a, lettre de forme, à pile seulement et à la fin de la légende. (Sorb., 3, 47, verso.)

Au 18 mars, Jean Ferré est maître particulier à Rennes. (A. N., Z, 3168, 133.)

1544. — Pâques tombe le 13 avril.

A Montpellier, François Caze, nommé pour six ans, par lettres patentes. (Sorb., 3, 21, recto.)

A La Rochelle, Jehan de La Fontaine. Il l'est encore en 1546.

A Marseille, André de Montagut (Montaigu). L'est encore en 1545 et 1546.

A Troyes, Jean Hue, commis par les gardes. Différent : un petit cor de chasse. (Sorb., 3, 15, recto.)

A Tours, Christophe de Laulne. (A. N., Z., 3168, 193.)

A Paris, Bastien de Riberolles. (*Ibid.*, 176.)

A Toulouse, Jacques Chambry. (*Ibid.*, 142.)

A Bordeaux, Robert Richard. (*Ibid.*, 184.)

A La Rochelle, Jean de La Fontaine. (*Ibid.*, 178.)

A Marseille, André de Montagut. (*Ibid.*, 186.)

A Nantes, Jean Taupier. (*Ibid.*, 181.)

A Lyon, François Guilhem. (*Ibid.*, 188.)

1545. — Pâques tombe le 5 avril.

A Rouen, Cosme du Moustier. Différent : un cornet après VINCIT. (A. N., Z, 3168, 209.)

Le 17 février, ouverture et rétablissement de la Monnaie de Montélimar. (*Ibid.*, 208.)

1546. — Pâques tombe le 25 avril.

A Montélimar, Balthazar Sauvaire. Différent : un chardon fleuri.

A Grenoble, Huguet Thury. Différent : un T.

1546. — Au 9 juillet, Nicolas Maillart, à Rennes. Différent semblable à celui du dernier ouvrage (?). (A. N., Z, 3168, 222.)

Vers le 12 décembre, réouverture de l'atelier de Saint-André. (*Ibid.*, 231 et 232.)

Le 25 février, à Lyon, François Guilhem. (*Ibid.*, 233)

Le 31 mars, François Ier meurt à Rambouillet.

1547. — Pâques tombe le 10 avril.

A Tours, Christophe de Laulne est nommé pour trois ans. (Sorb., 3, 13, verso.)

A Montélimar, André de Montagut a pour différent un E à la fin de la légende, avec le point sous la troisième lettre et les armes de la ville, « qui est ung monde, desur l'escusson ». (A. N., cahier de 1547.)

NOTES ADDITIONNELLES

A L'HISTOIRE DES ÉCUS AU SOLEIL

DE FRANÇOIS Ier.

Le 6 août 1519, les généraux maîtres envoient les patrons des écus créés par l'ordonnance royale du 21 juillet 1519. (6 *Liber*, 2, verso, Archives de Grenoble.)

Du 16 mai 1523 au 17 juillet suivant, il a été délivré à Romans, par Jacques Gentet, 2083 écus au soleil. (6 *Liber*, 247, recto.)

Le 11 février 1523, les écus frappés à Montélimar par Pierre Marin ont le type suivant :

✠ FRACISCVS · DEI · GRA · FRACOR · RX · P, champ écartelé et soleil.
℟. ✠ XPS · VINCIT · XPS · RENAT · XPS · IMPERAT, croix fleurdelisée, vide aux cantons.
Empreinte sur papier, cousue au bas du folio 65, recto, du *Sextus Liber*, etc.

En août 1524, Jacques Gauvain, tailleur de Grenoble, réclame son salaire pour une pile d'écu taillée par lui. (6 *Liber*, 148, recto.)

Le 19 août 1524, ordre aux gardes et au maître particulier de Romans de mettre à leurs écus une différence à la pile et au trousseau. (Il n'est pas dit laquelle.) (6 *Liber*, 54, recto.)

Le 28 septembre 1524, Benoît Seigneuret, inspectant la Monnaie de Montélimar, se fait remettre par le tailleur André Balme l'empreinte de toutes les monnaies qu'on frappe dans cet atelier. L'écu d'or est ainsi :

✠ FRACISCVS ∘ DEI ⁝ GRA ∘ FRACOR ∘ R ✕ ∘ P •, champ écartelé avec soleil.
Empreinte renfermée dans une papillote accrochée au folio 132, verso, du *Sextus Liber*, etc.
Le maître particulier est Pierre Marin.

Le 27 juillet 1526, les fers de Romans sont rompus, pour qu'il en soit fait au différent du nouveau maître particulier. Il s'y trouve 43 trousseaux d'écus. (6 *Liber*, 220, verso.)

Le 19 mars 1526, Jean Farbot, tailleur de Grenoble, apporte à la Chambre des comptes

de Grenoble les empreintes des écus à la nouvelle différence, ordonnée le 11 mars 1526, consistant dans le remplacement du différent E par N.

Croisette cléchée, FRANCISCVS ∘ DEI ∘ GRA ∘ FRACOR ∘ REX ∘ rose N; champ écartelé avec soleil.

℟. Rose XPS ∘ VINCIT ∘ XPS ∘ RENAT ∘ XPS ∘ IMPERAT ∘ N; croix fleurdelisée, cantonnée aux deuxième et troisième cantons d'un F couronné. (6 *Liber*, 333, recto.)

Le 2 septembre 1527, des essais sont faits sur les écus incriminés d'Étienne Nachon, maître particulier de Grenoble :

1° Écus de la taille de Jehan Marion : ils sont trouvés à 22 k. 1/2.
2° Ceux de la taille de Jacques Le Picard (Gauvain) sont à 22 k. 1/2;
3° Ceux de la taille de Jehan Farbot, trouvés à 21 carats, eschars. (6 *Liber*, 433, recto.)

Le 2 mai 1528, à Grenoble, la différence suivante est ordonnée :

Aux escus du costé du trousseau, là où il y avoit deux F couronnés, ilz n'y en mectront plus que une, et là où estoit autre F, mectront ung daulphin, avec autre différence secrette que bon leur semblera et que par Messieurs leur sera ordonnée. (6 *Liber*, 438, recto.)

Au verso de ce feuillet est cousue l'empreinte suivante, rapportée à la Chambre le 7 mai 1528 :

Rose XPS ∘ VINCIT ∘ XPS ∘ RENAT ∘ XPS ∘ IMPERAT, croix fleurdelisée, cantonnée au deuxième d'un dauphin et au troisième d'un F couronné.

Le 4 juillet 1528, différences de la Monnaie de Crémieu, ordonnées par Messieurs à Nicolas Ricard, maître particulier; aux escus du costé du trousseau seront faictes deux coronnes. (6 *Liber*, 451, recto.)

Les empreintes cousues sur ce feuillet ont disparu.

Le 8 octobre 1528, sont prescrites aux ateliers delphinaux les différences suivantes :

— Crémieu : aux escuz du costé du trousseau seront faites deux coronnes.

— Romans : aux escuz du costé du trousseau, où il n'y avoit rien, ilz mectront dedans le champ de la croix deux daulphins, sans autre chose.

— Grenoble : aux escuz du costé du trousseau ung F coronné et ung daulphin.

— Monteilliemard : aux escuz le monde au lieu de la croix. (6 *Liber*, 452, recto.)

Le 10 décembre 1529, le roi ordonne de suspendre la fabrication de toute espèce de monnaies en Dauphiné et en Provence. (7 *Liber*, 117, recto.)

Il rappelle que le mois de mars prochain il doit payer 1,200,000 écus au soleil à l'empereur, pour rançon de ses deux fils, le dauphin de Viennois et le duc d'Orléans.

Le 18 février 1529, la Monnaie de Grenoble est fermée. (6 *Liber*, 538, recto.)
Le 21 février, la Monnaie de Crémieu est fermée. (6 *Liber*, 562, recto.)
Le 24 février, les ateliers de Romans et de Montélimar sont fermés. (6 *Liber*, 570, recto.)

Le 11 avril 1529, une boîte de Montélimar, de l'ouvrage de Michel Calvet, est égarée;

elle contenait 2 écus correspondant à une fabrication d'environ 400 écus. (6 *Liber*, 574, recto.)

La cause de la fermeture des Monnaies du Dauphiné est dans la défectuosité des écus y frappés, pour la rançon de 1,200,000 écus au soleil à payer à l'empereur en mars 1529 (1530, n. st.). Un grand nombre des écus frappés en Dauphiné ont été trouvés de 72 et même de 73 au marc, au lieu de 71 1/2, et à 21 k. ou 22 k. 1/2 au lieu de 23 k. (7 *Liber*, 26, recto.)

Du mercredi 8 au vendredi 10 juin 1530, des essais sont faits par Michel Guilhem, maître particulier de la Monnaie de Lyon, par ordre du président du Conseil de Madame et de Nicolas Lecomte, général des Monnoyes du roy :

1° Quatre escuz faits à Grenoble, auxquels y a pour différence à la dernière lettre, tant du cousté de la croix que devers la pille, une petite rose. Trouvés à 21 k 1/2 et 1/8.

2° Quatre escuz de Crémieu, auxquels y a pour différence tant du cousté de la croix que du cousté de la pille, à la première lettre, une petite croix. Trouvés à 22 k. fin.

3° Quatre escuz de Montélimar, ausquels y a pour différence à la dernière lettre, du cousté de la pille, un G. Trouvés à 21 k. 1/8.

4° Six escuz de Romans, ausquels y a pour différence à la dernière lettre, tant du cousté de la croix que de la pille, un R couronné entre deux petits points, lesquels sont trouvés à (chiffre laissé en blanc). (6 *Liber*, 582, recto, à 583, recto.)

5° Cinq escuz neufs de Toulouse ausquels y a pour différence à la dernière lettre une petite double croix, tant du cousté de la croix que de la pille. Trouvés à 22 k. 1/4 et 1/8.

6° Un écu de Toulouse, auquel y a pour différence un petit trèfle entre deux points à la dernière lettre, tant du cousté de la croix que de la pille. Trouvé à 21 k. 1/8.

7° Un autre écu de Toulouse, ayant pour différence à la dernière lettre, tant devers la croix que devers la pille, ung trèfle, et au-dessoubz dudict trèfle une petite estoille ; lequel n'est qu'à 22 k.

8° Deux autres escus dudict Toulouse, ayant pour différence à la dernière lettre ung trèfle entre deux points ; lesquels ne sont qu'à 21 k. 1/2.

9° Deux escus faits à Bourdeaulx, ayant pour différence à la dernière lettre un G, qui sont à 21 k. 1/2.

10° Un autre escu de Bourdeaulx, ayant pour différence à la dernière lettre ung P romain, qui n'est qu'à 21 k. 1/2.

11° Aussy a esté faict essay d'autres écus, qui se sont trouvés à 22 k. et à 22 k. 1/4 fin.

12° Un escu de Limoges, ayant pour différence à la dernière lettre une petite croix, qui n'est que de 22 k. fin.

13° Deux escus de Saint-Pourçain, qui ne sont qu'à 20 k. 3/4.

14° Un écu d'Angers, ayant pour différence à la dernière lettre ung fer de moulin, lequel est à 22 k. 1/2.

15° Un écu de Montpellier, ayant pour différence à la dernière lettre un F, qui n'est qu'à 22 k.

16° Plus a esté faict essay de deux escuz soubz sur (*sic*) le contrepoinct de la Monnaie de Troyes, ayant pour différence à la dernière lectre une petite fleur, qui ne sont qu'à 21 k. fin.

Le 29 mars 1530, la Monnaie de Romans est inspectée par Benoît Seigneuret; il s'y trouve en boîte 16 écus, représentant environ 3,200 écus frappés. (*Sextus Liber*, 148, recto.)

Le 27 avril 1532, inventaire des coins envoyés à Paris, en la Chambre du trésor du roi :

4 trousseaux et 2 piles d'escuz de la Monnaie de Montélimar, estant Girauld de La Baulme maître particulier, dont a esté faict procez par messeigneurs le général Porte, Gaucher, auditeur des comptes delphinaux, et le général Seigneuret, en l'année 1528.

4 pilles et 13 trousseaulx des deniers d'or escuz soleil de Crémyeu, à la nouvelle différence.

2 pilles et 6 trousseaulx d'escuz (d'où ?).

3 pilles et 11 trousseaux des deniers d'or escuz soleil de la Monnaie dudit Grenoble, à la nouvelle différence. — 1 pille et 11 trousseaulx de même, qui sont en tout 4 pilles et 22 trousseaulx.

5 pilles et 6 trousseaulx deniers d'or escuz soleil de la Monnaie de Grenoble, de la nouvelle différence. (*Septimus Liber*, 215, verso.)

Le 11 juillet 1532, Ponson Odoard, garde de Romans, apporte les boîtes de l'ouvrage de Pierre Guérin, de la Saint-Jean 1531 à la Saint-Jean 1532. Il s'y trouve 7 écus, représentant environ 1,400 écus ouvrés. (*Septimus Liber*, 218, recto.)

Le 29 mai 1533, Pierre Vincent, maître particulier de la Monnaie de Grenoble, dépose à la Chambre des comptes les différences des écus qu'il entend frapper. Il y avait deux empreintes qui ont été enlevées. (*Septimus Liber*, 290, recto.)

Le 17 avril 1535, Jacques Pinatel, maître particulier de Crémieu, apporte la différence des écus qu'il entend frapper. 2 empreintes étaient cousues au folio 405, verso, du 7 *Liber*, etc. Elles ont disparu.

Le 18 janvier 1537, les généraux maîtres enregistrent le bail de Loys Prost, nommé maître particulier de la Monnaie de Romans. Il fera tailler les escuz soleil de 71 et 1/6 de poix au marc de Paris, et du poix chascune pièce de 2 deniers 16 grains tresbuchans, à 23 k. et 1/8 de karat de remède. (*Septimus Liber*, 537, verso.)

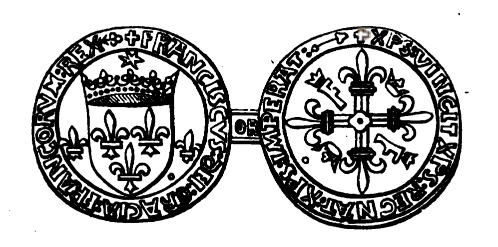
CATALOGUE GÉNÉRAL

DES

MONNAIES DE FRANÇOIS Ier

QUE J'AI RENCONTRÉES JUSQU'A CE JOUR.

ÉCUS AU SOLEIL



AIX. — ANGERS.

Je n'ai pas rencontré d'écu au soleil frappé soit à Aix, soit à Angers.

BAYONNE.

Monnaie établie le 24 mars 1514 (1515, n. st.).

Antoine de Châteauneuf est nommé, en 1515, maître particulier pour huit ans.

Barthélemy de Meleun (Moleon?).

Jehannot de Barrouette avait été commis à la maîtrise avant Barthélemy de Meleun (Moleon?).

En 1535, Menault de Montdaco est nommé maître particulier pour dix ans.

En 1542, Pierre de La Rue est nommé pour six ans.

Ecus frappés avant l'adoption des lettres d'atelier. (Ordonnance du 14 janvier 1439 [1440, n. st.].)

Par Antoine de Châteauneuf, de 1515 à janvier 1527 (1528, n. st.).

Son faifort est de 300 marcs d'or par an.

1. — + : ancre : FRANCISCVS : DEI : GRA : FRACOR : REX ; point au-dessus des deux fleurs de lis supérieures.

℟. + : ancre : PXS (*sic*) : VINCIT : PXS : REGAT (*sic*) ; PXS : INPERA (*sic*). — Croix cantonnée de deux fleurs de lis et de deux F.

Ecu. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Par Jehannot de Barrouette, commis à la maîtrise après Antoine de Châteauneuf et Barthélemy de Moleon.

Il est à peu près certain qu'il n'a pas frappé de monnaie d'or.

Par Barthélemy de Moleon, avant le 4 février 1427 (1428, n. st.), et jusqu'en 1535 ; maître provisoire commis par la Chambre des monnaies, du 28 juillet au 14 septembre 1527; il met un point ouvert sous l'écusson, et à croix un point ouvert sous la quatrième lettre.

A partir du 21 janvier 1527 (1528, n. st.), il met des points ouverts sous les quatrièmes lettres.

Le tailleur de la Monnaie de Bayonne est Pierre de La Rue.

Le 4 février 1427, le général maître Pierre Porte, inspectant la Monnaie de Bayonne, ordonne de mettre aux écus d'or un croissant sous l'écusson et un croissant sous la croix, à la droite de l'ancre, différent de la ville.

Je n'ai pas encore rencontré de spécimen des trois espèces d'écus signalés ci-dessus ; mais, en revanche, en voici trois qui sont incontestablement de l'ouvrage de Barthélemy de Moleon et postérieurs à février 1427 (1428, n. st.) :

2. — + : ancre : FRANCISCVS : DEI : GRA : FRACORV : REX (pas de grènetis intérieur); un point entre les deux fleurs de lis supérieures.

℟. + : ancre : XPS : VINCIT : REGNAT : ET : IMPERAT ; la croix cantonnée de deux fleurs de lis et de deux F.

Demi-écu. — 19 millimètres. — Ma collection.

La présence du point entre les deux fleurs de lis supérieures montre que ce demi-écu n'appartient pas à une première émission.

3. — + : FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRACORV ⁝ REX ⁝ ancre ⁝ ; point entre les deux fleurs de lis supérieures.

℟. + : XPS : VINCIT XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT ancre ; croix cantonnée aux premier et quatrième cantons d'un F couronné.

Ecu. — 26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

4. — + : ancre : FRANCISCVS, etc.

℟. + : ancre : XPS : etc. IMPERAT : croix cantonnée de deux fleurs de lis et de deux F.

Ecu. — Cabinet de France.

5. — + B : ancre : FRANCISCVS : D. GRACIA : FRANCOR : REX. Pas de grènetis intérieur; point au-dessus des deux lis supérieurs.

℟. + B : ancre : XPS : VINCIT : XPS : REGNAT. XPS. IMPERAT : pas de grènetis intérieur ; croix cantonnée de deux F et de deux fleurs de lis.

Ecu. — 25 millimètres. — Ma collection.

Les deux écus qui précèdent ont été frappés très-probablement entre les années 1528 et 1535.

6. — + : ancre : FRANCISCVS, etc.

℟. A la croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

Cet écu, du cabinet de France, est certainement postérieur aux numéros 4 et 5, et appartient aux derniers temps de l'exercice de Barthélemy de Moleon.

Par Menault de Montdaco, nommé maître particulier pour dix ans, en 1535, et dont le différent était un D à la fin des légendes :

7. — + : D : ancre : FRANCISCVS, etc. REX :

℟. + : D : ancre : XPS : etc. IMPER : La croix cantonnée de quatre F.

Ecu. — Cabinet de France.

8. — + : D : ancre : FRANCISCVS : DEI : G : FRANCORVM : REX :

℟. + : D : ancre : XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER : La croix cantonnée de deux H et deux F.

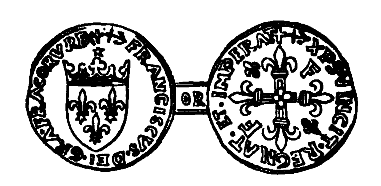
Ecu. — 26 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Je ne devine pas ce que pourrait signifier le chiffre II répété deux fois dans les cantons de la croix. Cette pièce doit être l'œuvre d'un faussaire.

9. — + : D : ancre : FRANCISCVS : D : G : FRANCORVM : REX : Un point sous l'ancre et entre les deux fleurs de lis supérieures.

℟. + : D : ancre : XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPE : Un point sous l'ancre; la croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

Ecu. — Ma collection. — 25 millimètres.



10. — Etoile ou soleil D : ancre : FRANCISCVS, etc. RE : A la pointe de l'écu, la lettre L, différent de Bayonne.

℟. + : D : ancre : XPS : etc. : XPS : IM : Au bas de la croix, la lettre L; la croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis; le D paraît pointé.

Demi-écu. — Cabinet de France.

L'emploi des lettres d'atelier fut prescrit le 14 janvier 1539 (1540, n. st.) par ordonnance royale, et par l'exécutoire des généraux maîtres du 28 du même mois.

Dès le 24 février suivant, la fabrication des écus à la salamandre fut ordonnée; elle dura jusqu'au 19 mars 1540 (1541, n. st.), que furent créés l'écu et le demi-écu à la croix blanche.

Notre demi-écu, frappé à Bayonne, est nécessairement postérieur au 28 janvier 1539, et antérieur à l'exécution de l'ordonnance du 19 mars 1540.

11. — Etoile ou soleil : D_+ : ancre : FRANCISCVS : D : G : FRANCOR : REX : Croisette sous le différent D du maître. A la pointe de l'écu, la lettre L.

℟. + : D : ancre : XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPE : + (Croisette entre IMPE : et la croisette de la légende). Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

Ecu. — 26 millimètres. — Ma collection.

Frappé après le 14 janvier 1539 et avant le 19 mars 1540. Peut-être est-il postérieur au demi-écu qui précède. Peut-être aussi ces deux pièces appartiennent-elles à une seule et même série.

12. — Soleil : D : ancre : FRANCISCVS, etc. FRANCOR étoile ; à la pointe de l'écu, L.
℟. + : D : ancre : XPS, etc. IN ; étoile.
Cliché de la collection Legras.

13. — : + : D : ancre : FRANCISCVS, etc. ; rien à la pointe de l'écu.
℟. : + : D : ancre : XPS, etc. IMPER.
Cliché de la collection Legras.

BORDEAUX. — BOURGES. — CHALONS. — CHAMBÉRY.

Je n'ai pas encore rencontré d'écus émis par ces ateliers monétaires.

CRÉMIEU.

Le maître particulier de Crémieu, en 1516, était Pierre Besson (depuis 1506); il l'était encore en 1519 et en 1523.

Le 12 novembre 1525, Nicolas Ricart est nommé maître particulier pour huit ans.

Le 27 janvier 1531, Ricart est destitué et remplacé par Nicolas Galopin.

Le 18 février 1534, Jacques Pignatel est nommé par le roi; il exerce encore en septembre 1537.

14. — Couronnelle FRANCISCVS : etc.
℟. Fleur de lis couronnée XPS : ; etc. ; croix aux cantons vides. Point sous la première lettre.
Ecu. — Cabinet de France.

Cet écu, sur lequel paraît encore, à croix, la fleur de lis couronnée adoptée par Louis XII, me paraît un des premiers écus frappés par François Ier à Crémieu.

15. — Couronnelle ◦ FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRACIA ⁝ FRANCO ⁝ REX ; champ écartelé et soleil en haut ; point sous la première lettre.

℟. Couronnelle ◦ XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ RENAT (*sic*) ⁝ XPS ⁝ IMPERAT ; croix aux cantons vides. Point sous la première lettre.

Ecu. — 25 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

16. — Couronnelle + : FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRACIA ⁝ FRANCO ⁝ REX ; même type.

℟. Couronnelle : XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ RENAT ⁝ XPS ⁝ IMPERA ; même croix vide. Point sous les premières lettres des deux légendes.

Ecu. — 26 millimètres. — Ma collection.

17. — Un exemplaire de l'ancienne collection Regnault portait au revers, entre la couronnelle et le premier XPS, une croisette, comme au droit.

18. — Un autre exemplaire du Cabinet de France n'a aucun signe entre la couronnelle et le premier XPS.

19. — Couronnelle + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCORVM ⁝ REX.

℟. Couronnelle + XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ RENAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT. Croix à cantons vides.

25 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

20. — Couronnelle P FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCORV ⁝ REX ; même type.

℟. Couronnelle P XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ RENAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT.

Ecu. — 26 millimètres. — Ma collection. — Ancienne collection Regnault.

21. — Couronnelle + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCORV ⁝ REX ; même type.

℟. Couronnelle + XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ RENAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT ; la croix cantonnée de couronnelles, aux premier et quatrième cantons.

Ecu. — 25 millimètres. — Ma collection. — Cabinet de France.

22. — Même écu avec FRANCO ⁝ REX ; et les couronnelles aux deuxième et troisième cantons.

27 millimètres. — Collection Gariel. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

23. — Un autre exemplaire, appartenant à MM. Rollin et Feuardent, porte : FRANCISVS (*sic*) ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCORV ⁝ REX ; couronnelles aux deuxième et troisième cantons.

24. — Un exemplaire de MM. Rollin et Feuardent porte : FRANC ⁝ REX ; couronnelles aux deuxième et troisième cantons.

26 millimètres.

Il a été frappé à Crémieu, par Pierre Besson, à partir du 14 janvier 1516 et avant le 15 septembre 1520, 22,800 écus de 70 au marc ;

En vertu de l'ordonnance du 21 juillet 1519, 39,600 écus de 71 1/6e au marc.

Du 15 octobre 1519 au 5 juin 1520, il a été frappé 50,000 écus.

Enfin, en 1524, il a encore été frappé 400 écus.

DIJON.

Je trouve dans le Catalogue de monnaies royales de France, publié en 1864 par MM. Rollin et Feuardent, l'indication suivante :

1030 *bis*, écu surmonté d'un soleil. Les F du revers couronnés (frappé à Dijon).

Je n'ai jamais vu cet écu, qui doit avoir été frappé par Jacques Bergeron, nommé maître particulier à la réouverture de l'atelier, en mars 1539 (1540, n. st.), et qui en a exercé les fonctions jusqu'à la fin du règne de François Ier.

25. — Couronnelle : **XPS VINCIT XPS REGNAT**, etc. ; croix vide. Point sous l'R de **REGNAT** (treizième lettre).

℟. Couronnelle : **FRANCISCVS**, etc. ; champ écartelé.

Cliché de la collection Legras.

GRENOBLE.

L'atelier de Grenoble a eu pour maîtres particuliers, pendant le règne de François Ier :

Antoine Vagnon, jusqu'au 8 janvier 1517 ;

Etienne Nachon, jusqu'en 1531 ;

Pierre Vincent, nommé le 5 avril 1532 ;

Louis Prost, nommé en 1539 pour six ans ;

Jean Corrieul, nommé en 1542 pour quatre ans ;

Huguet Thury, nommé en 1543 pour quatre ans ; il y est encore en 1554.

En 1524, Jean Farbot, orfèvre de Grenoble, est nommé tailleur de la Monnaie de cette ville.

Écus frappés par Antoine Vagnon :

Je ne connais pas d'écu au soleil de ce maître particulier et à son différent .A..

Écus frappés par Etienne Nachon :

Une empreinte tirée des Archives de Grenoble, et publiée par M. Pilot, représente un écu frappé par ce maître particulier, à partir du 8 janvier 1416 (1417, n. st.) et avant 1526, offrant les types suivants, que je n'ai pas vus en nature :

26. — + FRANCIS ⁝ CVS ⁝ DEI • GRA ⁝ FRANCORVM ⁝ RE ; champ écartelé et soleil évidé. Les S du nom FRANCISCVS sont retournés, ainsi qu'au revers.

℟. + XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ REGNAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT rose. Croix fleurdelisée cantonnée d'un F couronné, aux deuxième et troisième cantons; cœur de la croix évidé en quartefeuille et contenant un point.

27. — Croisette cléchée FRANCISCVS : DEI : GRA : FRACOR : REX rose ; champ écartelé et soleil.

℟. · Rose · XPS : VINCIT : XPS : RENAT : XPS : INPERAT. Croix cantonnée d'un F couronné, aux deuxième et troisième cantons.

Ecu. — 25 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

En 1526, Etienne Nachon a pris pour différent N au lieu de E, qu'il avait employé jusque-là. Notre écu est donc antérieur à l'adoption du différent E; car Etienne Nachon, lors de sa nomination, c'est-à-dire dès le 8 janvier 1517, a pris le différent E. Il serait donc possible, à la rigueur, que cet écu eût été frappé par Antoine Vagnon, mais sans son différent connu •A• . Toutefois, comme Vagnon n'a frappé en tout que 600 écus à Grenoble, en deux délivrances des 4 et 7 décembre 1515, je ne puis guère admettre que notre écu sans différent soit de lui.

28. — Croisette cléchée FRANCISCVS ∘ DEI ∘ GRA · FRACOR ∘ REX rose E. — Même type.

℟. Rose XPS ∘ VINCIT ∘ XPS ∘ RENAT ∘ XPS ∘ INPERAT; croix cantonnée d'un F couronné, aux deuxième et troisième cantons.

Ecu. — 26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Cet écu, qui appartient sûrement à Etienne Nachon, a été frappé par lui du 8 janvier 1517 (1518, n. st.) au 14 février 1525 (1526, n. st.).

Un exemplaire de la collection Gariel, avec un annelet entre les mots, porte un E à la fin de la légende du droit et une rose à la fin de celle du revers; c'est peut-être la même variété que celle ci-dessus.

29. — Croisette cléchée FRANCISCVS DEI GRA FRACOR REX ∘ E rose. — Même type.

℟. Même croisette XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ RENAT ⁝ XPS ⁝ INPERAT rose. Croix cantonnée d'un F couronné, aux deuxième et troisième cantons.

Ecu. — 26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

30. — Croisette cléchée; un annelet entre les mots; rose N. — Même type.

℟. Rose XPS rose VINCIT ∘ XPS • REGNAT ∘ XPS ∘ IMPERAT ∘. Croix cantonnée au deuxième canton d'un dauphin, et au troisième d'un F couronné.

Collection Gariel. — Catalogue Rollin et Feuardent, n° 1040 *bis*.

Le 7 mai 1528, il fut ordonné à Grenoble de remplacer les deux F couronnés cantonnant la croix du revers, par un F couronné et un dauphin.

L'écu que nous venons de décrire a donc été frappé du 7 mai 1528 à 1531, année de la fuite d'Etienne Nachon.

Il avait été précédé par le suivant, que je ne connais que par une empreinte des Archives de Grenoble, publiée par M. Pilot :

31. — + FRANCISCVS ∘ DEI ∘ GRA ∘ FRACOR ∘ REX ∘ rose N. — Même champ écartelé.

℟. + XPS ∘ VINCIT ∘ XPS ∘ RENAT ∘ XPS ∘ IMPERAT N rose. Croix cantonnée d'un F couronné aux deuxième et troisième cantons.

Celui-ci, que je n'ai pas encore vu en nature, a été frappé du 11 mars 1526 (n. st.) au 7 mai 1528.

Écus frappés par Pierre Vincent :

Je n'ai pas encore rencontré d'écu au soleil de l'ouvrage de Pierre Vincent.

Écus frappés après l'ordre d'employer les lettres d'atelier. (Ordonnance royale du 14 janvier 1439 [1440, n. st.].)

Par Louis Prost :

Du 14 janvier 1440 (n. st.) à l'adoption du type de la croix blanche, créé le 19 mars 1540 (1541, n. st.), il s'est écoulé treize mois, pendant lesquels Louis Prost a exercé les fonctions de maître particulier; c'est donc à lui seul que peut appartenir un écu au soleil, frappé à Grenoble, avec la lettre d'atelier Z.

J'ignore ce qu'est devenu le magnifique écu que je vais décrire d'après une excellente empreinte, prise jadis par M. A. de Barthélemy, chez MM. Rollin et Feuardent.

L'atelier de Grenoble, après un chômage, fut rouvert par ordonnance du 12 mars 1539 (1540, n. st.), et Louis Prost, dont le différent était un L, fut nommé pour exercer la maîtrise de cet atelier monétaire; c'est donc bien à lui qu'appartient l'écu dont la description suit :

32. — Soleil : FRANCISCVS ∘ D ∘ G ∘ FRANCORVM ∘ REX rose L. Écu écartelé et couronné ; à la pointe, la lettre Z.

℟. Rose XPS ∘ VINCIT • XPS ∘ REGNAT ∘ XPS ∘ IMPERA ∘ L ∘. Croix fleurdelisée, cantonnée de deux F et deux fleurs de lis ; contre la fleur de lis de la branche supérieure de la croix, à droite, une croisette ; contre la fleur de lis de la branche inférieure de la croix, à gauche, la lettre Z.

Écu. — 26 millimètres 1/2.

Ce bel écu, dont l'empreinte a été prise il y a quelques années chez MM. Rollin et Feuardent, a été frappé par Louis Prost avant le 19 mars 1540, date de la création des monnaies à la croix blanche, et depuis l'adoption des lettres d'atelier (28 janvier 1539) ; nous pouvons préciser plus encore, puisque la Monnaie de Grenoble fut rouverte le 12 mars 1539, avec Louis Prost, qui n'entra en fonction que le 5 mai 1540; c'est donc du 5 mai 1540 au 19 mars suivant que l'écu en question a été frappé.

LA ROCHELLE.

Les maîtres particuliers de cet atelier, sous François I[er], se sont succédé ainsi qu'il suit :

Le 19 juillet 1515, l'atelier est mis en chômage.

Le 5 avril 1518, ordre royal de le rétablir.

Jean Rousseau est nommé maître particulier.

Barthélemy Le Mercier est nommé pour six ans en 1523.

En 1527 et 1528, Mathieu Audier est commis à la maîtrise.

En 1538 (3 juillet), Jean de La Fontaine, d'abord commis par les gardes, est nommé pour six ans par le Roi ; il quitte la maîtrise de Bordeaux pour venir exercer celle de La Rochelle. Son différent est un petit trèfle au commencement des deux légendes.

En 1539 (8 mars), la fabrication des écus à la salamandre est ordonnée.

En 1540, André Cybot est maître particulier et a pour différent un A à la fin de la légende ; nous ne savons pas la date de son entrée en fonction.

En 1542, Jean de La Fontaine est nommé pour un an. Son différent est une fontaine à la fin des légendes ; il est encore maître particulier en 1546.

33. — Le Catalogue Rollin et Feuardent mentionne, sous le n° 1031, un écu au soleil, de La Rochelle, avec la croix du revers aux cantons vides.

Je ne l'ai jamais rencontré en nature.

Ce type prouve que la pièce a été l'une des premières de cette espèce émises à La Rochelle.

Voici une seconde indication, malheureusement trop vague, que je trouve au Catalogue Rollin et Feuardent, n° 1030, B :

34. — Écu de La Rochelle, à la croix cantonnée de deux fleurs de lis et de deux F.

Le différent du maître n'étant pas signalé, j'ignore auquel de ces officiers il faut attribuer l'émission de cet écu.

Par André Cybot, en 1540 (n. st.):

35. + **FRANCISCVS × D × G × FRANCORVM × REX × A. Écu couronné avec soleil et accosté de deux F couronnés; croisette sous la neuvième lettre.**

℟. + XPS × VINCIT × XPS × REGNAT × XPS × IMPER × A. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

Ecu. — 25 millimètres 1/2. — Ma collection.

Cet écu paraît antérieur à l'ordonnance du 14 janvier 1539 (1540, n. st.), qui prescrivait l'emploi des lettres d'atelier.

Le 24 février 1539 (1540, n. st.; l'exécutoire est du 8 mars), la fabrication des écus à la salamandre fut ordonnée, et André Cybot, maître particulier de 1540 à 1542, en a frappé.

Le 19 mars 1540 (1541, n. st.), fut ordonnée la fabrication des écus à la croix blanche.

Comme il a été émis à La Rochelle des écus de ces deux espèces, il faut nécessairement que la pièce décrite ci-dessus leur soit antérieure, et, de plus, antérieure à l'ordonnance qui prescrivait l'emploi des lettres d'atelier, c'est-à-dire au 14 janvier 1539 (1540, n. st.).

Il existe un écu de types semblables et que je vais décrire immédiatement, qui est de Jean de La Fontaine, nommé maître particulier en 1542, et prenant pour différent une petite fontaine au bout des légendes. Ce même Jean de La Fontaine avait été déjà commis à la maîtrise en 1538, et nommé pour six ans par lettres patentes du roi; or, il avait alors pour différent un petit trèfle au commencement des légendes. André Cybot était en exercice en 1540 et avait alors pour différent un A à la fin des légendes. Notre écu décrit ci-dessus est donc bien certainement d'André Cybot.

Si nous remarquons que ces écus de La Rochelle, aux deux F couronnés aux côtés de l'écu, sont fort rares, nous serons amenés à conclure que l'écu ci-dessus a été frappé par André Cybot, depuis sa nomination, dont la date précise ne nous est pas connue, mais est antérieure à l'année 1540, jusqu'au moment où, en vertu de l'exécutoire du 8 mars 1540 (n. st.), la fabrication

des écus à la salamandre fut ordonnée. Il est donc bien clair que l'émission de ces écus n'a pu être exécutée que pendant peu de mois.

Il existe au Cabinet de France un écu semblable, sur lequel les neuvièmes lettres des légendes sont munies d'un point au lieu de la croisette qui paraît sur mon exemplaire; de plus, la croix du revers est cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Enfin, le différent A, d'André Cybot, ne paraît qu'au revers et ainsi placé : IMPER · A + XPS, etc.

Cet écu me paraît avoir été frappé avant celui du numéro 35.

36. — Fontaine FRANCISCVS × D × G × FRANCORVM × REX. L'écu est accosté de deux F couronnés.

℟. + XPS × VINCIT × XPS × REGNAT × XPS × IMPE fontaine. La croix est cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

Ecu. — 26 millimètres 1/2. — Chez M. Hoffmann.

Cet écu est évidemment des derniers moments de l'exercice, comme maître particulier, de Jean de La Fontaine, et immédiatement avant la nomination d'André Cybot, puisqu'il ne peut être qu'antérieur à l'ordonnance royale sur l'emploi des lettres d'atelier.

Cet écu de Jean de La Fontaine a été frappé immédiatement avant le numéro 35, et il devient certain que ce maître-particulier prit pour différent une fontaine, avant la clôture de sa première maîtrise.

LIMOGES.

Au 19 juin 1515, l'atelier de Limoges était mis en chômage, et le 19 octobre suivant les généraux maîtres proposaient de le rouvrir.

En 1519, Jean Le Mercier fut nommé pour six ans maître particulier; il devait chaque année frapper 100 marcs d'or.

Le 6 août 1519, l'ordre lui fut envoyé de frapper des écus au soleil.

En 1521, Jacques de Coustures fut nommé pour huit ans, pendant lesquels il devait frapper annuellement 100 marcs d'or.

En 1529, il fut renommé pour trois ans, avec obligation de frapper encore 100 marcs d'or par an.

En 1535, Aimery, dit Merigot Guybert, fut nommé pour un an.

En 1538, Jacques Juges fut nommé pour trois ans.

Le 14 janvier 1539, l'emploi des lettres d'atelier fut prescrit.

Je n'ai encore vu que l'écu suivant de Limoges :

37. — + **FRANCISCVS : DEI : GRACIA : FRACORV : REX. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.**

℟. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Point sous les dixièmes lettres.

27 millimètres. — Ma collection.

Cet écu a été frappé, ou par Jean Le Mercier, ou par Jacques de Coustures. La forme gothique du D et du G des légendes me fait donner la préférence à Jean Le Mercier.

LYON.

Au 9 mai 1518, Michel Guilhem était maître particulier.

En 1519, il était représenté par son neveu François Guilhem, qui prenait pour différent la lettre F et le trèfle.

Le 6 août 1519, des patrons d'écus sont envoyés par les généraux maîtres.

En 1528, Michel Guilhem met, dans la légende, deux petits croissants au lieu de deux points.

En 1529, André de La Roze est nommé pour un an.

En 1537, François Guilhem est nommé pour six ans.

En 1540, on met une petite croix au bout du bâton de la grande. François Guilhem.

Au 24 février 1539 (1540, n. st.), les écus à la salamandre sont ordonnés.

En 1543, André Morel est maître particulier. Différent : A M.

En 1543, François Guilhem est nommé pour neuf ans.

Par Michel Guilhem :

38. — FRANCISCVS + DEI : GRA : FRANCORVM : REX trèfle.

℟. : Trèfle : XPS + VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. La croix a les cantons vides.

Ecu. — 25 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., nº 1031.

39. — Trèfle renversé + FRANCISCVS * DEI : GRA : FRANCORVM : REX. Un point entre les deux fleurs de lis supérieures.

℟. Trèfle + XPS * VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. Croix cantonnée, aux deuxième et troisième cantons, d'un F couronné.

24 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — 2 exemplaires.

40. — Même pièce avec FRANCISCVS et, au revers, le point sous l'S du deuxième XPS (douzième lettre) et pas de point entre le trèfle et la croisette.

26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Cabinet de France.

41. — Même pièce avec le point sous les deux douzièmes lettres et pas de point entre le trèfle et la croisette.

26 millimètres. — Cabinet de France. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., nº 1033 *bis*.

Les écus qui précèdent ont dû être frappés avant 1528, moment où Michel Guilhem se servit de deux petits croissants au lieu de deux points.

42. — + FRANCISCVS : DEI : GRACIA : FRANCORVM : REX : trèfle. Point au centre du soleil; l'écu couronné est accosté de deux fleurs de lis, et on voit un point entre les deux fleurs de lis supérieures.

℟. Trèfle : + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT XPS : IMPERAT. La croix est cantonnée de deux F couronnés et deux fleurs de lis. Un point sous le T de REGNAT (dix-huitième lettre).

26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. Roll. et F., nº 1032, A.

43. — Trèfle + FRANCISCVS · DEI · GRACIA · FRACORV · REX. Pas de grènetis intérieur.

℟. Trèfle + XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et de deux F. Point sous les douzièmes lettres.

26 millimètres. — Ma collection.

44. — + FRANCISCVS deux losanges superposés DEI : GRACIA : FRANCORVM : REX · trèfle. Un point au cœur du soleil.

℟. + XPS deux losanges superposés VINCIT + XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT trèfle. Croix cantonnée de deux F couronnés au deuxième et au troisième canton. Point sous les douzièmes lettres.

Collection Gariel. — Ancienne collection Regnault.

Je regarde tous les écus ci-dessus comme frappés par Michel Guilhem, avant 1528.

45. — Trèfle + FRANCISCVS : DEI : GRACIA deux croissants superposés et inversés FRANCORV · REX.

℟. Les mots de la légende séparés par un point, sauf les deux croissants après le mot REGNAT.

Cabinet de France.

C'est un écu de Michel Guilhem, frappé à partir de 1528.

Le Catalogue Rollin et Feuardent donne, sous le numéro 1034, un demi-écu de Lyon à la croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

On voit que cette description n'est pas suffisamment précise et ne permet pas de déterminer la position que le demi-écu doit occuper dans la série.

Par André de La Roze :

46. — + FRANCISCVS · DEI GRA · FRANCORVM : REX rose à cinq pétales et au cœur évidé. Un point entre les deux lis supérieurs.

℟. + XPS : VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT rose et trèfle. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Annelet sous les douzièmes lettres.

26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., n° 1030, A. — Cabinet de France.

47. — Même pièce avec la croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

Chez MM. Rollin et Feuardent.

48. — + FRANCISCVS ◦ DEI ◦ GRA ◦ FRANCORVM ⁚ REX rose et trèfle. Annelet sous la douzième lettre.

℟. + XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT rose et trèfle; croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

25 millimètres. — Chez M. Hoffmann.

49. — Droit du n° 48, mais avec BEX au lieu de REX.

℟. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT rose et trèfle. Annelet sous la douzième lettre.

Chez MM. Rollin et Feuardent.

50. — Trèfle FRANCISCVS : DEI GRA · FRANCORVM · REX rose.

℟. Trèfle XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT Rose. — Croix cantonnée du chiffre II, deux fois, et de deux F.

26 millimètres. — Autrefois chez MM. Rollin et Feuardent. J'ignore ce qu'il est devenu.

Tous ces écus, à partir du numéro 46, ont été frappés par André de La Roze, qui en 1529 fut nommé pour un an maître particulier de Lyon et prit pour différent des roses au bout des légendes. En 1537, François Guilhem fut nommé pour six ans.

Je suppose qu'André de La Roze, après sa première année d'exercice, aura été à son tour renommé pour plusieurs années, mais je n'en ai pas la preuve ; ce qui est certain, c'est que, en 1537, François Guilhem succéda dans la maîtrise à son oncle Michel Guilhem, naguère décédé. J'ignore absolument ce que pourrait signifier le chiffre II qui occupe les premier et quatrième cantons de la croix sur le numéro 50, et je regarde cette pièce comme l'œuvre d'un faussaire.

Par François Guilhem :

51. — Soleil FRANCISCVS ⁝ DEI GRA ◦ FRANCOℜ ◦ REX F trèfle; à la pointe de l'écu, la lettre D, de Lyon.

℟. Couronnelle XPS ⁝ VIN ◦ XPS ◦ REG XPS ⁝ IMPERAT ◦ F ◦ trèfle. La croix a ses cantons vides.

26 millimètres. — Cabinet de France.

Cet écu est postérieur à l'ordonnance du 14 janvier 1539 (1540, n. st.), qui prescrit l'emploi des lettres d'atelier. Le 8 mars suivant fut ordonnée la fabrication des écus à la salamandre ; c'est donc dans cet intervalle fort court que cet écu a été frappé.

52. — + XPS ⁝ , etc. — IMPERAT : trèfle. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux couronnes.

℟. + FRANCISCVS ⁝ , etc., REX trèfle. Écu entre deux fleurs de lis.

Cliché de la collection Legras.

53. — + XPS, etc., IMPERAT trèfle. — Même différent au droit ; point sous les douzièmes lettres.

Collection Récamier.

54. — + FRANCISCVS ⁝ ,etc., REX ⁝ F.

℟. IMPERAT F trèfle. Croix cantonnée de deux F et de deux fleurs de lis.

Collection Récamier.

55. + FRANCISCVS deux losanges superposés DEI + GRACIA : FRANCORVM : REX trèfle. Point sous la douzième lettre.

℟. + XPS mêmes losanges VINCIT + XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT trèfle. F couronné aux deuxième et troisième cantons.

Collection Récamier.

56. — + FRANCISCVS DEI GRACIA FRACORVM REX trèfle.

℟. + XPS : etc., IMPERAT trèfle. — Deux F et deux lis.

Collection Récamier.

57. — FRANCISCVS DEI..... REX rose et trèfle.

℟. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT rose et trèfle.

Collection Récamier.

58. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRACIA ⁝ FRANCORVM ⁝ REX.

℟. — + XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ REGNAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT trèfle.

Collection Récamier.

59. — Soleil FRANCISCVS : D : GRA : FRANCORVM · REX · F trèfle ; à la pointe de l'écu, D.

℟. Croisette cléchée : XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT · F trèfle.

Collection Récamier.

MARSEILLE.

La Monnaie de Marseille fut établie par ordonnance du 12 mars 1539 (1540, n. st.), et François Perrin en fut nommé maître particulier pour six ans.

L'année suivante, 1541, il donna sa démission et fut remplacé par André de Montagut, nommé pour six ans et qui devait frapper 100 marcs d'or chaque année.

Il n'y a pas eu d'autre maître particulier sous le règne de François Ier.

Le différent de François Perrin était un P à la fin des légendes, « avec « les armes de la ville de Marseille à l'endroit et au-dessous de l'écu, dedans « la légende » ; il devait frapper 50 marcs d'or par an.

PAR FRANÇOIS PERRIN :

60. — Croix de 5 points FRANCISCVS : I : D : G : écusson de Marseille FRANCORVM : REX ; un point à la pointe de l'écu.

℟. Même croix XPS, etc., IMPERA ; croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

Ecu du Cabinet de France.

61. — Mots des légendes séparés par deux points. A la fin des deux légendes, P. Écu de Marseille? Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

Demi-écu de la collection Gariel.

François Perrin, n'ayant exercé la maîtrise que pendant une année, n'a monnayé que 50 marcs d'or, suivant son faifort ; mettons qu'il ait frappé trois quarts des 50 marcs en écus et un quart seulement en demi-écus, nous voyons qu'il n'a émis que 2668 écus et 1779 demi-écus. Cela explique suffisamment leur rareté.

MONTÉLIMAR.

Le 25 octobre 1521, la Monnaie de Montélimar fut rétablie, avec Robert Normand (ou le Normand) pour maître particulier ; il avait pour différent un R à la fin des légendes.

Le 10 septembre 1523, Pierre Marin est nommé maître particulier. Son différent est un P.

Le tailleur était Andrieu Bainne.

En 1528, Giraud de La Baulme fut maître particulier. Il avait un G à la fin de la légende de pile, pour différent.

Le 26 juin 1529, Michel Calvet est nommé maître particulier.

Le 27 novembre 1535, Jacques Foucart est nommé pour neuf ans.

Le 17 février 1545, la Monnaie de Montélimar est rétablie.

En 1546-7, Balthasar Sauvaire était maître particulier et avait pour différent un chardon fleuri.

Je trouve au Catalogue de MM. Rollin et Feuardent l'indication d'un écu de Montélimar à la croix cantonnée de deux F, n° 1039 *ter*.

N'ayant pas vu cette monnaie, je ne puis rien supposer sur son origine réelle.

62. — Croisette cléchée : FRACISCVS : DEI : GRA : REX : FRANCORV · M ; champ écartelé de France et de Dauphiné.

℟. Croisette cléchée XPS : VINCIT : etc. ; croix aux cantons vides.

Cabinet de France.

Cet écu a été frappé par Michel Calvet, du 21 août 1529 au 21 février suivant.

MONTPELLIER.

Voici la liste des maîtres particuliers de cet atelier :

En 1515, Leonet Tessier est confirmé dans son bail de six ans, accordé par le feu roi.

Le 19 juin 1515, l'atelier de Montpellier est mis en chômage.

Le 6 août 1519, ordre de frapper des écus au soleil à 23 k. et de 71 1/6 au marc.

En 1520, Gaspard Fournier est nommé pour six ans ; il doit frapper 100 marcs d'or par an.

En 1527, Gaspard Fournier est renommé pour dix ans.

En 1535, Guillaume Calvet est nommé pour trois ans ; son différent est un C au commencement des deux légendes. Il doit frapper 100 marcs d'or par an.

Le 14 janvier 1539 (1540, n. st.), ordre d'employer les lettres d'atelier.

En 1540, Michel Calvet est nommé pour six ans ; son différent est une feuille de chêne au bout des deux légendes.

En 1544, François Caze est nommé pour six ans.

En 1544, 45 et 46, Michel Calvet est maître particulier.

63. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCORVM · ⁝ · REX.

℟. + XPS : VINCIT ⁝ XPS · ⁝ · REGNAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT. La croix a ses cantons vides. Point sous la 4e lettre.

Ecu. — 25 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Je ne connais jusqu'à présent que cet écu au soleil frappé à Montpellier. Je le crois de Gaspard Fournier, et émis en exécution de l'ordre envoyé le 6 août 1519.

NANTES.

Avant 1534, Guillaume Raboteau est maître particulier.

En 1534, le 27 avril, Jean Taupier remplace feu Guillaume Raboteau.

Le 5 août 1536, les lettres de Jean Taupier sont entérinées.

Au 9 juillet 1544, Jean Taupier est encore maître particulier de la Monnaie de Nantes.

Le 30 avril 1541, l'ordre est envoyé à Nantes et à Rennes de faire des écus.

64. — FRANCISCVS : D : G : FRANCOR : RX : BRITANIE : DVX. L'écu accosté d'un F et d'une hermine couronnés.

℟. : Fer de lance, la pointe en bas : DEVS : IN : ADIVTORIVM : MEVM : INTENDE : N. Croix cantonnée de deux hermines et deux F couronnés.

Ecu. — 25 millimètres. — Cabinet de France. — Chez MM. Rollin et Feuardent. (Catal. R. et F., nº 1038.) — Leblanc (328, *a*—7) donne une figure détestable de cet écu.

65. — Même pièce, avec N : fer de lance, la pointe en haut.

Cabinet de France.

66. — Même pièce, mais avec : INTENDE : N : fer de lance, la pointe en haut : DEVS, etc. Dans la croix, deux F et deux hermines couronnés.

Chez MM. Rollin et Feuardent.

Le numéro 66, avec son 𝔫 gothique, me paraît antérieur au numéro 64, sur lequel l'N est en caractère romain.

Je serais assez disposé à regarder le numéro 66 comme étant de l'ouvrage de Guillaume Raboteau, et le numéro 64 comme étant de Jean Taupier.

On trouve le même écu avec deux E couronnés au lieu des deux F couronnés ordinaires. On a voulu y voir l'initiale du nom de la reine Éléonore, mais j'avoue que je ne crois guère à cette interprétation. Dans ces E, je ne vois que des F mal tracés.

PARIS.

Voici la liste des maîtres particuliers de la Monnaie de Paris :

En janvier 1514 (1515) et jusque vers septembre 1522, Nicolas Lecoincte est maître particulier.

En 1517, Guillaume de May est tailleur.

En novembre 1521, Martin Le Gault (ou Le Gaule, ou Gaule) est tailleur.

Le 24 septembre 1522, François Perdrier est nommé maître particulier pour un an. — 1527.

En 1527, Claude de May est tailleur.

Le 28 mai 1528, François Perdrier est nommé pour un an.

Le 19 février 1529, Claude Rouget est nommé pour un an. Il a pour différent une petite rose dans le C de FRANCISCVS et dans le C du premier XPC.

En 1530, le même est nommé pour un an.

En 1532, le même.

Au 3 février 1532 (1533, n. st.), Claude Rouget est en fuite.

En 1535, Olivier Glaine (ou Glannes) est commis à la maîtrise.

En 1539, il est toujours commis à la maîtrise, et Claude Le May (*alias* de May) est toujours tailleur.

En novembre 1539, Olivier Glannes est détenu à la Conciergerie, et l'on informe contre lui.

Le 17 novembre 1539, les gardes Jean Barbedor et Guillaume Lotin exerceront la maîtrise en régie, au lieu et place d'Olivier Glannes, détenu.

Le 8 mars 1539 (1540, n. st.), ordre de faire les écus à la salamandre.

Le 18 mars 1539 (1540, n. st.), Christophe de Laulne est nommé pour six ans. Son différent est une hermine des deux côtés insérée dans la légende.

En 1541, Pierre de Laulne remplace son fils Christophe, par mandement des généraux maîtres. Il prend pour différent deux points sous l'hermine de son fils.

Le 17 octobre 1541, Bastien de Riberolles est commis jusqu'à la Saint-Martin suivante (11 novembre), en remplacement de Christophe de Laulne, destitué. Il prendra le différent ci-dessus.

Le 10 novembre 1541, Bastien de Riberolles est commis à la maîtrise par les généraux maîtres. Il prend pour différent une merlette entre NOMEN et DOMINI. — 1546-47-48.

En 1541 (1542, n. st.), le 12 janvier, Bastien de Riberolles est commis pour un an par les généraux maîtres.

En 1543, Bastien de Riberolles est nommé pour six ans. Il prend pour différent la même merlette, à croix seulement.

67. — + FRANCISCVS · DEI · GRACIA · FRACORV REX.

℟. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

Ecu. — Cabinet de France.

68. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM : REX. Croissant sous l'F de FRANCORVM.

℟. + : XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Point dans le C de VINCIT.

Ecu de l'ancienne collection Regnault.

69. — L'écu accosté de deux fleurs de lis couronnées, et la croix cantonnée de deux lis et deux F.

Catalogue Rollin et Feuardent, nº 1033.

70. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRACIA ⁝ , etc. Écu couronné accosté de deux fleurs de lis.

℟. + XPS ⁝ , etc., REGNAT ⁝ , etc. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis.

Cabinet de France. — Catal. Roll. et Feuard., nº 1032, A.

Le nº 68 est probablement de Claude Rouget, et le nº 67, soit de Nicolas Le Coincte, soit de François Perdrier.

Le nº 69 peut être d'Olivier Glannes.

Quant au nº 70, je ne saurais l'attribuer avec certitude à un maître particulier.

Pièces de fantaisie.

71. + FRANCISCVS : D : G : FRANCORVM : REX. Effigie barbue et cuirassée. La couronne surmontée d'une croix.

℟. XPS, etc. Écu adossé à une croix fleurdelisée recoupant la légende, et entre 15-32. Or.

Cliché de la collection Legras.

72. — Couronnelle ∘ FRANCISCVS ⁝ , etc., REX. Champ écartelé avec soleil.

℟. + XPS, etc., IMPERAT ⁝ . Deux porcs-épics et deux L.

Cliché de la collection Legras.

Voici la description d'une pièce des plus singulières, entrée tout récemment dans les cartons de M. Boudeville :

73. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRACIA ⁝ FRANCOR ⁝ REX. Écu couronné entre deux porcs-épics.

℟. XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ REGNAT ⁝ XPS ⁝ IMPE... Croix cantonnée de deux porcs-épics et deux F couronnés.

Écu d'or. — 26 millimètres 1/2. — Poids, 3 gr. 25. — Collection Boudeville.

(Il manque un petit morceau au bord de la pièce.)

Cette pièce, trouvée à Rocroy, est restée très-longtemps dans une collection de Besançon.

Nous ne trouvons pas trace, dans l'histoire monétaire de François Ier, de l'émission d'écus au porc-épic, et cependant nous avons affaire ici à une pièce d'une authenticité irrécusable. Dès lors, je ne puis voir en cette pièce autre chose qu'une fantaisie que se sera passée un tailleur de coins. D'ailleurs, l'absence de tout point secret écarte l'idée d'un monnayage exécuté régulièrement dans un hôtel des monnaies du royaume. Il faut donc ne voir là qu'une pièce de plaisir ou de caprice, fort rare sans doute, unique peut-être, mais qui n'a rien de commun avec les véritables monnaies de François Ier, puisque celui-ci n'a jamais, ni de près ni de loin, autorisé l'emploi du porc-épic, emblème exclusif de Louis XII, son prédécesseur.

POITIERS.

Je ne connais pas encore d'écu au soleil frappé dans cette ville.

RENNES.

Le 6 août 1522, Jean Ferré fut nommé maître particulier pour six ans, en remplacement de Pierre Champion. Le 15 octobre, il prêta serment, et fut mis en possession de l'office le 21 octobre suivant.

Le 30 avril 1541, l'ordre fut envoyé à Rennes de frapper des écus.

Le 18 mars 1543, Jean Ferré était encore maître particulier.

Au 9 juillet 1546, Nicolas Maillart l'avait remplacé.

74. — ? FRANCISCVS : D : G : FRANCOR : REX : BRITANIE : DVX. Ecu accosté d'un F et d'une hermine couronnés. Un gros point à la pointe de l'écu.

℟. DEVS ⁝ IN ⁝ ADIVTORIVM ⁝ MEVM ⁝ INTENDE ⁝ R : hermine. Dans la croix, deux E couronnés et deux hermines couronnées.

25 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

75. — Pièce semblable à la précédente, sauf que l'écu couronné est accosté de deux hermines couronnées.

℟. ... INTENDE : R : hermine : DEVS, etc.[1]

Cabinet de France. — Catal. Roll. et Feuard., n° 1038 *ter*.

ROMANS.

La Monnaie de cette ville est rétablie le 21 janvier 1521 (1522, n. st.), avec Jacques Gentet pour maître particulier. Il est nommé pour dix ans le 3 novembre 1522.

Le 5 août 1523, François Thévenot est nommé tailleur en remplacement de feu Louis Bernard.

Le 10 mai 1526, Pierre Carme, dit Augustin, est nommé pour sept ans à la place de Jacques Gentet, démissionnaire.

Le 14 novembre 1529, Pierre Guérin est nommé pour six ans à la place de Pierre Carme, décédé. La maîtrise lui est disputée par Guillaume Calvet, nommé le 10 décembre 1529 par le gouverneur du Dauphiné. Pierre Guérin est mis en possession le 20 août 1530.

Le 17 janvier 1534, Pierre Guérin est renommé pour huit ans, mais il donne sa démission; il est remplacé par Claude Mosnier ou Monnier, nommé le 19 avril 1537 et mis en possession le 30 juin.

Le 20 novembre 1537, Loys Prost est nommé pour six ans par le Roi.

En 1539, les habitants de Romans demandent le rétablissement de la Monnaie; les généraux maîtres consultés disent qu'il n'y a pas besoin en Dauphiné de plus d'un atelier monétaire. En janvier 1539, Louis Prost est maître particulier.

En 1545, l'ordre est donné de frapper à Romans des liards, des doubles et des petits tournois. L'atelier est donc rétabli à cette date.

PAR JACQUES GENTET :

76. — + · FRANCISCVS · DEI · GRA · FRACOR · REX · R couronné. Champ écartelé.

℟. · R couronné · XPS · VINCIT · XPS · RENAT · XPS · INPERAT · I Croix ayant les cantons vides.

26 millimètres. — Ma collection. — Ancienne collection Regnault.

Du 26 janvier 1522 (1523, n. st.) au 9 mai 1523, il a frappé 2,800 écus au soleil.

Du 20 juillet 1523 au 24 décembre suivant, il en a frappé 11,401, dont 11,185 seulement ont été émis, les 216 autres ayant été cisaillés comme trop faibles.

L'écu décrit ci-dessus appartient à la première émission de 2,800 écus.

77. — + · FRANCISCVS · DEI · GRA · FRACOR · REX · R couronné. — Même type.

℟. R couronné · XPS · VINCIT · XPS · RENAT · XPS · INPERAT · I · . Croix ayant les cantons vides.

26 et 25 millimètres 1/2. — Cabinet de France. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Sur un exemplaire de MM. Rollin et Feuardent, l'R, différent de Romans, placé après le mot REX, n'est pas couronné.

Par Pierre Guérin (?) :

78. — + FRANCISCVS · DEI · GRA · FRACOR · REX G. Champ écartelé.

℟. + XPS · , etc., IMPERAT. Dauphin au deuxième canton, et au troisième une fleur de lis.

Cabinet de France.

Cette attribution me paraît douteuse et a besoin d'être vérifiée.

Par Louis Prost :

79. — + · FRANCISCVS · DEI · GRA · FRACOR · REX · R couronné. Champ écartelé.

℟. · R couronné · XPS · VINCIT · XPS · RENAT · XPS · INPERAT · un P et un L liés. Croix cantonnée d'un dauphin au premier et au quatrième canton.

25 millimètres 1/2. — Cabinet de France. — Collection Gariel. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., nº 1040.

Cet écu a été frappé de 1537 à 1539.

ROUEN.

En 1515, Pierre Lesgare était commis pour un an à la maîtrise, puis confirmé par lettres patentes, pour six ans. Il prenait pour différent des trèfles entre FRANCORVM et REX, et entre XPS et IMPERAT.

Le 6 août 1519, des patrons d'écus sont envoyés à Rouen.

En 1520, Jean Jumel est d'abord commis, puis nommé pour six ans.

En 1530, le même Jean Jumel est nommé pour un an.

En 1536, Cosme du Moustier est commis pour un an.

En 1537, le même pour un an. Il prend pour différent un cor à la fin des deux légendes.

En 1538, Guillaume de Houppeville est nommé pour six ans.

En 1542, le même est nommé pour six ans.

En 1545 (8 février), Cosme du Moustier fera des testons avec un cornet après VINCIT.

80. — + FRANCISCVS · D · G · FRANCORV trèfle contreval REX.

℟. XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · ET trèfle contreval IPE. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

Demi-écu. — Cabinet de France. — Catal. R. et F., n° 1034.

Je ne connais pas encore d'autre écu de Rouen.

SAINT-POURÇAIN.

Le 13 février 1514, l'atelier, suspendu depuis l'édit du feu roi, est rétabli.

Le 19 juin 1515, il est remis en chômage.

Le 21 mars 1516, il est rétabli.

En 1518, Jehan Menudel est nommé maître particulier pour six ans.

En 1529, Pierre Monachy est commis provisoirement et prend pour différent un Z à la fin des légendes.

Le 27 avril 1535, l'atelier, qui avait été transféré à Monferrant en janvier 1531, est ramené à Saint-Pourçain.

Le 23 juillet 1535, Josse Dominique est nommé pour un an. Son différent est une pensée à la fin de la légende.

En 1536, il est continué jusqu'à nouvel ordre et prend pour différent un G à la fin des légendes.

En 1539, André Colas est nommé pour un an. Son différent est un croissant à la fin des légendes.

En 1539 (11 décembre), André Billon est maître particulier.

Le 27 avril 1541, a lieu définitivement la clôture de la Monnaie de Saint-Pourçain.

81. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRACIA ⁝ FRANCORVM ⁝ REX pensée. Écu accosté de deux fleurs de lis; point entre les deux lis supérieurs.

℟. + XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ REGNAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT ⁝ pensée. Croix fleurdelisée cantonnée de deux F couronnés et de deux couronnes.

Point sous la quatorzième lettre au droit, et sous la vingt et unième lettre au revers. Le premier point indique Troyes; et Saint-Pourçain doit avoir le point sous la onzième lettre.

Il y a donc une très-grande incertitude sur l'attribution de cet écu, que je ne propose d'attribuer à Saint-Pourçain ou à Monferrand qu'à cause de la présence de la pensée, différent de Josse Dominique.

27 millimètres. — Ma collection.

82. — Un exemplaire appartenant à MM. Rollin et Feuardent présente exactement le même type au droit; au revers, le point secret est placé sous l'R de REGNAT (treizième lettre), et la croix est cantonnée de deux couronnes et deux F couronnés.

25 millimètres.

TOULOUSE.

Le 1er février 1520 (1521, n. st.), cet atelier est rétabli, avec Antoine Auricoste maître particulier, pour un an.

Le 26 mars 1520, ordre de frapper les écus ordonnés le 21 juillet 1519.

En 1521, Mathieu Audier nommé pour un an.

En 1522, Antoine Auricoste nommé pour six ans.

En 1528, Hugues Lamyer pour six ans.

En 1538, le même pour cinq ans. Il prend pour différent un petit trèfle au commencement des légendes.

En 1539 (8 mars), ordre de frapper les écus à la salamandre.

En 1540, Jacques Chambry pour six ans.

En 1544, Jacques Chambry est encore en fonction.

83. — + FRANCISCVS : etc.

℟. XPS : VINCIT, etc., XPS IMP.

Demi-écu. — Cabinet de France.

Ce demi-écu, au point clos pour point secret, est le premier en date de tous les écus et demi-écus frappés à Toulouse, que j'aie vus en nature. Il est probablement d'Antoine Auricoste.

84. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCOR̸ : REX. Point au-dessus des deux fleurs de lis supérieures.

℟. + XPS ⁝ VICIT ⁝ XPS ⁝ REGNAT ⁝ XPS IMPERAT ⁝ trèfle. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

Ecu. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Nous avons évidemment là le produit hybride du mélange des coins de deux émissions différentes. Le coin du droit est antérieur à celui du revers, qui appartient certainement à Hugues Lamier.

Le coin du droit serait d'Antoine Auricoste et celui du revers de Hugues Lamier.

84 *bis*. — Trèfle FRANCISCVS : DEI : GRACIA : FRANCORVM : REX : C.

℟. Trèfle ⁝ XPS ⁝ VINCIT ⁝ XPS ⁝ REGNAT ⁝ XPS ⁝ IMPERAT ⁝ C ⁝ . Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Annelet sous les cinquièmes lettres.

26 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Le trèfle est le différent adopté par Hugues Lamier, et le C n'a rien de commun avec les noms de ce maître particulier.

L'exemplaire du cabinet de France me paraît le prototype de cette espèce. Ainsi au droit on lit :

85. — Trèfle FRANCISCVS ⁝ , etc., REX ⁝ C ⁝ , et au ℟. Trèfle XPS ⁝ VINCIT, etc., ⁝ C ⁝ . Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Annelet sous les cinquièmes lettres.

86. — Trèfle FRANCISCVS, etc., REX, : C.

℟. Trèfle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Les S sont retournés. Annelet sous les cinquièmes lettres.

Demi-écu. — Cabinet de France.

87. — Trèfle FRANCIS : DEI : G : FRANCORVM : REX G : C : Point entre les deux lis supérieurs.

℟. Trèfle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER : C :. Croix cantonnée de deux lis et deux F. Les S sont retournés. Annelet sous les cinquièmes lettres.

Demi-écu. — 19 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

M. Boudeville possède de ce demi-écu un exemplaire sur lequel on lit au revers G : C, comme au droit, et dont les signes cantonnant la croix du revers sont inversés.

J'intercale ici, sauf meilleur avis, et avec toute réserve, les pièces suivantes :

88. — + FRANCISCVS · DEI · GRATIA · FRANCO..... Pas de grènetis intérieur. A gauche de l'écu, une fleur de lis ; à droite, des lettres superposées $\frac{G}{C}$.

℟. + XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F couronnés. Pas de point d'atelier.

25 millimètres. — Cabinet de France. — Ancienne collection Regnault. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

89. — + FRANCISCVS :, etc. Écu entre un G et une fleur de lis ; entre les mots : ; point entre les deux lis supérieurs.

Au revers, croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F couronnés. Pas de point d'atelier.

Ecu du Cabinet de France.

90. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRACO℟ : REX. L'écu accosté d'une fleur de lis et d'un G.

Ecu du Cabinet de France.

91. — Trèfle FRANCISCVS : DEI : .....ORUM : RX. A la pointe de l'écu, la lettre M.

℟. Trèfle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Annelet sous les cinquièmes lettres.

Demi-écu. — 18 millimètres. — Chez M. Hoffmann.

92. — + FRANCISCVS : DEI : G :, etc., coquille. A la pointe de l'écu, la lettre M.

℟. Coquille + XPS : VINCIT :, etc. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis ; à la pointe de la croix, la lettre M. Annelet sous l'I de VINCIT.

Ecu du Cabinet de France.

93. — FRANCISCVS :, etc., ...CORVM : R coquille. A la pointe de l'écu, la lettre M. Annelet sous la cinquième lettre.

℟. + XPS :, etc., IMPE coquille.

Demi-écu. — Collection Gariel.

Les nos 91, 92 et 93 sont forcément de Hugues Lamier ; celui-ci a donc changé de différent après l'adoption des lettres d'atelier, et a remplacé les trèfles par des coquilles.

Quant aux différents G, $\frac{G}{C}$, C et G C, j'avoue qu'ils présentent un problème tout à fait insoluble pour moi.

De 1534 à 1538, il y a quatre ans qui séparent deux exercices de Hugues Lamier. Y a-t-il eu dans cet intervalle un maître particulier auquel les différents ci-dessus conviendraient? C'est fort possible, mais je l'ignore absolument.

Je classe provisoirement à Toulouse la pièce suivante :

94. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCOR ⁝ REX coquille.

℟. + PXS (*sic*) ⁝ VINCIT ⁝ PXS ⁝ RENAT ⁝ PXS ⁝ IMPERAT. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux fleurs de lis; pas de point d'atelier.

Ecu. — 26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

TOURS.

Le 3 décembre 1517, la Monnaie, en chômage depuis le 19 juin 1515, est rouverte.

En 1523, Gilles Redon est nommé pour un an.

En 1524, Gilles Redon est nommé pour un an.

En 1532, Jean Rugny est nommé pour six ans; il met un Y à la fin des légendes, et au-dessous une croisette, près de la tour. 1533.

En 1534, Jean de Fangas, dit Le Gascon, a pour différent une flamme entre DEI et GRA.

En 1535, Jean de Fangas, nommé pour un an.

En 1535, Laurent Poursot remplace Fangas, qui est détenu; il met un L retourné entre FRANCISCVS et DEI.

En 1538, Christophe Laulne, pour un an; il a pour différent ∗.

En 1539, Charles Chiffrain remplace provisoirement, comme tailleur, Pierre Grillon.

En 1539, 2 janvier, Christophe Laulne.

En 1539, 8 mars, ordre de faire les écus à la salamandre.

En 1540, Estienne Boyslève.

En 1540, Jacques Foucard est nommé pour six ans; son différent est une larme.

En 1541, Jean Guenbal.

Le 28 février 1543, Christophe Laulne reprend la maîtrise.

Le 8 mai 1544, il y est toujours, et en 1547 il est nommé pour trois ans.

95. — + **FRANCISCVS, etc., REX : tour.**

℟. + XPS : VINCIT, etc., IMPER : tour. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis. Point sous les sixièmes lettres.

Ecu. — Cabinet de France.

Cet écu doit être de Gilles Redon, car aucun des successeurs de ce maître particulier ne peut avoir de droit sur lui.

TURIN.

Je trouve, sous le numéro 1030 C du Catalogue Rollin et Feuardent, un écu d'or à la croix fleurdelisée, cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

N'ayant jamais vu cette pièce, j'ignore si son attribution doit être acceptée.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE.

Le 24 septembre 1517, l'atelier est rouvert.

Au 4 août 1518, le différent du maître est un V entre deux points à la fin des légendes.

En 1527, Jean Blanc est nommé pour six ans.

En 1532, Jean Blanc est nommé pour six ans.

En 1539, Pierre Coulon, le jeune, est nommé pour six ans. Son différent est •V• au commencement des légendes.

En 1541, Pierre Coulon, l'aîné, est nommé pour six ans, y compris les trois qui restent du bail de son fils. Son différent est •V• au bout des légendes.

Le 27 avril 1541, la Monnaie est fermée.

Le 15 octobre 1541, elle est rouverte.

En 1543, Antoine Poujouly est nommé pour six ans, y compris ce qui reste du bail de Coulon. Son différent est ⁚A⁚ à la fin des légendes.

PAR JEAN BLANC :

96. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORV : REX : I : V. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.

℞. + XPS : VINCIT : XPS : REG : XPS : IMPERAT : I : V. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

26 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

97. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORV : REX : I : V. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.

℞. Couronnelle XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IM I V. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

26 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., n° 1030.

VILLENEUVE-SAINT-ANDRÉ-LÈS-AVIGNON.

Le 21 juillet 1520, l'atelier est rouvert.

En 1522, Jean de Coussel, dit Agaffin, est nommé pour six ans.

Le 15 novembre 1526, il est en fonction.

En 1530, il est nommé pour un an.

En 1533, Jérôme Bourdin est nommé pour un an. Son différent est deux petits bourdons en croix de Saint-André au commencement des légendes.

En 1537, Jérôme Bourdin est nommé pour deux ans. A la demande du pays, il est remplacé par Jean de Farges, nommé pour six ans.

Le 27 avril 1541, clôture de l'atelier.

En 1543 (2 août), réouverture de l'atelier.

PAR JÉRÔME BOURDIN :

98. — ✕ : FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORV : REX. Pas de grènetis intérieur; point entre les deux lis supérieurs; la vingtième lettre pointée.

℟. ⨯ · XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

Ecu. — 27 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., nº 1030, D.

Écus indéterminés.

99. — + FRANCISCVS DEI GRACIA FRACORV RE. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.

℟. + XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F; pas de point d'atelier; lettres gothiques.

Ecu. — 27 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Or très-pâle. Ne serait-ce pas une pièce fausse?

Leblanc (382, *a*, 1) donne la pièce suivante:

100. — Fleur de lis : FRANCISCVS : DI : GRATIA : FRANCORVM : REX · C.

℟. Fleur de lis : XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. Croix cantonnée de fleurs de lis aux deuxième et troisième cantons.

Leblanc (328, *a*, 4) donne encore :

101. — + FRANCISCVS · DEI · GRA · FRANCORVM · REX : trèfle. Écu accosté de deux F couronnés.

℟. + XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT. Croix cantonnée de deux F et deux fleurs de lis.

Pièces de fantaisie.

Leblanc (328, *a*, 6) :

102. — + FRANCISCVS : D : G : FRANCORVM REX. Buste barbu couronné et cuirassé, tourné à droite.

℟. XPS VIN—CIT : XPS · — · REGNAT · — XPS · IMP — . Écu couronné adossé à une croix fleurdelisée, dont les fleurs de lis recoupent la légende; dans le champ, 15-32.

Est-ce un essai? J'en doute.

Teston de Crémieu, frappé en or :

103. — Couronnelle × FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANC : REX. Type imberbe.

℟. Couronnelle NO : NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA GLO. Champ écartelé et couronne au sommet du diamètre vertical.

Cabinet de France.

104. — Couronnelle · FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORV : REX. Annelet sous l'E de DEI.

℟. + XPS :, etc. Croix cantonnée de deux porcs-épics et deux L.

Cette pièce hybride a été frappée à Lyon, avant la destruction des coins de Louis XII.

Cabinet de France.

Teston frappé en or à Lyon, avec le différent F, de François Guilhem, suivi d'un trèfle, à la fin des deux légendes.

Collection Gariel.

Leblanc (328, *a*, 8) donne la pièce suivante :

105. — + FRANCISCVS · DEI · GRA · FRANCORVM REX F. Buste couronné et imberbe.

℟. + NO NOBIS · DNE SED NO TVO DA · GLORIA · F trèfle. Écu couronné accosté de deux F couronnés.

Leblanc (328, *a*, 2) :

106. — + FRANCISCVS · DEI · GRACIA · FRANCORV · REX. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.

℟. + FRANCISCVS .·. GRA .·. DEI FRACORV · REX. Grand F couronné, accosté de deux fleurs de lis. Point sous les quinzièmes lettres.

Cabinet de France.

ÉCUS A LA SALAMANDRE



Description.

—

L'ordonnance qui prescrivait la fabrication des écus à la salamandre est du 24 février 1539 (1540, n. st.); ils étaient à 22 k. à 1/8 de karat de remède, et de 71 et 1/6 au marc. Ils avaient cours pour 45 s. tourn.

L'exécution de cette ordonnance royale fut expédiée par les généraux maitres, le 8 mars suivant.

LA ROCHELLE.

107. — Soleil FRANCISCVS • D • G • FRANCORVM • REX • A. Écu couronné, accosté de deux salamandres; à la pointe, la lettre H de La Rochelle est employée concurremment avec la croisette placée sous la neuvième lettre; pas de grènetis intérieur; un point entre les trois lis de l'écu.

℟. + XPS • VINCIT • XPS • REGNAT • XPS • IMPERA. Au bas de la croix, la lettre H, encore avec la croisette sous la neuvième lettre; croix cantonnée de deux salamandres et deux F.

Ecu. — 26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., n° 1037.

Un exemplaire appartenant à M. Hoffmann offre dans la légende du revers la variante suivante : XPS croisette IMPER croisette A.

L'écu à la croix blanche ayant été créé le 19 mars 1540 (1541, n. st.), les écus à la salamandre n'ont pu être frappés que pendant une année, et ils

l'ont été par André Cybot. (Voir, pour le maître particulier André Cybot, ce qui est relatif à l'écu au soleil de La Rochelle.)

TOULOUSE.

Le 8 mars 1539 fut donné, par les généraux maîtres, l'ordre de frapper les écus à la salamandre.

Hugues Lamier était alors maître particulier de la Monnaie de Toulouse, et il a occupé ce poste pendant tout le temps, assez court d'ailleurs, pendant lequel les écus à la salamandre ont été fabriqués.

108. — Trèfle FRANCISCVS : DEI : GRACIA · FRANCO : REX. Écu couronné surmonté d'un soleil et accosté de deux salamandres couronnées; à la pointe de l'écu, la lettre M. Un annelet sous le premier C de FRANCISCVS.

℟. Trèfle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER. Croix cantonnée de deux F et deux salamandres couronnées; au bout de la croix, M.

Cabinet de France. — Deux exemplaires, dont l'un offre les signes qui cantonnent la croix, dans l'ordre inverse. — Collection Gariel. — Catal. R. et F., nº 1037, A.

Ces écus ont été frappés du 8 mars 1539 (1540, n. st.) au 19 mars 1540 (1541, n. st.), c'est-à-dire au plus pendant un an et dix jours.

ÉCUS AU SOLEIL ET A LA CROIX BLANCHE



Description.

—

BAYONNE.

Cette espèce d'écu fut créé par ordonnance du 19 mars 1540 (1541, n. st.).

A cette date, le maître particulier de la Monnaie de Bayonne était Menault de Montdaco, dont le différent était un D.

En 1542, c'est-à-dire l'année suivante, Pierre de La Rue, qui était jusque-là tailleur de la Monnaie, fut nommé, pour six ans, maître particulier et prit un P en tête des légendes.

Par Menault de Montdaco, du 19 mars 1540 (1541, n. st.) à 1542 :

109. — Soleil : D : ancre : FRANCISCVS : DEI : G : FRANCOR, étoile au-dessus d'un point. A la pointe de l'écu, la lettre L.

℟. + : D : ancre : XPS : VINCIT, etc., IN ·. Croix blanche avec un point au cœur.

Ecu. — Cabinet de France.

Par Pierre de La Rue, de 1542 jusqu'à la mort de François Ier :

110. — Soleil : P : ancre : FRANCISCVS, etc., REX :. A la pointe de l'écu, la lettre L.

℟. + : P : ancre : XPS :, etc., IM :. Croix blanche.

Ecu de l'ancienne collection Regnault; aujourd'hui dans la mienne.

BORDEAUX.

La création des écus à la croix blanche est du 19 mars 1540 (1541, n. st.).

Le 4 avril 1540, avant Pâques, Charles Martin, qui était maître particulier depuis 1537, fut nommé tailleur et remplacé par Robert Richart, qui fut nommé pour six ans. Nous le trouvons en fonction le 17 mai 1544.

C'est donc lui qui a frappé les écus à la croix blanche émis par l'atelier de Bordeaux.

111. — Soleil : + : FRANCISCVS, etc., REX :. A la pointe de l'écu, la lettre K.

℟. + : R · nef au-dessus d'un croissant · XPS, etc., INPER :. Croix blanche évidée; au-dessous, K.

Ecu. — Cabinet de France.

BOURGES. — CHALONS. — CHAMBÉRY. — CRÉMIEU. — DIJON.

Je ne connais pas d'écu à la croisette de ces ateliers monétaires.

GRENOBLE.

Ces écus, d'une grande rareté, n'ont pu être frappés que postérieurement au 19 mars 1540 (1541, n. st.), et par conséquent que par les maîtres particuliers :

Louis Prost, nommé pour six ans, en 1539;

Jean Corrieul, nommé pour six ans, en 1542;

Huguet Thury, nommé pour quatre ans, en 1543;

Par Louis Prost :

Je n'en connais pas de spécimen.

Par Jehan Corrieul (?) :

112. — FRANCISCVS ∘ D ∘ G ∘ FRANCORVM ∘ REX cœur rose soleil. Écu écartelé de France et de Dauphiné; à la pointe, Z, lettre de Grenoble. Un point sous l'A de FRANCISCVS.

℟. XPS ∘ VINCIT ∘, etc., INPERAT ⁝ rose. Croix blanche pointée au cœur, dans un contour de douze arcs perlés.

Ecu. — Passé de la collection Regnault dans celle de M. Chaper, député de l'Isère.

Le cœur me paraît être le différent de Jehan Corrieul (*cor, cœur, Corrieul*).

LA ROCHELLE.

Je n'ai pas encore vu en nature cet écu frappé à La Rochelle. Il existe néanmoins, puisqu'il est mentionné sous le n° 1035 C, dans le Catalogue de MM. Rollin et Feuardent.

LYON.

Par François Guilhem :

113. — Soleil FRANCISCVS : D : GRA : FRANCORVM REX · trèfle F. A la pointe de l'écu, la lettre D, de Lyon. Annelet sous le G de GRACIA.

℟. + XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT · F · trèfle. Croix blanche dans un contour de 13 arcs fleuronnés.

26 à 24 millimètres. — Deux exemplaires. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Un troisième exemplaire porte FRANCOR au lieu de FRANCORVM.

Un quatrième exemplaire, appartenant à MM. Rollin et Feuardent, porte au droit :

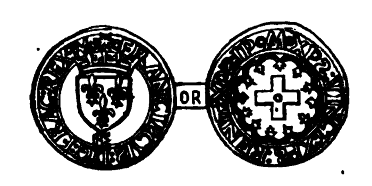
114. — Soleil FRANCISCVS · D : GRA : FRANCDRVM (*sic*) REX · F · trèfle, et au revers : + XPS : VINCIT · XPS : REGNAT · XPS : IMPERAT · F ∘ trèfle. Croix blanche entourée de 11 arcs fleuronnés. Annelet sous les douzièmes lettres.

Une variété de cet écu, appartenant à MM. Rollin et Feuardent, porte :

115. — FRANCISCVS · D · GRA · FRANCOR · REX · F · trèfle. Et au revers : + XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT · F · trèfle. Croix blanche pointée au cœur, dans 12 arcs fleuronnés. Annelet sous le G de GRA.

26 millimètres. — Catal. R. et F., n° 1035, A.

Tous ces écus ont été frappés par François Guilhem, entre le 19 mars 1540 (1541, n. st.) et 1543, date de la nomination d'André Morel, ou depuis la réintégration de François Guilhem, dans la même année 1543.



MARSEILLE.

116. — Soleil ◦ FRANCISCVS : D : G : FRAC · REX ◦ A et M liés ◦ . Écu couronné ; à la pointe, H.

℟. ◦ A et M liés ◦XPS : VINCT : XPS : RENAT : XPS : IP. Croix blanche, avec un point au cœur, entourée de 12 arcs fleuronnés. Tous les S sont retournés.

Demi-écu. — 19 millimètres 1/2. — Ma collection.

La création de l'écu à la croix blanche est du 19 mars 1540 (1541, n. st.).

André de Montagut, dont nous trouvons manifestement le différent dans le monogramme AM, est entré en fonction en 1541 et a dû, suivant son faifort, monnayer 500 marcs d'or, jusqu'au 31 mars 1546, et au nom de François Ier.

Le 25 juin 1542, parurent des lettres patentes rétablissant la Monnaie d'Aix. Dès le 17 janvier 1542 (1543, n. st.), la Monnaie de Marseille était fermée depuis plusieurs mois.

Le 13 avril 1543 après Pâques, les généraux maîtres enregistraient des lettres patentes rétablissant la Monnaie d'Aix.

Il est donc plus que probable que l'atelier de Marseille n'aura pas fonctionné longtemps sous la maîtrise d'André de Montagut. Mettons deux années, cela fait 50 marcs de demi-écus, représentant en tout 7,116 pièces, chiffre que je regarde comme supérieur à la réalité.

MONTÉLIMAR.

117. — **FRANCISCVS ∘, etc., REX ∘ (un annelet entre les mots et sous la troisième lettre). Écu écartelé de France et de Dauphiné ; à la pointe de l'écu, un monde.**

℟. + XPS ∘, etc., IMPERAT fleur de chardon (un annelet entre les mots). Croix blanche.

Collection Gariel.

En 1545, la Monnaie de Montélimar fut rétablie, et en 1546 le maître particulier fut Barthélemy Sauvaire, qui avait pour différent un chardon fleuri.

L'écu ci-dessus est donc de Sauvaire, et frappé en 1546, avant le 31 mars (1547, n. st.).

MONTPELLIER.

L'écu à la croix blanche a été créé par l'ordonnance royale du 19 mars 1540 (1541, n. st.).

A cette date, c'était Michel Calvet qui était maître particulier et qui avait pour différent une feuille de chêne. Il avait été nommé pour six ans en 1540; aussi le retrouve-t-on exerçant ses fonctions jusqu'en 1546. C'est donc lui qui a frappé les écus à la croix blanche sortis de l'atelier monétaire de Montpellier.

Toutefois, nous trouvons François Caze nommé pour six ans en 1544. Celui-ci n'aura donc fonctionné que très-peu de temps, et Michel Calvet aura été réintégré dans l'office.

Le Catalogue Rollin et Feuardent mentionne, sous le n° 1035 B, un écu à la croix blanche frappé à Montpellier. Ne l'ayant pas vu en nature, je ne puis en donner la description.

118. — **Soleil feuille de chêne FRANCISCVS, etc. Point entre les deux lis supérieurs. A la pointe de l'écu, la lettre N. Annelet sous l'N de FRANCISCVS.**

℟. + XPS ⁝ VINCIT ⁝ , etc., IMPERT. Croix blanche évidée et portant un point au cœur. Annelet sous le V de VINCIT.

Ecu. — Cabinet de France.

119. — FRANCISCVS, etc., REX coquille renversée. A la pointe de l'écu, la lettre N. Hermine entre les mots.

℟. Quartefeuille XPS (hermine entre les mots), etc., IMPER hermine.

Demi-écu. — Collection Gariel.

PARIS.

Lors de la création de l'écu à la croix blanche par l'ordonnance royale du 19 mars 1540 (1541, n. st.), le maître particulier de Paris était Christophe de Laulne, nommé pour six ans, le 18 mars 1539 (1549, n. st.). Son différent était une hermine des deux côtés (le texte que je copie ne donne pas ce renseignement d'une manière plus explicite ; mais la vue des pièces émises par ce maître particulier nous montre que l'hermine en question séparait le premier mot du deuxième dans chaque légende).

En 1541, Christophe de Laulne fut remplacé par son père Pierre de Laulne, qui prit pour différent deux points posés sous l'hermine de son fils.

Le 17 octobre 1541, Christophe de Laulne fut destitué et remplacé par Bastien de Riberolles, qui prit pour différent une merlette après les premiers mots.

Enfin, le 12 janvier 1541 (1542, n. st.), Bastien de Riberolles, après avoir été commis à la maîtrise deux fois provisoirement, fut commis par les généraux maîtres pour un an, et en 1543 il fut nommé pour six ans par lettres patentes. Il prit alors la même merlette, mais à croix seulement.

Par Christophe de Laulne :

119 *bis*. — * FRANCISCVS, etc. Croix blanche avec un point au cœur.

℟. A la pointe de l'écu, la lettre A.

Demi-écu. — Cabinet de France.

Le signe * était le différent adopté par Christophe de Laulne, en

1538 (à Tours). Notre demi-écu est donc de lui et a dû être frappé dans un intervalle de temps très-court, en 1541, avant qu'il eût pris l'hermine pour différent, et dans tous les cas entre le 19 mars 1540 (1541, n. st.) et le 17 octobre de la même année.

Par Bastien de Riberolles :

120. — A à la pointe de l'écu.

℟. XPS ? VINCIT merlette XPS ? REGNAT ? XPS ? IMPERAT. Croix blanche portant un point au cœur.

Dans les mots REGNAT et FRANCORVM, les lettres T et R sont pointées (dix-huitième lettre).

Ecu. — Cabinet de France.

Leblanc (328, *a*, 3) donne la figure d'un écu à la croix blanche frappé à Paris (A à la pointe de l'écu) et portant au revers :

121. — + XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT. Croix blanche dans 12 arcs fleuronnés.

Suivant sa détestable habitude, Leblanc n'a tenu aucun compte du différent monétaire; il n'est donc pas possible, quant à présent, de deviner quel est celui des maîtres particuliers qui a frappé cet écu.

RENNES.

Voici la description du seul écu breton à la croix blanche que je connaisse :

122. — Soleil FRANCISCVS DEI : GRA : FRANCORVM REX. A la pointe de l'écu, le différent de la Bretagne.

℟. + XPS VINCIT : XPS REGNAT : XPS : IMPERAT R et peut-être une hermine. Croix blanche dans 14 arcs fleuronnés.

26 millimètres 1/2. — Ma collection.

Cet écu a probablement été frappé à Rennes, d'après l'ordre du 30 avril 1541. Il appartient donc à une émission faite par Jean Ferré.

ROUEN.

Lorsque l'écu à la croix blanche fut créé, Guillaume de Houppeville était maître particulier de la Monnaie de Rouen.

En 1545 (février 1546, n. st.), il était remplacé par Cosme du Moustier, dont le différent était un cor ou cornet, après le second mot du revers.

123. — Soleil FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM cœur REX. A la pointe de l'écu, la lettre B. Un point entre les deux lis supérieurs. Pas de grènetis intérieur. Point sous l'R de GRA.

℟. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS cœur IMPERAT. Croix blanche avec point central, dans un contour de 12 arcs fleuronnés. Point sous le G de REGNAT.

24 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., n° 1035, D.

Il est clair que le différent adopté par Guillaume de Houppeville était un cœur placé entre les deux derniers mots de chaque légende.

Un exemplaire de MM. Rollin et Feuardent et un autre de la collection Gariel n'ont pas le cœur entre les mots XPS et IMPERAT, et la croix blanche est enfermée dans un contour de 13 arcs.

Un exemplaire de la collection Boudeville et de la mienne a le contour de 13 arcs tréflés.

Enfin une variété de l'écu à la croix blanche frappé à Rouen par Guillaume de Houppeville offre un contour de 14 arcs autour de la croix.

Chez M. van Peteghem.

124. — + FRANCISCVS DEI GRA FRANCORV cœur REX. B à la pointe de l'écu. Point sous le G de GRA.

℟. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS cœur IMPERAT.

Demi-écu. — Chez M. Hoffmann. — Catal. R. et F., n° 1025, F.

TOULOUSE.

125. — Coquille soleil FRANCISCVS, etc., R. A la pointe de l'écu, M.

℟. Coquille + XPS : VINCIT, etc., IMPER. Croix blanche.

Ecu. — Cabinet de France. — Catal. R. et F., n° 1035, E.

Un exemplaire appartenant à M. Hoffmann porte :

126. — **Soleil FRANCISCVS : DEI : G : FRANCOR : REX coquille. A la pointe de l'écu, M.**

℟. Coquille + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPE. Croix blanche dans un contour de 12 arcs fleuronnés.

26 millimètres.

TOURS.

Lorsque parut l'ordonnance du 19 mars 1540 (1541, n. st.), qui créait les écus à la croix blanche, le maître particulier de Tours était Jean Guenbal, que remplaça Christophe de Laulne le 28 février 1543 (1544, n. st.). Le différent de celui-ci était ∗. L'écu suivant a donc été frappé par lui :

127. — **∗ FRANCISCVS : DEI : GRA : FRAN : REX. Point entre les trois fleurs de lis ; à la pointe de l'écu, la lettre E.**

℟.... IMPER. Croix blanche avec point au cœur.

Ecu. — Cabinet de France.

128. — **Tour soleil + FRANCISCVS : DEI :, etc. A la pointe de l'écu, E.**

+. ∗ tour + XPS :, etc., IMPE. Croix blanche évidée ; au bas de la croix, E.

Ecu. — Cabinet de France.

VILLENEUVE-SAINT-ANDRÉ-LÈS-AVIGNON.

Le Catalogue Rollin et Feuardent, sous le n° 1035 F, mentionne un écu à la croix blanche de cet atelier. Ne l'ayant jamais vu, je ne saurais en donner une description.

MONNAIES D'ARGENT

TESTONS ET DEMI-TESTONS

Documents.

1514. — Le 1[er] janvier, François I[er] prit la couronne.

Le 23 janvier, l'ordre de faire des écus et des grands blancs fut envoyé à tous les ateliers monétaires en exercice. Il n'était pas question de testons dans cet ordre, et cependant le Ms. fr. 5524, copié au *Registre de Lautier*, contient ceci, qui concerne incontestablement une émission plus tardive :

Le 23[e] jour de janvier 1514, le Roy ordonna en ses Monnoyes estre forgé l'ouvrage qui s'ensuict :

Gros testons à 11 deniers 18 grains de loy Argent le Roy et 1 grain de remedde, de 7 deniers 12 grains ou environ de poix chacune pièce, au feur de 25 pièces et demye au marc, ayans cours pour 10 sols tournois pièce.

Marc d'argent, 12 livres 15 sols tournois.

FRANCE. — BRETAGNE. — DAULPHINÉ.

Nota. — Les figures donnent, pour le teston de France, l'écu accosté de deux F couronnés ; pour celui de Bretagne, de deux hermines couronnées, et pour celui du Dauphiné, le champ écartelé.

Demys-testons à 11 deniers 18 grains de loy Argent le Roy et 3 deniers 18 grains de poix chacune pièce, au feur de cinquante et une pièces au marc.

FRANCE. — BRETAGNE. — DAULPHINÉ.

(Les figures des trois demi-testons offrent les mêmes types que les testons. Est-il bien sûr que ces pièces existent ?) (Bal., folio 5,524, 194, recto. — Lautier, 157, recto et verso.)

17 février. Leblanc, dans ses tables, donne le teston à 11 deniers 18 grains et de 25 1/2 au marc, valant 10 sols tournois.

Le 13 mars, permis à Nicolas Le Cointe, commis à la maîtrise particulière de la Monnaie de Paris, qu'il puisse faire ouvrer et monnoyer, en ladite Monnoye, ung denier d'or du prix de

ung escu et sur les fers des gros testons derrenement faiz, par ordonnance du roy, pour icelui denier estre baillé et délivré par ledit Le Cointe à maistre Jehan Sallit, conseiller et maistre des requestes ordinaires de l'ostel dudit seigneur. (Z, 3156.)

1515. — Au mois de septembre, audit an, ledit seigneur passant en Ast ordonna estre faict en la Monnoye dudict lieu l'ouvrage qui ensuyt : testons à 11 deniers 18 grains de loy Argent le Roy, de 7 deniers 12 grains de poix, au feur de vingt-cinq pièces et demye au marc, ayans cours pour 10 sols tournois pièce; marc d'argent, 12 livres 15 sols tournois.

La figure donnée représente le roy cuirassé, l'épée à la main et s'appuyant de la main gauche sur l'écu de France. (Bal., 197, recto. — Laut., 160, recto.)

Au mois d'octobre, l'an 1515, fut faict (en Italie) : testons à 11 deniers 18 grains de loy Argent le Roy, de 7 deniers 11 à 12 grains de poix, au feur de vingt-cinq pièces et demye au marc, ayant cours pour dix sols tournois, monnoye de France. (Bal., 198, recto. — Laut., 161, recto.)

1519. — François Ier, ayant guerre contre les Suisses, en l'an 1519, résolut de faire battre des testons à 8 deniers de loy, qui auraient dû estre au tiltre de 11 deniers 12 grains, ce qui ne fut pas exécuté, à cause de la victoire qu'il remporta sur eux. (Fr., 21,425, folio 20, verso.)

Le 16 mai, lettres royales pour faire à Paris et à Lyon, pendant deux mois, des gros testons à 11 deniers 18 grains de loi. (Reg. G, 64.)

1521. — Le 10 septembre, mandement pour faire forger des gros et des demi-testons à Paris, Rouen, Lyon, Toulouse, Bordeaux, Tours, Troyes et Bourges. (Reg. G, 90.)

17 septembre. L'exécutoire des généraux maîtres contient ceci : outre l'ancienne différance, on mettra du costé du trousseau, au commencement des lettres, une petite couronne, au lieu de la petite croix mise sur les gros faitz précédemment. (Reg. G, 91. — Z, 3160.)

26 octobre. Ordre de frapper à Limoges des testons et demi-testons. (Reg. G, 91.)

L'exécutoire, du 6 novembre, prescrit la même modification du 17 septembre 1521. (Reg. G, 9.)

18 décembre. Ordre de faire des testons et 1/2 testons à Villefranche. (Reg. G, 94.)

L'exécutoire est du 22 février; application de l'exécutoire du 17 septembre 1521.

1522. — 21 janvier. Jacques Gentet, maître particulier de Romans, depuis l'ouverture de cet atelier, à cette date, a frappé 70 marcs de testons jouste l'ordonnance nouvellement faicte, du poids de 27 1/2 au marc (lisez 25 1/2) à loy de 10 deniers 18 grains, par le rapport de l'essayeur; mis en boîte deux pièces, ne sachant pas le nombre qu'il en faut mettre. 70 marcs, une pièce en boîte; 18 marcs 3 onces 1/2; 22 marcs 2 onces.

Ce cahier de délivrance est terminé et signé le 9 mai 1523. (Archives de Grenoble, 5e *Registre des boîtes*, 4e pièce.)

Du 16 mai au 19 décembre 1523, 317 marcs de testons ont été frappés à Grenoble, par Estienne Nachon. (5e Reg. Bust., 2e pièce.)

1524. — 8 mars. Ordre de frapper des testons et 1/2 testons à Saint-Pourçain. L'exécutoire du 10 mars est semblable à celui de Villefranche, c'est-à-dire qu'il prescrit l'emploi de la couronnelle au trousseau, au lieu de la croisette. (Reg. G, 95.)

1522. — 12 septembre. Ordre de frapper des testons et 1/2 testons à Villeneuve-lès-Avignon. (Reg. G, 102.)

7 mars. Ordre de faire des testons et 1/2 testons à La Rochelle. Exécutoire semblable par rapport à la couronnelle substituée à la croisette. (Reg. G, 103.)

21 mars. Ordre de faire des testons et demi-testons à Montpellier. (Reg. G, 103.)

1523. — 16 mai. Ordre de faire des testons et demi-testons à Poitiers. Exécutoire du 21 mai 1523. (Reg. G, 109.)

25 mai. Ordre de faire des testons et demi-testons à Angers. Exécutoire du 21 mai 1523. (Reg. G, 110.)

1523. — 7 février. Dans une boîte de Crémieu, faite par Pierre Besson, en vertu de l'ordonnance de Saint-Germain-en-Laye, du 21 juillet 1519, il y avait 69 gros testons de 10 sols tournois et 12 demi-testons de 5 sols tournois.

A Grenoble, par Estienne Nachon, du 6 février 1522 au 19 décembre 1523, ont été mis en boîte 12 gros testons et 3 demi-testons.

A Romans, par Jacques Gentet, du 26 janvier 1522 (n. st.) au 9 mai 1523, 9 gros testons en boîte.

A Romans, du 20 juillet 1523 au 24 décembre suivant, 12 testons mis en boîte.

A Romans, du 20 juillet 1523 au 24 décembre, ont été émis, par Jacques Gentet, 432 marcs 1 once de testons. (B, 5. 5e pièce.)

1524. — A Crémieu, 15 testons et 2 demi-testons mis en boîte.

A Montélimar, 11 testons mis en boîte.

A Grenoble, 9 testons mis en boîte; 2 demi-testons. (B, 5. 1re pièce.)

1527. — 30 décembre. Il court à Poitiers des testons faits en Bretagne et trop faibles. Essayés, ils reviennent à 10 deniers 18 grains fin. A cette date, on fabrique des testons à Poitiers. Rapport de Pierre Porte, général maître en tournée.

1528. — Teston de Grenoble, frappé par E. Nachon :

+ SIT · NOMEN · DNI · BENEDITVM rose N. Écu écartelé et timbré d'un petit dauphin. (Pilot, p. 352, fig. 9, pl.)

1528. — 7 mai. A Grenoble, aux testons du côté du trousseau, là où il y a à présent une petite croix dessus, ils feront ung dauphin au lieu de ladite croix. (*Sextus Liber Pedum*, 67, recto. — Pilot, 287, note 1.)

La même ordonnance est renouvelée en septembre 1528. (Pilot, 287, note 1. — *Sextus Liber Pedum*, 71, recto et verso.)

1530 (n. st.). — 14 janvier 1529. 37 marcs de testons sont émis à Montélimar par Michel Calvet. Mis en boîte 2 pièces.

1529. — 19 février. Claude Rouget, commis pour un an à Paris, mettra aux testons une

rose au-dessous de la croix (?) et du costé de la pille une autre au-dessous de l'escusson. (Sorb., 3, 8, verso.)

1532. — 5 mars. Par vertu des lettres patentes du roy nostre sire, données à Nantouillet le cinquième jour de mars 1532, par manière de provision et jusqu'à ce que aultrement en soit ordonné, a este donné arrêt aux testons faicts aux coings et aux armes dudit seigneur, pour 10 sols 6 deniers tournois la pièce, ainsi qu'il est contenu esdites (lettres), fait publier en la ville de Paris le quatorzième jour de mars l'an 1532, et de rechief ès faulxbourgs de la dite ville... Saint-Germain-des-Prez, le cinquième jour de avril l'an 1533. (Reg. entre 2 ais, 90, recto.)

1538. — A La Rochelle, Jean de La Fontaine est nommé pour un an par les gardes. Brassage des gros testons et demy testons, comme au maître de Rouen en cet an. Différent : un petit trèfle au commencement des légendes. (Sorb., 3, 37, verso.)

1538. — A Rouen, Guillaume de Houppeville frappera des gros testons de 2 sols 1 denier 1/2 de poids au marc, qui sont 25 pièces 1/2 au marc de Paris, et de poids, taille et recours, chacune pièce, de 7 deniers 12 gr. trébuchans, à un grain de remède sur chacune pièce, en sorte que le plus fort ne soit plus fort d'un grain que le droit, et le plus faible aussi ne soit plus faible d'un grain que le droit sur la pièce, et qu'il n'y ait sur chacun marc plus de faibles que de forts, si lesdits deniers n'estoient droits de taille ; et les demys testons du poids de 51 pièces au marc, de la loy desdits testons et à l'équipolant. (Sorb., 3, 12, verso.)

1539. — 28 janvier. Exécutoire des généraux maîtres (aux gardes de Saint-Lô) de l'ordonnance sur les lettres d'atelier.

Les testons de 25 1/2 de poids au marc et de 7 deniers 12 gr. et 12/17 de grain, ou 2/3 de gr. à la pièce, en sorte que les gardes n'en laissent passer un qui ne pèse 7 deniers 12 gr. trébuchans, et qu'ils soient pesez pièce après aultre, et taillez tous de bon recours et de leur droit poids, avant que les délivrer. (Sorb., 3, 40, verso.)

1539. — 23 mars. Communication à monseigneur Chicot, estant à Lyon ou ès environs, de la copie des lettres patentes du roy, pour faire cesser l'ouvrage des testons. (Reg. H. Z, 3161, 255.)

1540. François Guilhem, maître particulier à Lyon, a pour différent : F. En 1543 et 1545, il frappe des testons avec un point dans le premier C de FRANCISCVS ; en 1546 et 1547, des testons avec un point de plus sous la seizième lettre, à croix et à pile.

1540. — 1er avril. Il est enjoint aux gardes de la Monnaie de Paris de ne faire ouvrage de deniers gros testons, jusqu'à ce que par le roy en ait esté ordonné. (Sorb., 3, 60, recto.)

1542. — 20 septembre. Ordre de faire des gros et demi-gros testons à Paris, au moyen de vesselle prêtée au roy par ses officiers et subjects. (A. N., Z, 3168, p. 52.)

1542. — Au vingtième jour de septembre 1542 fut faict testons à 11 deniers 6 grains de loy A. R., à 1 gr. de remedde, de 7 deniers 10 gr. de poids, au feur de 25 pièces et demye au marc, ayant cours pour 10 sols 8 deniers de tournois pièce.

France. Demys testons à l'équipollent ; marc d'argent valant 14 livres tournois.

Les figures sont celles d'un teston et demi-teston, à figure vieille; lettre F des deux côtés au bout des légendes.

Pour le Dauphiné, teston à l'écu écartelé et avec un trèfle, comme à Lyon. (Bal., 212, verso, et 213, recto. — Lautier, 172, verso.)

1543. — 25 juillet, « par vertu des lettres patentes du roy, données à Paris le vingt-cinquième jour de juillet 1543, a esté ordonné faire gros et demy-gros testons de 25 pièces et demye au marc, à unze deniers 6 gr. de loy A. R., ayanz cours pour unze sols tournois pièce. (Ajouté en encre plus pâle) : et donner ès monnoyes du marc d'argent de haulte loy pour faire lesdits testons, 14 livres 10 sols tournois, sans pour ce haulser le marc d'argent. » (Reg. entre 2 ais, 91, recto.)

1543. — 28 juillet, permis à François Guilhem, maître de la Monnaie de Lyon, de faire gros testons pour 11 sols tournois pièce et des demys à l'équipollent, jusqu'à la somme de 2,300 marcs.

Les généraux maîtres ordonnent de faire mettre par le tailleur de la Monnaie de Lyon, outre le différent de ladite ville et dudit maître particulier, qui est un trèfle et un F romain au bout de la légende, et ung point sous la douzième lettre, et un C romain dans l'escu (lisez un D romain sous l'escu), un point dans le premier C de FRANCISCVS. (A. N., Z, 3,168, p. 58.)

1543. — 24 octobre, le maître particulier de la Monnaie de Rouen demande à faire des testons pour 6,000 marcs; accordé.

Les généraux ordonnent de mettre, outre le point ancien et lettre de la ville, et le différent du maître particulier (Guillaume de Houppeville), un point dans le D de DEI. (A. N., Z, 3,168, 94.)

27 février, permis à François Dauvergne, maître particulier de la Monnaie de Limoges, de faire des testons et 1/2 testons pour 500 marcs.

Il mettra un point dans le second C de FRANCISCVS. (*Ibid.*, 139.)

28 février, même permission, pour 6,000 marcs, au maître de Tours, Christophe Laulne.

Les généraux maîtres ordonnent de mettre, outre le point et la lettre du lieu et le différent du maître particulier, un point dans le C de GRACIA. (*Ibid.*, 121.)

18 mars, même permission à Jehan Ferré, maître particulier à Rennes, pour 3,000 marcs.

Il mettra un point dans le C de FRANCISCVS (est-ce le premier? est-ce le second?). (*Ibid.*, 133.)

1544. — 8 mai, prolongation à Christophe Laulne, maître particulier de Tours, pour faire ses 6,000 marcs de testons ordonnés le 28 février 1543. (*Ibid.*, 193.)

11 mai, permis à Bastien de Riberolles, à Paris, de faire 2,000 marcs de testons et 1/2 testons.

Il mettra un point dans le C de FRANCISCVS (lequel?). (*Ibid.*, 176.)

16 mai, permis à Jacques Chambry, maître paticulier de la Monnaie de Toulouse, de frapper 1,200 marcs de testons et 1/2 testons.

Il mettra un point dans le G de GRACIA. (A. N., Z, 3,168, 142.)

17 mai, permis à Robert Richard, maître particulier de Bordeaux, de frapper 700 marcs de testons et demi-testons.

Il mettra un point dans le C de FRANCORVM. (*Ibid.*, 184.)

2 juin, permis à Jehan de La Fontaine, maître particulier de La Rochelle, de frapper 500 marcs de testons et 1/2 testons.

Il mettra un point dans le D de DEI. (*Ibid.*, 178.)

11 juin, permis à André de Montégut, maître particulier de Marseille, de frapper 1,000 marcs de testons et 1/2 testons.

Il mettra un point dans le D de DEI. (*Ibid.*, 186.)

9 juillet, permis à Jean Taupier, maître particulier de Nantes, de frapper 3,000 marcs de testons et demi-testons.

Il mettra un point dans le G de GRACIA. (*Ibid.*, 181.)

31 octobre, permis à F. Guilhem, maître particulier de Lyon, de frapper 12,000 marcs de testons et 1/2 testons.

Il mettra le même différent qu'au dernier ouvrage. (*Ibid.*, 188.)

1545. — 8 février, permission à Cosme du Moustier, maître particulier à Rouen, de faire 1,000 ou 1,200 marcs de testons et 1/2 testons.

Il mettra un cornet après VINCIT. (A. N., Z, 3,168, 209.)

1546. — 9 juillet, permission à Nicolas Maillart, maître particulier à Rennes, de faire 1,000 marcs de testons et demi-testons. Le différent sera semblable à celui de son dernier ouvrage. (*Ibid.*, 222.)

1546. — 25 février, permission à François Guilhem, maître particulier de Lyon, de faire 2,000 marcs de testons.

Il mettra différences semblables à l'ouvrage précédent. (*Ibid.*, 233.)

François Ier meurt à Rambouillet le 31 mars 1546 (1547, n. st.).

Type n° 1. Figure imberbe en cuirasse ou en manteau, avec chaperon couronné. Cheveux longs retombant sur la nuque. Ecusson entre deux F couronnés ou dans un contour à arceaux.

FRANCE.

Croix cléchée de chaque côté.

Lyon. Ecusson entre deux F couronnés. 16 mai 1519 au 16 juillet suivant.

Croisette au droit, couronne au revers.

Lyon. Avec · ou • entre les mots. Ecusson entre deux F couronnés. 10 septembre 1521. — Deux croissants opposés après FRANCORVM et DA, 1528. Testons et demi-testons. — Rose, trèfle, 1529 à 1532. — Poitiers. Coquille. — Testons et demi-testons, 1523 à 1529.

Couronne de chaque côté.

Paris. Contour de douze arcs perlés. — *Id.*, 1535 à 1539. — *Id.*, avec A sous le buste et l'écu, 17 novembre 1539 au 18 mars suivant. Testons et demi-testons. — Saint-Pourçain. Coquille, 1518 à 1529. — Rouen. Contour de douze arcs. — Tours. Tour. Contour de treize arcs. Demi-testons, 1528. — Villefranche. 1529.

DAUPHINÉ.

Croisette au droit, couronne au revers.
Crémieu. Du 17 septembre 1521 à 1524.

Croisette des deux côtés.
Ecusson écartelé de France et Dauphiné. Grenoble. E. N. rose; buste avec manteau. — *Id.*, avec cuirasse. — Haute épaulière; N; croisette au-dessus de l'écu, 1521 à 1531. — *Id.*, dauphin sur l'écu, 1525 à 1531, N. — PV. Dauphin sur l'écu, épaulière.

Couronne de chaque côté, accompagnée d'une petite croisette.
Crémieu. Champ écartelé de France et Dauphiné; couronnelle au sommet du diamètre vertical, 1524. Testons et demi-testons. — Romans. Diamètre vertical simple ou surmonté d'un F, G. Janvier 1521 au 24 décembre 1523. Jacques Gentet. Écusson écartelé de France et de Dauphiné. — *Id.*, diamètre vertical surmonté d'un F., Louis Prost, ou diamètre vertical simple, 1537 à 1539.

BRETAGNE.

Ecusson de France accosté de deux hermines couronnées. Teston et demi-teston.

Coquille au droit, rien au revers.
Poitiers (?). Demi-testons.

Effigie barbue, postérieure à 1539.

Couronne de chaque côté.
Angers. 20 septembre 1542. Pomme de pin. Contour de dix arcs. — Paris (?). Contour de douze arcs.

Croisette de chaque côté.
Lyon. Contour de quatorze arcs. D sous l'écu; couronne à deux pointes, avec FRANCO : ℟ · REX · Février 1546. Annelet pour point secret. Teston et demi-teston. — D avec un point dans l'intérieur : GRA. — Rouen. B sous l'écu, 1543; un autre avec B, cœur entre les deux derniers mots des légendes. Teston et demi-teston; — croisette et couronne. A la pointe de l'écu, A. 1542. Contour d'arcs.

Tour au droit, + au revers.
Tours. Point dans le C de GRACIA. — Tours. E sous l'écu. Contour de neuf arcs; de février 1543. (Emission non terminée et continuée le 8 mai 1544.) Teston et demi-teston.

BRETAGNE.

Chaperon sur l'oreille.
(?) croisette cléchée DEVS IN ADJVTORIVM, etc.
Ecusson de France entre deux hermines couronnées. Le différent Ƨ a été omis par le tailleur. — *Id.*, R ⁚ hermine couronnée ⁚. — Rennes. Ƨ contour de quatorze arcs.

Ecusson de France accosté d'un F couronné et d'une hermine couronnée. ƻ sous l'écu. Contour de quinze arcs. 1543 à juillet 1546. (XPS · VINCIT :, etc.)

Avec barbe. Ecu entre deux hermines couronnées. 1543. — Écu entre un F couronné et une hermine couronnée, ƻ. 1543 à 1546. (XPS VINCIT, etc.)

Ecu dans un contour dentelé. 1542-1546. — Croisette et hermine couronnées; + + tour +. 1543. — *Id.*, entre deux hermines couronnées, ƻ. 1543. — Écu entre un F couronné et une hermine couronnée, ƻ. 1543. (DEVS IN ADJVTORIVM, etc.) — *Id.*, entre deux F. 1543.

Sans barbe. Ecu entre deux F couronnés; + +. 1519. — *Id.*, · ou • ; + couronne. 1521, 1524, 1528-1529 à 1532. Rose, trèfle (Lyon); deux couronnes et contour d'arcs.

Ecu dans un contour dentelé. 1535-1539. — Au 18 mars 1539. — 1518 à 1529.

Dauphiné. Ecu écartelé; + + 1525 à 1531. — + et dauphin. Champ écartelé de France et Dauphiné; diamètre vertical surmonté d'une couronnelle. 1524. — Deux couronnes. 1537 à 1539.

NOTES ADDITIONNELLES

Du 16 mai 1523 au 17 juillet suivant, il a été frappé à Romans, par Jacques Gentet, 308 marcs 7 onces de testons, c'est-à-dire 7,876 testons. (6 *Liber*, 247, recto, à 269, verso.)
11 février 1523, à Montélimar, par Pierre Marin.

+ FRACISCVS · DEI · GRA · FRACOR · RX · P. Type imberbe, cuirasse et collier. Point sous l'A de FRANCISCVS.

℟. + SIT · NOWEN (*sic*) · DNI · BENEDICTVM•. Champ écartelé. (6 *Liber*, 64, verso.)

Coins gravés par Andrieu Balme (ou Baulme), tailleur.
En août 1524, Jacques Gauvain, tailleur de Grenoble, réclame le prix de sept piles de testons.
Le 28 septembre 1524, le type des testons de Montélimar est celui du 11 février 1523, ci-dessus, par André Balme. (6 *Liber*, 132, verso.)
Le 27 juillet 1526, le tailleur de Romans brise quarante-neuf trousseaux de testons de la Monnaie de Romans. (6 *Liber*, 220, recto.)
Le 19 mars 1526, Jean Farbot donne à la Chambre des comptes du Dauphiné l'empreinte suivante du teston gravé par lui (à Grenoble) :

+ FRANCISCVS · REX · FRACOR · DALPH rose N. Tête imberbe, avec cuirasse et collier. Point sous l'N, différent d'Étienne Nachon.

Le 2 mai 1528, la présente différence a esté baillée à maître Jehan Farbot, tailleur de ladite

de Montélimar, contenant 46 testons, est égarée (cela représente une fabrication d'environ 21,114 testons). (6 *Liber*, 574, recto.)

Le 29 mars 1530, Benoît Seigneuret inspecte la Monnaie de Romans, dont Pierre Guérin est maître particulier. Il trouve en boîte 41 testons, ce qui représente une fabrication de 18,819 testons environ. (7 *Liber*, 131, recto.)

Le 17 décembre 1531, ordre de rouvrir la Monnaie de Montélimar, avec Michel Calvet pour maître particulier. — Le 25 février 1532 a lieu la réouverture. (7 *Liber*, 156, recto, et 161, recto.)

Le 27 avril 1532 a lieu l'inventaire et la remise des coins à l'huissier du grand conseil du Roi, afin qu'il les porte à Paris, en la Chambre du trésor du Roi :

1° Cinq piles et quatre poinçons de testons, deux poinçons de daulphin, de la Monnaie de Grenoble, faictz de la nouvelle différence ;

2° Quatre piles et treize trousseaux des deniers gros testons, soubs la nouvelle différence de la Monnaie de Crémyeu ; une pille et trois trousseaux d'iceulx deniers gros testons, à la mesme différence. (7 *Liber*, 215, verso.)

Le 11 juillet 1532, Ponson Odoard, garde de Romans, apporte les boîtes de Romans, de Pierre Guérin, de la Saint-Jean 1531 à la Saint-Jean 1532. Il s'y trouve 28 testons ; cela représente une fabrication d'environ 12,346 testons. (7 *Liber*, 218, recto.)

Du 25 septembre 1535 au 29 octobre suivant, il a été frappé à Romans 584 marcs 1 once de testons, plus environ 40 marcs (ce qui représente environ 13,420 testons frappés). Comme ils sont eschars de loy et hors du remède de 1/2 grain et faibles de poids, il est défendu (par Benoît Seigneuret, qui inspecte la Monnaie) de les délivrer. (7 *Liber*, 360, recto.)

Le 17 avril 1535, Jacques Pinatel, maître particulier de la Monnaie de Crémieu, envoie à la Chambre des comptes la différence des testons qu'il entend frapper, imprimée sur papier.

La différence des testons n'est pas trouvée convenable : elle n'était pas au sommet des lettres ; il fut ordonné d'y mettre un P, que le maître particulier ferait diminuer pour les sous et les deniers noirs. Il devait en rapporter le patron dans la quinzaine. (7 *Liber*, 405, verso.)

Le 1er décembre 1536, Pierre Guérin est prorogé à la maîtrise de Romans, pour trois mois, et devra adopter une nouvelle différence. (7 *Liber*, 432, recto.)

Le 25 juin 1537, Claude Monnier, nommé maître particulier de Romans, apporte à la Chambre des comptes la différence adoptée par lui. Deux empreintes étaient cousues au registre 7 *Liber*, folio 462, verso ; elles ont disparu.

Le 18 janvier 1537, le bail de Louis Prost, maître particulier de Romans, est signé par les généraux maîtres. Ce bail porte qu'il « fera tailler les deniers gros testons de 2 sols 1 denier 1/2 de poids au marc de Paris, qui sont 25 pièces 1/2 au marc de Paris, et de taille, poix et recours chacune pièce de 7 deniers 12 grains tresbuchans, à 1 grain de remède sur chacune pièce, etc., et les demys-testons soient taillez et faiz de la loy des testons et de la loy à l'équipolent et de poix de 51 pièces au marc. » (7 *Liber*, 537, verso.) Ce maître particulier signe : Proust.



TESTONS ET DEMI-TESTONS

Description.

—

ANGERS.

Le 19 octobre 1515, conseil donné à la duchesse d'Anjou de rétablir cet atelier.

En 1519, Guillaume Le Pelé, maître particulier, a une clef pour différent.

Le 6 août 1519, les patrons des monnaies à émettre sont envoyés aux ateliers monétaires.

En 1522, Marc Couanne est nommé pour un an.

En 1523, Marc Couanne est nommé pour un an.

En 1527, Marc Couanne est nommé pour un an.

En 1528, 1529, 1533, le même est toujours maître particulier. Son différent est X.

En 1534, Pierre Turpin est maître particulier.

En 1540, le même, ayant pour différent une pomme de pin.

En 1541, le même est nommé pour quatre ans. Même différent.

129. — Type imberbe.

℟. Écu non accosté, dans un contour festonné.

Teston. — Catal. R. et F., n° 1052, A.

130. — Mêmes types.

Demi-teston. — Catal. R. et F., n° 1054, A.

C'est le 25 mai 1523 que l'ordre fut donné à Angers de frapper des testons et des demi-testons.

Dès le 17 septembre 1521, les généraux maîtres avaient ordonné de mettre du côté du trousseau, au commencement des lettres, une petite couronne au lieu de la petite croix mise sur les gros testons faits précédemment.

Les testons émis par suite de l'ordre du 25 mai 1523 furent donc frappés par Marc Couanne. Je ne doute pas que les deux pièces cataloguées et citées ci-dessus n'aient été émises par ce maître particulier.

131. — Couronnelle FRANCISCVS DEI G FRANCOR : REX pomme de pin. Effigie barbue couronnée et cuirassée; point sous la septième lettre.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMP pomme de pin. Point sous la septième lettre. Ecu couronné dans un contour de dix arcs fleuronnés.

29 millimètres. — Ma collection. — Cabinet de France. — Catal. Roll. et F., n° 1068, A. — Collection Legras. — Ancienne collection Regnault, mais avec la légende FRANCISCVS : DEI : GR FRANCOR REX pomme de pin. Un point sous le premier S de FRANCISCVS.

Ce teston, ne portant pas de lettre d'atelier, devrait être antérieur au 14 janvier 1539 (1540, n. st.). La fabrication des testons avait recommencé en 1538, après une interruption de cinq ou six ans (depuis le 5 mars 1532); mais la présence de l'effigie barbue force de supposer cette pièce postérieure à l'ordonnance sur les lettres d'atelier; le tailleur aura oublié de la graver sur son coin.

Le 20 septembre 1542, l'ordre fut donné de frapper partout des testons à 11 deniers 6 grains, Argent le Roi, et de 25 1/2 au marc (ordre renouvelé le 25 juillet 1543). Je regarde la pièce ci-dessus comme un spécimen de l'émission prescrite le 20 septembre 1542.

132. — Demi-teston aux mêmes types que le teston précédent, mais de fabrication meilleure. Le point secret y est remplacé par un annelet; il y a un point entre les deux fleurs de lis supérieures.

Cabinet de France.

Je regarde ce demi-teston comme émis par suite de la deuxième ordonnance du 25 juillet 1543.

BOURGES.

En 1514 (1515, n. st.), le bail de Pierre Ronsart est confirmé.

Le 19 juin 1515, l'atelier est mis en chômage.

Le 4 juillet 1516, il est rouvert.

Le 10 septembre 1521, l'ordre est donné à Bourges de frapper des testons avec une couronne au trousseau et une croix à la pile.

En 1528, Jean Mathieu, nommé pour un an, altère ses lettres patentes et est immédiatement destitué.

En 1529, Pierre Ronsart est nommé pour un an.

En 1534, le même est nommé pour un an. Son différent est « une feuille de rosier sauvage entre la croix et le B dudit ouvrage. »

Le 20 mai 1540, Pierre Ronsart est destitué par les généraux maîtres.

Le 27 avril 1541, clôture de la Monnaie.

Le 31 décembre 1541, elle est rouverte.

En 1543, Jean Georges est commis à la maîtrise par le Roi.

133. — Couronnelle FRANCISCVS I D GRA FRACOR. REX : B :. Type imberbe, avec robe fourrée.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER : B. Contour de dix-huit arcs perlés.

Teston. — Cabinet de France.

134. — Couronnelle, même type et légende, mais D GR au lieu de D GRA.

Au ℟. : XPS VICIT : XPS REGNAT XPS IMP : B :.

Demi-teston. — Cabinet de France.

135. — + : FRANCISC : I : DEI : GRA : FRANCO : REX. Type imberbe sans cuirasse.

℟. + XPS : VINCIT, etc., IMPERAT : B :. Ecu couronné dans dix-neuf arcs perlés. Un point sous le différent B.

Teston. — Collection Penchaud.

CRÉMIEU.

Le 10 mars 1505, Pierre Besson est nommé maître particulier de la Monnaie de Crémieu.

14



Le 6 août 1515, Antoine Besson est nommé tailleur de la Monnaie.

Le 23 mai 1516, réouverture de la Monnaie, avec Pierre Besson, pour dix ans.

Le 12 novembre 1525, Nicolas Ricart est nommé pour huit ans, en remplacement de Pierre Besson, qui lui vend la maîtrise.

Le 27 janvier 1531, Nicolas Galopin est nommé pour neuf ans.

Le 18 février 1534, Jacques Pinatel est nommé maître particulier; il l'est encore en septembre 1537.

Une boîte de Crémieu, expédiée à Paris le 7 février 1523, contenait 69 testons et 12 demi-testons frappés par Pierre Besson.

En 1524, il fut mis en boîte 15 testons et 2 demi-testons.

Nous n'avons pas d'autres renseignements sur le monnayage des testons à Crémieu.

Voici la description de ceux que je connais :

136. — + croisette FRANCISCVS ∘ DEI ∘ GRA∘ FRANC • REX. Type imberbe, cuirassé. Point sous l'F de FRANCISCVS.

℟. Couronnelle + NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ SED ⁝ NOI ⁝ TVO ⁝ DA ⁝ GLO. Champ écartelé.

Teston. — Collection Peuchaud. — Cabinet de France. — Catal. R. et F., n° 1046.

137. — + ∘ FRANCISCVS ∘ DEI ∘ GRA ∘ FRACORVM REX ∘. Même type. Point sous les premières lettres.

℟. Couronnelle ∘ NO ⁝ NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA GLO. Champ écartelé.

Teston. — 30 millimètres. — Ma collection.

Le 17 septembre 1521, il fut ordonné de mettre, aux testons, une couronnelle à la place de la croisette du trousseau. Les testons ci-dessus ont donc été émis postérieurement au 17 septembre 1521.

138. — Couronnelle + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANC ⁝ REX. Type imberbe, cuirassé. Point sous les premières lettres.

℟. Couronnelle + NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ SED ⁝ NOI ⁝ TVO ⁝ DA GLO. Champ écartelé, avec le haut du diamètre vertical terminé par une couronnelle.

Teston. — 31 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

139. — Couronnelle + FRANCISCVS ⁝, etc., REX. Même type. Point sous les premières lettres.

℟. Couronnelle + NO ⁝ NOBIS ⁝, etc., DA GLO. Couronnelle au haut du diamètre vertical.

Demi-teston. — Collection Gariel.

Un exemplaire de la collection Boudeville n'a pas la couronnelle au sommet du diamètre vertical, et la légende de droit commence par + FRANCISCVS, etc.

140. — + FRANCISCVS, etc., REX. Effigie imberbe.

℟. Couronnelle NO ⁝ NOBIS..... GLO. Champ écartelé.

Collection Legras. — Cliché d'une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

DIJON.

141. — Coquille + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCO : REX. Effigie imberbe et cuirassée.

℟. Couronnelle NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ SED ⁝ NOI ⁝ TVO ⁝ DA ⁝ GL. Ecu couronné entre deux F gothiques couronnés; annelet sous le D de SED.

Teston. — Cabinet de France.

142. — Coquille · + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCO ⁝ REX. Même effigie.

℟. Couronnelle NO · NOBIS · DOMINE · SET (*sic*) : NOMINI : TV · I. Ecu couronné entre deux F gothiques couronnés.

Demi-teston. — Cabinet de France. — Collection Legras.

143. — Coquille FRANCISCVS DEI GRA FRANC REX · . Effigie imberbe, cuirassée.

℟. Coquille NO NOBIS DNE SED NOMINI TVO fleur de chardon renversée. Ecu entre deux F couronnés. Point sous le D de SED.

Demi-teston. — Collection Legras. — Cliché d'une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

GRENOBLE.

En 1515, le maître particulier est Antoine Vagnon.

Le 8 janvier 1516, Étienne Nachon est nommé maître particulier et prend pour différent un E et une rose.

En 1525, Jean Farbot, orfévre de Grenoble, est nommé tailleur, en remplacement de Jacques Gauvain, qui avait lui-même remplacé Jehan Marion.

Le 14 février 1525, Étienne Nachon, confirmé, prend pour différent N au lieu de E.

En 1530, la Monnaie est close par ordre du Roi.

En 1531, Étienne Nachon est en fuite.

Le 5 avril 1532, Pierre Vincent, commis à la maîtrise, prend pour différent PV et une rose.

Le 15 février 1534, il est nommé pour huit ans.

En 1539, Loys Proust est nommé pour six ans. Il a pour différent L.

Le 12 mars 1539, rétablissement de la Monnaie de Grenoble.

Au 10 juillet 1540, Louis Proust met une petite croix au bout de la grande.

Le 29 novembre 1542, Jean Corrieul ou Courrieul, dit de Vienne, est nommé pour quatre ans.

En 1543, Huguet Turey est nommé pour quatre ans. Son différent est un T. Il est encore en fonction le 24 décembre 1547.

Du 16 mai au 19 décembre 1523, Étienne Nachon frappe 317 marcs de testons (soit 8083 testons).

Du 6 février 1522 au 19 décembre 1523, il a été mis en boîte à Grenoble 12 testons et 3 demi-testons.

En 1524, il a été mis en boîte à Grenoble 9 testons et 2 demi-testons.

En 1528, une empreinte des Archives de Grenoble, publiée par M. Pilot, donne le type suivant :

+ SIT · NOMEN · DNI · BENEDITVM rose N. Écu écartelé, timbré d'un petit dauphin.

Le 7 mai 1528, il avait été ordonné, à Grenoble, de mettre aux testons, « du côté du trousseau, là où il y a à présent une petite croix dessus, un dauphin au lieu de ladite croix. »

Cette ordonnance fut renouvelée en septembre 1528.

Un teston incomplet de la collection Regnault offre les types suivants :

+ FRANCISCVS · REX · FRACO℟ · DALH. Effigie imberbe, cuirassée.

℟. ?? SIT · NOMEN · DNI · BENEDITVM rose.

Ce doit être un spécimen du teston de 1528 décrit ci-dessus.

144. — + FRANCISCVS : REX : FRANCORVM : DALP rose. Effigie imberbe, cuirassée; grandes épaulières et collier sur la cuirasse.

℟. + SIT :, etc., BENEDICTVM : E • N rose. Écu non timbré et écartelé de France et de Dauphiné.

Teston. — Collection Gariel.

145. — Le même teston du Cabinet de France porte les légendes : + FRANCISVS (*sic*) : REX : FRACOR : DALP rose.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDITVM : E • N rose. Ecu écartelé, mais non timbré.

Cabinet de France. — Deux exemplaires.

146. — Un autre exemplaire du Cabinet de France porte : BENEDITVM rose E +, etc., et DALPH · E +.

147. — + · FRANCISCVS • P • REX · FRANCOR ∘ DALPH · E ∘ N. Effigie imberbe, avec manteau de fourrure. Annelet sous le D de DALPH.

℟. + ⁑ SIT · NOMEN..... ÇTOM • rose ⁑. Écu écartelé et non timbré.

Teston. — Collection Gariel.

148. — + FRACISCVS : REX : FRACORVM : DALPH rose (le lis qui surmonte la couronne passe entre la rose et la croisette). Effigie imberbe et cuirassée.

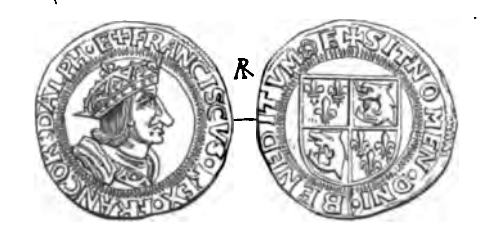
℟. + ⁑ SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTOM (*sic*) · rose. Écu écartelé.

Teston. — 29 millimètres. — Chez M. Hoffmann.

149. — + FRACISCVS · REX · FRACOR · DALPH · E. Effigie imberbe et cuirassée.

℟. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDITVM · rose E. Écu non timbré.

Teston. — Collection Penchaud.



150. — + FRANCISCVS, etc., DALPH · I (?) · . Effigie imberbe, cuirassée.

℟. + SIT NOMEN · DNI · BENEDITVM · rose E. Écu écartelé, non timbré.

Demi-teston. — Collection Legras. — Cliché d'une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

Je pense que la lettre douteuse I, du droit, n'est qu'un E mal venu. M. Boudeville possède un exemplaire de ce demi-teston sur lequel le mot DALPH termine la légende.

151. — + FRANCISCVS, etc., DALPH rose N..

℟. + SIT, etc., rose N.

Teston. — Cabinet de France. — Catal. R. et F., n° 1047.

152. — Autre avec DALP rose +.

Et au revers : + SIT : ..... BENE · N · rose. Écu non timbré.

Cliché de la collection Legras. — Ancienne collection Rousseau.

153. — + FRANCISCVS · REX · FRANCOR · DALPH rose N. Effigie à physionomie niaise, imberbe et cuirassée; l'épaulière est très-haute et marquée d'une croix.

℟. + SIT · NOMEN · BENEDICTVM · DNI · rose N. Écu écartelé, timbré d'une croisette.

Teston. — 29 millimètres. — Ma collection. — Un exemplaire buriné, chez MM. Rollin et Feuardent.

Ce teston a été frappé de mars 1525 (1526, n. st.) au 7 mai 1528.

154. — Même type qu'au n° 153, avec DALPH · rose N.

℟. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM rose N. Écu timbré d'un petit dauphin couché.

Teston. — 30 millimètres. — Ma collection. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Cabinet de France. — Collection Boudeville.

Ce teston a été frappé du 7 mai 1528 jusqu'au jour de la fuite d'Etienne Nachon, en 1531.

155. — + FRANCISCVS (Rex Franco)RVM · DALPH · PV. Effigie imberbe et cuirassée; hautes épaulières.

℟. + SIT · NO(men dn)I · BENEDITVM rose PV. Écu écartelé, timbré d'un dauphin couché.

Teston. — 31 millimètres. — Ma collection.

156. — + FRACISCVS · REX · FRACORVM · DALPH rose PV. Même effigie.

℟. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM rose PV. Même type qu'à la pièce précédente.

Teston. — Collection Boudeville.

Ce teston a été frappé par Pierre Vincent, nommé maître particulier le 5 avril 1532.

Le 5 mars 1532 (1533, n. st.), la fabrication des testons fut défendue, et l'on ne recommença à en frapper qu'en 1538.

Notre teston de Pierre Vincent a donc été émis du 5 avril 1532 au 5 mars 1533 suivant.

LA ROCHELLE.

Je trouve l'indication suivante dans le Catal. R. et F., nº 1052, B :

Teston frappé à La Rochelle avec l'écu sans accostement, dans un cercle festonné.

Je ne connais pas cette pièce, qui est à l'effigie imberbe.

LIMOGES.

Le 19 juin 1515, atelier mis en chômage.

En 1519, Jean Mercier est nommé pour six ans.

En 1521, Jacques de Coustures est nommé pour huit ans.

En 1529, le même est nommé pour trois ans.

En 1535, Aimery, dit Merigot Guybert, est nommé pour un an.

En 1538, Jacques Juge est nommé pour trois ans.

En 1543, le 27 février, François Dauvergne est maître particulier.

Le 26 octobre 1521, ordre de frapper à Limoges des testons et des demi-testons.

Le 6 novembre, l'exécutoire prescrit de mettre du côté du trousseau une couronnelle au lieu de croisette.

Le 27 février 1543, il est permis à François Dauvergne de faire 500 marcs de testons et de demi-testons. Il mettra un point dans le second C de FRANCISCVS.

157. — Couronnelle FRANCISCVS : I : D : GRA : FRACOR : REX. Effigie imberbe, non cuirassée. Point sous les dixièmes lettres.

℞. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER. Écu couronné dans un contour de quatorze arcs perlés. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.

Teston. — Ma collection.

Je trouve, au Catalogue de MM. Rollin et Feuardent, l'indication suivante :

158. — N° 1042. Buste juvénile à droite, cheveux longs et plats; couronne plate et fermée.

℞. NO NOBIS DNE · SED · NOI · TVO DA · GLORIA. Écu couronné, accosté de deux F couronnés.

159. — + FRANCISCVS : D : GRA : FRANCORVM : REX D. Point sous le second S de FRANCISCVS et les S retournés.

℞. + XPS :, etc., IMPER : D. Contour de treize arcs doubles perlés.

Teston. — Collection Legras.

160. — Couronnelle FRANCISCVS : I : D : G : FRACOR : REX. Effigie imberbe, en robe.

℞. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPE. Contour de treize arcs perlés. Point sous les dixièmes lettres.

Demi-teston. — Collection Boudeville.

LYON.

Au 9 mai 1518, Michel Guilhem est maître particulier.

En 1519, il est représenté par son neveu François, qui prend pour différent F avec le trèfle.

Le 10 septembre 1521, ordre de frapper des testons et demi-testons.

En 1528, Michel Guilhem met deux petits croissants au lieu de deux points.

En 1529, André de La Roze, nommé pour un an.

En 1537, François Guilhem, nommé pour six ans. Différent : F.

En 1543 et 1545, François Guilhem frappe des testons avec un point dans le premier C de FRANCISCVS.

En 1546 et 1547, mêmes testons avec un point dans le premier C de FRANCISCVS, plus un point sous les seizièmes lettres.

En 1543, François Guilhem, nommé pour neuf ans.

En 1543, André Morel était maître particulier avant François Guilhem. Il avait pour différent A. M.

Jusqu'à la fin du règne de François Ier, François Guilhem est maître particulier.

Les testons et demi-testons, ordonnés le 10 septembre 1521, auront du côté du trousseau une couronnelle, au lieu de la croisette habituelle.

Le 5 mars 1532 (1533, n. st.), la fabrication des testons est suspendue.

En 1538, la fabrication des testons est reprise.

Le 23 mars 1539, nouvel ordre de cesser à Lyon la fabrication des testons.

Le 28 juillet 1543, il est permis à François Guilhem de faire 2,300 marcs de testons et demi-testons. Il mettra un point dans le premier C de FRANCISCVS.

Le 31 octobre 1544, même permission à François Guilhem pour 12,000 marcs de testons et demi-testons, avec le même différent qu'au dernier ouvrage.

En 1546, nouvelle permission au même de faire 2,000 marcs de testons avec le même différent.

I. — *Type aux deux croisettes.*

Par Michel Guilhem.

161. — Croisette cléchée FRANCISCVS ⁝ P : DEI : GRA : FRANCOR : REX trèfle. Effigie jeune et imberbe, avec cuirasse. Point sous le D de DEI.

℟. Croisette cléchée NO ⁝ NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA : GLORIA trèfle surmonté de deux points. Écu accosté de deux F couronnés. Point entre les deux fleurs de lis supérieures et sous l'E de SED.

Teston. — 28 millimètres. — Ma collection.

Les alphabets des deux légendes sont différents : celui du revers est gothique; celui du droit, romain.

Un exemplaire de la collection Boudeville n'a pas de trèfle après le mot GLORIA.

Ce teston est antérieur à l'ordonnance du 10 septembre 1521, décidant que les testons porteront désormais une couronnelle du côté du trousseau et une croisette du côté de la pile.

Le 16 mai 1519, l'ordre fut donné à Lyon de frapper, pendant deux mois, des testons à 11 deniers 18 grains de loi. Notre pièce est un spécimen de cette émission, opérée par Michel Guilhem.

162. — + **FRANCISCVS : DEI : GRA : : FRANCORVM : REX · trèfle :. Effigie imberbe. Point sous l'E de DEI.**

℟. + NO : NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA : GLORIA trèfle. Écu entre deux F couronnés. Point sous l'E de SED.

27 millimètres. — Delombardy, n° 245. — Catal. R. et F., n° 1043.

II. — *Type à une croisette et une couronnelle.*

163. — + **FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCORVM croissants opposés REX trèfle. Effigie imberbe et cuirassée, avec collier. Point sous l'E de DEI.**

℟. Couronnelle NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ SED ⁝ NOI ⁝ TVO ⁝ DA croissants opposés GLORIA trèfle. Écu couronné entre deux F couronnés. Les D gothiques. Point sous l'E de SED.

Teston. — 30 millimètres. — Ma collection. — Collection Penchaud. — Collection Récamier, avec REX ⁝ trèfle : +.

164. — **Même pièce avec les D latins.**

Teston. — 28 millimètres 1/2. — Ma collection.

165. — **Autre avec FRANCORVM croissants opposés REX : trèfle : +, et au revers : GLORIA trèfle couronnelle NO ⁝ NOBIS ⁝, etc., DA croissants opposés, etc.**

Collection Récamier.

Le teston décrit ci-dessus a été frappé par Michel Guilhem en 1528, lorsqu'il mit deux croissants, au lieu de deux points, entre deux des mots des légendes (les derniers). Or, puisqu'en 1528 le type était encore à une croisette et une couronnelle, il semblerait que le type aux deux couronnelles

doive être postérieur à 1528. Il n'en est rien pourtant, ainsi que le prouve le teston suivant :

III. — *Type à deux couronnelles.*

166. — Couronnelle FRANCISCVS : D : GRA : FRANCORV : REX trèfle. Buste mal dessiné et la cuirasse non achevée.

℟. Couronnelle NO : NOBIS : DNE : SED :, etc. Point sous l'E de SED.

Collection Récamier.

167. — + FRANCISCVS : ꓷEI : GRA : FRACORVM croissants opposés REX trèfle. Effigie imberbe et cuirassée. Point sous les douzièmes lettres.

℟. Couronnelle NO : NOBIS : DNE : SEꓷ : NOI : TVO : ꓷA croissants opposés GLORIA trèfle. Point entre les deux lis supérieurs.

Demi-teston. — 24 millimètres 1/2. — Cabinet de France. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Collection Penchaud.

168. — Couronnelle FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM croissants opposés REX trèfle :. Effigie imberbe, cuirassée. Point sous les douzièmes lettres.

℟. Couronnelle NO : NOBIS : DNE : NOI : TVO : DA croissants opposés GLORIA : trèfle :. Écu entre deux F couronnés.

Teston. — 29 millimètres. — Chez M. Hoffmann. — Collection Boudeville.

Mais revenons au type à la croisette et à la couronnelle.

169. — + FRANCISCVS : ꓷEI :, etc., REX trèfle. Effigie imberbe, mais moins jeune, avec cuirasse à épaulières et collier. Annelet sous l'E de DEI.

℟. Couronnelle NO NOBIS :, etc., GLRIA (*sic*) trèfle. Écu couronné entre deux F couronnés. Point entre les deux lis supérieurs.

Collection Boudeville. — Collection Legras. — Chez M. Van Peteghem. — M. Legras possède le demi-teston du n° 169.

170. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM REX :. Effigie imberbe et cuirassée.

℟. Légende habituelle. Couronnelle au-dessus du trèfle, qui est rejeté à gauche; couronne très-séparée de l'écu, accosté de deux F couronnés; entre les mots, : ; annelet sous les E de DEI et de SED.

Demi-teston. — Cabinet de France.

171. — + FRANCISCVS, etc., REX trèfle. Effigie imberbe et cuirassée.

℟. Couronnelle NO, etc., GLO : RIA trèfle.

Demi-teston. — Ancienne collection Regnault. — Collection Legras.

172. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRACO ⁝ REX trèfle. Effigie imberbe, avec robe à collet de fourrure.

℟. Couronnelle NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ NOI TVO ⁝ AGLA (*sic*). Écu entre deux F couronnés.

Demi-teston. — Ancienne collection Regnault.

173. — Couronnelle FRANCISCVS DEI : GRA : FRANCORVM • REX trèfle. Effigie imberbe et cuirassée. Point sous l'E de DEI.

℟. + NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ SED ⁝ NOI ⁝ TVO ⁝ DA ⁝ GLORIA trèfle. Écu couronné entre deux F couronnés. Point entre les deux fleurs de lis supérieures. Annelet sous l'E de SED.

Demi-teston. — 25 millimètres. — Cabinet de France. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Collection Legras.

C'est un spécimen de l'émission du 10 septembre 1521.

Par André de La Roze.

174. — + FRANCISCVS DEI GRA ⁝ FRANCORVM REX rose trèfle. Effigie imberbe, mais d'âge mûr; annelet sous l'E de DEI.

℟. Couronnelle NO NOBIS DNE SED NOI TVO DA GLORIA rose trèfle. Écu couronné, accosté de deux F couronnés; point entre les deux lis supérieurs.

Teston. — 29 millimètres. — Ma collection. — Catal. Roll. et Feuard., n° 1041.

175. — Même teston, mais avec FRANCOR̸ • REX rose trèfle croisette.

Ma collection.

Ce teston a été émis par André de La Roze, qui fut nommé maître particulier pour un an en 1529. Comme la fabrication des testons a été suspendue le 5 mars 1532, c'est de 1529 à 1532 que notre pièce a été frappée.

Delombardy (n° 244) décrit un teston semblable, sur lequel on lit : FRANCORV REX, avec un point sous la douzième lettre, tandis qu'au revers il y a un annelet sous la douzième lettre. C'est là le produit hybride de deux coins appartenant à des émissions différentes et successives.

176. — Rose trèfle + FRANCISCVS, etc. Au revers : rose trèfle couronnelle. Écu entre deux F couronnés; point aux deux douzièmes lettres.

Demi-teston de la collection Récamier. — Ma collection.

177. — Même demi-teston, mais avec des annelets au lieu de points sous les douzièmes lettres.

Collection Boudeville.

IV. — *Type à deux croisettes, effigie barbue.*

Par François Guilhem.

178. — + FRANCISCVS : D : GRA : FRANCOR · REX · F · trèfle. Couronne rehaussée de deux pointes et trois fleurs de lis; cuirasse damasquinée. Annelet sous le G de GRA.

℞. + NO : NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA : GLORIA · F. Annelet sous l'E de SED.

Teston. — Chez M. Hoffmann. — Cabinet de France.

179. — + FRANCISCVS D GRA FRANCOR REX trèfle. Effigie barbue avec la couronne à deux pointes. Annelet sous le G de GRA.

℞. Trèfle + NO NOBIS · DNE · SED NOI TVO DA GLO. Contour de douze arcs doubles perlés; à la pointe de l'écu, D. Annelet sous l'E de SED.

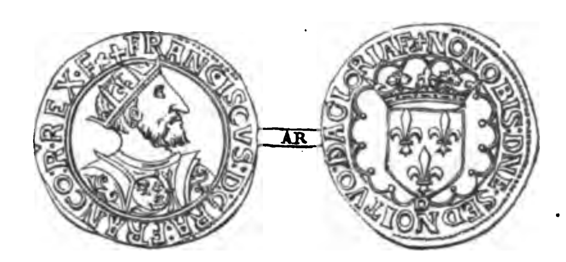
Demi-teston. — Collection Boudeville.

180. — Un autre exemplaire, chez M. Hoffmann, porte dans la légende du droit : FRANCO : R REX, et au revers : + NO NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA : GLORIA · F · trèfle. A la pointe de l'écu, la lettre D. Contour de quinze arcs perlés. Annelet sous l'E de SED.

Teston. — 29 millimètres 1/2. — Delombardy, nº 272. — Collection Récamier. — Collection Regnault.

181. — Quelques exemplaires n'ont que quatorze arcs au contour, et ils sont à annelets au lieu d'être à perles.

Collection Penchaud. — Collection Boudeville. — Chez M. Van Peteghem.



182. — + FRANCISCVS : D : GRA : FRANCO : R · REX · F trèfle. Buste vieux et barbu; couronne rehaussée de deux pointes et trois fleurs de lis; cuirasse damasquinée. Le premier C de FRANCISCVS contient un point; annelet sous le G de GRA.

℟. + NO NOBIS : DNE : SED : NOI · TVO · DA · GLORIA F trèfle. Écu couronné dans un contour de quatorze arcs perlés. Point entre les deux lis supérieurs. D à la pointe de l'écu. Annelet sous l'E de SED.

Teston. — 29 millimètres. — Ma collection. — Catalogue Rollin et Feuardent, nº 1069. — Cabinet de France. — Collection Boudeville. — Chez M. Van Peteghem.

Le 28 juillet 1543, François Guilhem était autorisé à frapper 2,300 marcs de gros et demi-testons. Il devait mettre un point dans le premier C de FRANCISCVS.

Le 31 octobre 1544, nouvelle autorisation de frapper 12,000 marcs (ne faut-il pas lire 1,200 marcs?). Enfin, le 25 février 1546, nouvelle autorisation d'en frapper 2,000 marcs.

A cause de l'O de FRANCOR, suivi de deux points placés entre cet O et l'R final, je crois ce teston de la grande émission du 31 octobre 1544.

183. — Un exemplaire de la collection Gariel a la légende du droit terminée par un trèfle suivi d'un point, le différent F de François Guilhem ne se trouvant qu'au revers.

184. — + FRANCISCVS D GRA FRANCOR REX trèfle. Même effigie.

℟. + NO NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO DA : GLORIA : F trèfle. D à la pointe de l'écu; contour de quatorze arcs perlés. Annelet sous l'E de SED.

Demi-teston. — Chez M. Hoffmann.

C'est le demi-teston du teston 183.

185. — + NO NOBIS ..... GLORIA · F · trèfle. D à la pointe de l'écu.

Teston de la collection Récamier.

186. — + FRANCISCVS : D : GRA : FRANCO : ℟ · REX · F · trèfle. Type précédent. Annelet sous le G de GRA et point dans le premier C de FRANCISCVS.

℟. + NO NOBIS : DNE : SED NOI · TVO DA GLORIA F trèfle. L'écu dans un contour de onze arcs perlés d'annelets; D à la pointe de l'écu. Annelet sous l'E de SED.

Demi-teston. — 26 millimètres. — Ma collection. — Cabinet de France. — Collection Legras. — Catal. R. et F., nº 1073. — Delombardy, nº 273. — Collection Récamier.

C'est exactement la division du nº 182.

187. — Même pièce, avec · F trèfle + des deux côtés, et le contour de quatorze arcs perlés.

Collection Penchaud.

188. — Même type, avec FRANCO · ℟ REX trèfle +. Annelet sous la douzième lettre.
℟. + NO · NOBIS · DNE · SED, etc., GLORIA · F · trèfle. Annelet sous l'E de SED.
Demi-teston. — Collection Récamier.

189. — Même type, avec FRANCO : ℟ · REX trèfle +, et au revers : GLORIA · F trèfle +. D à la pointe de l'écu.
Teston. — Collection Récamier.

190. — Effigie barbue, avec la couronne à deux pointes + FRANCISCVS :, etc. Point dans le premier C de FRANCISCVS.
℟. + XPS :, etc., IMPERAT trèfle.
Collection Legras. — Cliché d'une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

MARSEILLE.

Le 12 mars 1539 (1540, n. st.), le Roi ordonne d'établir une Monnaie à Marseille.

En 1540, François Perrin est nommé maître particulier pour six ans. Il prend pour différent un P à la fin des légendes, et l'écusson de la ville debout au-dessous de l'écu, dans la légende.

En 1541, André de Montégut est nommé pour six ans, par suite de la démission de François Perrin.

En janvier 1542, l'atelier est fermé depuis plusieurs mois.

Le 11 juin 1544, André de Montégut est autorisé à frapper 1,000 marcs de testons et de demi-testons à Marseille. Il mettra un point dans le D de DEI.

En décembre 1545 et en janvier suivant, François Caze est maître particulier.

191. — · M · FRANCISCVS : DEI : G : FRANCOR : REX. Effigie sans barbe et barbare, non cuirassée ; l'écusson de Marseille après DEI.
℟. · M · SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM. Écu couronné dans un contour de douze arcs perlés ; point entre les deux fleurs de lis supérieures.
Teston. — 33 millimètres. — Cabinet de France. — Collection Penchaud — Ancienne collection Regnault.

On a longtemps classé ce teston à Chambéry, en prenant l'écusson de la ville de Marseille pour celui de la maison de Savoie, dont la présence sur

une monnaie royale française restait inexplicable, malgré les efforts de M. Morin Pons. (Voyez *Rev. num. fr.*, 1863.)

L'analyse du bail de François Perrin, retrouvée par moi dans les registres originaux conservés à la Bibliothèque de la Sorbonne, tranche la question. Ce teston est bien de Marseille et de l'ouvrage d'André de Montégut.

L'extrême barbarie de la gravure peut seule expliquer, jusqu'à un certain point, l'absence de barbe à l'effigie de François Ier, en l'année 1544, tandis que partout ailleurs qu'à Marseille cette effigie était fortement barbue.

André de Montégut, ayant été autorisé à frapper 1,000 marcs de testons et de demi-testons, aura très-probablement suivi la règle habituelle et frappé 750 marcs de testons et 250 marcs de demi-testons. S'il en est ainsi, il n'y a eu que 19,125 testons frappés à Marseille et 12,750 demi-testons. Jusqu'ici, je n'ai jamais vu un exemplaire du demi-teston.

NANTES.

Le 27 avril 1534, Jean Taupier remplaçait feu Guillaume Raboteau, en qualité de maître particulier.

Le 9 juillet 1544, Jean Taupier fut autorisé à frapper des testons et des demi-testons, jusqu'à 3,000 marcs. Il devait mettre un point dans le G de GRACIA.

En décembre 1527, le général maître Pierre Porte, inspectant la Monnaie de Poitiers, fut averti qu'il courait des testons faits en Bretagne et trop faibles. Il les fit essayer et ne les trouva qu'à 10 deniers 18 grains de fin, c'est-à-dire à un denier au-dessous du titre légal.

192. — FRANCISCVS, etc., DVX. Effigie imberbe et cuirassée; hermine entre quatre annelets avant FRANCISCVS.

℟. + DEVS ⁚ , etc., INTENDE ⁚ N. Hermine entre quatre annelets avant la croisette.

Teston. — Cabinet de France. — Catalogue de MM. Rollin et Feuardent, n° 1051.

Ce teston peut être aussi bien de Guillaume Raboteau que de Jean Taupier.

PARIS.

Le 25 janvier 1514, patrons envoyés aux gardes.

Le 13 mars 1514, Nicolas Le Coincte, maître particulier, est autorisé à frapper un teston sur flan d'or.

En mai 1517, Guillaume Le May est tailleur.

Le 10 septembre 1521, Nicolas Le Coincte est commis à la maîtrise.

Le 10 septembre 1521, ordre de frapper des testons.

Le 5 novembre 1521, Martin Le Gault (Le Gaule, 1523 et 1524).

Le 24 septembre 1522, François Perdrier, pour un an.

1527, François Perdrier est encore maître particulier.

Le 18 mai 1528, François Perdrier est nommé pour un an.

En 1527, Claude Le May est tailleur.

Le 19 février 1529, Claude Rouget est nommé pour un an. Il met une petite rose dans le C de FRANCISCVS et dans le C du premier XPC.

Le 14 mars 1530, le même, pour un an.

Le 3 février 1532 (1533, n. st.), Claude Rouget est en fuite.

En 1535, Olivier Glanne est commis à la maîtrise.

En 1536, le même, avec Claude Le May, tailleur.

Le 27 octobre 1539, procès fait à Olivier Glanne.

Le 17 novembre, les gardes Jean Barbedor et Guillaume Soutin exercent la maîtrise en régie, au lieu d'Olivier Glanne, détenu à la Conciergerie.

Le 18 mars 1539 (1540, n. st.), Christophe Laulne est nommé pour six ans. Il a pour différent une hermine des deux côtés.

En 1541, Pierre de Laulne, pour son fils Christophe. Il met deux points sous l'hermine de son fils, qu'il remplace par mandement des généraux maîtres.

Le 17 octobre 1541, Bastien de Riberolles, commis jusqu'au 11 novembre

(Saint-Martin) en place de Christophe Laulne, destitué ; avec le différent ci-dessus.

Le 19 novembre 1541, Bastien de Riberolles, commis par les généraux maîtres, met une merlette entre NOMEN et DOMINI.

En 1542, testons et demi-testons frappés avec la vaisselle du Roi.

En 1543, le même, pour six ans, avec la merlette à croix seulement.

193. — Couronnelle FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORV : REX. Effigie imberbe, non cuirassée.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPERAT. Écu dans un contour de 10 arcs perlés. Point entre les deux lis supérieurs.

Demi-teston. — 26 millimètres 1/2. — Ma collection.

194. Couronnelle FRANCISCVS : I ⸪ D : G : FRACOR REX. Effigie imberbe.

℟. Couronnelle · XPS VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMP. Contour de 11 arcs perlés.

Demi-teston. — Collection Boudeville.

195. — Couronnelle FRANCISCVS : I : DEI : GRA : FRCOR : REX. Effigie imberbe, non cuirassée.

℟. Couronnelle XPS :, etc., IMPE. Écu dans un contour de 12 arcs perlés ; pas de point secret.

Teston. — Collection Boudeville, avec REX : couronnelle. — Collection Penchaud. — Chez M. van Peteghem.

196. — Couronnelle : FRANCISCVS : I : D : GRA : FRACOR : REX. Effigie imberbe, non cuirassée. Point sous les dix-huitièmes lettres.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER. Écu dans un contour de 12 arcs perlés.

Teston. — Chez M. Hoffmann. — Collection Boudeville.

197. — Même pièce avec REGNAT : XPS : IMP, et pas de point secret au revers.

Teston. — 26 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

198. — Même pièce avec FRANCORV : REX et au revers XPS : IMPERAT. Pas de points secrets.

Teston. — 27 millimètres. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., n° 1052.

199. — Types du n° 195 avec FRACOR : REX et les dix-huitièmes lettres pointées.

Delombardy, n° 248. — Catal. R. et F., n° 1044.

200. — Couronnelle FRANCISCVS : I : D : GRA · FRANCORV : REX. Type imberbe, cuirassé. Point sous les dix-huitièmes lettres.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPE.

Teston. — Cabinet de France. — Pied-fort très-épais. — Pied-fort d'épaisseur moitié moindre.

201. — Demi-teston du nº 199, avec les abréviations *D* : *G* : et au revers VICIT, etc.

Delombardy, nº 249.

L'exemplaire de ce demi-teston, appartenant au Cabinet de France, offre les types suivants :

202. — Couronnelle FRANCISCVS : I : *D* : *G* : FRACO℞ REX. Effigie imberbe. Point sous les dix-huitièmes lettres.

℟. Couronnelle · XPS VICIT : XPS : REGNAT XPS : IMP. (M et P liés). Contour de 12 arcs perlés.

Catal. R. et F., nº 1054, B.

203. — Couronnelle FRANCISCVS : I : DEI : GRA : FRANCORVM : REX. Point sous la dix-huitième lettre et dans le C de FRANCORVM.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT gland renversé XPS : REGNAT, etc. Contour de 12 arcs perlés.

Collection Legras.

Ce teston doit être d'Olivier Glanne.



204. — Couronnelle FRANCISCVS · D : G · FRANCORV · REX. Effigie imberbe, non cuirassée. Sous le buste, la lettre A.

℟. Couronnelle XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMP. Contour de 12 arcs perlés. A la pointe de l'écu, la lettre A.

Teston. — 29 millimètres 1/2. — Ma collection. — Cabinet de France. — Collection Legras. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Ce teston est postérieur au 14 janvier 1539 (1540, n. st.). Le 18 mars 1539

(1540, n. st.), Christophe Laulne est nommé en remplacement d'Olivier Glanne, détenu depuis le 27 octobre 1539. A partir du 17 novembre 1539, les gardes Jean Barbedor et Guillaume Soutin exercent la maîtrise en régie. Notre teston est probablement d'eux, puisque Christophe Laulne avait pris pour différent une hermine des deux côtés.

205. — Couronnelle FRANCISCVS · DEI · G · FRANCORVM · REX. Effigie imberbe, non cuirassée. Sur la poitrine, la lettre A. Point sous les dix-huitièmes lettres.

℟. Couronnelle XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT. Contour de 11 arcs perlés. A la pointe de l'écu, la lettre A.

Demi-teston. — 26 millimètres 1/2. — Ma collection. — Collection Penchaud. — Cabinet de France.

C'est la division du teston n° 204.

206. — Couronnelle FRANCISCVS · DEI · GRA · FRANCORVM · REX. Effigie imberbe, cuirassée. Lettre A sur la poitrine.

℟. Couronnelle XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPERAT. A la pointe de l'écu, la lettre A. Contour de 10 arcs perlés.

Demi-teston. — 26 millimètres 1/2. — Chez M. Hoffmann.

207. — Même pièce, sans la lettre A à la pointe de l'écu.

Demi-teston. — Chez M. van Peteghem.

208. — + FRANCISCVS · D · G · FRANCORVM · REX. Buste barbu, couronné et cuirassé.

℟. Couronnelle XPS · VINCIT · XPS · REGNAT · XPS · IMPE. Écu couronné, dans un contour de 12 arcs perlés; à la pointe de l'écu, la lettre A.

Teston. — 27 millimètres. — Ma collection.

Ce teston est postérieur au 14 janvier 1539 (1540, n. st.). Il est peut-être un spécimen de l'émission faite en 1542 par Bastien de Riberolles avec la vaisselle du Roi.

209. — Delombardy (n° 269) décrit cette même pièce avec la lettre A des deux côtés et les dix-huitièmes lettres pointées.

210. — + FRANCISCVS · D · G · FRANCORVM · REX. Même effigie barbue. Point sous l'O de FRANCORVM.

℞. Couronnelle XPS • VINCIT merlette XPS • REGNAT • XPS • IMPE.| Contour de 12 arcs tréflés ; à la pointe de l'écu, la lettre A.

Teston de ma collection. — Collection Boudeville.

Au Cabinet de France, un exemplaire de ce teston porte ... REX étoile croisette, etc.

Ces testons sont de Bastien de Riberolles et frappés avant le 11 mai 1544, date à laquelle il lui fut permis de frapper 2,000 marcs de testons et demi-testons, avec un point dans le C de FRANCISCVS (lequel?).

POITIERS.

Le 19 juin 1515, atelier mis en chômage.

En 1518, Guion Brunet (ou Brunay) est nommé maître particulier pour un an.

Le 6 août 1519, patrons envoyés.

En 1521, Guion Brunay, pour un an. Le tailleur est Robin Rousseau.

Le 1er février 1523 (1524, n. st.), Laurent de Chenevelles est nommé pour six ans.

Le 29 décembre 1528, le même est maître particulier, avec Jean Gaillaudon tailleur.

Le 18 mars 1528 (1529, n. st.), le tailleur Robert Rousseau, décédé, est remplacé par Mathurin Cosse ou Coste.

En 1529, Laurent de Chenevelles est nommé pour un an.

Le 5 mai 1533, Jean de La Roche, dit de Jouhe, est nommé pour un an. Il prend pour différent un R à la fin des légendes.

Le 27 avril 1541, la Monnaie est close.

Le 20 février 1541 (1542, n. st.), elle est rétablie.

Le 9 mars 1543, François Audyer, nommé pour six ans, prend pour différent A à la fin de la légende, du côté de la pile.

211. — + FRANCISCVS, etc., RVM · REX · R. Effigie imberbe, sans cuirasse. Point sous les huitièmes lettres.

℟. + XPS · VINCIT, etc., IMPERAT · R.

Teston. — Cabinet de France.

Il a été frappé par Jean de La Roche, à partir du 5 mai 1533.

212. — + FRANCISCVS, etc., REX · R. Même effigie. Point sous la huitième lettre.

℟. + XPS · VINCIT, etc., IMPER · R. Contour de 10 arcs perlés.

Demi-teston du Cabinet de France et frappé par le même maître particulier.

Le 21 mars 1522, il avait été ordonné à Poitiers de frapper des testons et des demi-testons.

En décembre 1527, on frappait des testons à Poitiers. On doit donc retrouver des testons de Laurent de Chenevelles.

213. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM : RX · R. La lettre G au-dessous du buste. Point sous la huitième lettre.

℟. + XPS...... IMPERAT R. Contour de 11 arcs perlés; à la pointe de l'écu, G.

Teston. — Collection Legras.

SAINT-POURÇAIN.

Le 19 juin 1515, l'atelier est mis en chômage.

Le 21 mars 1516, on l'ouvre de nouveau.

En 1518, Jean Menudet est nommé maître particulier pour six ans.

En 1518, Blaise Boyleau est tailleur.

En 1529, Pierre Monachy est nommé provisoirement et doit mettre un Z à la fin des légendes.

En avril 1531, Jehan Menudet.

En 1531, l'atelier est transféré à Montferrand.

Le 27 avril 1535, l'atelier est ramené à Saint-Pourçain.

En 1535, Josse Dominique est nommé et prend pour différent une pensée.

En 1536, il est continué et prend pour différent un G à la fin des légendes.

En 1539, André Colas, nommé pour un an, prend pour différent un croissant à la fin des légendes.

Le 13 avril 1540, André Colas est commis à la maîtrise. — 20 novembre 1540.

Le 27 août 1541, clôture de la Monnaie.

Le 8 mars 1521, ordre de frapper à Saint-Pourçain des testons et demi-testons (avec une couronnelle et une croisette).

Le 5 mars 1532 (1533, n. st.), la fabrication des testons est suspendue partout.

Le 14 janvier 1539 (1540, n. st.), l'emploi des lettres d'atelier est ordonné.

214. — Couronnelle · FRANCISCVS : ƆEI : GRA : FRANCORVM : REX coquille (?). Effigie imberbe d'une extrême barbarie. Point sous les onzièmes lettres.

℞. Couronnelle NO NOBIS : ƆNE : SEƆ NOI TVO ƆA GLORIA (?). Écu accosté de deux F couronnés; fabrique très-barbare.

Pièce très-rognée. — Teston. — 26 millimètres 1/2. — Ma collection.

Je ne discerne pas la nature du différent de ce teston et ne puis par conséquent rien affirmer au sujet de son origine. Je ne vois que Jehan Menudet auquel il puisse, jusqu'à un certain point, être attribué.

RENNES.

Le 6 août 1522, Jean Ferré remplaçait dans la maîtrise Pierre Champion et était nommé pour six ans.

Il ne fut mis en possession de l'office que le 21 octobre suivant.

Au 18 mars 1543, il était encore en fonction.

Le 9 juillet 1546, Nicolas Maillart le remplaça.

Le 30 décembre 1527, on signalait à Pierre Porte, général maître, ins-

pectant la Monnaie de Poitiers, des testons faits en Bretagne et qui n'étaient pas au titre voulu.

Le 18 mars 1543, Jehan Ferré était autorisé à frapper 3,000 marcs de testons. Il devait mettre un point dans le C de FRANCISCVS (lequel?).

Le 9 juillet 1546, Nicolas Maillart était autorisé à faire 1,000 marcs de testons et de demi-testons. Le différent devait être semblable à celui de son dernier ouvrage, et malheureusement nous ne trouvons celui-ci indiqué nulle part.

215. — Hermine ⁝ FRANCISCVS ⁝ D ⁝ , etc., ⁝ DVX ⁝ . Effigie imberbe et cuirassée, avec collier.

℟. + DEVS ⁝ IN ⁝ ADIVTORIVM ⁝ MEVM⁝ INTENDE ⁝ N⁝ hermine⁝ . Écu couronné accosté de deux hermines couronnées.

Teston. — Collection Gariel. — Collection Boudeville.

216. — Pièce semblable au teston ci-dessus, sauf que les annelets sont remplacés par des points, entre les mots.

Demi-teston. — Collection Gariel.

217. — + : FRANCISCVS ⁝ D ⁝ G ⁝ FRANCO REX ⁝ BRITAN ⁝ DVX :. Effigie imberbe.

℟. + : DEVS, etc., R :. Écu accosté de deux hermines couronnées.

Teston. — Ancienne collection Regnault.

Les trois pièces que je viens de décrire sont antérieures à 1540 et ont été frappées très-probablement par Jean Ferré.

Nous allons passer aux testons que le même maître particulier émit en vertu de l'autorisation du 18 mars 1543.

218. — Croisette cléchée FRANCISCVS : D : G : FRANCOR : REX : BRITAN : DVX. Buste barbu, avec chaperon fleurdelisé sur l'oreille, robe et collier.

℟. Croisette cléchée entre quatre petites croix DEVS : IN : ADIVTORIVM : MEVM : INTENDE : R. Écu couronné entre deux hermines couronnées; point entre les deux fleurs de lis supérieures.

Teston. — Collection Penchaud. — Catal. R. et F., n° 1073 *bis*. — Collection Boudeville.

Au Cabinet de France se trouve un exemplaire de ce teston, sans le titre BRITAN DVX, et un autre avec BRITM DVX.



219. — Croisette entre quatre points FRANCISCVS, etc., BRITAN DVX. Même effigie.

℟. Même croisette DEVS : IN :, etc. Écu entre deux hermines couronnées; point entre les deux fleurs de lis supérieures.

Demi-teston. — Cabinet de France.

220. — Croisette entre quatre annelets FRANCISCVS ∘ D ∘ G FRANCOR ⁝ REX ⁝ R ⁝ hermine. Même effigie.

℟. DEVS ⁝ IN ⁝ ADIVTORIVM ⁝ INTEND R. Écu couronné entre deux hermines couronnées, dans un contour de quatorze arcs perlés; à la pointe de l'écu, le signe ⁊.

Teston. — 27 millimètres. — Cabinet de France. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

221. — ? FRANCISCVS · D · G · FRANCOR · REX · BRITAN · DVX. Même effigie.

℟. Croisette cléchée + DEVS : IN : ADIVTORIVM : MEVM : INTENDE : R +. Écu accosté de deux hermines couronnées. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.

Teston. — 26 millimètres 1/2. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Ce teston est probablement antérieur au précédent.

222. — + Hermine FRANCISCVS ⁝ D ⁝ G ⁝ FRANCOR : REX : R. Même effigie. Point dans l'O de FRANCOR.

℟. + DEVS : IN : ADIVTORIVM : MEVM : INTENDE : R :. L'écu entre deux hermines couronnées.

Demi-teston. — Ma collection.

223. — Hermine entre quatre annelets FRANCISCVS (trèfle dans le deuxième C) ⁝ DE ⁝ G ⁝ FRANCORV (trèfle retourné dans le C) ⁝ REX R. Même effigie.

℟. ... DEVS ⁝ IN ⁝ ADIVTORIVM ⁝ IN..... Écu entre un F couronné et une hermine couronnée. A la pointe de l'écu, ⁊. Contour de quinze arcs perlés.

Teston. — 29 millimètres. — Ma collection.

224. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCOR : REX. Même effigie.

℟. + XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT.... Écu couronné entre un F couronné et une hermine couronnée. Point entre les deux fleurs de lis supérieures. A la pointe de l'écu, Ƨ.

Teston. — 27 millimètres. — Ma collection. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Au Cabinet de France, la légende du revers est terminée par IMPERAT : hermine. .

Ce changement de la légende du revers indique probablement un changement de maître particulier. Ce teston serait alors émis par Nicolas Maillart.

225. — Un exemplaire de la collection Regnault offre l'écu enfermé dans un contour de treize arcs tréflés.

226. — + FRANCISCVS : , etc., REX. Même effigie.

℟. + XPS :, etc. A la fin de la légende, une marque ressemblant à une pomme de pin. Écu couronné entre un F et une hermine couronnés. A la pointe de l'écu, Ƨ.

Demi-teston. — Collection Gariel. — Collection Boudeville, avec une feuille en forme de cœur au bout de la légende du revers.

ROMANS.

Monnaie rétablie le 21 janvier 1521 (1522, n. st.), avec Jacques Gentet pour maître particulier, nommé pour dix ans le 3 novembre 1522. Le tailleur François Thévenot remplace Loys Bernart, décédé.

Le 24 décembre 1523, il est encore en fonction.

Le 10 mai 1526, Pierre Carme, dit Augustin, remplace Gentet, démissionnaire. Il est nommé pour sept ans.

Le 14 novembre 1529, Pierre Guérin remplace Pierre Carme, décédé. Guillaume Calvet, nommé par le gouverneur de Dauphiné, lui dispute la maîtrise, et Pierre Guérin n'entre en possession de l'office que le 20 août 1530. Il donne sa démission le 17 janvier 1535.

230. — Delombardy (nº 246) décrit un teston semblable, sauf qu'il porte le mot REX entier et qu'au revers il fait suivre l'R couronné du monogramme de Claude Monnyer, maître de la Monnaie de Romans.

Par Pierre Guérin (?) :

231. — ·+· FRANCISCVS · DEI · GRA ·FRACO℞ · ℞. Effigie imberbe et cuirassée.

℞. ·+· SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM · R couronné · G ·. Champ écartelé. Point sous les deuxièmes lettres.

Teston. — 28 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

232. — ·+· FRANCISCVS · DEI · GRA · FRACO℞ · ℞. Même effigie.

℞. ·+· SIT · NOME · DNI · BENEDICTVM · R couronné · G. Champ écartelé; au sommet du diamètre vertical, un F.

Teston. — 29 millimètres. — Ma collection.

Cette lettre F est le différent ordonné à Romans le 8 octobre 1528.

Par Louis Prost :

233. — ·+· FRANCISCVS · DEI · GRA · FRACO℞ · ℞. Effigie imberbe et cuirassée.

℞. SIT · NOME · DNI · BENEDICTVM · R couronné · P et L liés croisette entre deux points triangulaires. Champ écartelé avec F au sommet du diamètre vertical. Point sous les deuxièmes lettres.

Teston. — 28 millimètres 1/2. — Collection Boudeville. — Ma collection. — Collection Gariel.

234. — Un exemplaire appartenant à M. Hoffmann offre des deux côtés une croisette entre deux points triangulaires.

235. — ·+· FRANCISCVS · DEI · GRA · FRACO℞ · REX. Même effigie.

℞. ·+· SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM · R couronné · P et L liés. Champ écartelé avec l'F au diamètre vertical.

Ma collection. — 28 millimètres 1/2. — Chez M. Hoffmann.

236. — Même pièce, mais sans F au haut du diamètre vertical.

Teston. — 25 millimètres 1/2. — Pièce rognée. — Ma collection. — Collection Penchaud. — Chez M. van Peteghem. — Chez M. Hoffmann. — Cabinet de France.

Un exemplaire appartenant à M. Gariel porte FRANCOR.

30 millimètres 1/2.

237. — Demi-teston avec le monogramme de Louis Prost.

Cabinet de France.

Il n'est pas difficile de reconnaître que ce monogramme nous donne les initiales des deux noms Louis et Prost. (Ce maître particulier signait Proust.)

ROUEN.

En 1515, Pierre Lesgare est commis à la maîtrise pour un an. Il met deux trèfles entre FRANCORVM et REX et entre XPS et IMPERAT (aux écus d'or).

Il est nommé pour six ans.

En 1520, Jean Jumel est d'abord commis, puis nommé pour six ans.

Le 10 septembre 1521, ordre de frapper des testons avec une croisette et une couronnelle, au lieu de deux croisettes.

En 1530, Jean Jumel est nommé pour un an.

En 1536, Cosme du Moustier est commis pour un an.

En 1537, Cosme du Moustier est nommé pour un an. Il met un cor à la fin des deux légendes.

En 1538, Guillaume de Houppeville est nommé pour six ans.

En 1542, le même est renommé pour six ans.

Le 8 février 1545, Cosme du Moustier. Il fera des testons avec un cornet après le mot VINCIT.

Le bail de Guillaume de Houppeville, en 1538, porte qu'il frappera des testons de 25 1/2 et des demi-testons de 51 au marc.

Le 24 octobre 1543, le maître particulier de Rouen, Guillaume de Houppeville, demande et obtient l'autorisation d'ouvrer 6,000 marcs de testons. Il mettra, outre les différents anciens et la lettre de la ville, ainsi que son différent particulier, un point dans le D de DEI.

Le 8 février 1545, Cosme du Moustier est autorisé à faire 1,000 ou 1,200 marcs de testons et de demi-testons. Il mettra un cornet après VINCIT.

Types aux deux couronnelles au lieu de croisettes.

238. — **FRANCISCVS : I : D : GRA : FRANCORVM : REX. Effigie imberbe, non cuirassée.**

R̸. XPS · , etc., REGNAT · , etc. Écu couronné dans un contour de dix-sept arcs perlés. Point sous les quinzièmes lettres.

Demi-teston de la collection Penchaud.

Dans la collection Boudeville, un demi-teston semblable a les mots séparés par des points triangulaires, à la légende du revers.

239. — **FRANCISCVS : I : D : GRA, etc. Effigie imberbe. Point sous l'A de GRA.**

R̸. XPS : VINCIT : , etc., XPS trèfle IMPERAT. Écu couronné dans un contour de douze arcs perlés.

Teston. — Collection Gariel.

Cette pièce a probablement été frappée par Pierre Lesgare, de 1515 à 1520.

240. — **FRANCISCVS : I : D : GRA FRANCORV ∘ REX. Effigie imberbe, sans cuirasse. Le D est retourné.**

R̸. XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS ∘ IMPERAT. Contour de quatorze arcs perlés. Point sous les quinzièmes lettres.

Teston. — 28 millimètres. — Ma collection.

Ce teston est probablement de Jean Jumel.

241. — **Un exemplaire du Cabinet de France porte : XPS : IMPERA.**

Collection Legras. — Catal. R. et F., n° 1052, C.

242. — **FRANCISCVS : I : *D* : *G* : FRACORVM : REX. Effigie imberbe, non cuirassée, très-barbare. Point sous les quinzièmes lettres.**

R̸. XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS ∘ IM. Contour de quinze arcs perlés.

Demi-teston. — 26 millimètres 1/2 — Ma collection. — Catal. R et F., n° 1054.

M. Legras possède la même pièce avec • IMP. Probablement de Jean Jumel.

243. — Même pièce avec FRANCORV trèfle REX et XPS trèfle IMPE.

Collection Legras.

244. — Couronnelle FRANCISCVS I D G GRA FRANCO℞ REX. Entre les mots, des points triangulaires. Effigie imberbe, non cuirassée. Point sous les quinzièmes lettres.

℞. Couronnelle XPS VINCIT XPS REGNAT XPS cornet IMPERAT. Points triangulaires entre les mots. Écu dans un contour de quatorze arcs perlés.

Teston. — Cabinet de France.

Cette pièce est probablement de Cosme du Moustier, et le différent est une trompette ou cornet.

245. — FRANCISVS I D GRA FRANCOR cornet REX. Points triangulaires entre les mots. Même effigie.

℞. XPS, etc., REGNAT XPS cornet INPERAT. Points triangulaires entre les mots. Contour de seize arcs perlés.

Demi-teston. — Cabinet de France.

Type aux deux croisettes.

Par Guillaume de Houppeville :

246. — + FRANCISCVS : I : D : GRA : FRANCORVM cœur REX. Pas de grènetis intérieur. Effigie à cheveux courts, barbue, couronnée et cuirassée, avec collier. Point dans le D.

℞. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS cœur IMPERAT. Écu entre deux F; point entre les deux fleurs de lis supérieures; à la pointe de l'écu, la lettre B. Point sous les quinzièmes lettres.

Teston. — 28 millimètres. — Collection Boudeville. — Ma collection. — Cabinet de France (trois exemplaires). — Collection Penchaud. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Delombardy, n° 274. — Catal. R. et F., n° 1072.

C'est un teston de la fabrication des 6,000 marcs accordés le 24 octobre 1543 (environ 114,750 testons et 76,500 demi-testons).

247. — Un exemplaire chez MM. Rollin et Feuardent a un point au-dessous du B placé à la pointe de l'écu.

248. — Un exemplaire de la collection Gariel, au lieu d'un point clos, porte un point ouvert dans le D et offre D : GRA : FRANCORV cœur REX. Avec point sous l'A de GRA.

249. — + FRANCISCVS : I : D : GRA : FRANCORV cœur REX. Pas de grènetis intérieur. Effigie du teston n° 246. Point dans le D et sous la quinzième lettre.

℟. Même légende et même type qu'au n° 246.

Demi-teston. — 25 millimètres 1/2. — Ma collection. — Catal. R. et F., n° 1073.

Il en a été frappé 76,500.

250. — + FRANCISCVS : I : D : GRA : FRANCORV cœur REX. Effigie âgée et barbue avec manteau sur la cuirasse. Point dans le D et sous l'A de GRA.

℟. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS cœur IMPERA. Écu couronné entre deux F, avec la lettre B à la pointe. Point sous le G de REGNAT.

Teston. — Collection Penchaud.

251. — + FRANCISCVS : D : GRA : FRANCORV cœur REX. Même effigie qu'au teston précédent. Point dans le D et sous l'A de GRA.

℟ XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS cœur IMPERAT. Écu couronné entre deux F, avec B à la pointe. Point sous le G de REGNAT.

Demi-teston. — Collection Penchaud.

SAINT-LO.

Le 19 juin 1515, l'atelier est fermé.

Le 21 mars 1516, il est rouvert.

Le 2 mai 1521, Jehan Brumoys est commis à la maîtrise jusqu'au 1er octobre suivant.

26 août 1521. Pierre de Bonlieu est maître particulier.

Le 4 novembre, le même est commis à la maîtrise.

En 1522, Jacques Louvet est commis à la maîtrise, jusqu'à décision du Roi.

En 1524, Jean Rogier est commis pour un an.

Du 1er octobre 1529 au 5 décembre 1530, Jehan Roupelin est maître particulier. Il met une petite tête d'oiseau à la fin de la légende.

1539. Guillaume Ybert commis par les gardes, puis pour un an par les généraux maîtres. Il met une petite tête de licorne au commencement des légendes.

27 avril 1541. Clôture de la Monnaie de Saint-Lô.

252. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRACOR : REX. Effigie imberbe, sans cuirasse. Point dans le G de GRA et sous l'A de FRACOR.

℟. + XPS : VINCIT, etc.

Collection Legras.

TOULOUSE.

Le 29 octobre 1515, les généraux maîtres conseillent de rétablir l'atelier de Toulouse.

En 1520, Antoine Auricoste est nommé pour un an.

Le 1er février de cette année (1521, n. st.), la Monnaie de Toulouse est rouverte.

En 1521, Mathieu Audier est nommé pour un an.

Le 10 septembre 1521, ordre de frapper des testons, avec une couronnelle et une croisette.

En 1528, Hugues Lamyer est nommé pour six ans.

En 1538, le même est nommé pour cinq ans. Il met un petit trèfle au commencement des légendes.

En 1540, Jacques Chambry est nommé pour six ans.

253. — + FRANCISCVS P : DEI : GRA : FRANCORV REX coquille. Effigie imberbe, avec collet de fourrure.

℟. Couronnelle NON : NOBIS :, etc. Écu couronné accosté de deux F couronnés.

Teston. — Collection Gariel. — Pièce tout à fait artistique.

Un exemplaire de la collection Regnault porte au revers : NO : NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA GLOA.

254. — + FRACISCVS : DEI : GRA : FRANCO REX coquille. Effigie imberbe avec robe fourrée.

℟. Couronnelle NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ SED ⁝ NOI ⁝ TVO ⁝ DA GL. Écu entre deux F couronnés.

Teston. — 28 millimètres 1/2. — Chez M. Hoffmann.

255. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCO ⁝ REX coquille (?).

℟. Couronnelle NO NOBIS DNE SED NOI TVO D.

Demi-teston. — Collection Boudeville.

256. — + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ FRANCO ⁝ RE coquille. Effigie imberbe, vieillotte et barbue.

℟. Couronnelle NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ SED ⁝ NOI ⁝ TVO • coquille. Écu couronné entre deux F couronnés. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.

Demi-teston. — 25 millimètres. — Ma collection.

257. — L'exemplaire de la collection Penchaud porte : + FRCISCVS : DEI : GRA : FRANCO : RE coquille.

℟. Couronnelle NO : NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA : GL.

258. — Autre de la même collection : + FRANCISCVS : D : GRA : FRANCO : RX coquille.

℟. Couronnelle NO ⁝ NOBIS ⁝ DNE ⁝ SET (*sic*) ⁝ NOMINI ⁝ TVO ⁝ I ⁝ . Écu entre deux F couronnés.

259. — Couronnelle NO NOBIS ⁝ DNE ⁝ SET ⁝ NOMINI ⁝ TVO ⁝ I ⁝ .

℟. Coquille + FRANCISCVS, etc. Figure imberbe, avec cuirasse à grandes épaulières.

Ce différent ne convient qu'à Jacques Chambry, maître particulier depuis 1540, et qui a fort bien pu exercer la maîtrise pendant les quatre ans écoulés de 1534 à 1538.

260. — Coquille FRANCISCVS DEI GRA FRA REX · I ·. Type imberbe, mais vieillot.

℟. NON NOB ..... ED NOMINI T · I ·. Écu couronné entre deux F couronnés. Point entre les deux fleurs de lis supérieures.

Demi-teston. — 24 millimètres. — Rognée et usée. — Cabinet de France.

261. — + FRANCISCVS : D : G : FRANCORVM : RE coquille. Effigie barbue, avec cuirasse damasquinée et couronne rehaussée de deux pointes et trois fleurs de lis.

℟. NO NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA : GLOR : coquille. Écu dans un contour de onze arcs doubles et perlés d'annelets ; à la pointe, la lettre M.

Teston. — Ancienne collection Regnault.

262. — Même pièce avec le contour de neuf arcs seulement.

Cabinet de France.

263. — + **FRANCISCVS ⁝ , etc., REX ⁝ coquille. Effigie barbue, avec couronne à deux pointes et cuirasse. Annelet sous les cinquièmes lettres.**

℟. + NON NOBIS : DNE : , etc. Écu avec M à la pointe, dans un contour de neuf arcs doubles à annelets.

Collection Legras. — Cliché d'une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

TOURS.

Le 19 juin 1515, atelier mis en chômage.

Le 3 décembre 1517, réouverture.

Le 10 septembre 1521, ordre de frapper des testons, avec une croisette et une couronnelle.

En 1523, Gilles Redon est nommé pour un an.

En 1524, le même est nommé pour un an.

En 1532, Jehan Rugny est nommé pour six ans. Il met Y à la fin des légendes, et dessous une croisette, près de la tour.

En 1534, Jean de Fangas, dit le Gascon, est nommé pour un an. Il met une flamme entre DEI et GRA.

En 1535, le même est nommé pour un an.

En 1535, Laurent Poureaut remplace Fangas, qui est emprisonné. Il met un L renversé (ꞁ) entre FRANCISCVS et DEI.

En 1538, Christophe Laulne est nommé pour un an. Il a pour différent ✱.

En 1539, Charles Chiffain remplace provisoirement Pierre Grillon comme tailleur.

Le 2 janvier 1539, Christophe Laulne, nommé pour un an.

En 1541, Étienne Boyslève.

En 1540, Jacques Foucard est nommé pour six ans. Son différent est une larme.

En 1541, Jean Guimbal.

Le 28 février 1543, Christophe Laulne, jusqu'à la fin du règne.

Le 28 février 1543, permis à Christophe Laulne de frapper 6,000 marcs de testons et demi-testons. Il mettra un point dans le C de GRACIA.

Le 8 mai 1544, on accorde un délai à Christophe Laulne pour achever l'ouvrage de ses 6,000 marcs de testons.

264. — Couronnelle **FRANCISCVS : D : G : FRANCO X tour. Effigie imberbe. sans cuirasse.** Point sous les sixièmes lettres et sous la tour.

℟. Couronnelle **XPS : VINCIT : XPS : REGNA : M tour. Écu couronné dans un contour de treize arcs perlés.**

Demi-teston. — Collection Gariel. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Peut-être antérieur au 10 septembre 1521.

265. — Couronnelle **FRANCISCVS : D : G : FRANCOR : REX tour. Effigie imberbe, sans cuirasse.** Point sous les sixièmes lettres et sous la tour.

℟. Couronnelle **XPS : VINCIT XPS : REGNA : XPS : M tour. Contour de onze arcs perlés.**

Teston. — Ancienne collection Regnault. — Cabinet de France. — Deux exemplaires.

266. — Un troisième exemplaire du Cabinet de France porte : **XPS : I : tour.**

Un exemplaire de la collection Boudeville a douze arcs perlés et porte : XPS : MPE couronnelle. Il y a un point entre les deux lis supérieurs; de plus, au droit, la tour est pointée d'un annelet.

267. — Tour couronnelle. Point sous la tour et sous les sixièmes lettres.

℟. + **XPS ⁝ VICIT, etc., XPS IRAT tour • . 12 arcs perlés.**

Collection Legras. — Cliché d'une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

268. — + **FRANCISCVS REX .... Tour.** Point sous les sixièmes lettres.

℟. + **XPS ⁝ VICIT ⁝ XPS ⁝ REGNAT ⁝ XPS ⁝ GER étoile IPAT tour ⁝ . Contour de douze arcs doubles perlés.**

Collection Legras. — Cliché d'une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

269. — + **FRANCISCVS, etc., · REX tour. Effigie imberbe, non cuirassée.**

℟. + **XPS ⁝ VICIT ⁝, etc., ⁝ . Contour de douze arcs doubles perlés.** Point sous le C de VICIT.

Teston. — Cabinet de France.

Cette pièce est peut-être antérieure au 10 septembre 1521.

270. — Un demi-teston très-usé du Cabinet de France offre une couronnelle de chaque côté et ..... IMPE : tour. Effigie imberbe, en robe.

271. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORV : REX tour. Effigie imberbe, non cuirassée. Croisette dans le premier C de FRANCISCVS et dans le C de VINCIT; point sous la sixième lettre.

℟. + XPS · VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER tour. Écu couronné dans onze arcs perlés.

Teston. — 30 millimètres. — Collection Penchaud. — Delombardy, n° 247.

272. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRAN : REX ✱ tour. Effigie imberbe à couronne sans chaperon. Sur la poitrine, la lettre E.

℟. + XPS : VINCIT : XPS · REGNAT · XPS · IM : ✱ tour. A la pointe de l'écu, la lettre E. Contour de dix arcs perlés.

Demi-teston. — Cabinet de France.

Ce demi-teston, de Christophe Laulne, a été frappé à partir du 2 janvier 1539 (1540, n. st.) et dans le cours de cette année.

273. — Tour FRANCISCVS : D : GRACIA : FRANCO℟ : REX. Buste vieux, à cuirasse damasquinée, cheveux courts et barbe; couronne rehaussée de trois lis et deux pointes. Point dans le C de GRACIA.

℟. + NO : NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO A (*sic*) · GLORIA. Écu couronné dans un contour de neuf arcs perlés; à la pointe de l'écu, E.

Teston. — 26 millimètres. — Ma collection. — Cabinet de France. — Delombardy, n° 270.

C'est un spécimen des 6,000 marcs frappés par Christophe Laulne, par autorisation du 28 février 1543, prorogée le 8 mai suivant.

274. — Tour FRANCISCVS : D : GRAC : FRANCOR : REX. Type du n° 273. Point dans le C de GRAC.

℟. + NO : NOBIS : DNE · SED : NOI : TVO A (*sic*) : GLORIA I (ou mieux tour). Écu couronné dans neuf arcs perlés; à la pointe de l'écu, la lettre E.

Demi-teston. — Collection Penchaud. — Delombardy, n° 271.

275. — L'exemplaire de M. Gariel a le contour de douze arcs perlés.

Ces demi-testons sont de la même émission que le teston n° 273.

Il a été frappé 114,750 testons et 96,500 demi-testons de cette espèce.

TROYES.

L'atelier est rouvert le 20 octobre 1516.

En 1521, Christophe Chevalier, nommé pour six ans.

Le 10 septembre 1521, ordre de frapper des testons.

En 1527, Bertrand Prevost, pour un an.

En 1534, Emond Griveau, pour un an. Son différent est un cœur à la fin de la légende, à pile.

En 1538, Lupin Le Tartrier, pour un an.

En 1539, Jacques Le Tartrier, pour un an. Son différent est une hure de sanglier.

Le 26 août 1540, Jacques Le Tartrier, commis à la maîtrise.

En 1541, le même. Le tailleur est Henryet Boulanger.

Le 11 octobre 1543, ordre aux gardes de chercher un maître particulier.

En 1544, Jean Hüe est commis par les gardes. Son différent est un petit cor de chasse.

276. — + FRANCISCVS : P : DEI GRACIA : FRANCOR : REX. Effigie imberbe.

℟. Couronnelle NO : NOBIS : DNE : SED : NOI : TVO : DA GLORIA. Écu entre deux F couronnés. Point sous les quatorzièmes lettres.

Collection Legras.

277. — + FRANCISCVS : I : D : G : FRANCORVM : REX hure. Sous le buste, la lettre S. Quatorzièmes lettres pointées. Effigie imberbe, avec fourrure.

℟. + XPS : VINCIT : XPS : REGNAT : XPS : IMPER : hure. Contour de onze arcs perlés; à la pointe de l'écu, la lettre S.

Teston. — Cabinet de France.

Ce teston a été frappé en 1539, par Jacques Le Tartrier.

TURIN.

Le 15 mars 1537 avant Pâques, Marc de Varembert, de Quiers, est nommé maître particulier.

Le 27 avril 1541, la Monnaie est fermée.

Le 1er juillet suivant, on la rouvre. Gabriel Tat est alors maître particulier.

Au 16 août 1541, l'atelier fonctionne.

278. — + **FRANCISCVS, D, G, FRANCOR, REX. Effigie imberbe, couronnée et cuirassée.**

℟. + XPS, VIN, XPS, RE, XPS, IMP, G, T. A la pointe de l'écu, .T.. L'écu entre deux F couronnés.

Teston. — 31 millimètres. — Collection Penchaud.

Ce teston est signé de Gabriel Tat.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE.

Le 24 septembre 1517, réouverture de l'atelier.

Au 4 août 1518, le différent du maître est un V entre deux points clos à la fin des légendes.

En 1527, Jean Blanc est nommé pour six ans.

En 1532, Jean Blanc est nommé pour six ans.

En 1539, Pierre Coulon le jeune, pour six ans. Son différent est .V. au commencement des légendes.

En 1541, Pierre Coulon l'aîné, pour six ans, y compris les trois qui restent du bail de son fils. Son différent est un V entre deux points ouverts, au bout des légendes.

Le 27 avril 1541, clôture de la Monnaie.

Le 15 octobre 1541, réouverture de la Monnaie.

En 1543, Antoine Poujouly, pour six ans, y compris le temps qui reste de Coulon. Son différent est :A: à la fin des légendes.

279. — Couronnelle FRANCISCVS · DEI : GRA : FRANCORVM · ✕ · V pointé · . Effigie imberbe, mais âgée.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS · REGNAT · XPS · IMPER · V pointé. Écu couronné entre deux F couronnés.

Demi-teston. — 27 millimètres. — Ma collection.

Cette pièce doit être antérieure à Pierre Coulon le jeune, maître particulier nommé en 1539; et comme le 18 décembre 1521 l'ordre fut donné de frapper des testons et des demi-testons à Villefranche, je le regarderai donc comme un spécimen de cette émission, et elle aurait été frappée par Jean Blanc. Mais les pièces de cette émission devaient avoir une croisette et une couronnelle. Tout bien considéré donc, c'est un demi-teston antérieur à l'ordonnance du 10 septembre 1521.

Testons indéterminés.

280. — Couronnelle FRANCISCVS, etc. Effigie imberbe, non cuirassée.

℟. Couronnelle · XPS · VINCIT, etc. · IMPER · B. Contour de dix-huit arcs perlés.

Cliché de la collection Legras pris sur une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

281. — Couronnelle FRANCISCVS : I : DEI : GRA : FRANCORVM : F REX. Effigie imberbe, sans cuirasse. Point dans le C de FRANCORVM.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT gland XPS : REGNAT : XPS : I : IMPERAT. Point entre les deux lis supérieurs; contour de douze arcs perlés. Point dans le C de VINCIT.

Teston de la collection Legras.

MONNAIES DE BILLON

DOUZAINS

Documents.

1514. — Le 23 janvier, l'ordre de faire des grands blancs est envoyé à Lyon, Bordeaux, Bourges, Limoges, Paris, La Rochelle, Rouen, Châlons, Saint-Lô, Montpellier, Tours et Poitiers. On devra rompre tous les fers de l'ouvrage précédent. (Reg. G, Z, 3,160, p. 25.)

Le 23e jour de janvier 1514, le Roy ordonna en ses Monnoyes estre forgé l'ouvraige qui s'ensuyt :

Douzains franciscus à 4 deniers 12 grains de loy, A. R., à 2 grains dudit argent de remedde, de 2 deniers 5 grains de poix chascune pièce tresbuchans, au feur de 86 pièces au marc, ayans cours pour 12 deniers tournois pièce.

1° FRANCE. — 2° DAULPHINÉ. — 3° BRETAIGNE.

1. La figure est celle du grand blanc, à l'écu entouré de trois couronnes.

2. Écu écartelé, timbré d'un dauphin. Au revers, croix cantonnée de deux dauphins aux deuxième et troisième cantons.

3. Deux types, l'un avec des croisettes, l'autre avec des hermines. (Bal., 193, recto, à 196, verso. — Lotier, 156, verso, à 159, verso.)

1515. — Le 19 juin, toutes les Monnaies sont mises en chômage, excepté Paris, Rouen, Lyon et Bayonne. (Reg. G, 31.)

1516. — 4 juillet, réouverture de l'atelier de Bourges. (Reg. G, 50.)

20 octobre, réouverture de l'atelier de Troyes. (*Ibid.*, 86.)

1517 (à l'Incarnation). — Étienne Nachon frappe à Grenoble le grand blanc suivant :

+ FRANƆISƆVS : FRANCORVM : REX : rose E. Écu écartelé. Les C de FRANCISCVS retournés.

℟. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDITVM : rose. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux dauphins. Empreinte des archives de Grenoble. (Pilot, p. 351.)

1517 (à l'Incarnation). — Du 14 janvier au 15 septembre 1519, à Crémieu, par Pierre Besson, grands blancs, dont quatre mis en boîte.

Du même, suivant l'ordonnance du 21 juillet 1519, grands blancs, 61 pièces en boîte, 57 marcs en tout (5,244 pièces).

A Montélimar, par Robert Lenormant, grands blancs, 11 pièces en boîte. — Voyez 25 octobre 1521. (Reg. B, 4.)

1516. — 21 mars, réouverture de la Monnaie de Saint-Lô. (Reg. G, 92.)
21 mars, réouverture de la Monnaie de Saint-Pourçain. (*Ibid.*, 59.)

1517. — 24 septembre, réouverture de la Monnaie de Villefranche-de-Rouergue. (*Ibid.*, 49.)
3 décembre, réouverture de la Monnaie de Tours. (*Ibid.*, 52.)

1518. — 5 avril, réouverture de la Monnaie de La Rochelle. (*Ibid.*, 61.)
16 avril, réouverture de la Monnaie de Bordeaux. (*Ibid.*, 62.)

1519. — 21 juillet, ordre de forger les grands blancs à la couronne de 12 deniers tournois pièce, à 4 deniers 6 grains de loy A. R. et de 7 sols 8 deniers au marc de Paris (92 pièces). (Reg. entre deux ais, 89, recto. — Reg. G, 66.)

Pierre Besson frappe à Crémieu 57 marcs de ces blancs, soit 5,244 pièces. — Voyez au 14 janvier 1516 (1517 de la Nativité). (Reg. B, 4.)

6 août, l'exécutoire, accompagné de patrons, est envoyé à Paris, Rouen, Lyon, Montpellier, Tours, La Rochelle, Angers, Poitiers, Limoges, Bordeaux, Villefranche, Bourges et Saint-Pourçain. (Reg. G, 66.)

15 février, mandement des généraux maîtres aux gardes de Bourges, Villefranche et La Rochelle, pour fixer le remède des grands blancs à délivrer à 2 grains fins pour marc d'œuvre. (Sorb., 173, 115, recto.)

1520. — 21 juillet, réouverture de la Monnaie de Villeneuve-Saint-André. (Reg. G, 100.)
1er février, réouverture de la Monnaie de Toulouse. (*Ibid.*, 81.)
26 mars, mandement des généraux à Toulouse, pour y exécuter l'ordonnance du 21 juillet 1519.

1521. — Du 6 février au 19 novembre 1523, à Grenoble, par Étienne Nachon, 39 douzains mis en boîte (le tailleur est Jacques Gauvain), 397 marcs (36,524 pièces).

Du 23 octobre 1521 au 22 mars suivant, à Montélimar, par Robert Lenormant, 11 pièces en boîte, 121 marcs (11,132 pièces).

Du 26 janvier 1521 au 9 mai 1523, à Romans, par Jacques Gentet, 34 douzains mis en boîte.

Du (?) au (?), à Crémieu, 98 en deux boîtes. (Reg. B, 5.)

4 grains de loy A. R., à 2 grains de remedde de 2 deniers 1 grain tresbuchans, au feur de 92 pièces au marc, ayans cours pour 12 deniers tournois pièce. La différence mise ausdicts douzains fust deux sallemandres dedans les deux costez des bastons du costé de la croix, et deux sallemandres du costé de l'escu, assavoir une à chacun costé d'icelluy. (Bal., 198, verso. — Lotier, 161, recto.)

1539. — Le 8 mars, cet ordre est envoyé à Rouen, Paris, Saint-Lô, Tours, Angers, Bordeaux, Poitiers, Bayonne, La Rochelle, Toulouse, Villeneuve-Saint-André, Troyes, Limoges, Thurin, Nantes et Saint-Pourçain. (Reg. H. — Z, 3161. 250.)

1539. — 12 mars. Ordre d'établir la Monnaie de Marseille.
12 mars. Ordre d'établir la Monnaie de Grenoble. (Reg. H, 252 et 253.)

1540. — Juin. Ordre de faire des douzains à la salamandre à 4 deniers 4 grains de loy A. R., à 2 grains dudit A. R. de remedde, de 7 sols 8 deniers de taille au marc (92 pièces). (Reg. entre deux ais, 90, verso.)

1540. — 19 mars. Ordre de faire des douzains à 3 deniers 16 grains A. R., à 2 grains dudit A. R. de remède, et de 7 sols 7 deniers un quart de denier de taille au marc, qui eurent cours pour 12 deniers pièce. (Reg. entre deux ais, 90, verso.)
Au 19e mars 1540, fut faict douzains à 3 deniers 16 grains A. R., à 2 deniers 1 grain de poix, au feur de 91 pièces un quart au marc, ayans cours pour 12 deniers tournois pièce.

1° FRANCE. — 2° DAULPHINÉ. — 3° BRETAIGNE.

(Bal., 199, recto, à 201, recto. — Lotier, 161, verso, à 163, recto.)

NOTA. — Ce sont les douzains à la croix blanche.

1541. — 27 avril. Clôture des Monnaies de Saint-Lô, Bourges, Saint-Pourçain, Villefranche, Turin, Poitiers et Villeneuve-Saint-André. (Reg. H, 265 à 267.)

1541. — 30 avril. Mandement à Nantes et à Rennes de faire des douzains. (Reg. H, 268.)

1541. — 1er juillet. Réouverture de Turin. (A. N., Z, 3168, 2.)

1541. — 15 octobre. Réouverture de Villefranche. (A. N., Z, 3168, 11.)
31 décembre. Réouverture de Bourges. (A. N., Z, 3168, 20.)
20 février. Réouverture de Poitiers. (A. N., Z, 3168, 28.)

1542. — Le bail de Guillaume de Houppeville, à Rouen, porte qu'il fera des deniers grans blancs douzains à 3 deniers 16 grains de loy A. R., qui est de loy 3 deniers 12 grains un tiers de grain fin, à 2 grains dudit A. R. de remède de poids, et remède de 2 deniers 3 grains chacune pièce, en sorte qu'ils soient de 7 sols 7 deniers un quart de denier au marc, qui sont 91 pièces et un quart de pièce, à 1 grain de remède chacune pièce, sur le fort et sur le faible, suivant les ordonnances. (Sorb., 174, 12, verso.)

1542. — 15 juin. Ouverture de la Monnaie de Chambéry. (A. N., Z, 3168, 53.)

25 juin. Lettres d'ouverture d'Aix en Provence. (A. N., Z, 3168, 65. — Sorb., 174, 16, recto.)

1543. — 2 août. Ouverture de Villeneuve-Saint-André. (A. N., Z, 3168, 73.)

1543. — 7 mars. Le bail de Bastien de Riberolles, à Paris, porte les mêmes prescriptions que celui de Guillaume de Houppeville. (Sorb., 174, 9, recto et verso.)

1545. — 17 février. Rétablissement de la Monnaie de Montélimar. (A. N., Z, 3168. 208.)

1546. — 31 mars (1547, n. st.). François I[er] meurt à Rambouillet. (Bal., 216, recto. — Lot., 175, recto et verso.)

NOTES ADDITIONNELLES.

Le 6 août 1519, les généraux maîtres envoient en Dauphiné les patrons des blancs de 12 deniers tournois fixés par l'ordonnance du 21 juillet 1519. (6 *Liber*, 2, recto.)

Ils envoient en même temps ceux des dizains créés par la même ordonnance.

Le 18 décembre 1523, Benoît Seigneuret inspecte la Monnaie de Montélimar, dont Pierre Marin est maître particulier et André Balme tailleur ; on y frappe des sous tournois qui sont trouvés faibles. André Balme dit avoir taillé 7 trousseaux et 3 piles, où il a mis pour différent un P pour le maître, et au trousseau une étoile. (6 *Liber*, 28, recto.)

Du 13 juin 1523 au 17 juillet suivant, il a été émis à Romans 207 marcs de douzains, soit 20,286 pièces. (6 *Liber*, 247, recto, à 269, verso.)

Le 28 septembre 1524, André Balme, tailleur de Montélimar, remet à Benoît Seigneuret l'empreinte du douzain que l'on frappe :

+ FRACISCVS ◦ DEI ◦ GRA ◦ FRACOR ◦ RX · P. Écu écartelé, timbré d'un petit dauphin. (6 *Liber*, 132, verso.)

L'empreinte est renfermée dans une papillote attachée par une épingle au folio 132, verso.

Le 27 juillet 1526, à Romans, sont rompus les fers anciens pour en faire de nouveaux. Il s'y trouve 64 trousseaux de sous. (6 *Liber*, 220, recto.)

Le 19 mars 1526, à Grenoble, Jean Farbot, tailleur, apporte à la Chambre des comptes cinq pilles de douzains de la nouvelle différence ordonnée le 11 mars (N au lieu de E) ; l'empreinte est conservée et donne :

+ FRANCISCVS · REX · FRACORVM rose N. Ecu écartelé, timbré d'un petit dauphin. Un point sous l'N final. (6 *Liber*, 333, recto.)

Le 2 mai 1528, un nouveau différent est prescrit à Jean Farbot, tailleur de Grenoble : aux

deniers douzains, là où il y avoit anciennement deux F et deux dauphins, il n'y aura plus que deux dauphins. (6 *Liber*, 438, recto.)

L'empreinte apportée à la Chambre le 7 mai 1528 par Jehan Farbot porte :

Rose SIT · NOMEN · DNI · BENEDITVM. Croix pattée cantonnée d'un dauphin aux deuxième et troisième cantons. (Accrochée au verso du folio 438.)

Le 4 juillet 1528, différent ordonné pour Crémieu : aux douzains du cousté du trousseau, au lieu de deux fleurs de lys, ils mectront une fleur de lys et une coronne (pour Nicolas Ricard).

Septembre 1528. Nouveaux différents ordonnés et envoyés le 8 octobre 1528.

A Cremieu, aux douzains du costé du trousseau, au lieu de deux fleurs de lys, ils y mectront une fleur de lys et une coronne.

A Romans, aux douzains du costé de la croix, dans le champ, ils y mectront deux F coronnés sans daulphin, ni aultre chose;

A Grenoble, aux grands blancs du costé de la croix, deux daulphins;

A Monteilliemard, aux douzains, ung daulphin et un F coronné. (6 *Liber*, 452, recto.)

Le 20 octobre 1529, Benoît Seigneuret inspecte la Monnaie de Crémieu; on y frappe des sous; le maître particulier est Nicolas Ricard. (7 *Liber*, 67, recto.)

Le 11 avril 1530 (?), les gens des comptes du Dauphiné envoient les boîtes à Paris et signalent que, sur les boîtes de feu Pierre Augustin (Carme), maître particulier de Romans, il y a tare de 64 douzains, qui ont été enlevés au porteur, malade pour avoir failli se noyer dans un torrent. (6 *Liber*, 574, recto.)

Le 29 mars 1530, Benoît Seigneuret inspecte Romans, dont Pierre Guérin est maître particulier; il y a 45 douzains en boîte (soit 32,400 frappés). (7 *Liber*, 131, recto.)

Le 27 avril 1532, envoi à Paris des fers de Montélimar; il s'y trouve 3 pilles et 3 trousseaux de douzains ayant servi à Girauld de La Baulme.

Item 4 piles et 10 trousseaux douzains de la même Monnaie, sans savoir le différent ni le maître particulier.

5 piles et 7 trousseaux de demi-douzains du nouveau différent de la Monnaie de Grenoble.

2 piles et 4 trousseaux demi-douzains du nouveau différent de la Monnaie de Grenoble. (7 *Liber*, 215, verso.)

Le 11 juillet 1532, Ponson Odoard, garde de Romans, apporte les boîtes, de la Saint-Jean 1531 à la Saint-Jean 1532, de l'ouvrage de Pierre Guérin; il s'y trouve 57 douzains. (7 *Liber*, 218, recto.)

Le 10 juillet 1536, permis au maître particulier de Montélimar, qui avait demandé à frapper de la monnaie noire, d'ouvrer 60 marcs d'argent en sous tournois et non autres. (7 *Liber*, 410, verso.)

Le 18 janvier 1537, le bail passé à Louis Prost, nommé maître particulier de Romans, porte qu'il frappera des grands blancs douzains de 7 sols 8 deniers de poix au marc de Paris, qui font 92 pièces au marc, toutes blanchies et monnoyées, du poix de 2 deniers 2 grains chacune pièce, à 1 grain de remède, à 4 deniers 6 grains de loy A. R. (7 *Liber*, 537, verso.)

BLANCS A LA COURONNE OU DOUZAINS



Description.

—

ANGERS.

1519, Guillaume Le Pellé. Différent : une clef.

Le 21 juillet 1519, ordre de faire des blancs à 4 deniers 6 grains et de 92 au marc.

1522 à 1533, Marc Couane; ℭ, en 1528.

1534 à 1545, Pierre Turpin; une pomme de pin, à partir de 1540.

Par Marc Couane :

282. — (?) **FRANCISCVS FRANCORV** molette **RE**... **Un gros point à la pointe de l'écu.**

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM • . Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux couronnes. Point sous l'E de NOMEN.

25 millimètres. — Ma collection. — Catal. R. et F., n° 1059, A.

283. — **+ FRANCISCVS** molette **FRANCORV** molette **REX** ℭ. Point entre les trois lis; à la pointe de l'écu, un annelet pointé.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENED(ictu)M ℭ. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux couronnes. Point sous l'E de NOMEN.

25 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

PAR PIERRE TURPIN :

284. — + FRANCISCVS :, etc., pomme de pin. Point sous le premier S de FRANCISCVS.

℟. + SIT (?) NOMEN, etc. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Point sous l'E de NOMEN.

24 millimètres 1/2. — Ma collection.

Blanc antérieur à 1540.

285. — FRANCISCVS ...NCOR.. .EX. Ecu timbré d'une petite couronne ; celles de côté sont effacées si elles ont existé. A la pointe de l'écu, la lettre F. Point sous le premier S de FRANCISCVS.

℟. ... SIT NOMEN, etc. Au bas de la croix, F ; elle est cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Point sous l'E de NOMEN.

29 millimètres. — Ma collection. — Billon très-bas.

Ce blanc est postérieur au 14 janvier 1539 (1540, n. st.). M. Legras possède un bon exemplaire de ce douzain, sur lequel il n'y a pas trace de couronnes latérales.

BORDEAUX.

Le 23 janvier 1514, ordre de faire des grands blancs.

1515, Robert Girault.

Le 19 juin 1515, Monnaie mise en chômage ; rouverte le 16 avril 1518.

1519, le même, avec R pour différent.

Le 21 juillet 1519, ordre de faire des blancs à 4 deniers 6 grains et de 92 au marc.

1523, Jean Tointault, tailleur, inculpé de fausse monnaie.

1527, Jean de La Fontaine, commis en l'absence de Girault.

1527, Robert Girault, avec G.

1528, Pierre Gaignart, avec P; destitué en 1530.

1532, Jean de La Fontaine, avec F des deux côtés.

1537, Charles Martin, avec C, pour deux ans.

1539, le même, pour six ans, avec une étoile au commencement des légendes.

Au 4 avril 1540 avant Pâques, Charles Martin, tailleur.

1541 à mai 1544, Robert Richard.

Par Robert Girault :

286. — + FRANCISCVS FRANCORV : REX nef au-dessus d'un croissant • R.

℟. + SIT, etc., BENEDIC nef au-dessus d'un croissant R.

24 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

Frappé de 1519 à 1527.

287. — + : FRANCISCVS :, etc., G :.

℟. + : SIT :, etc., BENEDICTVM : nef au-dessus d'un croissant : G :. Croix cantonnée de deux lis et deux couronnes.

24 millimètres. — Ma collection. — Chez MM. Rollin et Feuardent.

Frappé en 1527.

Indéterminé.

288. — ....ANCISCVS ....COR (?) REX...

℟. + : SIT ..... DNI : BENED • croissant surmonté de.... (illisible) (?). Croix cantonnée de deux lis et deux couronnes. Point sous l'I de SIT.

24 millimètres. — Ma collection.

CHAMBÉRY.

15 juin 1542, ouverture de l'atelier. André de La Roze, pour quatre ans; roses à la fin des légendes.

20

289. — + FRANCISCVS FRANCORVM REX rose. Un gros point aux quatre angles rentrants du contour trilobé qui contient l'écu.

℟. SIT NOMEN DNI BENEDICTVM rose. Un gros point aux quatre rentrants du contour. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux couronnes.

25 millimètres 1/2. — Ma collection. — Fabrique étrange.

CRÉMIEU.

Pierre Besson.

290. — Fleur de lis couronnée FRANCISCVS ⁚ REX... Ecu écartelé. Point sous l'F de FRANCISCVS.

℟. + SIT ⁚ ... BENEDI ⁚ P ? :... Point sous l'S de SIT.

Cabinet de France.

291. — · FRANCISCVS : FRANCORVM : REX. Ecu écartelé. Point sous l'F de FRANCISCVS.

℟. Feur de lis couronnée SIT : NOMEN : DNI : BENEDITVM. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux dauphins. Point sous l'S de SIT.

28 millimètres. — Delombardy, n° 254.

292. — Couronnelle + FRANCISCVS ⁚ FRANCORV ⁚ REX. Écu écartelé. Point sous l'F de FRANCISCVS.

℟. Couronnelle + SIT ⁚ , etc. Point sous l'S de SIT.

Cabinet de France.

Du 14 janvier au 15 septembre 1519, Pierre Besson frappe 2,880 blancs à 4 deniers 12 grains et de 86 au marc, et, à 4 deniers 6 grains et de 92 au marc, du 21 juillet 1519 au 15 septembre 1519, en tout 57 marcs, 5,244 pièces.

En 1524, il en frappe 23,040.

293. — Couronnelle + FRANCISCVS, etc. Ecu non timbré d'un dauphin. Point sous l'F de FRANCISCVS.

℟. Couronnelle + SIT, etc., BENEDICTVM. Croix cantonnée au premier d'une couronne, au deuxième et au troisième d'un dauphin, et au quatrième d'une fleur de lis. Point sous l'S de SIT.

Collection Legras.

Frappé par Nicolas Ricard, par suite de l'ordonnance reçue par lui le 9 octobre 1528 (différents adoptés en septembre 1528).

294. — Couronnelle FRANCISCVS, etc., REX. Ecu écartelé, non timbré. Point sous l'F de FRANCISCVS.

℟. Couronnelle + SIT, etc. Croix cantonnée de deux lis et deux dauphins. Point sous l'S de SIT.

Collection Legras. — Cliché d'une pièce de l'ancienne collection Rousseau.

DIJON.

Le 12 mars 1539, ordre d'ouvrir la Monnaie de Dijon.

Avant 1541, Jacques Bergeron. B à la fin des légendes.

En 1542, le même, pour six ans.

295. — Douzain à la couronne, frappé à Dijon.

Catal. R. et F., nº 1059, B.

Je n'ai pas vu cette pièce en nature.

GRENOBLE.

1515, Antoine Vagnon.

1517 à 1531, Étienne Nachon; E jusqu'en 1525.

En 1525, le même, avec N. — Jean Farbot, tailleur.

5 avril 1532, Pierre Vincent, avec P.V.

12 mars 1539, Loys Prost, avec L, à la réouverture de la Monnaie.

1542, Jean Corrieul, dit de Vienne, avec un cœur (?).

1543, Huguet Thury, avec T.

296. — FRANCISCVS · REX · FRANCORVM rose N. Ecu écartelé, timbré d'un petit dauphin.

℟. · N rose SIT, etc., BENEDICTVM. Croix cantonnée d'un dauphin aux deuxième et troisième cantons.

Cabinet de France.

Pièce frappée après le 7 mai 1528.

297. — En 1517 de l'Incarnation, Etienne Nachon frappe le blanc suivant (empreinte des Archives de Grenoble) :

+ FRANCISCVS : FRANCORVM : REX : rose E. Écu écartelé. Les C de FRANCISCVS sont retournés.

℟. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDITVM : rose. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux dauphins.

298. — + FRANCISCVS · FRACORVM · REX rose E. L'écu timbré d'un dauphin.

℟. Rose SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM · E.

Collection Legras.

Du 6 février au 19 novembre 1523, Étienne Nachon frappe 36,524 pièces. Le tailleur est Jacques Gauvain.

299. — En 1527, Etienne Nachon frappe le douzain suivant (empreinte des Archives de Grenoble) :

+ FRANCISCVS · REX · FRANCORVM rose N. Ecu écartelé, timbré d'un petit dauphin.

C'est de cette émission modifiée ainsi qu'il suit que le numéro 296 est un spécimen.

Le 7 mai 1528, ordre à Grenoble de ne mettre que deux dauphins dans les cantons de la croix.

300. — + FRANCISCVS REX FRANCORVM rose N. Ecu écartelé, timbré d'un dauphin.

℟. Rose SIT · , etc., BENEDICTVM · N ·. Croix avec deux dauphins dans les cantons.

Cliché de la collection Legras.

PAR PIERRE VINCENT :

301. — FRANCISCVS REX FRANCORVM rose PV. Ecu écartelé, timbré d'un dauphin.

℟. Croix cantonnée de deux F et deux dauphins.

Collection Legras.

302. — Je mets ici, faute de mieux, une pièce qui ne présente aucun point d'atelier :

+ FRANCISCVS ..... rose R. Ecu timbré d'un dauphin.

℟. Illisible.

Collection Legras.

Il en est de même des suivantes :

303. — + FRANCISCVS :... FRANCORVM : R : E gothique. Ecu timbré d'un dauphin.

℟. + SIT NOMEN : DI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux dauphins.

Collection Legras.

304. — + FRANCISCVS · FRANCORVM · REX rose. Ecu timbré d'un dauphin.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDITVM rose :. Deux F couronnés et deux dauphins.

Collection Boudeville.

LA ROCHELLE.

305. — + FRANCISCVS × D × G × FRANCORVM × RE ×. Ecu timbré d'une petite couronne; à la pointe, H. Point entre les trois fleurs de lis, et un second entre les deux fleurs de lis supérieures.

℟. + SIT × NOMEN × DNI × BENEDICTVM × A. Croix cantonnée de deux couronnelles et deux fleurs de lis, dans un contour de quatre arcs.

Collection Boudeville.

Douzain de Mathieu Audier, très-probablement, émis en 1527-1528.

LIMOGES.

Le 23 janvier 1514, ordre de faire des grands blancs de 86 au marc.

Monnaie mise en chômage le 19 juin 1515.

En 1519, Jean Mercier, pour six ans.

Le 21 juillet 1519, ordre de faire des blancs à 4 deniers 6 grains et de 92 au marc.

En 1521, Jacques de Coustures, pour huit ans.

En 1529, le même, pour trois ans.

En 1535, Aimery, dit Mérigot Guybert, pour un an.

En 1538, Jacques Juge, pour trois ans.

En 1543 (27 février), François Dauvergne.

306. — + FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX. Point sous le dernier S de FRANCISCVS.

℞. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux couronnes. Point sous l'N de DNI.

24 millimètres 1/2. — Ma collection. — Cabinet de France.

J'ignore de quel maître particulier est ce douzain.

307. — M. Legras possède 3 douzains variés de Limoges. La croix est cantonnée de deux lis et deux couronnes, ou deux couronnes et deux lis ; au revers, on lit : BENEDICTVM + ou BENEDICTVM · +. — Sur la troisième variété, où la croix est cantonnée de deux lis et deux couronnes, les mots sont séparés par des molettes, et les deux croisettes sont encadrées dans quatre annelets.

LYON.

Le 23 janvier 1514 (1515, n. st.), ordre de faire des douzains de 86 au marc.

1518, Michel Guilhen. (Il signe ainsi.)

1519, Michel, représenté par son neveu François Guilhen, qui prend F.

Le 21 juillet 1519, ordre de faire des grands blancs de 92 au marc.

1528, Michel Guilhen, avec deux petits croissants au lieu de deux points.

1529, André de La Roze, pour un an.

1537, François Guilhen, pour six ans, avec F.

1543, André Morel, avec AM.

1543, François Guilhen, jusqu'à la fin du règne.

308. — + FRANCISCVS molette FRACORVM molette REX trèfle. Point sous le premier R de FRACORVM.

℟. Trèfle SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Point sous le B de BENEDICTVM.

25 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

309. — Ce blanc aux molettes est au Cabinet de France, avec la croisette précédée d'un trèfle des deux côtés.

310. — (?) FRANCISCVS ⁝ FRANCORVM ⁝ R. Ecu accompagné de quatre annelets aux rentrants du contour. Point sous le premier R de FRANCORVM.

℟. Couronnelle SIT NOMEN, etc., BENEDICTVM · F trèfle. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis; annelets aux quatre rentrants du contour. Point sous le B de BENEDICTVM.

25 millimètres 1/2. — Ma collection.

Blancs émis, le numéro 308 par François Guilhen et très-probablement de 1537 à 1539, et le numéro 310 par André de La Roze.

311. — M. Legras possède un douzain de François Guilhen où il y a quatre gros points aux rentrants du contour; de plus, de chaque côté, il y a ∘F trèfle +.

312. — + FRANCISCVS FRANCORVM REX rose trèfle. Ecu accompagné de quatre gros points aux rentrants du contour. Point sous le premier R de FRANCORVM.

℟. Couronnelle SIT ..... BENEDICTVM rose trèfle.

Collection Legras.

Frappé par André de La Roze.

313. — Les points d'atelier remplacés par des annelets.

Collection Récamier.

314. — + FRANCISCVS ⁝ FRANCORVM ⁝ REX rose trèfle. Quatre annelets aux rentrants du contour.

℟. Rose ∘ trèfle SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Deux fleurs de lis et deux couronnes.

Ma collection.

Douzain d'André de La Roze.

315. — FRANCISCVS · FRANC, etc., REX · P : C ⁝ trèfle ⁝ . Le contour accompagné de quatre annelets extérieurs. Point sous l'R de FRANC.

℟. ⁝ trèfle ⁝ SIT :, etc.

Collection Récamier.

J'ignore à quel moment a pu être en fonction un maître particulier de la Monnaie de Lyon, signant P : C.

MARSEILLE.

Monnaie établie le 12 mars 1539.

1540. François Perrin, pour six ans; P à la fin des légendes et au-dessous de l'écu; les armes de la ville debout dans la légende.

En 1541, André de Montagut, nommé pour six ans, en remplacement de Perrin, démissionnaire.

Au 17 janvier 1542, l'atelier est fermé depuis plusieurs mois.

1544-45-46. André de Montagut.

316. — • M • FRANCISCVS écusson FRANC.....

℟. · M · SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux couronnes et deux lis.

25 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

317. — Autre avec FRANCORV · RX.

℟. Avec BENEDITVM • . Croix cantonnée de deux lis et deux couronnes.

25 millimètres. — Collection Boudeville.

318. — Croix formée de cinq points FRANCISCVS : écusson FRACOR : REX. Un point à la pointe de l'écu. Les S retournés.

℟. Croix formée de cinq points SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. L'S de SIT retourné.

26 millimètres. — Ma collection.

319. — Collection Penchaud. Exemplaire sur lequel les S ne sont pas retournés.

Je crois que ces blancs sont de l'ouvrage d'André de Montagut, à cause de l'absence du différent P.

MONTÉLIMAR.

Le 25 octobre 1521, l'atelier est rouvert, avec Robert Normand, dont R est le différent (à la fin des légendes). Le tailleur est Andrieu Baume.

1528. Giraud de La Baulme. G à la fin de la légende de pile.

21 août 1529. Michel Calvet.

17 février 1545. Rétablissement de la Monnaie.

1546-47. Balthazar Sauvain a pour différent un chardon fleuri.

Du 23 octobre 1521 au 22 mars suivant, Robert Normand frappe 121 marcs de douzains (11,132 pièces).

En 1524, le même frappe 130,000 douzains.

En 1529, Michel Calvet frappe 46,000 douzains.

320. — + FRACISCVS ∘ DEI ∘ GRA ∘ FRANCOR ∘ RX (?). Écu écartelé, timbré d'un petit dauphin couché. Point sous l'A de FRACISCVS.

℟. + SIT ∘ NOMEN DNI ∘ BENEDICTVM molette. Croix cantonnée de deux dauphins et deux F couronnés. Point dans le C de BENEDICTVM.

24 millimètres 1/2. — Ma collection.

Faute de différent reconnaissable, j'ignore de quel maître particulier est ce blanc.

321. — Même pièce où les signes cantonnant la croix sont inversés. A la fin de la légende royale je crois lire : FRANCOR ∘ ...R ∘ I, mais c'est fort douteux.

Cabinet de France.

Un deuxième exemplaire, du même Cabinet, porte : FRANCISCVS, etc. ; malheureusement il est fort mal conservé.

322. — + FRACISCVS · DEI ..... FRACOR · RX · P. Ecu timbré d'un dauphin. Point sous l'A et dans le deuxième C de FRACISCVS.

℟. + SIT · NOMEN · DNI BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux dauphins. Point sous l'M de NOMEN.

25 millimètres. — Ma collection.

Un exemplaire vu chez MM. Rollin et Feuardent porte aussi : . . . RE · P. + FRACISCVS, etc. Point sous l'A de FRACISCVS. Je ne m'explique pas le point sous la sixième lettre du revers.

Ces douzains sont de Pierre Marin.

Un exemplaire de la collection Legras a la croix cantonnée de deux dauphins et deux F couronnés.

Par Giraud de La Baulme (1528) :

323. — + FRACISCVS · DNI (*sic*) · GRA · FRACOR · RX · G gothique Ecu écartelé, timbré d'un petit dauphin couché.

℟. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux dauphins.

26 millimètres 1/2. — Ma collection.

Pièce très-barbare, au revers surtout.

324. — Delombardy (nº 251) décrit comme dizain frappé à Grenoble la pièce précédente, mais où le mot DNI est rectifié au droit en DEI, et dont la croix est cantonnée au deuxième canton d'un dauphin et au troisième d'un F couronné.

Par Michel Calvet :

325. — + FRACISCVS : DEI : GRA : FRANCOR ⁝ M (?). Ecu écartelé, timbré d'un dauphin couché.

℟. + SIT : NOMEN : ... : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux dauphins et deux fleurs de lis.

25 millimètres 1/2. — Ma collection.

326. — Fleur de lis couronnée FRACISCVS : DEI : GRA : R : FRANCOR : M. Ecu timbré d'un dauphin. Point sous l'A de FRACISCVS.

℟. Fleur de lis couronnée avec un point au-dessous SIT : NOMEN : DNI : BENDICTVM. Deux dauphins et deux fleurs de lis.

24 millimètres. — Delombardy, nº 255.

327. — Croisette cléchée FRACISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ R ⁝ FRANCO℞ ⁝ M. Ecu écartelé, timbré d'un dauphin. Annelet sous l'A de FRACISCVS.

℟. Même croisette SIT (pas d'annelet) ⁝ NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM. Deux fleurs de lis et deux dauphins.

22 millimètres. — Ma collection. — Cabinet de France. — Chez M. Hoffmann.

Je ne connais encore qu'un seul grand blanc qui présente le point secret de Montpellier ; en voici la description :

331. — Partie supérieure d'une fleur de lis FRANCISCVS · DEI losange GRACIA · FRANCOR · REX · B. Point sous l'N de FRANCISCVS.

℟. Partie supérieure d'une fleur de lis SIT NOMEN DOMINI BENE.....M B. Croix cantonnée de deux lis et deux couronnes. Point sous le premier N de NOMEN.

25 millimètres 1/2. — Ma collection.

Je ne vois absolument rien qui puisse nous guider dans l'attribution de cette monnaie. Le point placé sous les deux quatrièmes lettres nous conduit à Montpellier ; mais, en revanche, la lettre B ne convient à aucun des maîtres particuliers qui nous sont connus.

J'ai été parfois tenté de classer, malgré son point monétaire, cette curieuse monnaie à Bayonne ; mais l'absence de l'ancre rend cette attribution beaucoup trop arbitraire.

NANTES.

Guillaume Raboteau.

Le 27 avril 1524, Jean Taupier.

332. — · FRANCISCVS : FRANCORVM : REX : BRITN : DVX. Ecu couronné entre une fleur de lis et une hermine couronnées ; annelet à la pointe de l'écu.

℟. : N : fer de lance la pointe en bas : SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux F et deux hermines couronnées.

25 millimètres 1/2. — Ma collection. — Catal. R. et F., nº 1061.

333. — Avec : FRANCISCVS, etc.

25 millimètres. — Ma collection.

334. — Autre, avec les signes qui cantonnent la croix inversés.

25 millimètres. — Ma collection.

335. — : hermine : FRANCISCVS : F℟ANCOR : REX :. Point à la pointe de l'écu ; même type qu'au numéro 332. L'A et l'N de FRANCOR sont liés.

℟. : fer de lance la pointe en bas : SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICV (*sic*). Croix cantonnée de deux hermines et de deux E couronnés.

24 millimètres. — Ma collection.

PARIS.

Mars 1514 (1515, n. st.), Nicolas Le Coincte.

En 1517, Guillaume de May, tailleur.

De novembre 1521 à 1524, Martin Le Gault, Gaule ou Le Gaule, est tailleur.

24 septembre 1522, François Perdrier. 1527-1528.

1527, Claude de May, tailleur.

28 mai 1528, François Perdrier, pour un an.

19 février 1529, Claude Rouget, pour un an. Il met une petite rose au-dessous de la croix et de l'écu.

Au 3 février 1532, Rouget est en fuite.

1535, Olivier Glanne est commis; Claude de May tailleur.

27 octobre 1539, on informe contre Olivier Glanne.

Novembre 1539, les gardes Jean Barbedor et Guillaume Lotin font fonctions de maître particulier, en régie, à la place de Glanne, détenu à la Conciergerie.

18 mars 1539, Christophe Laulne, pour six ans; il met une hermine des deux côtés dans la légende.

1541, Pierre de Laulne remplace son fils; il met deux points sous l'hermine.

17 octobre 1541, Bastien de Riberolles, commis jusqu'à la Saint-Martin, à la place de Christophe Laulne, destitué; il mettra le différent ci-dessus(?).

10 novembre 1541, le même, nommé définitivement, prend pour différent une merlette entre NOMEN et DOMINI.

1543, le même, nommé pour six ans, mettra la même merlette à croix seulement (1546, 47, 48).

Le 23 janvier 1514 (1515, n. st.), ordre de frapper des grands blancs à 4 deniers 12 grains et de 86 au marc.

Le 21 janvier 1519, ordre de faire les grands blancs à 4 deniers 6 grains et de 92 au marc.

Le 19 mars 1540, ordre de faire des douzains à 3 deniers 16 grains et de 91 1/4 au marc (ce sont les douzains à la croix blanche).

336. — + FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX. Point à la pointe de l'écu.

℟. SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux couronnes. Point sous le C de BENEDICTVM.

Cabinet de France.

337. — + FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX. Point sous l'V de FRANCORVM.

℟. SIT molette NOMEN DNI BENEDICTVM. Point dans le D et sous le C de BENEDICTVM.

Cabinet de France. — Catal. R. et F., n° 1059, D.

338. — + FRANCISCVS : FRANCORVM : REX. Rose à la pointe de l'écu. Point sous l'V de FRANCORVM.

℟. + SIT :, etc., BENEDICTVM. Rose au bas de la croix; celle-ci cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Point sous le C de BENEDICTVM.

Collection Penchaud.

Les nos 336 et 337 sont de Nicolas Le Coincte ou de Claude Perdrier.

Le n° 338 est de Claude Rouget, du 19 février 1529 (1530, n. st.) au 3 février 1532 (1533, n. st.).

339. — :+: FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX. Point sous l'V de FRANCORVM.

℟. SIT ⁝, etc., BENEDICTVM + ⁝. Deux lis et deux couronnes.

Collection Legras.

POITIERS.

Le 23 janvier 1514 (1515, n. st.), ordre de frapper des grands blancs.

Le 19 juin 1515, mise de l'atelier en chômage.

Le 21 juillet 1519 et le 6 août, des patrons des nouveaux grands blancs sont envoyés à Poitiers.

1518, Guion Brunet est nommé pour un an. — 1521.

1521, Robin Rousseau est tailleur.

Le 1er février 1523 (1524, n. st.), Laurent de Chenevelles est nommé pour six ans.

29 décembre 1528, le même, avec Jean Gallardon (ou Gallaudon), tailleur.

Le 18 mars 1528, feu Robert Rousseau est remplacé par Mathurin Cosse (ou Coste).

1529, Laurent de Chenevelles est nommé pour un an.

5 mai 1533, Jean de La Roche. Il met R à la fin des légendes.

27 août 1541, clôture de la Monnaie.

20 février 1541 (1542, n. st.), réouverture.

9 mars 1543 (1544, n. st.), François Audyer est nommé pour six ans. Il met **a** à la fin de la légende de pile.

340. + **FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX. Point sous le deuxième C de FRANCISCVS.**

℟. SIT · NOMEN · DOMINI · BENEDICTV. Croix cantonnée de deux couronnelles et deux fleurs de lis. Point sous le deuxième N de NOMEN.

26 millimètres. — Delombardy, n° 253. — Catal. R. et F., n° 1059, C. — Collection Legras. — Collection Boudeville.

Un exemplaire chez MM. Rollin et Feuardent porte un point à la pointe de l'écu et n'a de point secret qu'au revers, sous le dernier N de NOMEN. M. Legras possède la même pièce avec les deux huitièmes lettres pointées. Un point est placé entre les trois lis de l'écu, et au revers il y a deux lis et deux couronnelles.

Le 30 décembre 1527, Pierre Porte, général maître, inspecte la Monnaie de Poitiers, où l'on frappe en ce moment des grands blancs. Jean Gallardon (ou Gallaudon) est tailleur de la Monnaie.

341. — **Même douzain, avec les mots du revers séparés par des doubles points (:).**

Collection Boudeville.

RENNES.

6 août 1522, Jean Ferré est nommé pour six ans, en remplacement de Pierre Champion, décédé.

Le 30 avril 1541, ordre de frapper des douzains.

Le 18 mars 1543, Jean Ferré.

Le 9 juillet 1546, Nicolas Maillard.

342. — : hermine : FRANCISCVS : FRANCOR : REX : BRITAN : DVX. Ecu couronné entre deux hermines couronnées. Gros point à la pointe de l'écu.

℟. : R : hermine : SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM. Croix aux extrémités échancrées et cantonnée de deux F et deux hermines couronnés.

24 et 25 millimètres 1/2. — Ma collection. — Trois exemplaires. — Collection Gariel.

Parfois les F couronnés placés dans les cantons de la croix sont de véritables E.

Ma collection. — Collection Gariel. — Cabinet de France.

343. — Hermine FRANCISCVS, etc. L'écu entre une fleur de lis couronnée et une hermine couronnée.

℟. SIT :, etc., BENEDICTVM : R ∘ hermine ∘. Croix cantonnée de deux E couronnés et deux hermines couronnées.

24 millimètres 1/2. — Ma collection. — Collection Boudeville.

344. — Même blanc, avec une hermine à la pointe de l'écu.

℟. : R : hermine : SIT :, etc. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux hermines couronnées.

25 millimètres. — Ma collection.

345. — Type du n° 343.

℟. : R : hermine : SIT, etc. Croix cantonnée de deux hermines couronnées et deux E couronnés.

Collection Penchaud.

346. — Hermine : FRANCISCVS : FRANCOR : REX : BRITA : DVX :. Ecu entre une fleur de lis et une hermine couronnées.

℟. Comme au n° 342.

26 millimètres. — Delombardy, n° 258.

Le 30 décembre 1527, on signale à Pierre Porte (à Poitiers) des blancs de Bretagne mauvais de titre.

ROMANS.

Atelier ouvert le 21 janvier 1521.

1521 à décembre 1523, Jacques Gentet, nommé pour dix ans le 3 novembre 1522. François Thévenot est tailleur, au lieu de Louis Bernard, décédé.

Le 10 mai 1526, Pierre Carme, dit Augustin, remplace Jacques Gentet, démissionnaire. Mort en décembre 1529. Guillaume Calvet le remplace le 10 décembre 1529.

Le 17 août 1530, Pierre Guérin est nommé maître particulier. Le 17 janvier 1534, il est continué pour huit ans; il donne sa démission le 17 janvier 1535.

Le 12 janvier 1535, Claude Mosnyer ou Monnier est subrogé à Pierre Guérin, pour les huit ans de son bail.

Le 1er octobre 1536, Pierre Guérin est prolongé pour trois mois. Son bail expire le 13 octobre 1536.

Le 1er décembre 1536, il est encore prolongé pour trois mois, à la condition de prendre un nouveau différent.

Le 19 avril 1537, Claude Monnier est examiné. Il prête serment le 25 juin 1537 et prend possession de la maîtrise le 30 juin 1537.

Le 20 novembre 1537, le roi nomme Loys Proust pour six ans.

Le 24 novembre 1539, requête des habitants demandant la réouverture de la Monnaie. — Avis contraire des généraux maîtres.

2 janvier 1539 (1540, n. st.), Louis Proust est nommé de nouveau maître particulier.

Du 26 janvier 1521 au 9 mai 1523, Jacques Gentet met 34 douzains en boîte (34,000 pièces environ).

Du 26 juillet 1523 au 24 décembre suivant, par Jacques Gentet, 606 marcs de douzains de 92 au marc (55,752 pièces).

Par Jacques Gentet.

347. — + · FRANCISCVS FRANCORVM · REX · R couronné · . Ecu écartelé. Point sous l'R de FRANCISCVS.

℟. R couronné · SIT · NOMEN, etc., CTVM · I · . Croix cantonnée de deux dauphins couchés et deux F couronnés. Point sous l'I de SIT.

23 millimètres. — Pièce rognée. — Ma collection. — Cabinet de France.

348. — + FRACISCVS DEI GRA FRANCOR R · I · . Ecu écartelé et timbré d'un dauphin. Point sous l'R de FRACISCVS.

℟. SIT NOMEN, etc. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux dauphins. Point sous l'I de SIT.

Cabinet de France.

349. — Même blanc, avec · R couronné · + et un annelet sous le différent I du maître.

Cabinet de France.

Par Pierre Guérin.

350. — + FRANCISCVS · DEI · GRA · FRACOR · RX · P. Ecu écartelé, timbré d'un dauphin.

℟. (?) SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTV.... Croix cantonnée de deux F couronnés et deux dauphins.

Collection Gariel. — Catal. R. et F., n° 1058.

351. — Différents illisibles; la croix cantonnée de deux dauphins et deux fleurs de lis.

Collection Gariel.

352. — + entre deux points triangulaires FRANCISCVS · FRANCORVM · REX. Écu écartelé. Point sous l'R de FRANCISCVS.

℟. + entre deux points triangulaires SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM · . Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux dauphins. Point sous l'I de SIT.

25 millimètres. — Ma collection.

353. — + entre deux points triangulaires FRANCISCVS · FRANCORVM · REX · R couronné. Ecu écartelé. Point sous l'R de FRANCISCVS.

℟. · R couronné · SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM · G. Croix cantonnée de deux dauphins et deux fleurs de lis. Point sous l'I de SIT.

26 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

Les points triangulaires que nous retrouvons sur les blancs émis par Louis Proust me font attribuer ce douzain à Pierre Guérin plutôt qu'à Jacques Gentet.

354. — FRACISCVS... REX · G +. Écu écartelé, timbré d'un dauphin.

℞. SIT · NOMEN ·, etc. Deux dauphins et deux F couronnés.

Collection Legras.

Paraît être de Pierre Guérin ou peut-être mieux de Guillaume Calvet.

Par Louis Proust.

355. — + entre deux points triangulaires FRANCISCVS • FRANCOR • REX · R couronné. Écu écartelé.

℞. R couronné entre deux points triangulaires SIT • NOMEN · DNI · BENEDICTVM · P et L liés. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux dauphins.

Collection Penchaud. — Collection Legras.

356. — (?) FRANCISC.. ....CORVM · REX · R couronné. Écu écartelé.

℞. SIT · NOMEN · DNI · BENED..... L. Croix cantonnée de deux dauphins et deux F couronnés. Annelet sous l'L.

27 millimètres. — Ma collection.

357. — + · FRANCISCVS · FRAN..RVM · REX · R couronné. Les S sont retournés.

℞. (?) SIT · NO..N · DNI · BENEDICTM (*sic*). Croix cantonnée de deux dauphins couchés et deux fleurs de lis.

24 millimètres. — Ma collection.

Ce douzain est de Pierre Guérin ou de Louis Proust.

358. — + FRACISCVS, etc. Écu écartelé, timbré d'un dauphin. Point sous l'R de FRACISCVS.

℞. + SIT, etc., BENEDICTVM · CM. Croix cantonnée de deux F couronnés et deux dauphins.

Collection Legras.

Ce douzain a été frappé par Claude Monnier du 30 juin 1537 jusqu'à l'entrée en fonction de Louis Proust.

Voici la description d'une pièce fort étrange que son point d'atelier place à Romans, mais dont le différent de maître semble désigner Étienne Nachon, maître particulier de Grenoble. Je laisse à de plus habiles le soin de décider l'origine de cette singulière monnaie.

359. — + FRANCISCVS, etc. Point sous l'R de FRANCISCVS.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM : N (?) :. Croix cantonnée de deux dauphins et deux F couronnés.

Collection Legras.

360. — + FRANCISCVS · FRACOR RX · P. Écu timbré d'un dauphin. Point sous l'R de FRANCISCVS.

℟. + SIT · NOMEN, etc. Deux dauphins et deux F couronnés. Point sous le premier N de NOMEN.

Collection Legras.

Ce douzain est probablement de Pierre Carme, dit Augustin, du 19 mai 1526 au 19 décembre 1529.

361. — + FRANCISCVS, etc., · REX · I · R couronné. Pas de dauphin sur l'écu. Point sous l'R de FRANCISCVS.

℟. SIT..... M · R couronné et annelet dessous. Point sous l'I de SIT.

Collection Legras.

362. — Autre, avec R couronné · SIT...... BENEDICTVM · I ·, deux dauphins et deux F couronnés, au revers; et au droit .... REX · R couronné · + · FRANCISCVS, etc. Point sous l'I de SIT et l'R de FRANCISCVS.

Collection Legras.

ROUEN.

1515, Pierre Lesgare. Il met des trèfles entre FRANCORVM et REX et entre XPS et IMPERAT (aux écus). Il est nommé pour six ans.

1520, Jean Jumel est nommé pour six ans.

1530, Jean Jumel, pour un an.

1536, Cosme du Moustier. pour un an.

1537, le même; il met un cor à la fin des légendes.

1538, Guillaume de Houppeville est nommé pour six ans.

1542, le même, pour six ans.

1545, 8 février, Cosme du Moustier.

Le 23 janvier 1514 (1515, n. st.), ordre de faire des blancs de 86 au marc.

Le 21 juillet 1519, ordre de faire des blancs de 92 au marc.

363. — + FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX. Ecu couronné, accosté de deux fleurs de lis. Point sous le C de FRANCORVM.

℟. + SIT molette NOMEN molette DNI molette BENEDTVM. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F. Point sous le deuxième E de BENEDTVM.

Collection Penchaud. — Delombardy, n° 257. — Collection Legras, avec BENEDICTVM.

Probablement de Jean Jumel, en 1519, mais peut bien être aussi de Pierre Lesgare.

364. — + FRANCISCVS ∘ FRANCORVM ∘ REX. Point sous le C de FRANCORVM.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Point sous le deuxième E de BENEDICTVM.

25 millimètres 1/2. — Ma collection. — Collection Legras.

Probablement encore de Jean Jumel.

SAINT-LO.

Le 23 janvier 1514, ordre de faire des grands blancs.

En 1515, Richard Basire est nommé pour un an.

Le 19 juin 1515, l'atelier est mis en chômage.

Le 21 mars 1516 (1517, n. st.), réouverture.

Le 2 mai 1521, Jean Brunoys est commis jusqu'au 1er octobre.

Le 28 juin 1521, Pierre de Bonlieu est commis à sa place.

Le 4 novembre, le même est commis à la maîtrise.

En 1522, Jacques Louvet est commis provisoirement.

En 1524, Jehan Rogier est commis pour un an.

En 1529, Julien Roupelin est nommé pour un an. Il met une petite tête d'oiseau à la fin des légendes.

En 1539, Guillaume Ybert est commis pour un an. Il met une petite tête de licorne au commencement des légendes.

Le 27 avril 1541, clôture de la Monnaie.

365. — + FRANCISCVS molette FRANCORV molette REX. Croissant sous l'N de FRANCISCVS et point sous l'R de REX.

℞. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Croissant après SIT et point sous le T de BENEDICTVM.

24 millimètres 1/2. — Ma collection. — Collection Gariel.

Probablement de Richard Basire.

SAINT-POURÇAIN.

Le 13 février 1514 (1515, n. st.), ordre de faire des douzains.

Le 19 juin 1515, l'atelier est mis en chômage.

Le 21 mars 1516, réouverture.

1518. Jehan Menudet, pour six ans.

1529. Pierre Monachy met un Z à la fin des légendes.

1531. La Monnaie est transférée à Montferrand.

27 avril 1535. L'atelier est ramené de Montferrand à Saint-Pourçain.

Le 23 juillet 1535, Josse Dominique est nommé pour un an. Il met une pensée à la fin des légendes.

1536. Le même, continué jusqu'à nouvel ordre. Il met un G à la fin des légendes.

1539. André Colas est nommé pour un an. Il met un croissant à la fin des légendes.

11 décembre 1539. André Billon.

27 avril 1541. Clôture de la Monnaie.

366. — + FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX · I ·. Point sous l'F de FRANCORVM. Les S de FRANCISCVS sont retournés.

℞. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM · I ·. Le dernier N de NOMEN, l'N et l'M de BENEDICTVM sont gothiques. Point sous l'I de DNI.

26 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

De Jean Menudet.

367. — Même pièce, avec SIT au revers, et des deux côtés : I :. L'S de SIT est retourné.

25 millimètres 1/2. — Ma collection. — Collection Legras.

368. — I FRANCISCVS molette FRANCORVM, etc., et au revers : entre les mots. Point sous l'F de FRANCORVM.

Chez MM. Rollin et Feuardent. — Catal. R. et F., n° 1059, E.

TOULOUSE.

1er février 1520. Réouverture.

26 mars. Ordre de faire les blancs de 92 au marc.

En 1520. Antoine Auricoste est nommé pour un an.

1521. Mathieu Audier est nommé pour un an.

1528. Hugues Lamyer est nommé pour six ans.

1538. Le même est nommé pour cinq ans. Il met un petit trèfle au commencement des légendes.

1540. Jacques Chambry est nommé pour six ans. — Mai 1544.

Par Hugues Lamyer :

369. — + FRANCISCVS ⁝ FRANCORVM ⁝ REX trèfle :. Point entre les deux fleurs de lis supérieures. Annelet sous le premier C de FRANCISCVS.

℞. SIT ⁝ NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM : trèfle :. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Annelet sous l'O de NOMEN.

Chez M. Hoffmann.

370. — FRANCISCVS : FRANCORVM : R : C : trèfle. Croisettes dans les aisselles du contour tréflé. Annelet sous le premier C de FRANCISCVS.

℟. SIT : NOMEN :, etc., : C : trèfle. Annelet sous l'O de NOMEN.

Cabinet de France.

371. — RX : C : trèfle FRANCISCVS, etc. Deux petits trèfles dans les aisselles du contour tréflé. Annelet sous le premier C de FRANCISCVS.

℟. Trèfle SIT : NOMEN :, etc. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Annelet sous l'O de NOMEN.

26 millimètres 1/2. — Ma collection.

372. — ⁝ trèfle ⁝ FRANCISCVS, etc. Point entre les deux lis supérieurs.

℟. ⁝ trèfle ⁝ SIT :, etc. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis; pas de point d'atelier.

23 millimètres 1/2. — Ma collection.

Par Jacques Chambry :

373. — FRANCISCVS DEI GRA FRANCO ⁝ REX rose évidée.

℟ NO ⁝ NOBIS ⁝ DOMINE ⁝ SED ⁝ NOMINI ⁝ I coquille.

Cabinet de France.

374. — + FRANCISCVS ⁝ , etc., coquille.

℟. + SIT ⁝ , etc., coquille. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux couronnes ; pas de point d'atelier.

24 millimètres. — Ma collection.

375. — + FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX coquille ℓ.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM coquille ℓ.

26 millimètres. — Ma collection.

Très-probablement Jacques Chambry aura pris pour différent la coquille de Saint-Jacques.

Les numéros 374 et 375 ne sont pas classés avec certitude.

376. — Trèfle FRANCISCVS, etc., avec annelet sous le premier C.

℟. Trèfle XPS : VINCIT :, etc. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Annelet sous le premier I de VINCIT.

Collection Legras.

TOURS.

377. — Point à la sixième lettre.

℞. Dans la croix, deux fleurs de lis et deux couronnes.

Collection Legras.

TROYES.

Le 20 octobre 1516, l'atelier est rouvert.

1521. Christophe Chevalier est nommé pour un an.

1527. Bertrand Prevost est nommé pour six ans.

1534. Emond Griveau est nommé pour un an. Il met un cœur à la fin de la légende, à pile.

1538. Lupin Le Tartier est nommé pour un an.

1539. Jacques Le Tartier est nommé pour un an. Son différent est une hure de sanglier.

1540. 26 août. Le même est commis à la maîtrise.

1541. Le même. Le tailleur est Henryet Boulanger.

1543. 11 octobre. Ordre aux gardes de chercher un maître particulier.

1544. Jean Hüe. Il prend pour différent un petit cor de chasse.

378. — + FRANCISCVS molette FRANCORV ⁝ REX. Croisette sous le dernier S de FRANCISCVS et point sous l'N de FRANCORV.

℞. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux lis et deux couronnes. Point sous le deuxième E de BENEDICTVM.

24 millimètres. — Ma collection.

Probablement de Christophe Chevalier.

379. — + FRANCISCVS : FRANCORVM : REX. Point sous l'N de FRANCORVM.

℞. + SIT · NOMEN, etc., CTVM hure +. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis. Point sous l'N de BENEDICTVM.

Collection Legras.

380. — + FRANCISCVS FRANCORVM REX. Étoile sous le dernier S de FRANCISCVS et point sous l'N de FRANCORVM.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM :. Deux lis et deux couronnes. Point sous l'N de BENEDICTVM.

Collection Legras

TURIN.

Le 25 mars 1537 avant Pâques (1538, n. st.), Marc de Varembert, de Quiers, est nommé maître particulier de la Monnaie de Turin, par le gouverneur Guillaume du Belloy, seigneur de Langey.

Le 27 avril 1541, clôture de la Monnaie.

Le 1er juillet 1541, la Monnaie est rétablie. Gabriel Tat est maître particulier.

381. — + FRANCISCVS D G FRANCOℛ ℟. Virgules entre les mots.

℟. XTS VIN XTS R XTS IMP T M V. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux couronnes. Virgules entre les mots.

24 millimètres. — Cabinet de France. — Delombardy, n° 259. — Collection Legras.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE.

Le 24 septembre 1517, réouverture de cet atelier.

Le 4 août 1518, le différent du maître est .V. à la fin des légendes.

1527. Jean Blanc est nommé pour six ans.

1532. Jean Blanc est nommé de nouveau pour six ans.

1539. Pierre Coulon le jeune est nommé pour six ans. Il met °V° au commencement des légendes.

1541. Pierre Coulon l'aîné est nommé pour six ans, y compris les trois années qui restent du bail passé à son fils. Il met °V° au bout des légendes.

Le 27 avril 1541, clôture de l'atelier.

Le 15 octobre 1541, réouverture de l'atelier.

1543. Antoine Poujouly est nommé pour six ans, y compris ce qui reste du bail de Coulon. Il met :A: à la fin des légendes.

382. — + FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX .V..

℟. + SIT : etc., BENEDICTVM .V.. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis.

25 millimètres 1/2. — Ma collection.

Probablement de l'émission ordonnée, avec envoi de patrons, le 6 août 1519.

383. — Au bout des deux légendes P : C : +, etc.

Catal. R. et F., n° 1059. — Cabinet de France.

Blanc de Pierre Coulon le jeune.

384. — Couronnelle FRACISCVS : DEI : GRA : FRACOR... ₒVₒ. L'écu accosté de deux F.

℟. Couronnelle XPS : VINCIT : XPS : REG : XPS : IM ₒVₒ. Croix cantonnée de deux couronnes et deux fleurs de lis.

Cabinet de France.

Blanc de Pierre Coulon le père.

VILLENEUVE-SAINT-ANDRÉ-LÈS-AVIGNON.

Le 21 juillet 1521, réouverture de l'atelier.

1522. Jean de Coussel, dit Agaffin, est nommé pour six ans.

Le 15 novembre 1526, le même.

1530. Le même est nommé pour un an.

1533. Jérôme Bourdin est nommé pour un an. Il met deux petits bourdons, en croix de Saint-André, au commencement des légendes.

1537. Le même, nommé pour deux ans, est remplacé par Jean de Farges, nommé pour six ans.

Le 27 avril 1541, clôture de la Monnaie.

Le 2 août 1543, réouverture de l'atelier.

385. — Douzain à la couronne.

Catal. Roll. et Feuard., n° 1059, F.

386. — Deux bourdons en sautoir FRANCISCVS virgule FRANCORVM (?) REX étoile. Point dans le C de FRANCORVM et sous l'R de REX.

℟. Deux bourdons en sautoir SIT NOMEN DNI BENEDITVM étoile. Point sous l'M de BENEDITVM. Virgules entre les mots.

Collection Legras.

Douzain frappé par Jérôme Bourdin.

Indéterminés.

387. — Fleur de lis : FRAN..... FRANCORVM : REX. Point entre les deux lis supérieurs.

℟. : fleur de lis : SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Croix cantonnée de deux lis et deux couronnes.

25 millimètres 1/2. — Ma collection.

388. — : fleur de lis : FRANCISCVS : FRANCORVM : REX. Point sous le dernier R de FRANCORVM.

℟. Fleur de lis : SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM. Point sous l'I de BENEDICTVM.

25 millimètres. — Ma collection. — Deux exemplaires.

Le point sous la dix-septième lettre appartenait à Saint-Quentin, puis à Amiens, et ces deux ateliers n'ont pas fonctionné pendant le règne de François Ier.

J'ignore absolument à quel atelier il faut classer ces curieux douzains.

DOUZAINS A LA SALAMANDRE



Description.

—

Ils étaient à 4 deniers 4 grains de loi et de 92 au marc.

Ils furent ordonnés le 24 février 1539 (1540, n. st.).

Le 8 mars, l'exécutoire de cette ordonnance fut envoyé à Rouen, Paris, Saint-Lô, Tours, Angers, Bordeaux, Poitiers, Bayonne, La Rochelle, Toulouse, Villeneuve-Saint-André, Troyes, Limoges, Turin, Nantes et Saint-Pourçain.

Le registre entre deux ais donne à cette ordonnance la date de juin 1540.

Le 19 mars 1540, les douzains à la croix blanche furent créés.

Les douzains à la salamandre n'ont donc été frappés que du 8 mars 1539 (1540, n. st.) jusqu'au 19 mars 1540 (1541, n. st.), c'est-à-dire pendant un an et quelques jours.

ANGERS. — BAYONNE.

Ne me sont pas connus.

BORDEAUX.

1539. Charles Martin est nommé pour six ans. Il met une étoile au commencement des légendes.

Dès le 4 avril 1540 (1541, n. st.), on trouve Charles Martin tailleur de la Monnaie.

1541. Robert Richard est nommé pour six ans.

389. — + R nef au-dessus d'un croissant FRANCISCVS DEI GRA..... REX. A la pointe de l'écu, la lettre K.

℟. + : R nef au-dessus d'un croissant SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM :. Croix cantonnée de deux salamandres et deux F.

25 millimètres 1/2. — Ma collection.

390. — + nef au-dessus d'un croissant FRANCISCVS · D · G · FRANCORV REX. A la pointe de l'écu, K.

℟. + R nef au-dessus d'un croissant SIT NOMEN · D : BENEDICTOM. Type du précédent. Au bas de la croix, la lettre K.

Collection Penchaud.

391. — + · R · nef au-dessus d'un croissant des deux côtés.

Collection Gariel.

392. — + : R : nef au-dessus d'un croissant des deux côtés.

Collection Legras.

CRÉMIEU (?).

Voici la description d'une pièce fort étrange que je possède :

393. — Couronnelle sur une fleur de lis · FRANCISCVS · FRANCORV ⁝ REX. Écu écartelé. Point sous l'F de FRANCISCVS.

℟. Couronnelle sur une fleur de lis..... NEDI ⁝ TVM. Deux salamandres et deux dauphins. L'M gothique.

Pièce très-usée.

Ai-je bien déchiffré les types et les légendes de cette pièce? Je n'oserais l'affirmer.

LA ROCHELLE.

394. — + FRANCISCVS · D · G · FRANCORVM · REX. Point sous les neuvièmes lettres.

℞. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM · A. La lettre d'atelier H se trouve des deux côtés de la pièce. Croix cantonnée de deux salamandres et deux F.

Collection Legras.

LIMOGES.

395. — FRANCISCVS, etc. Le point est placé sous la neuvième lettre par erreur. Au revers, la lettre d'atelier I est placée en évidence sous la croix.

Collection Legras.

396. — + FRANCISCVS molette FRANCORVM molette REX étoile M gothique +. A la pointe de l'écu, I. Point sous le dernier S de FRANCISCVS.

℞. + SIT : NOMEN : DNI, etc. Au bas de la croix, I, deux croix et deux salamandres. Point sous l'N de DNI.

Communiqué par M. Boudeville.

LYON.

1537. François Guilhen est nommé pour six ans. Différent : F.

397. — + FRANCISCVS ⁚, etc., REX · F · trèfle. Annelet sous le premier R de FRANCORVM. A la pointe de l'écu, la lettre D. Quatre annelets autour de l'écu, accosté de deux salamandres et embrassé de deux arcs.

℞. Couronnelle SIT ∘ NOMEN ∘ DNI ∘ BENEDICTVM. Trèfles aux quatre rentrants du contour. Dans la croix, deux F et deux salamandres. Au bas de la croix, D. Annelet sous le B de BENEDICTVM.

Ma collection. — Catal. R. et F., n° 1067, A. — Collection Récamier.

Delombardy, n° 267, a reconnu la présence d'une couronnelle en tête de la légende du revers.

398. — + FRANCISCVS ∘ FRANCORVM REX ∘ F ∘ trèfle. Annelet sous le premier R de FRANCORVM.

℟. Couronnelle SIT, etc., BENEDICTVM ∘ F ∘ trèfle.

Collection Gariel.

399. — ... BENEDITVM · F trèfle couronnelle.

Cabinet de France.

MARSEILLE.

1540. François Perrin, nommé pour six ans, met un P à la fin des légendes et l'écusson de la ville, au milieu de cette légende.

400. — FRANCISCVS : écusson de Marseille : FRANCOR : REX : P :. Les S de FRANCISCVS sont retournés.

℟. SIT : NOMEN : DNI : BENEDITVM : P :. Croix cantonnée de deux salamandres et deux F. A la pointe de l'écu et au bas de la croix, fl. L'S de SIT retourné.

Collection Penchaud.

PARIS.

18 mars 1539. Christophe de Laulne est nommé pour six ans. Il met une hermine des deux côtés dans la légende.

1541. Pierre de Laulne. Différent : deux points sous l'hermine de son fils.

17 octobre 1541. Bastien de Riberolles.

401. — + FRANCISCVS · FRANCORVM · REX. A la pointe de l'écu, A. Point sous l'V de FRANCORVM.

℟. SIT hermine NOMEN · DNI · BENEDICTVM. Deux F et deux salamandres; au bas de la croix, A. Point sous le C de BENEDICTVM.

27 millimètres. — Ma collection.

Blanc de Christophe Laulne.

402. — + FRANCISCVS, etc.

Collection Gariel.

403. — + SIT · NOMEN ·, etc.

Cabinet de France.

De Pierre de Laulne.

POITIERS.

Le 5 mai 1533, Jean de La Roche; il met R à la fin des légendes.

Le 27 avril 1541, clôture de la Monnaie. — Réouverture le 20 février 1541 (1542, n. st.).

404. — FRANCISCVS · FRANCORVM · REX · R ·. Point sous le second C de FRANCISCVS.

R̸'. SIT · NOMEN, etc. G sous la croix. Deux salamandres et deux F. Annelet sous le dernier N de NOMEN.

Collection Boudeville. — Catal. R. et F., n° 1067.

ROUEN.

1538. Guillaume de Houppeville est nommé pour six ans.

405. — + FRANCISCVS étoile FRANCORVM A REX. B à la pointe de l'écu. Point sous le C de FRANCORVM.

R̸'. + SIT : NOMEN : DNI : A BENEDICTVM. Au bas de la croix, B. Deux salamandres et deux F. Point sous le dernier E de BENEDICTVM.

28 millimètres. — Ma collection. — Chez MM. Rollin et Feuardent. — Collection Legras.

SAINT-LO.

Février 1539. Guillaume Ybert; différent : une petite tête de licorne au commencement des légendes.

27 avril 1541. Clôture de la Monnaie.

406. — + FRANCISCVS · FRANCORV · REX. C à la pointe de l'écu. Point sous l'R de REX.

R/. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTV tête de licorne. Au bas de la croix, C. Point sous l'V de BENEDICTV.

Cabinet de France.

RENNES.

Jean Ferré.

Le 30 avril 1541, ordre de frapper des douzains à Rennes. Ce sont forcément des douzains à la croix blanche.

407. — Le Catalogue Rollin et Feuardent, n° 1067, B, mentionne un blanc à la salamandre, frappé à Rennes. Je doute fort de la légitimité de cette attribution.

SAINT-POURÇAIN.

1539. André Colas ; différent : un croissant à la fin des légendes, avec la lettre d'atelier O.

Le 11 décembre 1539, André Billon.

Le 8 mars 1539 (1540, n. st.), ordre de faire les monnaies à la salamandre.

Le 27 avril 1541, clôture de la Monnaie.

408. — N° 1067, C, du Catalogue Rollin et Feuardent.

TOULOUSE.

1538. Hugues Lamyer est nommé pour cinq ans. Il met un petit trèfle au commencement des légendes.

1540. Jacques Chambry, pour six ans.

409. — Trèfle FRAN, etc. Sous l'écu, M.
℞. ... NOMEN, etc. Sous la croix, M. Annelet sous l'O de NOMEN.
Collection Gariel.

Frappé par Hugues Lamyer.

410. — + FRANCISCVS : DEI : G : FRANCORVM : REX coquille. A la pointe de l'écu, M. Annelet sous le premier C de FRANCISCVS.
℞. + SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM coquille. Deux salamandres et deux couronnelles; sous la croix, M. Annelet sous l'O de NOMEN.
Collection Legras. — 27 millimètres. — Delombardy, n° 266. — Catal. R. et F., n° 1067 *bis*.

Frappé par Jacques Chambry.

411. — A la pointe de l'écu, M. Aux côtés, salamandres couronnées.
℞. Sous la croix, M. Deux salamandres couronnées et deux F.
Cliché de la collection Legras.

TOURS.

1539. Christophe Laulne.
1540. Etienne Boyslève.
1540. Jacques Foucard est nommé pour six ans. Différent : une larme.
1541. Jean Guimbal.

412. — + FR..... : RX · croix à double croisillon tour. E à la pointe de l'écu.
℞. + SIT.... BENEDICTVM croix à double croisillon tour. Deux salamandres et deux F.
Cabinet de France.

TROYES.

1539. Jacques Le Tartier. Différent : une hure de sanglier. Tailleur, Henriet Boulanger.

413. + FRANCISCVS : FRANCORVM : REX : hure :. A la pointe de l'écu, S. Annelet sous l'N de FRANCORVM.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM hure. Deux F et deux salamandres. Sous la croix, la lettre S. Annelet sous l'N de BENEDICTVM.

28 millimètres. — Ma collection. — Cabinet de France. — Collection Penchaud. — Collection Legras.

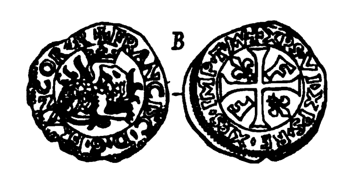
TURIN.

De Gabriel Tat, maître particulier qui a succédé à Marc de Varembert.

414. — + FRANCISCVS D G FRANCOℛ ℟. Écu accosté de deux salamandres dans quatre arceaux. A la pointe, T. Virgules retournées entre les mots.

℟. + XPS VIN XPS RE XPS IMP G T. Deux salamandres et deux F. Mêmes virgules entre les mots.

Collection Penchaud. — Delombardy, n° 265.



Prétendu Sixain qui n'est en réalité qu'un liard.

415. — + FRANCISC D G FRANCOR R. Salamandre contournée. Virgules retournées entre les mots.

℟. + XPS VI XPS RE XPS IMP T MV. Les deux dernières lettres liées. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F. Mêmes virgules entre les mots.

17 millimètres 1/2. — Delombardy, n° 268. — Ma collection.

C'est une pièce frappée à Turin par Marc de Varembert, de Quiers, à partir du 8 mars 1539 et avant le 19 mars 1540.

VILLENEUVE-SAINT-ANDRÉ-LÈS-AVIGNON.

1537. Jérôme Bourdin est nommé pour deux ans et remplacé, à la demande des habitants, par Jean de Farges, nommé pour six ans.

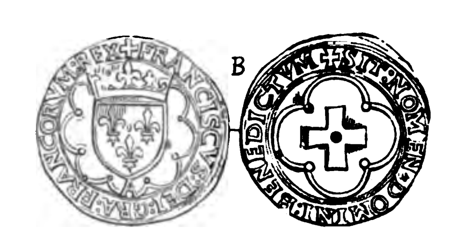
416. — Deux bourdons en croix de Saint-André FRANCISCVS... FRANCORVM REX étoile. Sous l'écu, R. Croissant entre les mots. Point sous l'R de REX.

℞. SIT, etc. Mêmes points et marques monétaires. Sous la croix, R.

Douzain. — Collection Gariel.

Frappé par Jérôme Bourdin, dont le différent est une croix de Saint-André formée de deux bourdons.

DOUZAINS A LA CROIX BLANCHE



Description.

—

Le 19 mars 1540 (1541, n. st.) fut créé le douzain dit à la croisette ou à la croix blanche. Il était à 3 deniers 16 grains A. R. et de 91 1/4 au marc, et avait cours pour 12 deniers tournois.

Le 27 avril 1541, les Monnaies suivantes furent closes : Saint-Lô, Bourges, Saint-Pourçain, Villefranche, Turin, Poitiers et Villeneuve-Saint-André.

Les douzains à la croix blanche continuèrent à être frappés jusqu'à la fin du règne de François Ier.

AIX.

Le 25 juin 1542, l'atelier monétaire d'Aix est rétabli par lettres patentes du Roi.

Le 13 avril 1543 après Pâques, les généraux maîtres enregistrent ces lettres.

Honorat Pichenat est nommé maître particulier.

417. — **Le Catalogue Rollin et Feuardent, sous le nº 1074, A, mentionne un douzain à la croix blanche, frappé à Aix.**

Je ne l'ai pas encore rencontré; peut-être, cependant, est-ce la pièce suivante:

418. — **+ • FRANCISCVS : D : G : FRACORVM : REX. Sept arcs doubles perlés. A la pointe de l'écu, fl. Les S de FRANCISCVS sont retournés.**

℟. : SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM : P :. Croix pleine avec un trou au centre. Quatre arcs doubles perlés. Au bas de la croix, fl. L'S de SIT est retourné.

Collection Boudeville.

ANGERS.

De 1540 à 1546, Pierre Turpin est maître particulier de la Monnaie d'Angers. Son différent est une pomme de pin.

419. — **+ FRANCISCVS, etc., pomme de pin. A la pointe de l'écu, F. Point sous le premier S de FRANCISCVS.**

℟. + SIT • NOMEN •, etc. Croix blanche. Point sous l'E de NOMEN.

24 millimètres. — Ma collection. — Collection Regnault. — Cabinet de France. — Collection Legras.

BORDEAUX.

En 1539, Charles Martin est nommé pour six ans et prend pour différent une étoile au commencement des légendes.

De 1541 à la fin du règne, Robert Richart est maître particulier.

420. — **Étoile + FRANCISCVS étoile, etc. Écu dans un contour de six arcs perlés.**

℟. + SIT, etc. Les points qui séparent les mots sont des losanges.

27 millimètres. — Ma collection.

Frappé par Charles Martin.

421. — + R FRANCISCVS, etc., REX nef au-dessus d'un croissant. K à la pointe de l'écu. Contour de onze arcs doubles à annelets.

℟. + · R. — CTVM : nef au-dessus d'un croissant. Croix blanche.

25 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

422. — Autre exemplaire, avec : + : nef au-dessus d'un croissant : R : SIT, etc.

25 millimètres. — Ma collection.

423. — Nef au-dessus d'un croissant : FRANCIS : D : G : FRANCO :. K à la pointe de l'écu. Neuf arcs doubles à annelets.

℟. Nef au-dessus d'un croissant SIT NOMEN DOMIN... Contour avec annelets. Croix blanche.

25 millimètres. — Ma collection.

Les trois blancs précédents ont été frappés par Robert Richart.

DIJON.

Avant 1541, Jacques Bergeron est maître particulier de la Monnaie de Dijon, rouverte par ordonnance royale du 23 mars 1539. Il reste à la maîtrise jusqu'à la fin du règne de François Ier. En 1541, il prend pour différent un B à la fin des légendes.

424. — + FRANCISCVS D G FRANCOR REX I coquille. A la pointe de l'écu, P. Sept arcs perlés.

℟. + SIT · NOMEN DOMINI BENEDICTVM coquille. P sous la croix blanche. Point sous l'N de DOMINI.

26 millimètres. — Ma collection.

Frappé avant l'adoption du différent B.

425. — + FRANCISCVS D · G · FRANCOR · REX · B coquille. Sept arcs perlés. P à pointe de l'écu.

℟. + SIT · NOMEN · DOMINI · BENEDICTVM · B · coquille. Sous la croix, P.

25 millimètres 1/2. — Ma collection. — Collection Gariel.

426. — Même pièce sans le P sous la croix, entourée de quatre arcs perlés.

27 millimètres 1/2. — Delombardy, n° 275.

GRENOBLE.

1539 à 1542. Louis Proust.

1542. Jean Corrieul.

1543. Huguet Thury. Différent : T.

427. — + rose FRANCISCVS · D · G · FRANCOR · R · G ·. Pas de contour d'arcs. Écu écartelé couronné. A la pointe, Z.

℞. Rose SIT · NOMEN · DNI · BENEDIT · G ·. Contour double de quatre arcs à annelets.

Ma collection. — Collection Legras. — Catal. R. et F., n° 1074, C.

428. — Même pièce avec FRANCOR · REX · V ·. A la pointe de l'écu, Z. Contour de sept arcs doubles à annelets.

Collection Legras.

429. — Écu de France pure; à la pointe, Z.

Collection Legras.

430. — Rose FRANCISCVS... RX · L. A la pointe de l'écu, Z.

℞. Rose SIT... BENEDICTV · L ·. Croix blanche dans quatre arcs doubles à annelets.

Cliché de la collection Legras.

Douzain de Louis Proust.

431. — A la pointe de l'écu, Z. Au revers, BENEDIC · T rose.

Cliché de la collection Legras.

Douzain de Huguet Thury.

LA ROCHELLE.

1540. André Cybot. Différent : A.

1542 à 1546. Jean de La Fontaine. Différent : une fontaine au bout de la légende.

432 — Sous l'écu, H. Au bout de la légende du droit, la lettre F.

Collection Gariel. — Collection Legras.

C'est un blanc de Jean de La Fontaine.

LIMOGES.

1538. Jacques Juge est nommé pour trois ans.

27 février 1543. François Dauvergne.

433. — + FRANCISCVS, etc., REX M gothique. Sept arcs perlés. I à la pointe de l'écu. Annelet sous le dernier S de FRANCISCVS.

℟. + SIT : NOMEN · DOMINI : M gothique. Croix blanche avec point au cœur. Point sous l'O de DOMINI.

25 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

Entre François Dauvergne et Jacques Juge, il a dû y avoir un maître particulier auquel revient le différent de l'M gothique. Peut-être est-ce Mérigot Guybert, qui fut maître pour un an en 1535.

LYON.

434. — + FRANCISCVS : DEI :, etc., REX · F · trèfle. D à la pointe de l'écu. Contour de dix arcs à annelets. Annelet sous l'E de DEI.

℟. + SIT :, etc., BENEDICTVM : F trèfle. Croix pointée. Annelet sous le B de BENEDICTVM.

26 millimètres. — Ma collection. — Chez M. Hoffmann. — Cabinet de France. — Collection Gariel. — Collection Legras. — Collection Récamier. — Catal. R. et F., n° 1074, D.

435. — D à la pointe de l'écu, avec . .FRANCOR · REX · F · trèfle · +. Contour de neuf arcs à annelets.

℟. + SIT, etc., BENEDICTVM · F · trèfle.

Collection Récamier.

436. — + FRAN : DEI : GRA : FRANCORVM : RE :.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDIM :.

Collection Récamier.

437. — REX · F · trèfle · + FRANCISCVS : D : G :, etc. Contour de dix arcs doubles perlés. D à la pointe de l'écu. Annelet sous le G.

℟. + SIT :, etc., BENEDICTVM · F · trèfle · +.

Communiqué par M. Boudeville.

MONTÉLIMAR.

17 février 1545 (1546, n. st.). Rétablissement de la Monnaie.

1546-47. Balthazar Sauvain. Différent : un chardon fleuri.

438. — + FRANCISCVS · D · G · FRANCOR. Écu couronné et écartelé, dans un contour de six arcs à annelets. A la pointe de l'écu, un monde. Annelet sous l'A de FRANCISCVS.

℟. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM... Croix blanche évidée et pointée. Annelet sous le T de SIT.

26 et 25 millimètres. — Ma collection. — Deux exemplaires.

Nous ne savons pas quel est le maître particulier qui a frappé ce douzain.

439. — + SIT · NOMEN ·, etc. Croix blanche évidée et pointée dans un contour de quatre arcs doubles à annelets. Annelet sous le T de SIT.

℟. + FRANCISCVS · monde · D · G · FRACO ·R. Écu écartelé dans un contour de sept arcs doubles à annelets. Annelet sous l'A de FRANCISCVS.

Collection Legras.

440. — Rose FRANCISCVS · D · G · FRANCOR · RX · B. Écu écartelé et couronné.

℟. SIT NO · DN · BENEDIC... Croix blanche évidée; dessous, monde.

Collection Legras.

MONTPELLIER.

1540. Michel Calvet est nommé pour six ans. Il met une feuille de chêne à la fin des légendes.

1544. François Caze est nommé pour six ans.

441. — N à la pointe de l'écu. Contour de sept arcs doubles à annelets.

℟. SIT : NOMEN, etc. Croix blanche. Annelet sous le premier N de NOMEN.

27 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

Frappé probablement par François Caze.

PARIS.

1539. Christophe de Laulne est nommé pour six ans. Hermine.

1541. Pierre de Laulne. Il met deux points sous l'hermine, différent de son fils.

1541, 17 octobre. Bastien de Riberolles, jusqu'à la fin du règne. Son différent est une merlette.

442. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM : REX. Point entre les deux lis supérieurs. A à la pointe de l'écu.

℟. + SIT hermine NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM.

Collection Penchaud.

Frappé par Christophe de Laulne.

443. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM : REX. Contour de sept arcs perlés. A à la pointe de l'écu.

℟. + SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM. Contour de quatre arcs perlés. Croix blanche pointée.

25 millimètres. — Ma collection. — Deux exemplaires. — Catal. R. et F., nº 1074, E. — Cabinet de France. — Collection Legras.

Frappé probablement par Pierre de Laulne.

444. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM : REX. A à la pointe de l'écu, Point sous le premier R de FRANCORVM.

℟. SIT : NOMEN merlette DOMINI : BENEDICTVM. Point sous le second E de BENEDICTVM.

Ma collection. — Chez M. Hoffmann.

Frappé par Bastien de Riberolles.

445. — A à la pointe de l'écu; sept arcs perlés.

℟. + SIT, etc., BENEDICTVM. Croix blanche pointée au centre, dans quatre arcs perlés.

Communiqué par M. Boudeville.

POITIERS.

Le 5 mai 1533, Jean de La Roche; il met R à la fin des légendes; il est nommé pour un an.

Le 9 mars 1543, François Audyer est nommé pour six ans; il met a à la fin de la légende de pile.

La Monnaie est fermée du 27 avril 1541 au 20 février suivant.

Il y a donc un intervalle de neuf ans, pendant lesquels plusieurs maîtres particuliers ont, à la rigueur, pu se succéder.

446. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRACO℟ : RE : R. A la pointe de l'écu, la lettre G. Contour de neuf arcs perlés. Point sous le second C de FRANCISCVS.

℟. + SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM : R. Point sous le dernier N de NOMEN.

25 millimètres. — Ma collection.

447. — Un exemplaire de la collection Regnault porte SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTV : R ::. Point sous le dernier N de NOMEN. Et au droit... REX R, avec G sous l'écu.

448. — + FRANCISCVS : FRANCORVM : REX · R ·. A la pointe de l'écu, G. Contour de sept arcs perlés. Point sous le second C de FRANCISCVS.

℟. + SIT · NOMEN : DOMINI · BENEDICTV : R :.

Ma collection.

RENNES.

Le 30 avril 1541, ordre de frapper des douzains. Jean Ferré est maître particulier.

Le 9 juillet 1546, Nicolas Maillart lui succède.

449. — **FRANCISCVS FRANCORVM REX. Contour tréflé. Point sous l'F de FRANCISCVS.**
℟. + SIT : NOMEN, etc. Au bas de la croix blanche, ꝛ, différent de Rennes.
Cabinet de France.

Probablement ce douzain a été frappé par Jean Ferré.

ROMANS.

Le 2 janvier 1539, Louis Proust est nommé maître particulier. On n'en connaît pas d'autre depuis lui.

450. — **Au Catalogue Rollin et Feuardent, je trouve indiqué, sous le nº 1076, un douzain à la croix blanche et à l'écu écartelé, frappé à Romans.**

451. — **· + · FRACISCVS ·, etc., REX · M. Écu écartelé et couronné.**
℟. + SIT : NOMEN, etc. Croix blanche dans un contour de quatre arcs doubles à annelets. Point sous l'I de SIT.
Collection Legras.

De qui est ce douzain? Je l'ignore.

ROUEN.

Guillaume de Houppeville est nommé pour six ans en 1538; il est renommé pour six autres années en 1542.

Le 8 février 1545, il est remplacé par Cosme du Moustier, dont le différent est un cornet.

452. — **B à la pointe de l'écu. Un cœur entre les deux derniers mots des légendes. Point sous les quinzièmes lettres. Croix blanche non pointée.**
26 millimètres. — Ma collection. — Collection Gariel. — Cabinet de France. — Collection Legras.

453. — **Même pièce avec la croix blanche pointée.**
25 millimètres. — Ma collection.

TOULOUSE.

En 1540, Jacques Chambry est nommé pour six ans.

454. — + FRANCISCVS, etc., coquille. M à la pointe de l'écu.

℟. Croix non pointée; contour à annelets.

26 millimètres. — Pièce très-usée. — Ma collection.

455. — + FRANCISCVS :, etc., coquille. M à la pointe de l'écu. Contour de sept arcs perlés. Annelet sous le premier C de FRANCISCVS.

℟. + SIT : NOMEN, etc., BENEDICT · coquille. Annelet sous l'O de NOMEN.

27 millimètres. — Ma collection. — Collection Gariel. — Catal. R. et F., n° 1074, C. — Collection Legras.

456. — + SIT : NOMEN, etc. Point sous l'O de NOMEN.

Ma collection.

Ce dernier est antérieur au n° 455.

TOURS.

En 1540, Jacques Foucard est nommé pour six ans. Son différent est une larme.

1541. Jean Guimbal.

Le 28 février 1543, Christophe Laulne, jusqu'à la fin du règne de François Ier.

457. — + FRANCISCVS, etc., REX tour. A la pointe de l'écu, E. Contour de huit arcs perlés. Annelet sous l'I de FRANCISCVS.

℟. + SIT : NOMEN, etc., tour. Croix pointée. Annelet sous l'M de NOMEN.

26 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

Il est impossible de dire avec certitude à quel maître particulier appartient ce blanc. Je le crois de Jean Guimbal.

TROYES.

Le 26 août 1540, Jacques Le Tartrier est commis à la maîtrise. Le tailleur est Henryet Boulanger.

Le 11 octobre 1543, ordre aux gardes de chercher un maître particulier.

En 1544, Jean Hüe est commis par les gardes. Son différent est un petit cor de chasse.

458. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANCORVM : REX. S à la pointe de l'écu. Contour de sept arcs perlés.

℟. + SIT · NOMEN · DOMINI · BENEDICTVM cornet. Point sous l'N de DOMINI.

25 millimètres 1/2. — Ma collection. — Catal. R. et F., nº 1074, F. — Collection Legras.

Blanc frappé par Jean Hüe.

TURIN.

Le 27 avril 1541, l'atelier est fermé.

Le 1er juillet suivant, il est rouvert.

J'ignore le nom du maître particulier qui a succédé à Marc de Varembert, de Quiers.

459. — + FRANCISCVS D G FRANCOR̸ REX. Contour de sept arcs perlés. V à la pointe de l'écu. Croissants entre les mots.

℟. + SIT NO DO BENEDICTVM G T. Croix pointée; dessous, V. Quatre arcs à annelets. Croissants entre les mots.

25 millimètres. — Ma collection. — Collection Penchaud. — Cabinet de France. — Collection Gariel. — Delombardy, nº 276. — Catal. R. et F., nº 1074, H.

460. — Même pièce, excepté qu'à la pointe de l'écu la lettre T, initiale de Turin, remplace le V, lettre d'atelier de cette ville.

Ma collection.

Je crois que ce blanc a précédé celui à la lettre V.

461. — + : FRANCISCVS : FRANCORVM : REX... Écu écartelé de France et Dauphiné, et timbré d'une couronne. Pas de contour d'arcs. A la pointe de l'écu, Y (probablement pour V).

℞. (?) SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM · M · V. Croix blanche.

24 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

Ce différent est celui de Marc de Varembert.

462. — Un deuxième exemplaire, très-rogné, porte aussi Y pour V, et la croix évidée est pointée au cœur.

La présence de la lettre d'atelier, Y au lieu d'un V franchement tracé, rend cette attribution douteuse. D'ailleurs l'écu écartelé semble bien désigner une monnaie dauphinoise. Marc de Varembert, après avoir abandonné la maîtrise de Turin, en aurait-il pris une autre, celle de Chambéry par exemple? C'est possible; mais nous l'ignorons. C'est en 1542 (15 juin) que l'atelier de Chambéry a été ouvert, avec André Roze, nommé maître particulier pour quatre ans. Enfin, Y est la lettre de l'atelier de Bourges. *Fiat lux!*

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE.

En 1541, Pierre Coulon l'aîné est nommé maître particulier pour six années, y compris les trois qui restaient à courir du bail de son fils Pierre Coulon le jeune; il met au bout de la légende un V entre deux annelets.

Le 7 avril, la Monnaie est close jusqu'au 15 octobre suivant.

En 1543, Antoine Poujouly est nommé pour six ans, y compris le temps qui reste du bail de Pierre Coulon. Différent : ⁚A⁚ à la fin des légendes.

463. — + FRANCISCVS : D : GRA : FRANCORVM : REX : V gothique ⁚A⁚. X à la pointe de l'écu. Contour de sept arcs perlés. Point sous l'A de GRA.

℞. + SIT : NOMEN, etc., : V gothique ⁚A⁚. Croix blanche pointée en creux.

26 millimètres. — Ma collection.

Frappé par Antoine Poujouly, depuis 1543.

Indéterminés.

464. — **Étoile à la pointe de l'écu. Rose au commencement des deux légendes. A la fin de la légende du droit, deux lettres ressemblant à PF ou FE.**

Collection Gariel. — Collection Legras.

465. — **+ FRANCISCVS · D · G · FRANCOR · REX rose. Étoile à la pointe de l'écu; celui-ci dans un contour de sept arcs doubles à annelets.**

℟. (Usé.) + SIT · NOMEN · D · BENE...VM rose. Croix pleine dans un contour de quatre arcs doubles à annelets.

Collection Boudeville.

Je suis très-porté à croire que les deux pièces ci-dessus sont des douzains d'André de La Roze, frappés à Chambéry.

466. — **Écu couronné dans sept arceaux.**

℟. SIT, etc. Croisette dans quatre arceaux; dessous, VL (L et V, en monogramme).

Catal. R. et F., n° 1074.

467. — **:A: FRANCISCVS : D : G : FRANCOR : REX. A la pointe de l'écu, Y.**

℟. :A: SIT :, etc., BENEDICTVM. Sous la croix, T. Contour de neuf arcs doubles perlés.

Collection Legras.

468. — **Légende commençant au bas de la pièce. + FRANCISCVS : D : G : FRANCOR : REX. Contour de huit arcs perlés.**

℟. + SIT · NOMEN · DOMINI · BENEDICTVM.

Collection Boudeville.

Ni lettre, ni point d'atelier, ni différent de maitre. C'est l'œuvre d'un faux monnayeur.

DIZAINS FRANCISCUS

Documents.

1519. — 21 juillet. Par vertu de lettres patentes du Roy, notre sire, données à Saint-Germain-en-Laye, le 21e jour de juillet 1519, signées Gedoyn, a esté ordonné, par manière de provision et jusques à ce que autrement en soit ordonné, faire forger ès Monnoyes dudit seigneur. . . . .

Grands blancs de 10 deniers tournois pièce, du poix de 8 sols 2 deniers de poix au marc, à 3 deniers 18 grains de loy A. R., et donner 12 livres 10 sols tournois de chacun marc d'argent. (Reg. entre 2 ais, 89, recto. — Reg. G, Z, 3,160, 66.)

Au 21e jour de juillet 1519, fut faict blancs, autrement appelez karolus, à 3 deniers 18 grains de loy A. R., de 1 denier 22 grains trois quarts de poix, au feur de 98 pièces au marc, ayans cours pour 10 deniers tournois pièce.

1° FRANCE. — 2° BRETAIGNE.

Les figures donnent l'F couronné : 1° entre deux lis; 2° entre un lis et une hermine. (Bal., 198, recto et verso. — Lot., 161, recto.)

Le 6 août 1519, des patrons sont envoyés à Paris, Rouen, Lyon, Montpellier, Tours, La Rochelle, Angers, Poitiers, Limoges, Bordeaux, Villefranche, Bourges et Saint-Pourçain. (Reg., G, 66. — Z, 3,160.)

Le même jour, les généraux maîtres envoient les patrons du dizain en Dauphiné. (*Sextus Liber*, folio 2, recto.)

1519. — 15 février. Ordonné aux gardes de la Monnaie de Bourges, Villefranche et La Rochelle, que doresenavant ils aient à délivrer les dizains qui seront faits en lesdites Monnaies, aux remèdes de 2 grains fin pour marc d'œuvre, pour ce qu'il a été obmis à mettre en l'ordonnance, puis naguère à eux envoyée. (Sorb., 173, 115, recto.)

1520. — 21 juillet. Réouverture de la Monnaie de Villeneuve-Saint-André. (Reg. G, 100.)

1er février. Réouverture de la Monnaie de Toulouse. (*Ibid.*, 81.)

26 mars. Ordre à Toulouse de monnayer suivant l'ordonnance du 21 juillet 1519. (*Ibid.*, 82.)

1521. — Au 7 mai, Robin Rousseau est tailleur à Poitiers. (Sorb., 174. 63, recto.)

1527. — 22 janvier. Pierre Porte, général maître inspectant Bayonne, fait ouvrir les boîtes de Barthelémy de Melun, où se trouvent 5 sols 4 deniers de franciscus (64) ayant des deux côtés pour différent un point ouvert sous la quatrième lettre.

Il informe contre Jehannot de Barrouette, qui avait été commis à la maîtrise et était accusé d'avoir fait des franciscus faux.

Pierre de La Rue est alors tailleur.

Le 4 février, Pierre Porte ordonne une nouvelle fabrication. La différence nouvelle sera aux franciscus un croissant au-dessous de F, et à croix un croissant au-dessous de la croix, au droit de la différence de la ville (l'ancre). (Sorb., 171.)

1531. — Janvier. Établissement de l'hôtel des Monnaies de Montférant. (Reg. H, Z, 3,161, 225.)

Le 18 janvier 1537, le bail passé par les généraux maîtres à Louis Proust, nommé maître particulier de Romans, porte qu'il frappera les dizains à 8 sols 2 deniers de poix au marc de Paris, qui sont 98 pièces blanchies et monnoyées, à 3 deniers 18 grains de loy A. R., à 2 grains de remedde, de poix 1 denier 18 grains la pièce. (7 *Liber*, 537, recto.)

1538. — A La Rochelle, Jean de La Fontaine, naguères maître particulier de la Monnaie de Bordeaux, nommé pour un an par les généraux, aura le même brassage qu'à Bordeaux; il frappera des dizains comme à Rouen en cette année. Sa différence est un petit trèfle au commencement des légendes. (Sorb., 174, 38, recto.)

1538. — A Rouen, Guillaume de Houppeville fera des deniers dizains de 8 sols 2 deniers de poids au marc de Paris et qui sont 98 pièces blanchies et monnoyées, à 3 deniers 18 grains de loy A. R., qui font 3 deniers 14 grains un quart fin, à 2 grains de remède A. R., de poids 1 denier 23 grains la pièce, sur le fort et sur le faible. (Sorb., 174, 12, verso.)

1539. — A Grenoble, Loys Proust est nommé pour six ans, et le 5 mai 1540 messire Philippe de Lautier est chargé de faire l'ouverture de la Monnaie de cette ville. (Sorb., 174, 42, verso.)

1539. — A Tours, Charles Chiffrain est commis à la taille au lieu de Pierre Grillon, jusqu'à décision royale. (Sorb., 174. 74, recto.)

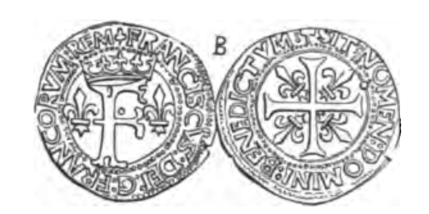
1539. — Le 28 janvier, ordonnance sur l'emploi des lettres d'atelier et sur les nouvelles espèces à émettre....., leur enjoignant qu'il ne soit plus ouvré de deniers dizains karolus et de clore les boîtes d'iceux, si aucuns en ont faits, etc. (Sorb., 174. 41, recto. — R. H., 244.)

1539. — L'ordonnance du Roi est du 14 janvier 1539. (Reg. H, 246.)

1539. — Le 24 février commencent les écus et les douzains à la salamandre. (Bal., 198, verso. — Lotier, 161, recto.)

Il n'est plus question de dizains.

DIZAINS FRANCISCUS



Description.

—

ANGERS.

En 1519, Guillaume Le Pellé est maître particulier. Il a pour différent une clef.

En 1522, Marc Couanne. — 1523. — 𝔛, 1527, 1528, 1529 et 1533.

En 1534, Pierre Turpin, qui a pu être maître particulier dans les lacunes ci-dessus.

469. — + FRANCISCVS • FRANCORVM · REX pomme de pin.

℟. + SIT · NOMEN • DNI · BENEDITVM pomme de pin. Croix aux quatre branches couronnées, et cantonnée de quatre fleurs de lis. Point sous l'E de NOMEN.

Collection Gariel. — Collection Legras.

Frappé par Pierre Turpin, qui a dû nécessairement exercer la maîtrise avant 1529.

BAYONNE.

De 1515 à 1524, Antoine de Châteauneuf.

En 1527, Barthélemy de Melun, maître particulier provisoire, met un point ouvert sous l'écu, et au revers sous la quatrième lettre.

Le 22 janvier 1527, le même met un point ouvert sous les quatrièmes lettres aux franciscus.

Le 4 février 1527, le même mettra un croissant au-dessus (ou au-dessous?) de l'F, et à croix, un croissant au-dessous de la croix, à droite de la différence de la ville.

Par Antoine de Chateauneuf (?) :

470. — + ancre FRANCISCVS : DEI : GRACIA : FR : REX :.

℟. + ancre SIT ⁝ NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM. La croisette est cantonnée d'un annelet aux troisième et quatrième cantons.

24 millimètres. — Ma collection.

471. — + ancre FRAN... ACIA F RX RA (*sic*). Point dans l'F du champ.

24 millimètres. — Ma collection.

472. — + ancre FRAN... COR · REX. Point dans l'F et annelet sous une des dernières lettres de FRAN qui sont illisibles.

℟. Ancre SIT NOMEN : DNI : BENEDICTVM... Annelet sous l'ancre.

22 millimètres. — Ma collection.

473. — Légende commençant par le bas de la pièce. + FRANCISCVS ⁝ DEI ⁝ GRA ⁝ F (?) REX ⁝. Point sous l'E de DEI.

℟. ... SIT · NOMEN DNI BENEDICTOV (*sic*).

25 millimètres. — Ma collection.

474. — + ancre FRANCISCVS, etc., RE ⁝. Annelet sous l'ancre.

℟. + : SIT ⁝ NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM.

Cabinet de France.

Par Barthélemy de Melun :

475. — + (?) ancre SIT : NOMEN : DNI... Étoile sous le T de SIT.

℟. FRANCISCVS : FRANCORVM · R...

23 millimètres 1/2. — Ma collection.

476. — + : B : ancre FRANCISCVS : FRANCORVM : REX. Point dans l'F du champ. Grosse molette sous l'A et l'N de FRANCISCVS, embrassant la largeur de ces deux lettres.

℞. + B : ancre SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM :.

Collection Gariel.

477. — + B ancre FRANCISCVS : FRANCORVM :. Étoile sous le premier C de FRANCISCVS.

℞. + : SIT : NOMEN, etc. Étoile sous l'O de NOMEN.

Cabinet de France.

478. — + : B ancre annelet FRANCISCVS : D : G : FRANCOR : REX. L'annelet qui suit l'ancre surmonté d'un point. Étoile sous le premier C de FRANCISCVS.

℞. + : B (?) · ancre : SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTV.

24 millimètres. — Ma collection.

479. — + ancre FRANCISCVS : DEI : GRACIA : FR℞ REX :. Point sous l'N de FRANCISCVS.

℞. + ancre SIT NOMEN ⁝ DNI ⁝ BENEDICTVM ⁝. Annelet sous le premier N de NOMEN.

Collection Boudeville.

BORDEAUX.

1519. Robert Girault, R.
1527. Robert Girault, G.
1528. Pierre Gaignart, P.

480. — + étoile croissant surmonté d'une nef ⁝ FRANCISCVS ⁝ D ⁝ G ⁝ FRAN ⁝ REX. Petit point dans l'F du champ.

℞. + étoile croissant surmonté d'une nef ⁝ SIT ⁝ NOMEN ⁝ D ⁝ BENEDICTVM.

25 millimètres 1/2. — Ma collection.

Un second exemplaire a deux annelets après le mot BENEDICTVM.

26 millimètres. — Ma collection.

Pièce mal monnayée.

Ces dizains devraient être ou de Robert Girault ou de Pierre Gaignart, et ils ne portent le différent d'aucun d'eux. En revanche, ils ont l'étoile au commencement des légendes, différent de Charles Martin, qui fut nommé maître particulier lorsqu'on ne frappait plus de dizains, en 1537.

Il est fort possible qu'à un moment donné et dont nous ignorons la date, entre 1519 et 1529, Charles Martin ait exercé une première fois la maîtrise.

481. — + (?) FRANCISCVS : D : G : FRAN REX. Point dans l'F du champ. Entre FRAN et REX, au lieu de :, comme entre les autres mots, un petit losange surmonté d'un point.

℟. + croissant surmonté d'une nef ⁝ SIT ⁝, etc.

Cabinet de France.

Frappé par je ne sais quel maître particulier.

482. — M. Legras possède un franciscus sur lequel on trouve REX : + : croissant surmonté d'une nef.

BOURGES.

1519 à 1528(?). Pierre Ronsart.

1528. Jean Mathieu altère ses lettres et est destitué immédiatement.

1529. Pierre Ronsart. Il a pour différent une feuille de rosier sauvage entre la croix et le B dudit ouvrage (en 1524).

483. — + FRANCISCVS · D · G · FRANCORV · REX · B feuille de rosier sauvage.

℟. + SIT : NOMEN · DNI · BENEDICTVM · B feuille de rosier sauvage.

24 millimètres. — Ma collection.

Frappé par Pierre Ronsart.

LIMOGES.

En 1519, Jean Mercier est nommé pour six ans.

En 1521, Jacques de Coustures est nommé pour huit ans.

En 1529, le même, pour trois ans.

484. — + FRANCISCVS · GRA · DEI · FRACORV · REX · I. Point dans l'F du champ.

℞. + SIT · (nomen ·) DOMIN · BENEDICTVM · I.

24 millimètres. — Ma collection.

485. — + FRANCISCVS · GRA · DEI · FRA... · REX. Point sous le dernier S de FRANCISCVS.

℞. + SIT · NOMEN · (Domini) BENEDICTVM · I.

23 millimètres. — Ma collection.

Frappés probablement par Jacques de Coustures.

486. — FRANCISCVS... REX +. Point sous le dernier S de FRANCISCVS.

℞. SIT : NOMEN DOMINI BENEDICTVM +. Point sous l'O de DOMINI.

Collection Legras.

MONTPELLIER.

En 1515, Leonet Tessier est confirmé.

En 1520, Gaspard Fournier est nommé pour six ans.

En 1527, le même est prorogé pour dix ans.

487. — + (?) FRANCISCVS, etc.; REX. Point dans l'F du champ et annelet sous l'N de FRANCISCVS.

℞. SIT NOMEN : DNI : BEN... Croissant sous l'N de DNI.

Cabinet de France.

Frappé par Gaspard Fournier.

NANTES.

Guillaume Raboteau, mort et remplacé le 27 avril 1534.

488. — Fer de pique la pointe en bas FRANCISCVS FRANCORVM REX. L'F couronné accosté d'un lis et d'une hermine. Deux demi-cercles superposés entre les mots, celui supérieur tourné à gauche, l'autre à droite.

℞. Fer de pique la pointe en bas SIT NOMEN DNI BENEDICTVM N. Croix aux quatre branches couronnées, cantonnée de deux hermines et deux fleurs de lis. Les mêmes demi-cercles que ci-dessus entre les mots.

Collection Gariel.

Je possède un déplorable exemplaire de cette rare monnaie, tellement rogné, qu'il n'y reste que quelques faibles débris des légendes. La croix du revers est cantonnée de deux fleurs de lis et deux hermines.

POITIERS.

En 1518, Guion Brunet (ou Brunay) est maître particulier, et Robin Rousseau, tailleur.

En 1523, Laurent de Chenevelles (ou de Chevenelles) est nommé pour six ans.

En 1528, le tailleur est Jean Gallaudon.

Le 18 mars, feu Robin Rousseau est remplacé comme tailleur par Mathurin Cosse (ou Coste).

489. — + FRANCISCVS : DEI : G : FRANCORVM : REX. Point sous le second C de FRANCISCVS.

℞. + SIT · NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM · R. Point sous le second N de NOMEN.

Cabinet de France.

Ce dizain est de Jean de La Roche, nommé le 5 mai 1533. Comment cela se fait-il? Je l'ignore.

490. — + FRANCISCVS... FRANCORVM : R : P (?) (probablement R). Point sous le second C de FRANCISCVS.

℞. + SIT NOMEN : DOMINI :, etc. Point sous le second N de NOMEN.

Collection Legras.

LA ROCHELLE.

Le 5 avril 1518, la Monnaie est rétablie, avec Jean Rousseau pour maître particulier.

En 1523, Barthélemy Le Mercier est nommé pour six ans.

En 1527-1528, Mathieu Audier est commis à la maîtrise.

491. — + **FRANCISCVS · GRA · DEI · FRACORV · REX** : feuille de chêne (?) :. Point sous l'V de **FRANCISCVS.**

℞. + **SIT · NOMEN · DOMINI · BENEDICTV** feuille de chêne (?). Point sous le D de **DOMINI.**

25 millimètres. — Ma collection.

Je ne sais à quel maître particulier attribuer ce dizain.

492. — + **FRANCISCVS... RVM REX A.** Croisette entre les mots.

℞. **SIT NOMEN DNI BENEDICTVM** croisette A. Point sous le D de DNI.

Cabinet de France.

Ce dizain a été frappé par Mathieu Audier.

ROUEN.

En 1515, Pierre Lesgare est nommé pour six ans.

En 1520, Jean Jumel est nommé pour six ans.

493. — + **FRANCISCVS · GRA · DEI · FRACORV • REX.** Point sous l'E de DEI.

℞. + **SIT · NOMEN · DOMINI ◦ BENEDICTVM** croix pattée. Point sous le B de BENEDICTVM.

Collection Penchaud. — Catal. R. et F., n° 1055. — Collection Legras, avec FRANCORVM REX.

TOULOUSE.

En 1520 (1521, n. st.), le 1er février, réouverture de la Monnaie.

En 1521, Mathieu Audier est nommé pour un an.

1520. Antoine Auricoste est nommé pour un an.

En 1528. Hugues Lamyer est nommé pour six ans.

494. — + FRACISCVS : GRA : DEI : FRACORVM : REX : trèfle :. Annelet sous l'I de FRACISCVS.

℟. SIT · NOMEN, etc. Annelet sous l'O de NOMEN.

Cabinet de France. — Delombardy, nº 250.

495. — Trèfle FRANCISCVS : DEI : G : FRANCORVM : REX ☨ C. Point sous le premier C de FRANCISCVS.

℟. Trèfle SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM : C :. Point sous l'O de NOMEN.

25 millimètres. — Ma collection. — Collection Legras.

C'est Hugues Lamyer, nommé en 1538, pour cinq ans, qui mettait un trèfle au commencement des légendes; mais le différent C ne lui convient guère. A qui donc attribuer ce dizain? Je l'ignore.

Un exemplaire du Cabinet de France porte : REX : G :

A qui encore appartient ce différent G? Je l'ignore également.

496. — Trèfle FRANCISCVS ⁝ DEI : G : FRANCORVM RE M. Annelet sous le premier C de FRANCISCVS.

℟. Trèfle SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM :. Annelet sous l'O de NOMEN.

25 millimètres. — Ma collection.

Frappé par Mathieu Audier, en 1521.

497. — M. Legras possède de ce dizain la variété suivante : : trèfle : FRANCISCVS, etc. Annelet sous le premier C de FRANCISCVS.

℟. : trèfle : SIT · NOMEN, etc. Annelet sous l'O de NOMEN.

498. — + FRANCISCVS ⁝ GRA ⁝ DEI ⁝ FRANCO ⁝ REX coquille. Point à droite de la fleur de lis de gauche.

℟. + SIT ⁝ NOMEN ⁝ DOMINI ⁝ BENEDICTV coquille.

Collection Penchaud.

Si cette pièce est de Toulouse, elle a été frappée par Jacques Chambry, qui n'a été maître particulier qu'en 1540. Je doute donc fort de cette attribution.

TOURS.

Le 3 décembre 1517, la Monnaie est rouverte.

En 1523, Gilles Redon est nommé pour un an.

En 1524, Gilles Redon est encore nommé pour un an.

499. — + FRANCISCVS DEI : GRA : FRANC. Point sous l'I de FRANCISCVS.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDICTVM tour. Croisette dans le C de BENEDICTVM.

24 millimètres. — Ma collection. — Catal. R. et F., nº 1055.

500. — Tour + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRANC. Point sous la tour et sous l'I de FRANCISCVS.

℟. + SIT · NOMEN : DNI : BENEDICTVM tour. Point sous la tour.

Collection Boudeville.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE.

4 août 1518. Le différent est un V entre deux points à la fin des légendes.

En 1527, Jean Blanc est nommé pour six ans.

En 1532, Jean Blanc est nommé pour six ans.

En 1539. Pierre Coulon le jeune est nommé pour six ans; V entre deux annelets au commencement des légendes.

En 1541. Pierre Coulon l'aîné; V entre deux annelets à la fin des légendes.

501. — + FRANCISCVS · DEI... FR... V entre deux annelets. Point dans l'F du champ.

℟. ... XPS ...CIT : XPS : REG : XPS : IPE...

23 millimètres 1/2. — Ma collection. — Collection Legras.

502. — + FRACISCVS ...A : FR : REX · P V entre deux annelets.

℟. XPS :: VICIT : XPS : REG : XPS : PE V entre deux annelets.

25 millimètres. — Ma collection.

Ces dizains semblent bien être de Pierre Coulon l'ancien, et pourtant, à l'époque où il était maître particulier, la fabrication des dizains était interdite depuis longues années.

Indéterminées.

503. — Pas de point secret. SIT NOMEN · DOMINI un vase rond à large goulot BENEDIC...
Cabinet de France.

504. — + FRANCISCVS : DEI : GRA : FRACO : REX. Annelet sous l'F de FRANCISCVS.
℟. + SIT : NOMEN : DOMINI : BENEDICTVM. Annelet sous l'S de SIT.
24 millimètres 1/2. — Ma collection.

Le point ouvert sous les premières lettres désigne Crémieu ; mais la pièce n'a pas de rapport avec les monnaies frappées en Dauphiné, où, d'ailleurs, je ne sache pas qu'il ait été frappé de dizains.

Pièce de fantaisie.

505. — + LVDOVICVS : FRANCORVM : REX. F entre deux fleurs de lis.
℟. SIT : NOMEN : ... BENEDICT :. Croix cantonnée de quatre lis.
Cabinet de France.

COURONATS OU COURONNALS

DE PROVENCE.

1514. — Le 23ᵉ jour de janvier, le Roy ordonna en ses Monnoyes estre forgé l'ouvraige qui s'ensuyt :

Couronnalz provenceaulx à 16 grains de loy et 19 grains de poix chacune pièce, au feur de 236 pièces de poix au marc, ayant cours les 16 pour 12 deniers tournois.

La figure annexée donne :

Lis SIT, etc. Croisette cantonnée de quatre points.
℟. Lis FRANCISCVS FRANC REX · F couronné • .
(Bal., 196, verso. — Lot., 159, verso.)

Jamais jusqu'ici je n'ai rencontré cette monnaie dans les collections.

LIARDS A EFFIGIE

(HARDIS)

Documents.

1514. — Le 23e jour de janvier, le Roy ordonna en ses Monnoyes estre forgé l'ouvraige qui s'ensuyt :

Liars à 2 deniers 16 grains de loy A. R., à 2 grains de remedde, de 21 grains de poix pièce, au feur de 210 pièces au marc, ayans cours pour 3 deniers tournois pièce.

1° FRANCE. — 2° BRETAIGNE. — 3° DAULPHINÉ.

Les figures donnent :
1° La croix cantonnée de deux fleurs de lis et de deux couronnes ;
2° La croix cantonnée de deux hermines et de deux fleurs de lis ;
3° + FRANCISCVS, etc., dauphin. (Bal., 195, recto. — Lotier, 158, recto.)

1523. — 9 mai, ordre royal de faire des liards à Bayonne.

1523. — Le 11 mai, les généraux maîtres mandent d'en faire 1,000 marcs (210,000 pièces). (Reg. G., Z, 3160, 108.)

Le 20 février 1534, permis à Pierre Vincent, maître particulier de la Monnaie de Grenoble, de frapper des liards, *Insequendo tamen ordines regios*. (7 *Liber*, 335, verso.)

1540. — Le 19 mars, ordonnance de Blois prescrivant de frapper des lyars à 2 deniers 6 grains A. R., à 2 grains dudit A. R. de remedde, et de 19 sols 3 deniers de taille au marc, qui eurent cours pour 3 deniers tournois pièce (231 pièces au marc). (Reg. entre deux ais, 91, recto. — Reg. H, 269.)

Au 19 mars 1540 fut faict :

Liarz à 2 deniers 6 grains de loy A. R., à 2 grains de remedde, de 19 à 20 grains de poix, au feur de 231 pièces de poix au marc, ayans cours pour 3 deniers tournois pièce.

La figure annexée offre le type de l'F couronné et de la croix blanche. (Bal., 200, verso.— Lot., 163, recto.)

1541. — 30 avril. Mandement des généraux, à Nantes et à Rennes, pour faire des liards. (Reg. H, Z, 3161, 268.)

1541. — 6 septembre. Ordonnance de la Chambre sur le remède de l'ouvrage des liards. (A. N., Z, 3168, 8.)

1541. — 6 novembre. Mandement des généraux maîtres à Bordeaux, pour fabrication de liards. (*Ibid.*, 11.)

1543. — 7 mars. A Paris, Bastien de Riberolles ne fera aucun ouvrage de liards sans congé de la Chambre. (Sorb., 174, 9, verso.)

1545. — 11 janvier. Ordre de frapper, à Grenoble et à Romans, 1,000 marcs de liards doubles et petits tournois. (A. N., Z, 3168, 226.)

LIARDS À EFFIGIE

(HARDIS)

Description.

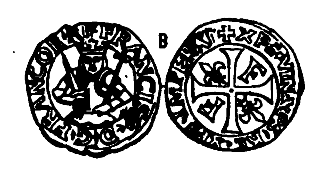
Je n'ai encore rencontré qu'une seule espèce de liard aux types du hardi : c'est celui qui a été frappé à Turin et dont suit la description.

TURIN.

La Monnaie créée dans cette ville reçut le 25 mars 1537, avant Pâques, (1538, n. st.), pour maître particulier, Marc de Varembert, de Quiers.

Le 27 avril 1541, l'atelier fut fermé ; mais il fut remis en exercice le 1er juillet suivant, sous un second maître particulier dont le nom était Gabriel Tat.

Marc de Varembert émit le liard suivant :



506. — + FRANCISCVS D G FRAN..... Le Roi à mi-corps, couronné et cuirassé, tenant l'épée et le sceptre. Virgules retournées entre les mots.

℟. + XPS VI XPS RE XPS IMPE T M et V liés. Croix cantonnée de deux fleurs de lis et deux F. Virgules retournées entre les mots.

Collection Penchaud. — Ma collection. — Cabinet de France.

LIARDS

A L'F COURONNÉ ET A LA CROIX BLANCHE

BAYONNE.

Ordonnés le 19 mars 1540 (1541, n. st.).

507. + D ancre : FRAN : D : G : FRANC · REX ; F couronné, et au revers, sous la croix blanche, L.

Collection Legras.

BORDEAUX.

1541. Robert Richard est maître particulier jusqu'à la fin du règne.
Charles Martin, tailleur.
Types généraux : F couronné ou dauphin. — ℟. Croix blanche.

508. — K sous la croix.

Cabinet de France.

Sur l'exemplaire de la collection Gariel, les deux légendes commencent par + R : nef au-dessus d'un croissant.

509. — Même pièce avec + nef au-dessus d'un croissant · R · SIT, etc. Et + R nef au-dessus d'un croissant FRAN · D · G · FRAN... F couronné.

Collection Legras.

510. — Même pièce avec REX : + : R : nef au-dessus d'un croissant : SIT, etc. Quatre arcs doubles à annelets.

CHAMBÉRY.

Atelier ouvert le 15 juin 1542.

André Roze, nommé pour quatre ans. Différent : une rose à la fin des légendes. Peut-être, avant lui, Marc de Varembert fut-il maître particulier.

511. — Sous la croix V et L liés, et des deux côtés rose +.
Cabinet de France. — Catal. R. et F., n° 1079, A (?).

D'André de La Roze.

DIJON.

De 1541 à la fin du règne, Jacques Bergeron est maître particulier. Différent : B à la fin des légendes.

512. — Coquille FRAN · D · G · FRANC.... B · . L'F couronné.
℟. Coquille SIT · NOME... EDI · B. Croix blanche; dessous, P.
Cabinet de France. — Collection Legras.

513. — Même pièce avec P sous la croix. Coquille SIT NOMEN DNI BENE · B. Point sous l'I de SIT.
℟. Coquille FRAN · D · G · FRANC • RE · B.
Collection Boudeville. — Cabinet de France.

GRENOBLE.

1541. Louis Proust.

1542. Jean Corrieul est nommé pour quatre ans.

1543. Huguet Thury. Différent : T. — 1546.

Le 11 janvier 1545 (1546, n. st.), ordre de faire des liards.

514. — Liard à l'F couronné ; sous la croix blanche, Z.
℟. + SIT, etc., BENEDICTV · M.
Collection Legras.

515. — ..... RX · L · rose. Dauphin.

℟. Rose SIT, · etc., · L · . La lettre Z sous la croix.

Cabinet de France.!

De Louis Proust.

516. — Dauphin : rose..... REX T.

℟. Rose SIT BENEDIC · T. Z sous la croix.

Collection Boudeville. — Cabinet de France. — Catal. R. et F., nº 1079, B (?).

Frappé par Huguet Thury.

517. — + FR.... REX rose T. Dauphin.

℟. Rose S · NOME..... DIC rose T. Sous la croix, Z.

Collection Gariel.

518. — Liard au dauphin ; sous la croix blanche, Z. Au revers, rose S · NO... BENED · T.

Collection Legras.

519. — Z sous la croix... FRANCO (?) R (?) G.

Cabinet de France.

520. — Z sous la croix. Liard au dauphin et à la croix blanche.

Cabinet de France.

LIMOGES.

1538. Jacques Juge.

27 février 1543. François Dauvergne.

521. — + FRAN : D : G : FRANC : REX D. Point sur l'N de FRANC.

℟. + SIT : NOMEN : DNI : BENEDIC · D. Point sous l'N de DNI. Sous la croix, I.

Cabinet de France. — Collection Legras.

De François Dauvergne, probablement.

LYON.

1540. François Guilhen. Différent : F.
1543. André Morel. Différent : A. M.
1543. François Guilhen. Différent : F.

522. — D sous la croix.
Cabinet de France.

MARSEILLE.

1541. André de Montagut.

523. — • M • SIT : NOME : DNI : B... DI. Croix blanche pointée ; dessous, ft.
℟. • M • FRANCIS • D • G • FRANC REX. L'F couronné ; l'S de FRANCIS retourné.
Ma collection. — Collection Legras.

524. — ◦ M • FRAN • D • G • FRANC • RX. L'F couronné.
℟. ◦ M ◦ SIT : NOME : DNI : BEDITV. Sous la croix, ft.
Ma collection.

525. — Un exemplaire communiqué par M. Boudeville diffère du précédent, en ce que le nom du Roi est écrit FRANCIS.

526. — Sous la croix, ft. FRANCISCVS, etc., RE :.
℟. : M : SIT :, etc. L'S de SIT retourné.
Collection Legras.

527. — : M : SIT : NOME : DNI: BEDIT... Croix blanche ; dessous, ft. L'S de SIT retourné.
℟. ? FRANCIS : D • G : FRANCOR :....
Collection Penchaud.

MONTÉLIMAR.

1545. 17 février (1546, n. st.).
1546-7. Balthazar Sauvain. Différent : un chardon fleuri.

528. — + FRACIS · D · G.... Dauphin; annelet sous l'A de FRACIS.

℟. SIT NO DO BENE. Croix blanche.

Cabinet de France. — Collection Legras.

529. — + FRACIS · DEI G FRAN REX. Dauphin; annelet sous l'A de FRACIS.

℟. + SIT · NO DNI · BENEDI · L. Croix évidée.

17 millimètres. — Delombardy, nº 278.

J'ignore de quel maître particulier L peut être le différent.

530. — + FRANCI · D monde G · FRAN.... Dauphin; annelet sous l'A de FRANCI.

℟. + SIT : NO : D : BENEDIC : chardon fleuri. Croix blanche évidée; pas de grènetis. Annelet sous le T de SIT.

Collection Boudeville.

De Balthazar Sauvain.

MONTPELLIER.

1540. Michel Calvet est nommé pour six ans. Différent : une feuille de chêne à la fin des légendes.

1544. François Caze, pour six ans.

531. — Croix évidée; dessous, la lettre N. .... + D croisette FR..... L'F couronné.

℟..... ME croisette D croix à double croisillon BE....

Ma collection.

532. — SIT ∘ NOM..... Annelet sous le premier N de NOMEN.

Autre exemplaire de ma collection.

533. — + FRAN ∘ ISCVS, etc. Annelet sous l'N de FRAN · ISCVS.

℟. SIT NOMEN, etc. Annelet sous l'O de NOMEN.

Catal. R. et F., nº 1079. — Cabinet de France.

534. — FRAN D G, etc. Annelet sous l'N de FRAN et croisette entre les mots.

℟. + SIT..... EDIC. Croix évidée; annelet sous la lettre N.

Collection Boudeville. — Collection Legras.

Pièce fort petite et cisaillée.

LA ROCHELLE.

1540. André Cybot. Différent : A.

1542 à 1546. Jean de La Fontaine. Différent : une petite fontaine à la fin des légendes.

535. — + FRAN..... FRANC· REX (?).

℟. + SIT : NOMEN : D..... Croix blanche; dessous, H.

Ma collection.

Faute de différent discernable, je ne sais auquel des deux maîtres particuliers précités attribuer ce liard.

536. — Sous la croix blanche, H ; au revers, BENEDIC fontaine.

ROMANS.

1539. Louis Proust.

Le 11 janvier 1545, ordre de frapper des liards.

537. — + SIT NOME ⁝ D ⁝ BENEDICTVM · rose. Croix blanche évidée ; dessous, on voit un Y. Annelet sous l'I de SIT. La rose est surmontée de.... (illisible). La croisette est cantonnée d'un point au troisième canton.

℟ ·+· FRAN.... GRA· FRACO· RX. Dauphin avec un point entre le groin et la queue.

Ma collection.

538. — R couronné FRACIS:CVS, etc. Dauphin; annelet sous l'R de FRACIS : CVS.

℟. R couronné + SIT, etc. Sous la croix, Y. Annelet sous l'I de SIT.

Collection Legras.

539. — ·+· SIT· NO..... VM. Croix blanche évidée; dessous, Y (?). Point sous l'I de SIT.

℟. + F....CVS · D · G..... Dauphin.

Ma collection.

Le point d'atelier semble bien indiquer Romans.

540. — + FRACISCVS, etc., REX · R couronné. Dauphin pointé au centre; annelet sous l'R de FRACISCVS.

℟. + SIT · NOME · DNI · BENE..... Croix évidée et pointée; dessous, Y. L'S de SIT retourné et annelet sous l'I du même mot.

Collection Penchaud.

541. — ·+· FRANCISCVS · D · G · FRANCOR · REX. Dauphin.

℟. ·+· FRACISCVS · D · G · FRACOR · R.... Croix blanche; dessous, Y. Annelet sous l'A de FRACISCVS.

Pièce communiquée par M. Boudeville.

542. — +· FRAN..... FRACOR · R · R. Annelet sous l'R de FRAN.

℟. ·+· SIT · NO..... M.— Y sous la croix.

Cabinet de France.

543. — Y sous la croisette; et en légende:

+· SIT..... TVM · M. Annelet sous l'I de SIT.

Collection Gariel.

ROUEN.

1538 au 8 février 1545 (1546, n. st.). Guillaume de Houppeville.

8 février 1545. Cosme du Moustier. Différent : un cornet.

544. — + ... FRANCORVM cœur REX. Lettre d'atelier illisible.

℟. + SIT : NOMEN : DOMINI cœur BENEDICTVM.

Cabinet de France.

SAINT-ANDRÉ-DE-VILLENEUVE-LÈS-AVIGNON.

1537. Jérôme Bourdin. Différent : deux bourdons en sautoir.

Le 27 avril 1541, clôture de l'atelier.

Le 2 août 1543, réouverture de l'atelier.

545. — R sous la croix blanche. Annelet sous les neuvièmes lettres.

Collection Legras.

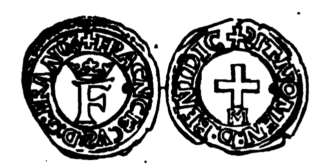
546. — + SIT : NOME · DOMI : B. Croix blanche; au-dessus, R.

℟. FRANCISCVS : DEI : G : R (?). L'F couronné.

Frappé après la réouverture de 1543, j'ignore par qui.

TOULOUSE.

1540. A la fin du règne, Jacques Chambry.



547. — + SIT · NOM... DNI · BENE (?). Croix blanche ; dessous, M. Annelet sous l'O de NOMEN.

℞. Légende effacée ; l'F couronné.

Ma collection. — Cabinet de France. — Catal. R. et F., nº 1079, D.

548. — + FRACNCISCVS (*sic*) : D : G : FRANC coquille. Annelet sous l'N de FRACNCISCVS et les S retournés.

℞. SIT · NOMEN : D : BENEDIC coquille. Sous la croix blanche, M. L'S de SIT retourné ; annelet sous l'O de NOMEN.

Collection Penchaud. — Collection Boudeville.

TROYES.

549. — Liard à l'F couronné, peu lisible, mais sur lequel on distingue parfaitement la lettre S au-dessous de la croix blanche.

Collection Legras.

TURIN.

Le 27 avril 1541, clôture de l'atelier.
Le 1er juillet 1541, la Monnaie est rouverte.

550. — + FRAN · D · G · FRANCOR · REX. L'F couronné.

℞. + SIT NO · DO · BENEDI · G · T. Croix évidée, avec point au centre ; dessous, la lettre V.

Ma collection. — Cabinet de France. — Collection Penchaud. — Catal. R. et F., nº 1079, E. — Collection Legras.

551. — Même pièce avec des virgules retournées entre les mots, et la lettre T au bas de la croix.

℟. + SIT · NO · DO · BENEDICTVM · G · T. Virgules retournées entre les mots.

Cabinet de France.

Le liard n° 551 a certainement précédé le n° 550.

Tous les deux ont été frappés par Gabriel Tat.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE.

Le 27 avril 1541, clôture de l'atelier.

Le 15 octobre 1541, réouverture.

1543. Antoine Poujouly est nommé pour six ans, y compris ce qui reste à courir du bail de Pierre Coulon l'aîné. Différent : ⁝ A ⁝.

552. — Pas de grènetis ; croix blanche. Aux légendes V ⁝ A ⁝ et V A. Liard à l'F couronné.

Collection Legras.

Indéterminés.

553. — FRACISCVS : D : G : RE. L'F couronné.

℟. + SIT · ..... · D · BEN. Croix blanche, sans lettre d'atelier.

Ma collection.

C'est un liard faux, du temps.

554. — FRAN · D · G · FRANCOR · R rose. L'F couronné.

℟. Croix blanche ; dessous, étoile à cinq pointes. SIT · NOMEN · D · BENEDICTVM.

Cabinet de France. — Collection Legras. — Collection Boudeville.

Probablement de Chambéry.

555. — ....NCIS · D · G · FRAC · RE..... Dauphin.

℟. · + · .... BENEDIT · E. Croix blanche évidée. Pas de point d'atelier visible.

Ma collection.

Liard frappé probablement à Romans.

DENIERS BOURDELOIS

1514. — Le 23e jour de janvier, le Roy ordonna en ses Monnoyes estre forgé l'ouvraige qui s'ensuyt :

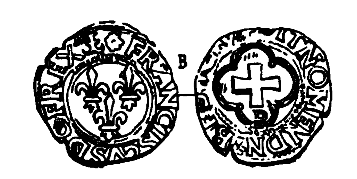
Bourdeloys petitz à 16 grains de loy, de 15 grains ou environ de poix chacune pièce, au feur de 300 pièces de poix au marc, ayans cours les cinq pour ung lyart.

La figure annexée donne : + FRANCISCVS, etc., lis. ℞ + SIT, etc. Croix.

(Bal., 196, recto. — Lotier, 159, recto.)

Je n'ai pas encore rencontré cette monnaie, qui n'existe, que je sache, dans aucune collection.

DOUBLES TOURNOIS



Documents.

1514. — Le 23e jour de janvier, le Roy ordonna en ses Monnoyes estre forgé l'ouvraige qui s'ensuyt :

Doubles tournois noirs à 1 dênier 12 grains A. R., à 2 grains de remedde, et de 1 denier de poix pièce, au feur de 186 pièces au marc, ayans cours pour 2 deniers tournois.

1° FRANCE. — 2° DAULPHINÉ.

Les figures annexées donnent :

1° + FRANCISCVS, etc. Trois lis dans un contour tréflé.

℟. SIT NOMEN, etc. Croix dans quatre arcs fleuronnés.

2° Même type ; mais, au lieu de trois fleurs de lis, deux fleurs de lis et un dauphin. (Bal., 195, verso. — Lot., 158, verso.)

1521. — 5 novembre. Permis à Limoges de frapper 600 marcs de doubles tournois à 1 denier 9 grains de loy A. R., de 15 sols 8 deniers de poix au marc de Paris (188 pièces), sur le prix de 12 livres 10 sols tournois le marc d'argent. En tout, 112,800 pièces. (Sorb., 174, 63, recto.)

1522 (1523, n. st.). — Du 26 janvier 1522 au 9 mai 1523, mis en boîte, à Romans, 16 doubles tournois, par Jacques Gentet. (B, 5.)

Le 15 mars 1522, les doubles tournois doivent être à 1 denier 9 grains de loi A. R., à 2 grains de remède, et de 15 sols 8 deniers de taille (188 pièces). (Décision de la Chambre des monnaies.) (6 *Liber*, 6, verso.)

1523. — Du 20 juillet au 24 décembre suivant, 61 doubles tournois mis en boîte par Jacques Gentet, 232 marcs et demi (43,245 pièces). (B, 5.)

1524. — A Montélimart, doubles tournois mis en boîte, 24.

1524. — A Grenoble, doubles tournois mis en boîte, 33. (B, 5.)

Du 26 juin 1523 au 17 juillet suivant, il a été émis, à Romans, 186 marcs de doubles tournois, soit 34,968 pièces. (6 *Liber*, 247, recto, à 269, verso.)

Le 27 février 1523, permis à Pierre Besson, maître particulier de Crémieu, de frapper 100 marcs d'œuvre de deniers et doubles tournois (par moitié sans doute). (6 *Liber*, 88, recto.)

Le 28 septembre 1524, André Balme, tailleur de Montélimart, remet à Benoît Seignoret, inspectant la Monnaie, l'empreinte du double tournois que l'on frappe. Elle est dans une papillote fixée au feuillet ci-dessous indiqué et donne le type suivant :

+ FRANCISCVS ∘F∘ CORVM∘ RXP. Contour tréflé avec gros annelets aux angles. (6 *Liber*, folio 132, verso.)

Le 27 juillet 1526, à Romans, sont rompus les fers mis hors de service. Il s'y trouve 60 trousseaulx de doubles tournois. (6 *Liber*, 220, recto.)

Le 7 décembre 1527, permis à Étienne Nachon d'ouvrer 100 marcs de deniers et doubles tournois. (6 *Liber*, 422, recto.)

1527. — Le 22 janvier, à Bayonne, Pierre Porte trouve dans les boîtes de Barthelemy de Melun (depuis le 14 septembre 1527) 14 deniers doubles. (Sorb., 171, *ad calcem.*)

Le 28 janvier 1527, ordre d'arrêter la fabrication de la monnaie noire ; à Grenoble, on retire 23 trousseaux et 12 piles de deniers et de doubles tournois, le 6 février 1527. (6 *Liber*, 410, recto.)

Le 10 novembre 1529, permis à Michel Calvet, maître particulier de Montélimart, d'ouvrer jusqu'à 160 marcs de doubles et de deniers tournois. (6 *Liber*, 520, recto.)

1529, 15 décembre; 1530, 5 janvier. — 12 doubles tournois mis en boîte par Michel Calvet, à Montélimart. (B, 5.)

Le 11 avril 1530 (?), les gens des comptes accusent aux généraux maîtres la perte d'une boîte de Montélimart où il y avait 12 deniers tournois. (6 *Liber*, 574, recto.)

Le 10 mars 1530, permis à Pierre Guérin, maître particulier de Romans, d'ouvrer 100 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 113, recto.)

Le 11 mars 1531, permis au même d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 174, recto)

Le 20 avril 1531, permis au même d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 181, recto.)

Le 11 juillet 1532, Ponson Odoart, garde de Romans, apporte les boîtes de Pierre Guérin, de la Saint-Jean 1531 à la Saint-Jean 1532. Il s'y trouve 41 doubles tournois. (7 *Liber*, 218, recto.)

Le 6 avril 1532, il a été délivré à Montélimart, par Michel Calvet, 22 marcs de doubles tournois, et mis en boîte 6 pièces. (7 *Liber*, 179, recto.)

Le 18 mars 1532, permis à Pierre Vincent, maître particulier de Grenoble, de frapper

100 marcs de monnaie noire. Il avait demandé à ouvrer 200 marcs de doubles tournois. (7 *Liber*, 234, verso.)

Le 28 mars 1532, permis au maître particulier de Romans d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 235, recto.)

Le 26 août 1533, permis au même d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 291, verso.)

Le 14 novembre 1533, permis à Pierre Vincent, maître particulier de Grenoble, de frapper 50 marcs de doubles et de deniers tournois, par moitié. (7 *Liber*, 289, verso.)

La même autorisation, répétée au folio 292, recto, parle de 60 marcs d'œuvre.

Le 5 mars 1533, permis au même de frapper 50 marcs de monnaie noire. Cette autorisation n'ayant pas été utilisée, l'exécution en est reportée au 13 juin 1534. (7 *Liber*, 298, verso.)

Le 14 mars 1533, permis à Pierre Guérin, maître particulier de Romans, d'ouvrer 50 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 299, recto.)

Le 24 octobre 1534, le même demande à ouvrer, en monnaie noire, 215 marcs de billon à environ 1 denier 6 grains de loi. On le lui permet, mais on l'avertit de ne plus se charger de bas billon. (7 *Liber*, 330, recto.)

Le 6 mars 1534, permis à Pierre Vincent, maître particulier de Grenoble, d'ouvrer 30 marcs de deniers et de doubles tournois. (7 *Liber*, 336, recto.)

Le 9 mars 1534, permis à Pierre Guérin, maître particulier de Romans, d'ouvrer 60 marcs en deniers et en patars. (7 *Liber*, 336, recto.)

Le 16 septembre 1535, permis à Pierre Guérin, maître particulier de Romans, d'ouvrer 50 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 358, recto.)

Le 17 mars 1535, permis à Jacques Foucart, maître particulier de Montélimart, d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. Il avait demandé l'autorisation de faire des doubles et des deniers tournois. (7 *Liber*, 402, recto.)

Le 7 avril 1535, permis à Jacques Pinatel, maître particulier de Romans, d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 406, recto.)

Le 17 septembre 1536, permis à Jacques Pinatel d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 411, recto.)

Le 1er février 1536, sur l'ordre de la Chambre des comptes, il est apporté de Crémieu neuf trousseaux et huit piles à monnaie noire. (7 *Liber*, 450, recto.)

Le 27 février 1536, à Grenoble, sur l'ordre d'apporter à la Chambre des comptes les fers à monnaie noire, il y est déposé quatre piles et huit trousseaux à doubles tournois. (7 *Liber*, 453, recto.)

Le 4 avril 1536, saisie des fers à monnaie noire de Romans. Il y a quatre piles et neuf trousseaux à doubles tournois. (7 *Liber*, 464, recto.)

Le lendemain, saisie, à Montélimart, de six piles et seize trousseaux à doubles tournois. (*Ibid.*)

Le 27 juin 1537, permis à Claude Monnier, maître particulier de Romans, d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. Cette permission n'ayant pu être utilisée, elle lui est rendue le 7 août 1537. (7 *Liber*, 463, recto.)

Le 6 septembre 1537, permis à Claude Monnier, maître particulier de Romans, d'ouvrer 120 marcs de doubles et de deniers tournois. (7 *Liber*, 481, recto.)

Le 17 septembre 1537, permis à Jacques Pinatel d'ouvrer, à Crémieu, 50 marcs de monnaie noire. C'est une permission rendue. (7 *Liber*, 483, recto.)

Le 15 septembre 1537, permis à Jacques Pinatel d'ouvrer, à Crémieu, 60 marcs de monnaie noire en doubles et petits tournois. (7 *Liber*, 452, recto.)

1540. — 19 mars. Ordre de frapper des doubles tournois à 1 denier 6 grains de loy A. R., à 2 grains dudit A. R. de remedde, et de 16 sols 4 deniers de taille au marc, qui eurent cours pour 2 deniers tournois (196 pièces). (Reg. entre deux ais, 91, recto.)

Au 19e mars 1540, fut faict : doubles à 1 denier 6 grains de loy A. R., à 2 grains dudit argent de remedde, de 23 grains de poix, au feur de 196 pièces de taille au marc, ayans cours pour 2 deniers tournois pièce, semblables en forme aux preceddentz.

1° FRANCE. — 2° DAULPHINÉ.

Les figures annexées donnent :

1° Trois lis dans un cercle. ℟. Croix blanche dans quatre arcs.

2° Deux lis et un dauphin dans un trèfle. ℟. Croix blanche dans quatre arcs fleuronnés.

(Bal., 200, verso. — Lotier, 163, recto.)

1541. — 5 août. Ordonnance royale sur le cours des doubles tournois. (A. N., Z, 3168, 1.)

1541. — 6 septembre. Ordonnance de la Chambre sur le remède de l'ouvrage des doubles tournois. (*Ibid.*, 8.)

1541. — 6 novembre. Mandement des généraux maîtres à Bordeaux pour fabrication de doubles tournois. (A. N., Z, 3168, p. 11.)

1543. — 7 mars. Bastien de Riberolles, à Paris, ne fera aucun ouvrage de doubles tournois, sans congé de la Chambre. (Sorb., 174, 9, verso.)

1545. — 11 janvier. Ordre de faire, à Grenoble et à Romans, 1,000 marcs de liards, doubles et petits tournois. (A. N., Z, 3168, 226.)

1546. — 6 janvier. Défense, jusqu'à nouvel ordre, de faire des doubles tournois. (*Ibid.*, 218.)

DOUBLES TOURNOIS

Description.

—

BAYONNE.

556. — + FRANCI : D : G : FRANCO..... Trois fleurs de lis, deux et une.

℟. D : ancre : SIT : NOMEN : DNI : BENEDICT. Croix blanche dans un contour de quatre arcs doubles à annelets; sous la croix, L.

Ma collection.

BORDEAUX.

557. — · + étoile croissant surmonté d'une nef FRANCISCVS D ⁚ G ⁚ F ⁚ R ⁚. Trois fleurs de lis dans un trèfle; dans les aisselles de celui-ci, des annelets.

℟. · + étoile croissant surmonté d'une nef SIT ⁚ NO ⁚ DO ⁚ BENEDI... Croix dans une quartefeuille perlée.

Ma collection.

Frappé en 1539, par Charles Martin, dont le différent est une étoile au commencement des légendes.

Voici la description d'une pièce extrêmement curieuse et qui se trouve au Cabinet de France :

557 *bis*. — + FRACISCVS FR REX (?) · croissant surmonté d'une nef ·. Dans le champ, P au-dessus de M, entre deux fleurs de lis.

℟. SIT · NOMEN · DNI · BT croissant surmonté d'une nef (?). Double contour de quatre arcs à annelets.

Cuivre doré. — Cabinet de France.

Je n'ai rencontré aucun renseignement sur ce type. Peut-être n'est-ce qu'un essai de denier bourdelois. Quant aux deux lettres P et M, il est fort

malaisé d'en découvrir le sens. P signifie-t-il patar? J'en doute; car que pourrait signifier M dans cet ordre d'idées? Peut-être, si nous sommes en présence d'un essai, le P désigne-t-il le maître particulier Pierre Gaignart, nommé en 1528 pour dix ans, et destitué en 1530. L'M pourrait alors désigner Charles Martin, tailleur de la Monnaie de Bordeaux, à cette époque.

BRETAGNE (probablement Rennes).

558. — FRAN, etc., REX A. Trois fleurs de lis, deux et une.

℟. SIT, etc., BENEDICT · A :. Croix blanche; dessous, Ƨ.

Collection Legras.

559. — FRAN · D · G · FRANCOR · RX ·. Trois lis, deux et un; au-dessous, Ƨ.

℟. SIT · NOMEN · DNI · BENEDICT. Croix blanche dans quatre arcs doubles perlés; dessous, Ƨ.

Collection Legras.

560. — Autre avec BENEDIC · N · et Ƨ sous la croix. (De Nantes?)

Collection Legras.

CRÉMIEU.

561. — Deux fleurs de lis au-dessus d'un dauphin.

Catal. R. et F., nº 1065.

DIJON.

562. — Coquille entre deux points FRANCISCVS D G F REX B. Point entre les trois fleurs de lis.

℟. SIT NOMEN DNI BE... Croix blanche dans un contour perlé. Sous la croix, la lettre P.

Ma collection.

Double tournois, ordonné le 19 mars 1540 et frappé par Jacques Bergeron.

GRENOBLE.

563. — Légendes illisibles. Deux fleurs de lis et un dauphin dans un trèfle surmonté d'une rose.

Cabinet de France.

Il serait impossible d'assigner cette pièce à un maître particulier, si l'on ne connaissait la suivante.

564. — + FRANCISCVS • REX • FRANCORVM PV. Le trèfle est double et tréflé.

℟. Rose SIT · NOMEN • DNI • BENEDITVM • V. Croix pattée dans une quartefeuille double et tréflée.

Collection Boudeville.

Un exemplaire de ma collection offre les légendes :

565. — + FRANCISCVS FRANCORVM REX. Trèfle double avec très-gros annelets aux angles.

℟. SIT : NOMEN : DNI.... Quartefeuille double avec très-gros annelets aux angles.

46 millimètres 1/2.

Frappé par Pierre Vincent.

566. — M. Gariel possède un bon exemplaire de ce double tournois, sur lequel on lit : + FRACISCVS · REX • FRACORVM · PV, et au revers + SIT · NOMEN...

567. — + FR... D • G • F...℟ · ℟ • T. Deux fleurs de lis et un dauphin dans un trèfle ; un point entre eux; au-dessus du trèfle, une rose.

℟. Croix blanche pointée; dessous, Z dans un contour tréflé. Légende illisible.

Ma collection.

567 *bis*. — Un exemplaire de la collection Boudeville porte au revers : Rose S · NOMEN... C· T. Croix évidée; au-dessous, Z.

Doubles frappés à partir de 1543, par Huguet Thury.

568. — Rose au-dessus du trèfle contenant deux lis et un dauphin. Au bout de la légende, · P?. Au revers, Z au-dessous de la croix; contour tréflé.

Collection Legras.

LA ROCHELLE.

Voici une pièce assez singulière et malheureusement mal conservée, que je classe parmi les doubles tournois :

569. — + FRAC... • REX · P (?). Deux lis et un H dans un trèfle fleuronné.

℟. + SIT · NOMEN ·, etc.

Collection Legras.

LIMOGES.

570. — + FRANCISCVS : FR..... Trois fleurs de lis dans un trèfle.

℟. + SIT : NOMEN : DNI..... VM. Croix pattée dans une quartefeuille. Point sous les dixièmes lettres.

18 millimètres. — Ma collection.

LYON.

571. — + FRANCISCVS FRANC · REX. Grande croix non pattée. Point sous l'R de FRANC.

℟. + SIT NOMEN, etc. Trois fleurs de lis, deux et une.

Collection Legras.

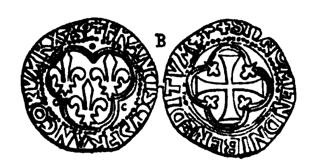
572. — Double tournois aux trois lis. A la fin des légendes, F : trèfle +.

Collection Legras.

573. — Essai en argent portant à la fin de chaque légende : F trèfle. Le point secret est placé par erreur sous la treizième lettre au lieu de la douzième.

Collection Gariel.

Double frappé par François Guilhen.



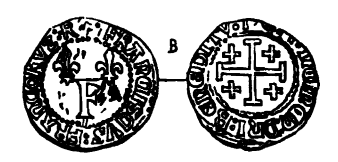
574. — + FRANCISCVS FRANCORVM REX rose trèfle. Trois fleurs de lis dans un contour tréflé avec trois points extérieurs. Point sous le second C de FRANCISCVS et sous le premier R de FRANCORVM.

℟. + SIT NOMEN DNI BENEDITVM rose trèfle. Croix dans quatre arcs tréflés.

Collection Penchaud. — Delombardy, n° 260.

Frappé en 1539, par André de La Roze, dont les roses sont le différent.

MARSEILLE:



575. — • M · FRANCISCVS : FRANCORV : R : P. Deux lis et un F.

℞. • M · SIT : NOME : DNI : BENEDITV. Croix potencée cantonnée de quatre croisettes (croix de Jérusalem).

Ma collection.

Frappé par François Perrin, de 1540 à 1541. C'est ce qu'on appelait vulgairement un patar provençal.

576. — ∘ M ∘ FRANCISCVS : FRAN : RX. Trois lis, deux et un. Les S retournés.

℞. ∘ M ∘ SIT : NOMEN : DNI : BENEDITVM. Contour de quatre arcs doubles à annelets. Sous la croix blanche, ft.

Collections Legras et Boudeville. — Ma collection.

577. — ⁞ + ⁞ FRANCISCVS, etc., FRANC • REX • P. Même type.

℞. ⁞ + ⁞ SIT :, etc. Même type qu'à la précédente. La croisette est cantonnée d'annelets.

Collection Legras.

578. — Croix formée de cinq points FRACISCS écusson de Marseille FRACOR RX. Même type.

℞. Croix formée de cinq points SIT : NOME... I : BEN...TV. Même croix de Jérusalem qu'au numéro 575.

Ma collection.

Peut-être de François Perrin ; peut-être aussi d'André de Montagut.

579. — Type du patar provençal que je viens de décrire, avec BENEDICTVM, et la fleur de lis de droite pointée.

Cabinet de France.

MONTÉLIMAR.

580. — (?) FRANCISCVS ... Deux lis et un dauphin dans un trèfle à annelets. Point sous l'A de FRANCISCVS.

℞. (?) SIT • NOME · DNI • BE... Croix pattée dans un contour à annelets.

J'ignore par quel maître particulier ce double a été frappé.

581. — FRANCISCVS, etc. Le fleuron du trèfle sépare les deux lis. Point sous l'A de FRANCISCVS.

℟. ... ME * DNI *... Points dans les angles rentrants.

Collection Legras.

582. — + FRANCISCVS ... CORV globe terrestre surmonté d'une croisette. Deux lis et un dauphin dans un trèfle perlé.

℟. Croix pattée dans un contour tréflé.

Collection Legras.

583. — Double tournois à l'ancien type et à la croix pattée.

Collection Legras.

584. — Fleur de chardon FRANCISCVS · FRANCOR · REX. Trois fleurs de lis dans un trèfle.

℟. Fleur de chardon SIT . NOMEN · DNI · BENEDICTV. Point sous le T de SIT. Croix pattée dans un contour de quatre arcs.

Ma collection.

Frappé par Balthazar Sauvain.

MONTPELLIER.

585. — FRANCISCVS, etc., FR. N sous la croix. Trois lis, deux et un. Annelet sous l'N de FRANCISCVS. Petit c sur l'F de FR. Sur un autre exemplaire, on croit voir un K au lieu de l'N, et on lit REX F FRANCISCVS. Petit c sur le premier F.

Tous les deux sont de la collection Legras.

Je doute fort de la classification de ces doubles tournois, qui pourraient bien être de Villeneuve-Saint-André.

POITIERS.

586. — + FRANCISCVS : FRANCOR : R. Trois fleurs de lis.

℟. Couronnelle SIT NOMEN : DNI : BENETV :. Point sous le dernier N de NOMEN.

Ma collection.

Peut-être de Jean de La Roche, nommé en mai 1523.

ROMANS.

587. — · P et L liés · SIT · NOME · DNI · BENEDICTVM. Croix pattée dans un contour tréflé.

℟. + · FRANCISCVS · FRACOℛ · REX · R couronné. Point sous l'R de FRANCISCVS.

Collection Penchaud. — Ma collection. — Delombardy, nº 261 (avec FRACORV).

Frappé par Louis Proust, de 1537 à 1539.

588. — La même sans le monogramme, et avec un point sous l'I de SIT.

Ancienne collection Regnault.

589. — SIT... BENEDICTM · I ·. Point sous l'I de SIT.

℟. + · FRACISCVS · FRACORVM (?) (REX · R ·). Deux lis et un dauphin. Point sous l'R de FRACISCVS.

Ma collection. — Cabinet de France.

Frappé par Jacques Gentet, de 1521 à 1523.

590. — L'exemplaire de la collection Legras porte bien R couronné · + FRACISCVS. Point sous l'R de FRACISCVS.

591. — · + · FRACISCVS · FRACOR · REX.

℟. ...EDICTVM · G (?) ou L (?).

Ma collection.

De Pierre Guérin ou de Louis Proust.

592. — · + · FRACISCVS · FRA... X · R. Point sous l'R de FRACISCVS.

℟. + SIT · NOME · DNI · BENEDICT... Croix pattée dans un contour tréflé. Point sous l'I de SIT.

Ma collection.

L'R doit être le différent de Romans.

593. — FRANCISCVS... Trèfle à annelets, contenant deux lis et un dauphin. Point sous l'R de FRANCISCVS.

℟. SIT · NOMEN... Croix pattée dans une quartefeuille à annelets. Point sous l'O de NOMEN.

Cabinet de France.

M. Legras possède ce double, sur lequel on lit distinctement + FRANCISCVS FCORVM RX · P. Point sous l'R de FRANCISCVS.

594. — Deux fleurs de lis et un dauphin dans un trèfle, fleuronné seulement à l'angle supérieur.

℟. SIT, etc., BENEDICTVM · G ·. Point sous l'I de SIT.

Collection Legras.

Frappé par Pierre Guérin.

595. — FRANCISCVS, etc. Point sous l'R de FRANCISCVS.

℟. G + SIT, etc. Croix pattée dans un contour tréflé. Point sous l'I de SIT.

Collection Legras.

596. — FRACISCVS, etc. Deux lis et un dauphin, sans contour tréflé. Point sous l'A de FRACISCVS.

℟. ... BENEDICT · M · + · SIT, etc. Croix blanche dans un contour à annelets; sous la croix, Y. Point sous l'I de SIT.

Collection Legras.

597. — Même pièce sans l'Y, mais avec FRANCOR · R · R couronné · + ·.

Collection Legras.

TOULOUSE.

598. — + FRANCISCVS : D : G : REX. Trois lis dans un cercle. Annelet sous l'N de FRANCISCVS.

℟. SIT NOMENI (*sic*) B coquille. Croix blanche et pointée; dessous, N (c'est M qu'il faudrait). Annelet sous le premier N de NOMEN.

Collection Penchaud.

Frappé par Jacques Chambry, maître particulier à partir de 1540.

599. — Même pièce avec + FRANCISCVS · D · GRX. Trois lis, deux et un. Annelet sous l'N de FRANCISCVS.

℟. M au bas de la croix. + SIT NOMEN DOMI BEDI coquille. Contour double à annelets.

Cabinet de France.

600. — + FRANCISCVS · D : G : RX coquille. Trois fleurs de lis dans un cercle. Annelet sous l'N de FRANCISCVS, par erreur du graveur.

℟. + SIT NOMEN DOMI BED coquille. Croix blanche dans un double contour de quatre arcs à annelets; au-dessous, M. L'annelet est placé, par erreur du graveur, sous la quatrième lettre.

Collection Gariel. — Collection Legras. — Ma collection. — Catal. R. et F., nº 1078. — Delombardy, nº 279.

601. — Même pièce avec + SIT · NOMEN · DNI · BENEDIC coquille. Annelet sous l'O de NOMEN. Et, au droit, FRANCISCVS, avec annelet sous le premier C.

Collection Legras. — Ma collection.

Doubles frappés par Jacques Chambry.

TURIN.

602. — Couronnelle FRANCISCVS D G F REX. Trois fleurs de lis dans trois arceaux. Virgules retournées entre les mots.

℟ + XPS V XPS R XPS IMP T MV. Croix dans quatre arceaux perlés. Virgules retournées entre les mots.

16 millimètres. — Delombardy, nº 263.

Frappé par Marc de Varembert.

603. + FRAN · D · G · FRANCO℟ · REX. Trois lis dans un cercle.

℟. + SIT · NO · DNI · BENEDI · G · T. Sous la croix blanche, V. Contour à annelets.

Cabinet de France. — Collection Penchaud. — Collection Legras.

VILLEFRANCHE.

604. — + SIT : NOMEN : D : BENEDICTVM : V gothique : C :. Contour double à annelets. Croix blanche; dessous, X.

℟. FRACISCVS : D : G : FRAÇ · REX V gothique : C : (peu visible). Trois fleurs de lis; sans grènetis.

Cabinet de France. — Ma collection. — Collection Legras. — Collection Boudeville.

605. — + FRANCISCVS · D · G · FCO REX.

℟. + SIT, etc., BENEDICTM. X sous la croix.

Collection Legras.

Pièces frappées par Pierre Coulon l'aîné.

606. — + FRANCISCVS, etc., REX : V gothique :A: . Croix évidée; dessous, X empiétant sur le contour.

℟. + SIT (?) NO... B : V gothique :A: .

Ma collection. — Collection Gariel. — Collection Legras.

Double frappé par Antoine Poujouly, à partir de 1543.

607. — V gothique entre deux points FRANCISCVS, etc.

Cabinet de France.

Frappé par Pierre Coulon le jeune, en 1541.

608. — + FRANCISCVS D G FRA REX V gothique *X*. Trois lis, deux et un. Point sous l'R de REX.

℟. SIT : NOMEN : D : BENE... Croix blanche dans une double quartefeuille à annelets; dessous, X.

Collection Penchaud.

Le point sous la seizième lettre est celui de Tournay, et je ne m'explique pas sa présence sur une pièce frappée à Villefranche.

Pièce frappée probablement après le chômage du 27 avril au 15 octobre 1541, mais avant la maîtrise d'Antoine Poujouly, nommé pour six ans en 1543.

VILLENEUVE-SAINT-ANDRÉ.

609. — + FRAN · D · G... C · REX. Trois lis dans un cercle.

℟. + SIT · NO DNI BENEDICT. Contour à annelets. Croix blanche; dessous, R. Croissant entre les mots.

Ma collection.

610. — Un autre exemplaire porte F... D G FRANCO REX. Virgules entre les mots. Et au revers + SIT NO DNI BENEDICT. Avec virgules entre les mots; croix blanche évidée et pointée.

17 millimètres. — Ma collection.

611. — Même pièce, sur laquelle on voit : F FRAN... REX. Croix blanche, évidée et pointée; dessous, R.

Ma collection.

Frappée par Jean de Farges, de 1543 à la fin du règne de François Ier.

Indéterminés.

612. — + FRANCESCVS : D : G : REX. Trois lis. Le dernier S de FRANCESCVS retourné.

℟. + FRA... D : G : FRA : REX (?). Croix blanche dans quatre arcs tréflés.

Collection Penchaud.

613. — FRANCESCVS • D • GR · FRAN RX. Champ du Dauphiné.

℟. SET NOMEN · DOMENE • BENE. Même champ.

16 millimètres 1/2. — Delombardy, nº 262.

614. — + ... FRANCORV... M.

℟. Croisette cléchée SIT, etc. Contour tréflé.

Cabinet de France.

615. — (?) FRANCISCVS ·, etc. Gros point entre les trois lis. Point dans les aisselles du trèfle.

℟. + SIT • NO... NEDICTVM (?). L'S de SIT retourné.

Ma collection.

616. — + FRANCISCVS... D • FRANCORVM • REX. Trois lis dans un trèfle.

℟. SIT ⋮ NO... DICTVM. Croix pattée dans quatre arcs.

Ma collection.

617. — (?) SIT NOME : DNI · BNDITV (?). Contour de quatre arcs tréflés.

℟. (?) FRANCISCVS... FRAN... Contour tréflé à l'angle supérieur; au-dessus, une rose.

Ma collection.

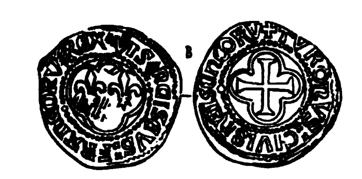
618. — (?) FRANCISCVS FRANCORVM REX. Trois fleurs de lis.

℟. · fleur de chardon • SIT : NOMEN :, etc. Croix pattée.

Collection Legras.

Probablement de Montélimar, et de Balthazar Sauvain.

DENIERS TOURNOIS



Documents.

1514. — Le 23e jour de janvier, le Roy ordonna en ses Monnoyes estre forgé l'ouvraige qui s'ensuyt :

Petiz deniers tournois à 1 denier de loy A. R., à 2 grains de remedde, de 18 grains ou environ de poix chacune pièce, au feur de 252 pièces au marc, ayans cours pour 1 denier tournois.

1° FRANCE. — 2° DAULPHINÉ.

Les figures annexées donnent :

1° TVRONVS CIVIS FRANCOR. ℞. Deux lis.

2° TVRONVS CIVIS. ℞. Un lis et un dauphin. (Bal., 195, verso, et 196, recto. — Lotier, 158, verso, et 159, recto.)

1517 (de l'Incarnation). — Du 14 janvier au 15 septembre 1519, par Pierre Besson, à Crémieu, 27 deniers petiz appellez tournois, mis en boîte. (B, 5.)

Même boîte.	9 juillet 1518	24	marcs	de petits tournois.
—	20 juillet 1518	26	—	—
—	28 mars 1520 (Incarnation)	51	—	—
—	5 avril suivant	20	—	—
	Total	121	marcs	de petits tournois.

En tout, 30,492 pièces.

1519. — Suivant l'ordonnance du 21 juillet 1519, Pierre Besson, à Crémieu, met en boîte 50 deniers tournois.

Date incertaine.— A Montélimar, Robert Lenormant met en boîte 8 deniers tournois. (B, 4.)

1519. — Janvier-février (avant le 15). Permis par les généraux, aux gardes de la Monnaie de Bayonne, de faire ouvrer 400 marcs de petits deniers tournois de 20 sols 10 deniers de

poids au marc de Paris (250 pièces), et de 21 grains de loy A. R., à 2 grains de remède (100,000 pièces).

Pareillle permission à	Bordeaux.........	400	marcs,	100,000 pièces.
	La Rochelle........	400	marcs,	100,000 —
	Angers...........	400	marcs,	100,000 —
	Montpellier........	400	marcs,	100,000 —
	Saint-Pourçain....	400	marcs,	100,000 —
	Lyon.............	400	marcs,	100,000 —
	Tours............	400	marcs,	100,000 —
	Villefranche.......	400	marcs,	100,000 —
	Bourges..........	400	marcs,	100,000 —
	Limoges.........	400	marcs,	150,000 —
	Paris.............	500	marcs,	125,000 —

(Sorb., 173, 115, recto.)

1521. — Du 3 octobre au 29 octobre 1521 (à Montélimar). Mis en boîte 8 deniers tournois pour 30 marcs (7,560 pièces). (B, 5.)

1521. — Du 26 janvier (1522, n. st.) au 9 mai 1523. A Romans, 12 deniers tournois mis en boîte, par Jacques Gentet. (B, 5.)

1521. — 5 novembre. Permis de monoyer petits tournois à 21 grains de loy A. R., à 2 grains de remède, de 20 sols 10 deniers (250 pièces) de poids audit marc de Paris, sur le prix de 12 livres 10 sols marc d'argent. (Sorb., 174, 63, recto.)

Nota. — Cela regarde probablement la Monnaie de Limoges.

1523. — Du 20 juillet au 24 décembre suivant. A Romans, 36 deniers tournois mis en boîte par Jacques Gentet. 146 marcs en 2 délivrances (36,792 pièces). (B, 5.)

Date incertaine. — A Crémieu. 50 deniers tournois mis en boîte.

Idem. — A Crémieu. 53 deniers tournois mis en boîte. (B, 5.)
Décision de la Chambre des Monnaies, du 15 mars 1522. Les petitz tournois doivent être à 21 grains de loy A. R., à 2 grains de remède, et de 20 sols 10 deniers de poix au marc (250 pièces). (6 *Liber*, 6, verso.)
Le 27 février 1523, permis à Pierre Besson, maître particulier de Crémieu, de frapper 100 marcs de deniers et doubles tournois (par moitié probablement). (6 *Liber*, 88, recto.)

1524. — A Crémieu. 8 deniers tournois mis en boîte. (B, 5.)
Le 27 juillet 1526, à Romans, sont brisés les fers anciens pour en faire de nouveaux ; il s'y trouve 53 trousseaux de deniers tournois. (6 *Liber*, 220, recto.)
Le 18 janvier 1527 (1528, n. st.), la fabrication de la monnaie noire est arrêtée. Le 6 janvier 1527, on retire 23 trousseaux et 12 piles de deniers et de doubles tournois. (6 *Liber*, 410, recto.)
Le 7 décembre 1527, permis à Etienne Nachon d'ouvrer 100 marcs de deniers et de doubles tournois. (6 *Liber* 422, recto.)

1527. — 24 décembre, Pierre Porte inspecte la Monnaie de Tours ; il y trouve trois ouvriers et trois fournaises qui ouvraient des petits deniers tournois.

30 décembre, il trouve qu'à Poitiers on forge des petits tournois, Laurent de Chenevelles étant maître particulier, et Jean Gallaudon tailleur. On frappe aussi des grands blancs.

Le 17 janvier 1528, il est à Bayonne, où Barthélemy de Melun a succédé à Antoine de Châteauneuf (qui a frappé du 28 juillet 1527 au 14 septembre suivant). (Sorb., 171, *ad calcem.*)

Le 4 décembre 1528, permis au maître particulier de Grenoble d'ouvrer jusqu'à 60 marcs de deniers tournois et non d'autre monnaie.

Semblable permission au maître particulier de Montélimar ou à son lieutenant.

Le 15 janvier 1529 (n. st.), pareille permission au maître particulier de Crémieu.

Le 27 février 1529 (n. st.), pareille permission au maître particulier de Romans. (6 *Liber*, 462, recto et verso.)

Le 10 novembre 1529, permis à Michel Calvet, maître particulier de Montélimar, d'ouvrer jusqu'à 160 marcs de doubles et de deniers tournois. (6 *Liber*, 520, recto.)

Le 24 décembre 1529, une délivrance est faite à Michel Calvet, à Montélimar. 11 deniers sont mis en boîte. (B, 5.)

Le 11 août 1530 (?), les gens des comptes accusent aux généraux maîtres la perte d'une boîte de Montélimar, où il y avait 11 petits tournois. (6 *Liber*, 574, recto.)

Le 10 mars 1530, permis à Pierre Guérin, maître particulier de Romans, d'ouvrer 100 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 113, recto.)

Le 11 mars 1531, permis au même d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 174, recto.)

Le 20 avril 1531, permis au même d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 181, recto.)

Le 27 avril 1532, envoi à Paris des fers de Crémieu à la nouvelle différence ; il y a 2 piles et 4 trousseaux de petits deniers tournois. (7 *Liber*, 215, verso.)

Le 28 mars 1532, permis au maître particulier de Romans d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 235, recto.)

Le 26 août 1533, permis au même d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 291, verso.)

Le 14 novembre 1533, permis à Pierre Vincent, maître particulier de Grenoble, de frapper 50 marcs de doubles et deniers tournois, par moitié. (7 *Liber*, 289, verso.)

La même autorisation répétée au folio 292, recto, parle de 60 marcs d'œuvre.

Le 5 mars 1533, permis à Pierre Vincent d'ouvrer 50 marcs de monnaie noire. Cette autorisation n'ayant pu être utilisée, l'exécution en est reportée au 13 juin 1534. (7 *Liber*, 298, verso.)

Le 14 mars 1533, permis à Pierre Guérin, maître particulier de Romans, d'ouvrer 50 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 299, recto.)

Le 3 juin 1534, permis au même d'ouvrer 50 marcs de deniers tournois. La frappe en est, par autorisation nouvelle, reportée avant la Toussaint. (7 *Liber*, 300, verso.)

Le 24 octobre 1534, le même demande à ouvrer 215 marcs de billon, à environ 1 denier 6 grains de loi, qu'il a entre les mains. Permission lui en est accordée, mais on l'avertit de ne plus se charger de bas billon. (7 *Liber*, 330, recto.)

Le 12 novembre 1534, permis à Pierre Vincent d'ouvrer 60 marcs de deniers tournois. (7 *Liber*, 331, recto.)

Le 6 mars 1534, permis à Pierre Vincent d'ouvrer 30 marcs de deniers et de doubles tournois. (7 *Liber*, 336, recto.)

Le 9 mars 1534, permis à Pierre Guérin, maître particulier de Romans, d'ouvrer 60 marcs en deniers et en patars. (7 *Liber*, 336, recto.)

Le 16 septembre 1535, permis à Pierre Guérin d'ouvrer 50 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 358, recto.)

Le 17 mars 1535, permis à Jacques Foucard, maître particulier de Montélimar, d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. Il avait demandé à faire des doubles et des deniers tournois. (7 *Liber*, 402, recto.)

Le 7 avril 1535, permis à Jacques Pinatel, maître particulier de Romans, d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 406, recto.)

Le 17 septembre 1536, permis à Jacques Pinatel d'ouvrer 60 marcs de monnaie noire. (7 *Liber*, 411, recto.)

Le 1er février 1536, Urbain Tybaud, garde de Crémieu, apporte à la Chambre 9 trousseaux et 8 piles à monnaie noire, sur l'ordre des gens des comptes. (7 *Liber*, 450, recto.)

Le 27 février, les coins à monnaie noire de Grenoble sont déposés à la Chambre des comptes ; il y entre 3 piles et 6 trousseaux à deniers tournois. (7 *Liber*, 453, recto.)

Le 4 avril 1536, les fers à monnaie noire de Romans sont saisis ; il y a 7 piles et 13 trousseaux à deniers tournois.

Le lendemain, saisie à Montélimar de 1 pile et 1 trousseau à deniers tournois. (7 *Liber*, 464, verso.)

Le 27 juin 1537, permis à Claude Monnier d'ouvrer à Romans 60 marcs de monnaie noire. Cette autorisation, non utilisée, lui est rendue le 7 août 1537. (7 *Liber*, 463, recto.)

Le 6 septembre 1537, permis à Claude Monnier, maître particulier de Romans, d'ouvrer 120 marcs de doubles et de deniers tournois. (7 *Liber*, 481, recto.)

Le 17 septembre 1537, permis à Jacques Pinatel d'ouvrer à Crémieu 50 marcs de monnaie noire. C'est une permission rendue. (7 *Liber*, 483, recto.)

Le 15 septembre 1537, permis à Jacques Pinatel d'ouvrer 60 marcs de noir en doubles et petits tournois. (7 *Liber*, 482, recto.)

1540. — 19 mars. Ordre de frapper des petits deniers tournois, à 18 grains de loy A. R., à 2 grains dudit A. R. de remedde et de 21 sols de taille (252 pièces) au marc, qui eurent cours pour 1 denier tournois pièce. (Reg. entre deux ais, 91, recto.)

Au 19e mars 1540, fut faict denyers tournois à 18 grains de loy A. R., de 18 grains ou environ de poix pièce, au feur de 252 pièces au marc, ayans cours pour 1 denier tournois pièce, semblables en forme aux preceddans.

1° FRANCE. — 2° DAULPHINÉ.

Les figures annexées donnent :

1° 2 lis dans un trèfle. TVRONVS CIVIS FRANC.

2° Lis et dauphin dans un trèfle. TVRONVS CIVIS FRANCO. (Bal., 199, 201, recto. — Lotier, 163, recto.)

1541. — 5 août. Ordonnance royale sur le cours des deniers tournois. (A. N., Z, 3168, 1.)

1541. — 6 septembre. Ordonnance de la Chambre sur le remède de l'ouvrage des petits deniers tournois. (A. N., Z, 3168, 8.)

1541. — 6 novembre. Mandement des généraux maîtres à Bordeaux pour fabrication de petits deniers tournois. (A. N., Z, 3168, 11.)

1543. — 7 mars. A Paris, Bastien de Riberolles ne fera aucun ouvrage de deniers tournois, sans congé de la Chambre. (Sorb., 174, 9, verso.)

1545. — 11 janvier. Ordre de faire en Dauphiné des petits tournois, à Grenoble et à Romans, avec des liards et des doubles, jusqu'à 1,000 marcs. (A. N., Z, 3168, 226.)

1546. — 6 janvier. Défense, jusqu'à nouvel ordre, de faire des petits deniers tournois. (A. N., 3168, 218.)



DENIERS TOURNOIS

Description.

—

BAYONNE.

619. — + D : ancre. Deux lis dans un trèfle double.

℟. ..... FRANCORV..... Contour de quatre arcs doubles à annelets.

Collection Legras.

BOURGES.

620. — + FRANCISCVS FRANCORV · REX · B feuille de rosier sauvage. Deux lis dans un trèfle; un point dans les angles extérieurs. Deux points dans les boucles de l'R de FRANCISCVS.

℟. + TVRONVS · CIVIS · FRANCORV · B feuille de rosier sauvage. Croix dans une quartefeuille. Point dans les angles extérieurs.

C'est l'essai en étain, revêtu d'une feuille d'argent, d'un denier frappé par Pierre Ronsart, de 1534 au 20 mai 1540.

Ma collection.

DIJON.

621. — Point sous les treizièmes lettres. + FRANCISCVS : FRANCOR :, etc. Contours simples. Point sous l'A de FRANCOR.

Collection Legras.

GRENOBLE.

622. — FRAN · D · G · FRANC...... Deux lis et Z au-dessous, dans un trèfle à annelets.

℟. ....NOMEN · DNI : BENED.... Contour à annelets; croix évidée; au-dessous, Z.

Ma collection.

Probablement d'Huguet Thury.

623. — Rose au-dessus du contour tréflé. Un lis et un dauphin. Le contour du revers également tréflé.

Collection Legras.

624. — + FRANCISCVS..... REX L.

℟. TVRONVS..... rose.

Collection Legras.

LIMOGES.

625. — + FRANCISCVS, etc., REX : D. Deux lis.

℟. TVRONVS CIVIS F : COR....

Collection Legras

LYON.

626. — FRANCISCVS.... NCORVM ⁝ REX Deux fleurs de lis dans un trèfle.

℟. TVRONVS ⁝ CIVIS ⁝ FRACOR.... Point sous l'S de CIVIS. Croix blanche dans un contour de quatre arcs.

16 millimètres 1/2. — Ma collection.

627. — + FRANCISC D G FRANCO RE trèfle. Annelets dans les angles extérieurs du trèfle. Annelet sous le premier R de FRANCO.

℟. + SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM trèfle. Croix blanche dans une double quartefeuille à annelets. Trèfles dans les angles rentrants extérieurs.

Ancienne collection Regnault.

628. — Trèfle + SIT, etc. Contour perlé, avec points dans les rentrants du contour perlé. Croix blanche.

℟. ...... RX · I (F?) trèfle +. Point entre les deux lis. Points dans les rentrants du contour perlé.

Collection Legras.

629 — FRANCISC : D : G : FRANCO REX trèfle +. Deux fleurs de lis dans un contour tréflé, avec trois annelets extérieurs.

℟. SIT · NOMEN · DNI · BENEDICTVM. Croix blanche dans quatre arcs doubles à annelets; dans les rentrants extérieurs, quatre fleurons tréflés.

Essai d'argent de la collection Récamier.

630. — Essai en argent, avec F trèfle +, etc.

Cabinet de France.

631. — + FRANCISCVS..... VM RX trèfle. Deux lis dans un trèfle, avec points extérieurs aux angles rentrants.

℟. + SIT NOMEN DNI BEN.... T trèfle. Croix blanche dans une quartefeuille perlée aux angles, et munie de points aux rentrants extérieurs.

16 millimètres et demi. — Ma collection.

MONTÉLIMAR.

632. — + FRACISCVS, etc. Un lis et un dauphin dans un contour tréflé. Un annelet sous l'A de FRACISCVS.

℟. SIT · NO · DO · BENE · F (ou P) +. Contour à annelets. Point sous le T de SIT.

Collection Legras.

PARIS.

633. — + FRANCISCVS : FRACOR : REX : . Annelet dans les angles extérieurs du trèfle.

℟. TVRONVS CIVIS FRANCOR. Point sous l'O de FRANCOR.

Ma collection.

634. — + FRANCISCVS ? FRANCO : RX. Point sous l'X de RX.

℟. + TVRONVS : CIVIS : FRANCO. Point sous l'O de FRANCO

Ma collection.

635. — FRAN, etc. Deux lis dans deux arceaux forment l'écu; dessus, un croissant; dessous, A.

℟. SIT, etc. Croisette dans quatre arceaux.

Catal. R. et F., n° 1080 *ter*.

Voici une pièce qui a tressailli sur le coin.

636. — + FRANRACVS · D · G · FRANCO REX. Deux lis. Point sous l'O de FRANCO.

℟. + TVRONVS CIVIS merlette FRA FRANCORVM. Croix blanche pointée; dessous, A.

Collection Legras.

Frappé à la Monnaie des Etuves, par Bastien de Riberolles.



637. — + FRANCI... ... FRANCO · REX. Point sous l'O de FRANCO.

℟. (Turonus civis) FRANCOR. Croix blanche pointée; au-dessous, A. Annelet sous l'O de FRANCOR.

Collection Penchaud.

638. — + FRANCISCVS · D · G · FRANCO · REX. Deux lis.

℟. — + TVRONVS · CIVIS : FRANCORVM. Croix blanche dans quatre arcs perlés. Sous la croix, A.

Collection Penchaud.

POITIERS.

639. — + FRANCISCVS FRAN REX. Point entre les deux lis. Point sous le second C de FRANCISCVS.

℟. TVRONVS : CIVIS : FRA : REX. Point sous le C de CIVIS.

Collection Penchaud.

Billon très-clair; flan épais. Essai.

Probablement de Laurent de Chenevelles.

ROMANS.

640. — Lis et dauphin dans un trèfle, avec points extérieurs.

℟. Croix alésée dans un contour, avec points extérieurs.

Collection Legras.

641. — Même pièce avec le différent G de Pierre Guérin.

Collection Legras.

ROUEN.

642. — + FRANCISCVS × FRACORV × REX • . Point sous le deuxième R de FRACORV.

℟ TVRONVS × CIVIS ? FRANCORV. Croix dans quatre arcs. Point sous l'A de FRANCORV.

Collection Penchaud.

643. — FRANCISCVS deux sautoirs superposés FRANCORV deux sautoirs superposés REX. Point sous le C de FRANCORV.

℟. + TVRONVS deux sautoirs CIVIS (?) FRANCORV. Point sous l'A de FRANCORV.

Ma collection. — Catal. R et F., n° 1064.

644. — Même pièce avec le revers + TVRONVS deux croisettes superposées CIVIS • FRANCORVM.

Collection Boudeville.

645. — FRANCISC deux croisettes superposées D · G · FRANCOR......

℞. + TVRONVS deux croisettes superposées CIVIS cœur FRANCO... Sous la croix blanche, B. Point sous l'A de FRANCO.

Collection Legras.

646. — + FRANCISCVS deux croisettes superposées FRANCR.. ... Point sous le C de FRANCR.

℞. + TVRONVS(?)..... S ∘ FRANCORV. Point sous l'A de FRANCORV.

Ma collection.

647. — + FRANCISCVS FRANCORV trèfle REX.

℞. + TVRONVS deux croisettes superposées CIVIS deux trèfles FRANCORV. Point sous l'A de FRANCORV.

Ma collection.

648. — + FRANCISC : D : G : FRAN.... REX. Deux lis dans un trèfle.

℞. + TVRONVS (?) CIVIS (?) FRANCOR. Croix blanche dans un contour de quatre arcs. Sous la croix, B.

Collection Boudeville.

649. — FRANC · D · G · FRANCO · RX. Point sous l'X de RX.

Collection Legras.

SAINT-POURÇAIN.

650. — + FRANCISCVS : FRANCORVM : REX : I. Deux lis dans trois arceaux

℞. + SIT · NOMEN · DNI · BENE. Croix dans quatre arceaux perlés.

19 millimètres. — Delombardy, n° 264.

Frappé par Jehan Menudet.

TOURS.

651. — + FRANCISCVS, etc. Point sous l'I de FRANCISCVS.

Collection Legras.

TOULOUSE.

652. — FRANC..... Annelet sous le C de FRANC.

Collection Legras.

VILLEFRANCHE.

653. — + FRANCISCVS, etc. Point entre les deux lis vers le bas.

℟. + TVRORVS... : F : C V gothique. Croix blanche.

Collection Legras.

VILLENEUVE-SAINT-ANDRÉ-LÈS-AVIGNON.

654. — La légende manque, la pièce ayant les bords cisaillés. Deux lis dans un trèfle perlé; un point entre eux.

℟. Croix blanche pointée; dessous, R. Légende illisible.

Ma collection.

655. — Dans la collection Legras se trouve un exemplaire meilleur. On y lit FRA... S · D · G · RX FR. Ici, le contour est tréflé.

Frappé par Jean de Farges, après la réouverture de la Monnaie, en 1543.

656. — Bourdons en sautoir FRACISCVS : FRACOR (?) REX. Deux lis.

℟. Bourdons en sautoir SIT · NO · DNI · BENEDICT.

Ma collection.

Frappé par Jérôme Bourdin, de 1533 à 1539.

Indéterminé.

657. — Le Catalogue Rollin et Feuardent, numéro 1064, cite un denier tournois à la légende TVRONVS CIVIS FRACORVM, frappé à Saint-Quentin.

Pendant le règne de François Ier, l'atelier monétaire de Saint-Quentin n'a jamais fonctionné.

RECHERCHES

SUR LES

MONNAIES FRAPPÉES A TURIN

AU NOM DE FRANÇOIS Ier, ROI DE FRANCE

Au commencement de l'année 1536, François Ier s'empara de la Savoie et du Piémont, dès le début de la campagne entreprise pour envahir le duché de Milan, que la mort du duc François Sforza, décédé sans héritiers, laissait ouvert aux prétentions déjà bien anciennes du Roi de France.

A la nouvelle de cette agression, les troupes impériales envahirent de leur côté la Provence, d'où elles furent assez promptement chassées.

La trêve de Nice, qui devait durer dix ans, fut signée en 1538, et, par la teneur de ce traité, François Ier restait maître de la Savoie et du Piémont.

En 1542, la guerre éclata de nouveau, et Nice fut assiégée. Deux ans plus tard, le 14 avril 1544, eut lieu la bataille de Cerisoles, qui conserva le Piémont à la France. Mais les troupes d'occupation durent bientôt évacuer cette province, pour aller faire tête à la double invasion dont le royaume était menacé.

Enfin, le 17 septembre 1544, fut signé le traité de Crespy, qui laissait à François Ier la possession de la Savoie et du Piémont.

Le 31 mars 1547 (n. st.), François Ier mourut au château de Rambouillet, à l'âge de cinquante-deux ans.

L'illustre explorateur de la numismatique italienne, feu Domenico Promis, ne voyant probablement dans les monnaies frappées à Turin, au nom de François Ier, que des monnaies purement royales et françaises, ne s'en est pas occupé, du moins à ma connaissance.

Ayant eu le bonheur de retrouver un certain nombre de documents officiels qui élucident l'histoire de cette série numismatique, je vais m'efforcer de combler la lacune laissée dans l'œuvre excellente de M. Promis.

Je reproduirai d'abord intégralement les documents en question.

I

15 mars 1537 avant Pâques (15 mars 1538, n. st.). A Thurin.

Marc de Varembert, de Quiers, pourveu de l'office de maistre de la Monoie de Thurin par Guillaume du Belloy, seigneur de Langey, gentilhomme de la chambre du Roy, gouverneur pour ledit seigneur à Thurin, en vertu du pouvoir à lui donné par Sa Majesté, aux honneurs, authorités, prérogatives, prééminences, franchises, libertés, droits, profits, revenus, émolumens, qui lui seront cy après ordonnés en l'estat qui sera dressé en ladite Monoye.

Signé : Charles du Belloy ; par le commandement de Monseigneur de Langey, gouverneur pour le Roy à Thurin : Bayard. Scellé de cire rouge.

(Biblioth. de la Sorbonne, reg. H, 1, 9, n° 174, f. 22, recto.)

II

28 avril 1538. (Pâques, cette année, tombait le 21 avril.)

Ordonnance des monoyes qui se bastent à Thurin.

S'ensuyt une ordonnance de monnoyes faicte par monseigneur le maître général des Monnoyes Domeync Fyande de Quyers, pour besoigner à Turin, commensant le (date laissée en blanc) d'avril, l'an 1538.

Le maistre particullier de la Monnoye sera tenu de payer l'an 74 écus 1/4 d'or soleil, pour chacun marc de fin.

Item, et pour chacun marc d'argent, à rayson de fin 14 livres 14 sols qui vallent, monnoye de Piedmond, 14 sols, à raison de 45 sols l'escu au soleil.

Se feront les escus au soleil qui seront en loy à 22 karats 5/8 de karat, et en taille 71 écus 1/2

pour marc; ils auront de remedde en loy deux octaves et en taille 24 grains pour chacun marc.

Se feront le (*sic*) testons qui seront à 10 deniers 18 grains de loy et en taille testons 25 2/3 pour marc. Auront de remedde en loy 2 grains, et en taille 4 deniers et demi pour marc.

Se feront les soulz à 3 deniers 15 grains en loy et en taille, pièces 94 5/6 pour marc, auront de remedde en loy 2 grains, et en taille 3 deniers 8 grains pour marc.

Se feront liardz que les quatre vauldront ung soulz, qui seront en loi à 2 deniers 1 grain et en taille 224 liardz au marc et auront de remedde en loy 2 grains et en taille cinq pièces.

Se feront doubles qui vauldront les six ung soulz, qui seront à 1 denier 11 grains en loy et en taille à 251 doubles pour marc, auront de remedde en loy 2 grains et en taille six pièces.

Se feront deniers que les douze vauldront ung soulz, qui seront en loy à 17 grains, et en taille deniers 281 ; ces 281 pièces auront de remedde en loy 2 grains et en taille 8 pièces et demye.

Le maistre particullier de la Monnoye aura pour son brassaige 6 soulz pour chacun marc denier d'argent qu'il fera forger, dont il payera ung liard de seigneuriage pour marc; *item* ung liard pour le graveur de coings de la Monnoye; *item* payera aux ouvriers 3 liards pour marc, et aux monnoyeurs ung liard et demy pour marc, et le demourant est pour la despence comme charbon, croyseaux, *vinipierre* (?); s'il est descheits de l'argent et cuyvre et aultres choses necessayres qui sont sur ledit brassaige.

Ledit maistre payera de seigneuriage ung lyard pour chacun marc d'œuvre d'argent, et pour chacun marc d'œuvre d'or, c'est pour chacun marc des escus ung quart d'escu.

Item tous les remeddes qui se trouveront tant en loy que en poix.

Ledit maistre de la Monnoye sera tenu payer les officiers de la Monnoye, comme général, garde, contregarde, essayeur (c'est leurs gaiges), de troys moys en troys moys, et se prendront lesdits gaiges sur les seigneuriages, remeddes et émoluments appartenant au roy sur la Monnoye, et portant le maître quictance des officiers susdits, luy seront entrez en ses comptes.

S'ensuyt l'ordonnance faicte par monseigneur le général de la Monnoye, Dominic Fyande, et par la garde de ladite Monnoye, Jehan Pierre Gastand, et par le contregarde Nicollas Beautuset (suit un mot illisible).

Et premier :

Item se donnera audit maître de la Monnoye pour l'or, c'est assavoir pour l'euvre des escus, pour son blanchiment, six grains pour marc. — Je diz : 6 grains

Item se donnera pour marc de testons et le blanchiment, audit marc, huit grains. — Je diz : 8 grains.

Item se donnera pour les soulz, c'est pour le blanchiment, audit marc, ung quart de pièce. — Je dis : 1/4 de pièce.

Item pour les doubles se donnera deux pièces pour marc. — Je diz : 2 pièces.

Item pour les deniers aussi deux deniers par marc : Je diz : 2 pièces.

Et a esté fait se vingtiesme d'apvril 1538.

Item pour les lyards une pièce. — Je diz : 1 pièce.

Dominique Fianda, général de la Monnoye; Jehan Pierre Gastandi, garde de la Monnoye de Turin; Nicollas Beautuset, contregarde.

(Archives de Grenoble, *Octavus Liber Pedum*, folios 53, recto, à 54, verso.)

III

15 mai 1538.

Thurin. — Argent. (Archives nationales, carton Z, 1ᵃ, 1009-10.)

Boueste de deniers douzains, à 3 deniers 15 grains fin, à 2 grains fin de remedde, de 7 sols 10 deniers et 5/6 de denier de taille au marc, — ayant cours pour 12 deniers tournois pièce, — et ce par ordonnance du seigneur de Langay, lieutenant pour le roy en la principauté de Pyedmont, en date du 15ᵉ jour de may 1538, dont ont esté faictes plusieurs délivrances du 17ᵉ jour d'avril 1538 au 13ᵉ jour de décembre exclud audit an, en laquelle boueste avoir 19 sous 5 deniers desdits blancs, etc. (Cela fait 233 pièces en boîte, soit 167,760 pièces frappées, 94 et 5/6 au marc.)

Item il feut faut au mesme lieu une autre boueste de deniers lyardz à 2 deniers 9 grains fin, de 24 sols de taille au marc (288 pièces), dont ont esté faictes plusieurs délivrances du 28 may 1538, que la première feut faicte, jusques au 15ᵉ jour de décembre exclud audit an, en laquelle boueste avoit 4 livres 12 sols 6 deniers. (Cela fait 1110 pièces en boîte, soit 799,200 liards frappés.)

Item une boueste de testons à 10 deniers 18 grains fin, de 25 1/3 au marc. Il y avoit un teston en boîte; cela représente une fabrication de 700 pièces. Une seule délivrance, du 26 septembre 1538.

Item une boite de doubles tournois à 1 denier 11 grains fin, et de 20 sols 11 deniers de taille (251 pièces au marc). Deux délivrances, les 14 et 16 novembre 1538. Il y avoit 15 deniers en boîte, représentant 10,800 pièces frappées.

Vient ensuite le compte des dépenses faites. On y lit :

A Dominique Fianda de Quiers, général subsidiaire sur le fait des monnoies, en la principauté de Pyedmont, pour ses gaiges, etc.

Le nom du maître particulier que concerne ce compte est écrit Valembercq ou Vallembercq.

Nota. — Ce registre est rongé de piqûres et en fort mauvais état.

IV

30 juillet 1538.

C'est le compte de la Monnoye de Thurin, en Piedmont, de deniers escuz d'or sol, à 22 karats 5/8 de karat de remedde, et de 71 1/2 de poix au marc de Paris, et à 24 grains de remedde quant au poix, sur chascun marc, lesquelz escuz ont cours pour 41 sols tournois pièce, de l'ouvraige faict par Marc Vallembercq de Quiers, estably maître particullier de ladite Monnoye, par l'ordonnance de monseigneur de Langay, le 15ᵉ jour de may 1538, lequel maître et officiers de ladite Monnoye feirent le serment es mains du premier président audit Thurin, en laquelle boueste avait 249 grains d'or pour faire les jugements dudit ouvraige, de vingt-huit délivrances particulières faites en ladite Monnoye, commençant, la première desli-

vrance, le 30[e] jour de juillet, l'an 1538, jusques au 15[e] jour de décembre exclud en suivant audit an, qui font, sellon l'ordonnance dudit seigneur de Langay, 4480 escuz et 20/24 desdicts escuz sol, poysant à raison de 6 desdits grains d'or pour chascun 100 desdits escuz deslivrés. (Encore un calcul que je ne comprends guère ; je ne trouve en effet que 4150 écus frappés.)

Escuz d'or sol à 23 karats à 1/8 de karat de remedde, de 71 et 1/6 au marc, courant pour 45 sols tournois, faits en achapt par Gabriel Tat, maître particulier d'icelle Monnoie. Trois délivrances seulement, les 25 et 30 juillet et 18 novembre 1539. En boueste, 3 deniers desdits escuz, qui font 600 d'iceulx.

Écus semblables aux précédents. Une délivrance le 16 décembre 1540. Mis en boîte 1 écu, en représentant 200 frappés.

Écus semblables aux précédents. Une délivrance le 19 août 1542. Mis en boîte 1 écu, en représentant aussi 200 frappés.

En résumé, Marc Varemberg ou Valembercq a frappé 4150 écus au soleil, et Gabriel Tat, 1000 seulement.

V

10 octobre 1538.

Messeigneurs, ces jours passez l'on m'a apportée en cette ville certaine quantité de la monnoye que le roy faict bastre en Pyemond, en sa ville de Thurin, comme grandz blanchz et liardz, aux fins de donner court à la dicte monnoye part le pays et pour ce que l'on m'a donné entendre que vous avez faict crier tant à Briançon, en votre ville de Grenoble, que ailleurs par le pays du Daulphiné, le court d'ycelle monnoye, je vous ay bien vollu escripre la présente part ce porteur, pour en avoir votre advis et comment vous en usez et aussi si elle a mise en la ville de Lyon, affin que j'en puisse ordonner de par dessa comment vous avez. Cart je n'ai icy nully à qui je me fye, ni qui me puysse donner entendre si la dicte monnoye a la loy telle que celle qui se bact en France et en Daulphiné, et si elle est de telle mise ou moindre ; pourquoy vous prie m'en escripre votre advys.

Messeigneurs, après m'estre recommandé de bien bon cueur à voz bonnes grâces, je prie Nostre-Seigneur vous donner en santé, bonne vie et longue.

De Chambéry, ce 10[e] jour de octobre.

Votre humble frère et amy,
REYMOND PELLISSON.

Au dos est écrit : *Messeigneurs, Messeigneurs de la Chambre des comptes de Grenoble.*

(Lettre originale, insérée à l'*Octavus Liber Pedum*, entre les folios 55 et 56. Archives de Grenoble.)

VI

12 octobre (1538).

Monseigneur,

Nous avons receu voz lettres par un pourteur et touchant ce que nous escrivés de la monnoye douzeins et liardz battus et forgés en la Monnoye de Turin, il est vray que nous avons

entendu que à ceste foyre de Brianson, les marchands y ont donné cours; maiz ce a esté sans que nous en ayons baillé aucune permission, et estions en délibération d'entendre, comme l'on en faict à Lyon, et nous informer de monsieur le maistre Michault Guilhein, qui feust, en Pyemond, commissaire par le roy pour le faist d'icelle Monnoye, si ledit seigneur entend que iceux denyers ayent cours deça les montz; mais que la compagnie soyt assemblé qui sera pour la Toussaintz, l'on en fera faire essay et cependant nous aurons le susdit rapport, et de ce que en trouverons serés adverty.

Monseigneur, nous nous recommandons tousiours bien fort à votre bonne grâce et pryons le Créateur vous donner en sancté longue vie.

De Grenoble, ce 12e d'octobre.

Voz humbles frères et bons amys les gens des comptes du Daulphiné.

A Monseigneur, Monseigneur le Président de Savoye.

(Minute formant le folio 55 de l'*Octavus Liber Pedum*. Archives de Grenoble.)

VII

13 octobre 1538.

JHUS-Ma (*Jesus-Maria*).

Messire le général, mon bon frère et amy, à vous de bon cueur me recommande.

Jey receu vostre que vous maves escripte par les meyns de monsieur le mestre de Cremyeu, Pierre Mestre, dont ay veu le contenu de vostre lectre et au reguart de l'or et de la monnoye que l'on fet à présent à Turyn, sy le roy a fet l'ordonnance, sa volonté soye fecte; sy autre que le roy en son conseyl l'on fecte, elle a esté fecte au gros prégeudisse deu roy et de la chose publique, dont je ne m'en m'esbays pas fort, car ils sont coustumyes à ce fect.

Au reguart de ce que vous m'escrypves que messeigneurs des contes vous hont donné charge de me avertyr sy la monnoye doyt avoir cours, je vous avertys que si le roy a fecte l'ordonnance, estant de loy et de poys, elle doyt avoir mysse. Autrement je m'en reporte à messeigneurs des contes et généraux des pays, nonnostant me semble que seroyt fort bon de en avertyr le roy et son conseil de l'abus.

Vous avisant, messire le général, que sy ge aves deu dict houvrayge, je parlerés plus ardymant que je ne feys.

Au reguart de ce que le roy me manda de là les monts, je ne voulu jamés consantyr de batre monnoye à meyndre poys ny à meyndre loy que l'ordonnance deu roy, pour quoy vous avertys deu tout.

En me recommandant à messeigneurs des contes, de bon cueur, et que ilz me trouveront tousiours leur serviteur et amy. An pryant Notre-Seigneur vous donner sancté. — Escript à Lion, ce 13e de hotobre 1538.

Votre frère, serviteur et amy,

MICHEL GUILHEN.

Mestre de la Monnoye de Lion.

Au dos est écrit : *A Monseigneur le général des Monnoyes du Dauffyné, à Cremyeu.*

(Lettre originale insérée après le folio 55, *Octavus Liber Pedum.* Archives de Grenoble.)

Nota. — Le 28 janvier 1539 (1540, n. st.), l'usage des lettres d'atelier est ordonné. La lettre V est attribuée à Turin.

VIII

12 juillet 1540.

Au dos: Ouverture de la Monnoye de Thurin, le 12e juillet 1540.

François, par la grace de Dieu roy de France, à tous ceux qui ces presentes lettres verront, salut. Comme par l'ordonnance dernierement faite par nous à Bloys, le 19e jour de mars dernier passé, entre autres choses eussions ordonné que notre voulloir et intention estont que autres Monnoyes que celles mentionnées en icelle ordonnance feussent ouvertes, semblablement que autres espèces de monnoyes que celles y désignées n'eussent aucun cours, neantmoingt et depuis, advertis deument que en notre païs de Piedmont ne couroient que espèces de monnoye blanche et noire d'autre forge et coing que du notre, et que au moyen de ce que notre Monnoye de Thurin n'estant ouverte, ains close du tout, que ne l'avions comprise en notre susdite ordonnance, estant de nécessité que noz officiers et subgectz dudict pais soy aidâssent desdictes monnoyes, à faulte qu'il ne se en trouvoit audict pays et semblablement que ne s'en forgeront en notre dicte Monnoye de Thurin, à nos coings et armes, chose de grande vexation à nosdicts officiers et subgectz, perte et dommaige à notre République esdict pais, à quoi désirans pourveoir, voullons et nous plaist que incontinent notre dicte Monnoye de Thurin soit ouverte, et que en icelle par maistre particulier d'icelle deument cautionné selon noz ordonnances royaulx, soient forgez escus soleil de 71 et 1/6 d'escu de poix au marc, de sorte qu'ils soient de 2 deniers 16 grains trebuchans de poix chascune pièce, à 23 karatz de loy, à 1/8 de karat de remede; plus soient forgez deniers douzains de 91 pièces, quart de pièce au marc, de sorte qu'ils soient de poix de 2 deniers 2 grains chascune pièce, blanchies et monnoyées, à 3 deniers 16 grains de loy argent le roy, à 2 grains dudict argent le roy de remede; plus autres menues monnoyes par nous désignées en notre dicte ordonnance dernierement par nous faicte audict Bloys, des poix, loy et remeddes et en telle quantitté que par noz amiz et feaulx conseillers et généraulx de nos Monnoyes à Paris, sera mandé ausdict maistre particuller de la dicte Monnoye et officiers d'icelle; et en oultre avons tolléré et permis à nosdicts officiers et subgetz en nostredicte principaulté de Piedmont *user?* (ce mot est illisible) des menues monnoies marquées et tollérées par notre amé et feal conseiller et général de nos dictes Monnoyes, messire Philippe de Laultier, par cy devant par nous envoyé et députté à ces fins, audict Piedmont, ils puissent librement user, traffiquer, recevoir et payer, et ce jusques au temps et terme de deux moys seullement, à compter du iour de la publication de cesdictes presentes en notre ville de Thurin et autres dudict pays, et cez dictz deux moys passez et expirez, avons icelles monnoyes, semblablement toutes autres, esdictz pays du tout interdictes, deffendues et regectées, interdisons, deffendons et regectons hors de cours et mise, et icelles voulons estre mises au feu pour billon, portées et livrées en notre Monnoye dudict Thurin, pour y estre converties en autre bonne

monnoye à noz coings et armes, et selon les patrons dernierement figurez par notre dicte derniere ordonnance, et ce sur peine de puignicion corporelle et d'amende arbitraire selon l'exigence des cas; et pour ce que de ces presentes l'on pourra avoir affaire, en plusieurs et divers lieux, nous voullons que au vidimus d'icelles foy soy adjoustée comme à ce présent original, car tel est nostre plaisir. Donné au Bourget, le 12e jour de juillet, l'an de grâce 1540 et de notre règne le 27e.

Vu :

Par le Roy en son conseil, BAYARD.

(A. N., carton Z, 1a, 536.)

IX

27 avril 1541.

Clôture de la Monnaie de Thurin. (Archives nationales, reg. H, Z, 3161, p. 267.)

X

1er juillet 1541.

Réouverture de la Monnaie de Thurin. (Archives nationales, Z, 3168, folio 2)

XI

(Registre des Archives nationales, carton Z, 1a, 1009-1010.)

COMPTE DE DÉLIVRANCE DES MONNAIES.

Boîte de grands blancs douzains de 7 sous 8 deniers de poids à 4 deniers 6 grains A. R., faicts en achapt par Gabriel Tat, maître particulier de ladite Monnoie, dont a esté faicte une deslivrance seullement le 25e jour de juillet 1539.

Il y avoit en boueste 1 denier desdits grands blancs douzains, qui font 60 sols d'iceux (soit 720 pièces frappées).

Boîte de gros testons. Plusieurs délivrances, du 25 juillet 1539 jusqu'au 10 avril exclus 1540. Il y avoit en boîte 2 sols 4 deniers desdits testons, soit 28 pièces, représentant 19,600 pièces frappées. Ils étaient à 11 deniers 6 grains de loi et 25 1/2 au marc.

Suit un compte des dépenses, dans lequel se trouve ceci :

Pour les gaiges de Jean (Pierre?) Gastandi et Dominique Fouger (ou Fougre), gardes.

Item les gaiges de Jehan-Pol de Nerins, tailleur.

Boîte de douzains à 4 deniers 4 grains de loi A. R. et de 7 sols 8 deniers de poids (92 pièces

au marc), dont plusieurs délivrances, du 22 avril 1541 jusqu'au 14 janvier suivant exclus. Il y avait en boîte 3 sols 5 deniers, soit 41 pièces, représentant 29,500 pièces frappées.

Boîte de douzains à 3 deniers 16 grains A. R. et de 7 sols 7 deniers 1/4 de poids (91 pièces et 1/4 au marc), dont il y a eu plusieurs délivrances, du 1er septembre 1541 au 22 août 1542 exclus. Il y avait en boîte 53 sols 11 deniers, ou 647 pièces, représentant 465,840 pièces frappées.

Boîte de liards à 2 deniers 6 grains A. R. et de 19 sols 3 deniers de taille (231 pièces). Il y a eu plusieurs délivrances, du 24 octobre 1541 au (date en blanc) juin 1542 exclus. Il y avait en boîte 9 livres 4 sols 6 deniers, qui font 6640 d'iceulx deniers (ce calcul m'échappe). Cela représenterait 4,780,600 pièces frappées. (Il n'y avait en réalité que 2208 pièces en boîte, ce qui ne représente que 1,589,760 pièces frappées.)

Boîte de doubles tournois à 1 denier 6 grains A. R. et de 16 sols 4 deniers de taille (196 au marc). Il y a eu plusieurs délivrances, du 4 avril 1541 au 24 août 1542 exclus. Le chiffre des deniers en boîte a disparu, le papier étant rongé.

Boîte de deniers tournois noirs à 18 grains de loi A. R. et de 20 sols de taille (240 pièces au marc). Il y a eu plusieurs délivrances, du 11 mars 1541 au 5 avril en suivant audit an. Il y avait en boîte 47 sols 6 deniers (570 pièces, représentant 410,400 pièces frappées).

Ici l'un des gardes est nommé Jean-Pierre Gastandi.

Boîte de doubles tournois semblables aux précédents en forme et en poids. Il y a eu plusieurs délivrances, du 26 août 1542 au 12 octobre 1543 inclus. Il y avait en boîte 31 deniers (ce chiffre est douteux). Cela représenterait 22,320 pièces frappées.

Boîte de liards semblables aux précédents en forme et en poids. Une délivrance, le 21 décembre 1543. Il y avait en boîte 4 sols 9 deniers desdits liards (57 pièces, représentant 41,040 pièces frappées).

Boîte de liards semblables, dont deux délivrances, du 10 mars 1542 avant Pâques et du 22 août 1543. Il y avait en boîte 18 sols 3 deniers desdits liards (219 pièces, représentant 157,680 pièces frappées).

Boîte de douzains semblables aux précédents en forme, poids et loi. Deux délivrances, les 24 mai et 16 juillet 1544. Il y avait en boîte 7 sols 2 deniers desdits deniers qui font 2058 d'iceulx. (Je ne comprends pas ces chiffres.) A mon compte, cela fait 86 pièces en boîte, représentant 61,920 pièces frappées.

Boîte de liards semblables aux précédents. Deux délivrances, du 1er février 1543 et du 16 juillet 1544. Il y avait en boîte 8 sols (chiffre tronqué).

Du 22 août 1543 au dernier jour de janvier audit an, néant (à la dépense), pour ce qu'il y a eu chômage en ladite Monnoie durant ledit temps.

(Registre des Archives nationales, carton Z, 1a, 1009-1010.)

TURIN.

Pièces ordonnées le 28 avril 1538 :	Pièces frappées par Marc Varemberq :
Écus au soleil à 22 karats 5/8 (lisez à 1/8 de karat de remède) et de 71 1/2 au marc.	Du 30 juillet 1538 au 15 décembre, écus à 22 karats, et 1/8 de remède, de 71 1/2 au marc; en tout, 4,150 écus.
Testons à 10 deniers 18 grains et de 25 2/3 au marc.	Du au , testons à 10 deniers 18 grains et de 25 1/3 au marc.
Sous à 3 deniers 15 grains et de 94 5/6 au marc.	Du 17 avril 1538 au 13 décembre suivant, douzains à 3 deniers 15 grains fin et de 94 5/6 au marc.
Liards à 2 deniers 1 grain et de 224 au marc.	Du 28 mai 1538 au 15 décembre suivant, liards à 2 deniers 9 grains et de 288 au marc.

Cela fait probablement deux espèces.

Doubles tournois à 1 denier 11 grains et de 251 au marc.	14 et 16 novembre 1538, doubles à 1 denier 11 grains et de 251.
Deniers tournois à 17 grains et de 281 au marc.	Néant.

Pièces frappées par Gabriel Tat et qui ne sont plus semblables aux précédentes :

Écus (en tout 1,000). — Écus à 23 karats, à 1/8 de karat de remède et de 71 1/6 au marc. — 25 et 30 juillet et 18 novembre 1539. — 16 décembre 1540. — 19 août 1542.

Douzains à 4 deniers 6 grains A. R. et de 92 au marc. — 25 juillet 1539.

Testons. — Du 25 juillet 1539 au 10 avril 1540.

Douzains à 4 deniers 4 grains et de 92 au marc. — Du 22 avril 1541 au 14 janvier suivant.

Douzains à 3 deniers 16 grains et de 91 1/4 au marc. — Du 1er septembre 1541 au 22 août 1542, puis les 24 mai et 16 juillet 1544.

Liards à 2 deniers 6 grains et de 231 au marc. — Du 24 novembre 1541 au .. juin 1542, puis le 21 décembre 1543. — 1er février 1543 et 16 juillet 1544.

Doubles tournois à 1 denier 6 grains et de 196 au marc. — Du 4 avril 1541 au 4 août 1542 puis du 26 août 1542 au 12 octobre 1543.

Deniers tournois à 18 grains et de 240 au marc. — Du 11 mars 1541 au 5 avril suivant.

ÉCU D'OR (?).

Il ne m'est connu que par le Catalogue de MM. Rollin et Feuardent, où il porte le nº 1030, C.

TESTON.

Collection Penchaud. (Voir plus haut, nº 278.)

DOUZAIN (Delombardy, nº 259).

Cabinet de France. (Voir plus haut, nº 381.)

SIZAIN A LA SALAMANDRE (Delombardy, nº 268).

« De 1/2 sol tournois, à 4 deniers 1/6 A. R., 184 au marc (grains 1, 33). »

« Cette fabrication n'a eu lieu qu'en Savoie et en Piémont. »

Cabinet de France. — Ma collection. (Voir plus haut, nº 415.)

Delombardy s'est tout à fait trompé au sujet de ces deux pièces, qui sont toutes les deux signées de Marc Varemberq.

Les écus à la salamandre sont ordonnés aussitôt après l'adoption des lettres d'atelier (14 janvier 1539; exécutoire du 28 janvier). Écus ordonnés le 24 février 1539. Les écus à la croix blanche sont ordonnés le 19 mars 1540.

HARDI OU LIARD.

+ FRANC D G FRAN....... Virgules retournées entre les mots. Le Roi de face à mi-corps, couvert de son armure et couronne en tête. De la main droite il tient son épée, et de la gauche, le sceptre.

℟. XPS ...XPS RE XPS IMP... M et V liés. Virgules retournées entre les mots. Croix pattée, cantonnée de deux fleurs de lis et deux F.

18 millimètres. — Ma collection. — Poids : 1 gr. 10 et 0 gr. 85 (usé).

DOUBLE TOURNOIS (Delombardy, nº 263).

« Savoie, 1535. Couronne FRANCISCVS D G F REX. Virgules retournées entre les « mots. Trois fleurs de lis dans trois arceaux.

« ℟. + XPS V XPS R XPS IMP T MV. Virgules retournées entre les mots. Croix « dans quatre arceaux perlés.

« 16 millimètres. — 0 gr. 975. — Frappé à Chambéry. »

Nouvelle erreur; cette pièce est de Turin et de Marc Varemberq.

DOUZAIN A LA CROIX BLANCHE.

+ FRANCISCVS D G FRANCOR REX. Virgules retournées entre les mots. Écu couronné dans sept arcs doubles à annelets. A la pointe de l'écu, V.

R. + SIT NO DO BENEDICTYM G T. Virgules retournées entre les mots. Croix blanche dans quatre arcs doubles à annelets. Un point au centre de la croix.

Ma collection. — Trois exemplaires. — 25 millimètres. — Poids : 2 gr. 55 et 2 gr. 45.

+ FRANCISCVS D G FRANCOR REX. Virgules retournées entre les mots. Ecu couronné dans sept arcs doubles perlés d'annelets. A la pointe de l'écu, T.

R. + SIT NO DO BENEDICTVM G T. Virgules retournés entre les mots. Croix blanche dans quatre demi-cercles doubles perlés d'annelets.

Ma collection. — 25 millimètres. — Poids : 1 gr. 75 (très-usé).

DOUZAIN A LA CROISETTE (Delombardy, n° 276).

« Piémont, 1541, juillet. + FRANCISCVS D G FRANCOR REX. Virgules retournées entre « les mots. Ecu couronné, embrassé de sept arceaux avec un annelet aux pointes ; « V sous l'écu.

« R. + SIT NO DO BENEDICTVM G T. Virgules retournées entre les mots. Croix alésée « dans quatre arceaux, avec annelet aux pointes.

« Les espèces monnayées à Chambéry et à Turin sont d'une exécution assez correcte, pour « qu'on hésite à les croire frappées au marteau.

« 26 millimètres. — 2 gr. 655. — Frappé à Turin. »

LIARD.

+ FRAN · D · G · FRANCOR · REX · F couronné. Un point dans l'F.

R. + SIT · NO · DO · BENEDI · G · T. Croix blanche ; au bas de la croix, V.

Ma collection. — 16 millimètres 1/2. — Poids : 0 gr. 90.

Même pièce avec la croix blanche pointée.

Ma collection. — Poids : 0 gr. 75.

Ces quatre dernières pièces sont signées de Gabriel Tat.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

MONNAIES D'OR.

MONNAIES D'ARGENT.

MONNAIES DE BILLON.

TABLE DES FIGURES

MONNAIES D'OR.

MONNAIES D'ARGENT.

MONNAIES DE BILLON.



